BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
LIV
A
60
NAPOLI

LIV.
α
60-75.

58
K
1

MÉMOIRES
ET LETTRES
DE MADAME
DE MAINTENON.

TOME I.

Contenant le Tome Ier. des MÉMOIRES.

ТОМЪ I.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle paſſé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des Remarques Critiques de Mr. DE VOLTAIRE, tirées de ſon Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale.

TOME PREMIER.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHIL ROUX, Imprimeurs-Libraires, aſſociés.

M. DCC. LXXVIII.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE NAPOLI

TABLE
DES
LIVRES & CHAPITRES
Contenus dans le Tome premier.

LIVRE PREMIER.

CH. Ier. *La Maiſon d'Aubigné.* pag. 1
CH. II. *Jean d'Aubigné.* 5
CH. III. *Théodore-Agrippa d'Aubigné.* 8
CH. IV. *D'Aubigné au ſervice du Roi de Navarre.* 14
CH. V. *Fuite du Roi de Navarre.* 17
CH. VI. *D'Aubigné diſgracié.* 21
CH. VII. *Rappel & mariage de d'Aubigné.* 25
CH. VIII. *Conſeils de d'Aubigné.* 30
CH. IX. *Retraite de d'Aubigné.* 44
CH. X. *Projets de d'Aubigné.* 55
CH. XI. *Déſobéiſſance de d'Aubigné. Son muet. Vente de Maillezais.* 61
CH. XII. *Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné.* 70

CH. XIII. *Conſtans d'Aubigné.* 76
CH. XIV. *Théodore-Agrippa d'Aubigné ſe réfugie à Geneve.* 80
CH. XV. *Perfidie de Conſtans d'Aubigné.* 85
CH. XVI. *Mariage de Conſtans d'Aubigné.* 88
CH. XVII. *Mort de Théod. Agrippa d'Aubigné.* 92
CH. XVIII. *Empriſonnement de Conſtans d'Aubigné.* 94

LIVRE SECOND.

CHAP. Ier. *Françoiſe d'Aubigné.* pag. 99
CH. II. *Éducation de Mademoiſelle d'Aubigné.* 105
CH. III. *Mort de Me. d'Aubigné.* 113
CH. IV. *La belle Indienne.* 119
CH. V. *L'Abbé Scarron.* 123
CH. VI. *Mariage de Mlle. d'Aubigné.* 132
CH. VII. *Société de Me. Scarron.* 139
CH. VIII. *Premieres vues de Madame Scarron.* 144
CH. IX. *Mlle. Scarron & Mlle. de Palaiſeau.* 148
CH. X. *Pauvreté de Me. Scarron.* 152
CH. XI. *Amants de Me. Scarron.* 156
CH. XII. *Qu'eſt-ce que les contemporains de*

Me. Scarron ont penſé de ſa vertu. 160
CH. XIII. *Mort de Scarron.* 172
CH. XIV. *Indigence & conduite de Me. Scarron.* 178
CH. XV. *Mr. Fouquet.* 184
CH. XVI. *Mr. de Villarceaux.* 190
CH. XVII. *Madame Scarron obtient une penſion de la Reine-mere.* 195
CH. XVIII. *Madame Scarron refuſe un mari, & perd ſa penſion.* 205

LIVRE TROISIEME.

CH. Ier. *Premieres amours du Roi.* pag. 211
CH. II. *Les Mancini.* 214
CH. III. *Me. de la Valliere.* 223
CH. IV. *Me. de Monteſpan.* 255
CH. V. *Me. Scarron obtient une penſion du Roi.* 270

Fin de la Table des Chapitres.

PRÉFACE

PRÉFACE. *

NON, disoit Madame de Maintenon à Mlle. d'Aumale, *je n'écrirai point ma vie : je ne puis tout dire ; & ce que je dirois ne seroit pas cru.*

C'est ainsi qu'un excès de défiance & de modestie nous a privés de l'histoire d'une Dame, qui, sans être ni Maîtresse ni Reine, eut pendant trente années plus de crédit que n'en ont ordinairement les Reines, ni même les Maîtresses.

Nous y aurions vu les commencements, les progrès, les ressorts, les ennuis de son élévation, la vie privée du Monarque qui l'approcha de son trône, les plus secretes intrigues de la Cour, les causes de tant de faits qui ne seront jamais approfondis, les prospérités, les fautes, les malheurs du regne le plus glorieux

* Sur l'Edition de La Haye, 1757.

pour notre nation, & le plus intéreſſant pour toutes les autres.

Après la mort de Louis XIV, Madame de Maintenon ne ſongea qu'à le pleurer & à le ſuivre. Sa grandeur avoit été ſans vanité, ſa retraite fut ſans orgueil.

Soit qu'elle fût indifférente ſur les jugements des hommes, ſoit qu'elle ſe défiât également des ennemis puiſſants & des foibles amis dont elle étoit environnée, ſoit qu'elle fût engagée au ſilence par la promeſſe du ſecret, ou qu'elle crût ſon état trop connu pour avoir beſoin d'être prouvé, elle abandonna ſa réputation à la malignité de l'envie & à l'équité de l'hiſtoire. En vain Mlle. d'Aumale la conjura d'écrire elle-même des vérités que le temps pouvoit obſcurcir : Madame de Maintenon brûla toutes les pieces qui nous les auroient tranſmiſes ſans nuage. Et après ſa mort, M. le Régent, impatient d'ouvrir ſa caſſette, n'y trouva que des preuves des ſervices qu'elle lui

avoit rendus, & des remerciments de la penſion qu'il lui avoit conſervée.

Les craintes, les égards, & peut-être les préjugés qui lioient Me. de Maintenon, n'ont aucun droit ſur la poſtérité. C'eſt aſſez qu'ils nous ayent ravi les plus précieux matériaux de ſa vie, ſans que nous ſoyons encore détournés de parler par les raiſons ou par les ſcrupules qui l'engageoient à ſe taire.

Aujourd'hui tout nous permet, tout nous invite même à rompre le ſilence. Trente ans plutôt, les faits auroient été trop récents : trente ans plus tard, ils ſeroient trop vieux. Ecrite dans le ſein même des événements, l'hiſtoire eſt ſuſpecte de ſatyre ou d'adulation : un ſiecle après, elle l'eſt d'erreur. Le moment propre à l'écrire eſt celui où le public eſt aſſez voiſin des faits pour être inſtruit, & en eſt aſſez éloigné pour être indifférent ; où un goût général de philoſophie, ſupérieur aux fauſſes

délicateſſes, permet aux Hiſtoriens de dire la vérité, aux particuliers de l'aimer, aux Grands de la protéger, aux Princes de l'entendre.

Les lettres de Madame de Maintenon, ces lettres où ſon cœur ſe montre ſans art, & où l'eſprit même eſt naturel, ont diſſipé la plupart des doutes qu'on avoit formés ſur ſon caractere & ſur ſon état. Elle étoit flétrie par la poſtérité de ceux qui l'avoient encenſée pendant ſa vie, comme ſi les enfants avoient voulu ſe venger des ſoumiſſions, peut-être des baſſeſſes de leurs peres, en attaquant une vertu qui pouvoit ſeule les juſtifier. Ce que la Cour a de plus reſpectable, & Paris de plus judicieux, eſt revenu avec plaiſir de ſes préventions : & Madame de Maintenon, qui n'avoit encore été qu'un problême, que chacun tentoit de réſoudre d'après ſes lumieres ou ſes vices, peut enfin paroître ſous ſes véritables traits. Des recherches exactes nous ont appris bien des cho-

ſes qu'elle auroit pu taire : ſous un Prince, ami de la vérité & de la vertu, il eſt permis de dire l'une & de juſtifier l'autre : & dans ce ſiecle, trop éclairé pour être injuſte, trop frivole pour être méchant, on peut eſpérer d'être cru, même en contrediſant la malignité du cœur humain.

Saint-Cyr ſuffiroit ſans doute pour faire entendre quel étoit le nœud qui uniſſoit l'homme & la femme qui l'ont fondé, ſi l'on n'avoit ſouvent vu le prix du vice employé à bâtir des pyramides en Aſie, & des couvents en Europe. » Quelle eſt, diroit » la poſtérité, cette femme que nous » voyons depuis 1685 juſqu'en 1715 » auprès d'un Roi qui eut tant de » maîtreſſes, & qui étoit encore dans » la force de l'âge ? Cependant il » avoit un grand zele pour la Reli- » gion, il recevoit ſouvent le pain ſa- » cré, il ordonnoit à ſa Cour de ſer- » vir Dieu : voilà comme les Prê- » tres ſe jouent & du Roi qu'ils diri-

» gent, & du Dieu qu'ils annoncent ». L'intérêt de la Religion, la gloire du feu Roi veulent donc qu'on connoiſſe enfin la Dame qu'il aima ſi long-temps. La crainte d'offenſer la majeſté du trône, crainte vaine, qu'inſpire un préjugé de Cour, doit céder ſans doute à celle de voir accuſer le plus grand de nos Rois d'avoir été, ou aſſez imbécille pour ſe tromper trente ans ſur ſes devoirs, ou aſſez hypocrite pour tromper trente ans ſes ſujets.

Ces motifs m'engagerent à compoſer cet ouvrage, dont le premier volume fait à Coppenhague en 1751, imprimé à Francfort ſous le titre de Nancy en 1752, parut à Paris en 1753 : foible ébauche, haſardée dans l'eſpérance que les perſonnes intéreſſées me fourniroient aſſez de traits pour finir le tableau.

Je me trompai. La maiſon de Saint-Cyr, les parents de Madame de Maintenon, ſes héritiers même, ſans déſapprouver mon projet, refu-

ſerent de le ſeconder. Mais le zele de pluſieurs particuliers à qui ſa mémoire étoit chere, quoiqu'ils ne tinſſent à elle ni par les liens du ſang, ni par ceux de la reconnoiſſance, me conſola des refus de ſa famille: refus utiles au Lecteur, puiſqu'ils ont laiſſé à l'Hiſtorien toute ſa liberté, ſans lui ravir aucunes lumieres. Mon ouvrage plaira-t-il aux parents de Madame de Maintenon? J'oſe le dire: ce n'eſt pas le deſir de leur plaire qui l'a fait. Inconnu à la plupart d'entre eux, découragé par quelques-uns, indifférent à tous, je n'ai eu à me garantir que des complaiſances du reſpect.

Tant de cabinets m'ont été ouverts, tant de mémoires m'ont été fournis, que mon plan s'eſt étendu comme malgré moi: j'avois projetté l'hiſtoire de Me. de Maintenon, & j'ai fait en partie celle de ſon temps.

Pour employer tous les matériaux dont je me ſuis vu environné, j'ai pris un titre qui m'a permis d'em-

braſſer plus d'objets, ſans me trop éloigner du principal. Les mémoires de Théodore-Agrippa d'Aubigné ſon grand-pere m'offroient des faits intéreſſants & preſque inconnus : divers événements du ſiecle de Louis XIV ſe lioient naturellement à mon ſujet : l'hiſtoire ſecrete de ce Prince me paroiſſoit appartenir à celle de Me. de Maintenon. Comment ſe refuſer à l'abondance, à l'agrément, à l'utilité de la matiere ? Mon Livre en eſt devenu plus irrégulier & plus inſtructif.

On ne trouvera nulle part autant d'anecdotes ſur Louis XIV. Je n'en avance aucune, que je ne cite mes garants. Je n'indique pas avec la même exactitude les ſources où j'ai puiſé les faits connus : faut-il encore des témoins pour les faits munis du ſceau de la foi publique ?

Quelques-uns jugeront ces détails au-deſſous de la majeſté de l'hiſtoire. Tout ce qui développe le cœur des Princes eſt digne d'elle : & rien ne le

développe mieux que ces saillies que le Souverain réprime, & qui échappent à l'homme. Pour bien connoître les maîtres du monde, il faut les voir hors du théâtre, dans le sein de leur famille, au milieu de leurs domestiques, en ces moments où rendus à eux-mêmes, ils se livrent à leur caractere qui n'est plus contraint par la présence d'un Courtisan attentif, ou d'un Ambassadeur pénétrant. Par-tout on voit Louis XIV représenter avec éclat, parler avec dignité: nulle part, s'entretenir avec amitié, écouter avec complaisance. Par-tout on rencontre l'homme immortel: & c'est l'homme simple que l'on demande. On connoît le maître de Louvois: on cherche celui de Bontems.

Ces récits de la vie privée du Monarque seroient sans doute déplacés dans un tableau de son siecle: la petitesse des objets contrasteroit avec la grandeur du dessein, & nuiroit à la rapidité de l'exécution. Mais

rejettés des hiſtoires générales, ils en ſont plus précieux aux mémoires. Le nom ſeul des perſonnages les rend intéreſſants : & l'idée de grandeur, attachée au ſiecle de Louis XIV, les ennoblit.

D'où naît le charme des vies de Plutarque ? de ces petits faits que les eſprits ſuperficiels affectent de dédaigner, & que l'eſprit philoſophe raſſemble, combine, décompoſe. L'hiſtoire privée de ces hommes qui ont civiliſé l'univers eſt plus utile & auſſi agréable que l'hiſtoire de ces Empires qui l'ont aſſervi : on lit froidement la Rome de Florus, on eſt enchanté de l'Auguſte de Suétone : on aime à *guetter*, avec Montaigne, *les grands hommes aux petites choſes.*

Le regne de Louis XIV a introduit tant de changements dans les arts, dans les mœurs, dans le droit civil & public, qu'il deviendra pour le monde politique & pour le monde penſant une époque célebre, que nos neveux étudieroit à jamais. Ils regar-

deront ce Prince comme le génie tutélaire de l'Empire François : tout leur en ſera précieux, & leur avide curioſité accuſera notre indifférence. Que notre ſiecle liſe avec dédain les entretiens de l'Archevêque de Cambray avec Madame de Maintenon, nos enfants le liront avec plaiſir, & nos petits-enfants avec tranſport. Et avec quel empreſſement ce ſiecle même, ſi las des belles choſes, ne liroit-il pas les conſeils du grand-Prêtre d'Egypte à la femme ſecrete de Séſoſtris ?

Des Auteurs, ou trop pareſſeux, ou trop complaiſants, ſemblent avoir conjuré la perte des vérités hiſtoriques. Soit qu'ils n'ayent pas le loiſir de lire, ſoit qu'ils craignent de ne pouvoir être lus, ils ramenent tous les événements à des points fixes, les dépouillent de toutes leurs circonſtances, & préſentent au lecteur les membres épars d'un corps que le ſtyle de l'hiſtoire auroit pu ranimer. Ces petits livres, enfants de la

pareſſe, ſont lus avec empreſſement: delà ces progrès de l'eſprit frivole, ce dégoût des lectures ſavantes, ces demi-lumieres même parmi ceux que la nature deſtinoit à des études pénibles. Un ouvrage, unique en ce genre, plein d'eſprit, de faits & de goût, profond avec l'air ſuperficiel, précieux même à l'hiſtoire dont il eſt devenu le fléau, eut un ſuccès prodigieux, que chaque édition ne fit qu'accroître & mériter. Vingt Ecrivains aſpireront à la même gloire : la preſſe n'enfantera plus que des Abrégés chronologiques. A force d'élaguer le ſuperflu, on nous ravira le néceſſaire. L'hiſtoire eſt un grand corps, qui croît à meſure que le monde vieillit : les abréviateurs en feront d'abord un ſquelette, enſuite un atôme.

C'étoit peu d'attaquer l'eſſence de l'hiſtoire : on a voulu en détruire la liberté. Que n'a-t-on pas dit contre les réflexions qui ſembloient en être l'aſyle ! Qu'un critique froid & pe-

ſant prétende démontrer qu'elles ſont ſuperflues pour celui qui penſe, & inutiles pour celui qui ne penſe pas. Qu'un autre diſe qu'elles refroidiſſent l'attention & l'intérêt : on leur répondra, qu'il y a tant de lecteurs qui aiment qu'on leur épargne la peine de réfléchir, & que l'hiſtoire n'eſt point aſſervie aux loix du roman. Le roman doit ſe borner à intéreſſer, l'hiſtoire doit aſpirer à inſtruire. Tacite eſt le premier des Hiſtoriens & le premier des penſeurs. L'homme d'eſprit peut ſe paſſer de réflexions, & les aime : l'homme borné en a beſoin, & les proſcrit!

Le jargon des portraits a pris la place des réflexions : bientôt le décri où le jargon eſt tombé a rejailli ſur les portraits mêmes. On n'en veut plus des perſonnages principaux : on veut qu'ils ſe peignent eux-mêmes en agiſſant : on ſe défie des faits comme infidélement accommodés au tableau pour le rendre naturel. Les hommes, dit-on, ſont ſi différents

d'eux-mêmes, les Hiſtoriens les ont ſi rarement vus, ceux qui les ont vus les ont d'ordinaire ſi mal ſaiſis, ceux qui les ont ſaiſis ont eu tant de raiſons de les défigurer, ou de les maſquer, qu'on ne ſauroit trop ſe défier des portraits, preſque toujours teints des préventions de l'Hiſtorien, & quelquefois ſemblables à lui. Raiſons ſolides contre les tableaux d'imagination, foibles contre les Hiſtoriens bien inſtruits : elles portent ſur l'abus, & n'attaquent pas le droit. Que l'Hiſtorien ſoit Poëte, Philoſophe, Peintre, tout lui eſt permis, s'il oſe être vrai.

Dans des mémoires tels que ceux-ci, où l'on rappelle ſans ceſſe les faits connus pour les lier avec ceux qui ne le ſont pas, on ne pouvoit ſe diſpenſer de crayonner tant d'acteurs à qui le beſoin ou l'intérêt du récit ne permettoit pas de paroître aſſez ſur la ſcene pour ſe faire connoître par leurs actions. Il eſt vrai que le caractere des hommes publics eſt

obſcur, & que tous les détails hiſtoriques nous apprennent moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils ont paru. Auſſi les verra-t-on ici ſouvent emportés par les circonſtances, ou rebelles à leur caractere.

A l'égard de Madame de Maintenon, regardée à St. Cyr comme une ſainte, à la Cour comme une hypocrite, à Paris comme une perſonne d'eſprit, dans tout le reſte de l'Europe comme une femme ſans mœurs, j'ai laiſſé parler les contemporains & les faits. Il eſt vrai que la voyant outragée dans mille libelles, où des Officiers mécontents, des étrangers trop crédules, des religionnaires paſſionnés, accuſoient des crimes d'Agrippine & de Brunehault une femme dont ils ne connoiſſoient que le nom, j'ai cru que ne pas défendre la vérité, c'étoit être complice du menſonge. Mais ſi j'ai combattu trop vivement l'injuſtice & le préjugé, mon zele eſt juſtifié par ſon principe. Tous les citoyens

devroient s'unir contre ces ſatyres ſcandaleuſes, qui perpétuent la calomnie, découragent la vertu, violent l'honnêteté publique.

Du reſte, je n'ai rien tû. J'ai dédaigné les ménagements de ces Ecrivains qui ſemblent ſe défier de la force de la vérité, & qui accréditent l'impoſture en la diſſimulant : j'ai tout rapporté : à côté du faux, le vrai n'eſt que plus éclatant. Souvent pour réfuter le menſonge, il n'a fallu que le citer.

J'aurois voulu ne point entrer dans les différends de Religion qui partagent encore la France : mais il a fallu y ſuivre Louis XIV & Madame de Maintenon, qui malheureuſement ſe trouverent engagés dans ces combats d'opinions, l'un par état, l'autre par zele. Mais j'ai tâché de concilier le reſpect dû à la Religion avec l'intégrité dûe à l'hiſtoire.

On me reprochera peut-être des égards pour quelques hérétiques. J'avoue que je n'ai pu toujours me

défendre d'un certain penchant pour les malheureux : & qu'en déſapprouvant les erreurs, je n'ai vu dans les errants que des hommes auſſi injuſtement opprimés par la Puiſſance civile, que juſtement excommuniés par la Puiſſance eccléſiaſtique. J'ai parlé des deux partis en François qui n'eſt d'aucun, & de leurs ſaintes diſputes, en homme qui croit y voir encore plus de paſſion que de ſainteté.

Je ne plairai donc point à ces eſprits ardents, qui confondent le zele pour une opinion avec le reſpect pour ceux qui en ſont les chefs ou les défenſeurs. Ils croyent que c'eſt briſer leur idole, que de découvrir les défauts de ceux qui l'ont imaginée ou qui l'encenſent. L'hiſtoire eſt témoin : ils voudroient qu'elle fût partie. Elle eſt ſans paſſions : ils voudroient l'animer de tout leur zele. La Religion ne dépend point des vices ou des vertus de ſes Miniſtres. J'ai vu que je marchois ſur des feux couverts d'une cendre trompeuſe.

Mais je me ſuis dit : malheur à l'Hiſtorien qui ne déplait à perſonne !

J'ai profité de la critique que M. de Voltaire a faite de la premiere eſquiſſe de cet Ouvrage : je ſouhaiterois qu'il daignât en faire une de l'ouvrage entier. Perſonne n'eſt plus capable que lui, perſonne ne ſeroit plus docile que moi : l'ennemi le plus cruel eſt le plus utile cenſeur.

Le fond de cet ouvrage eſt tiré de manuſcrits, dont la plupart ne verront jamais le jour. Depuis Varillas, qui citoit des manuſcrits chimériques pour autoriſer des anecdotes imaginées, ces ſortes de mémoires ſecrets ſont fort décriés. Mais l'impoſture de Varillas étoit décelée par la contradiction de ſes récits : & ma bonne foi ſera prouvée par la combinaiſon des faits. Les manuſcrits de Varillas démentoient les événements les plus certains : les miens les confirment, les fixent, les développent.

Les Dames de St. Cyr & la mai-

ſon de Noailles, inſtruites de la plupart des faits que j'avance, ſe croyent ſeules en poſſeſſion des manuſcrits d'où je les ai tirés. Elles ſeront aujourd'hui encore plus ſurpriſes de mes découvertes, qu'elles ne le furent de la premiere édition, dont elles avouerent la plupart des faits.

Ces manuſcrits ſont 1. Les Souvenirs de Meſd. de Glapion & du Perou, Supérieures de St. Cyr, qui recueillirent avec ſoin toutes les paroles de Madame de Maintenon, l'interrogerent mille fois ſur les premieres années de ſa vie, & ſauverent du feu quelques lambeaux des papiers qu'elle y jettoit.

2. La vie de Madame de Maintenon par Mademoiſelle d'Aumale, ſon éleve, ſon amie, ſa confidente.

3. Les mémoires du Sieur Manſeau ſon Intendant, qui écrivit trois gros volumes avec la naïveté d'un pere qui veut inſtuire ſes enfants.

4. Les mémoires de l'Abbé Pirot, Docteur de Sorbonne.

5. Le Journal du Marquis de Dangeau : manuſcrit ſi eſtimé de l'Abbé de Choiſy, de Me. de Maintenon, & de M. le Préſident Hénault, qu'on ne peut accuſer d'ignorance ni de crédulité.

6. Les Mémoires de M. Hébert, d'abord Curé de Verſailles, enſuite Evêque d'Agen : toujours mêlé dans les affaires de l'Egliſe, & toujours inſtruit de celles de l'Etat. Ce Prélat jouit pendant vingt ans de la confiance de Louis XIV & de celle de Madame de Maintenon. Retiré dans ſon Dioceſe, il écrivit les divers événements dont il avoit été témoin avec l'exactitude d'un homme qui avoit tout vu, & avec la liberté d'un homme qui n'écrivoit que pour lui-même. M. l'Abbé des Molis eſt propriétaire de l'original, & mérite de l'être : il en prépare une édition fidelle & enrichie de notes. Les curieux avoueront qu'on ne pouvoit leur faire de plus agréable préſent, ni le faire avec plus de goût.

Un illuſtre Prélat écrivit une hiſtoire de Madame de Maintenon. Je n'ai pu obtenir qu'elle me fût communiquée : elle ne ſera jamais imprimée : & ce n'eſt point un mal, m'a-t-on dit. J'ai eu en main tous ſes matériaux.

Puiſſe cet ouvrage engager ceux qui en ont d'utiles à l'hiſtoire du ſiecle paſſé, à les publier enfin, pour élever un monument durable à la gloire de la patrie !

Tant de perſonnes ſont intéreſſées à proſcrire la vérité, qu'aujourd'hui il eſt impoſſible ou imprudent de la mettre au jour. Voilà ce que diſoient ſous Louis XIV les ennemis de tout livre courageuſement écrit : & voilà pourquoi nous n'avons ni n'aurons jamais une bonne hiſtoire de Louis XIII. Les manuſcrits les plus précieux s'égarent, diſparoiſſent, ſont rongés des vers, ou tombent entre les mains d'un ignorant qui les dédaigne, d'un Grand qui les brûle, d'un dévot qui les mutile.

Il eſt temps de ſentir, que ſupprimer le vrai, c'eſt accréditer le fabuleux. En vain on veut dérober au public les principales circonſtances d'un événement : les traces reſtent ; les contemporains les ſuivent, les rapprochent, rempliſſent les vuides par des conjectures, & tranſmettent des contes calomnieux à leur crédule poſtérité. On redoutoit le blâme, & l'on eſt expoſé à l'outrage. Qui n'étoit que ridicule paſſe pour méchant. On craignoit les murmures paſſagers de la Capitale, & l'on excite à jamais l'indignation de tous les hommes.

Dans ces anciens temps, dont les exemples paroiſſent la ſatyre du nôtre, ceux qui gouvernoient l'Etat en écrivoient les annales. La vérité n'étoit pas étouffée par la crainte, ou défigurée par l'adulation. Le crédit ne ſavoit pas la perſécuter, ni l'autorité la punir. Les regiſtres publics étoient ouverts aux curieux. Voilà le lieu commun de ces hom-

mes timides qui mettent l'eſpace d'un ſiecle entre les événements & la liberté de les écrire : ils permettroient volontiers de tout dire, dans le temps qu'on ne peut rien ſavoir. Nos peres ont plus oſé. Comines, d'Aubigné, de Thou, le Cardinal de Retz, ont pris l'eſſor, & n'ont redouté que la cenſure du public. Auſſi ſont-ils encore nos délices, quoiqu'ils ne ſoient plus nos modeles ; tandis que ces Ecrivains, que des égards particuliers ont glacés, qu'un Cenſeur a réduits aux choſes agréables avec défenſes de prononcer les vraies, ſont mépriſés de ceux mêmes à qui ils ont ſacrifié les droits ſacrés de l'hiſtoire.

Soyez citoyen, me diſoit un ami : ce mot renferme tous vos devoirs : vous n'aurez à vous garantir ni de la puérile circonſpection, ni de la liberté cinique : le vrai coulera de votre plume ſans flatterie & ſans aigreur : l'hiſtoire des morts ne ſera point un libelle contre les vivants.

Soyez citoyen; vous plairez à ceux qui le ſont, & ferez rougir ceux qui ne le ſont point. C'eſt cet eſprit, plus commun aujourd'hui que ſous le regne paſſé, & favoriſé par nos plus éclairés Magiſtrats, qui a ménagé ces moments heureux où tant de vérités utiles ſe ſont produites avec une noble hardieſſe. Effet naturel des progrès de la raiſon humaine: heureux fruit de la modération & de la ſageſſe du Monarque ſous lequel nous vivons! Qui ne craint pas l'intégrité de l'hiſtoire n'attente pas à ſa liberté. Qu'un Calife inſenſé, dont le ſceptre eſt affermi par l'ignorance, dévoue aux flammes la bibliotheque des Ptolomées & des Céſars: un Prince ſage veut que la vérité luiſe ſur ſon peuple, & *que la lumiere ſe faſſe!*

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle paſſé.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

La Maiſon d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, Marquiſe de Maintenon, dont j'écris la vie, eut des aïeux. Elle étoit de la Maiſon d'Aubigné, dont l'ancienneté n'eſt pas conteſtée. Différentes branches de cette famille, dont la tige eſt dans la Province d'Anjou, ſe répandirent dans le Berry, dans le Poi-

tou, dans la Guyenne, ſous les noms d'Aubigny, d'Aubigné, d'Aubignac, ſuivant la prononciation des Pays où elles s'établirent. Ces diverſes déſinences ne dérogent point à l'unité de nom, qui ſignifie ordinairement la demeure d'un Albinus, ou Aubin. (1)

Ce nom ſemble annoncer une origine Romaine. Mais, ſans nous arrêter à des prétentions appuyées ſur les conjectures de la vanité, nous pouvons aſſurer que les d'Aubigné prouvent la même ancienneté que les Maiſons les plus nobles de l'Europe, puiſque dans le temps que l'inſtitution des fiefs établit les ſurnoms & les rendit héréditaires, nous les voyons propriétaires de la Seigneurie d'Aubigné en Anjou, Seigneurie dont ils prirent le nom, ou à laquelle ils donnerent le leur.

Les titres échappés aux temps, aux guerres, à l'ignorance, ces trois fléaux des monuments anciens, nous offrent un d'Aubigné dans le dixieme ſiecle.

L'an 1160, Geoffroy d'Aubigné poſſédoit en Syrie la terre de ce nom & la qualité de Chevalier, alors le prix de la valeur & de la nobleſſe.

(1) Voyez du Chêne, Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency, L. 1, C. 2.

Jean, Sire d'Aubigné, fils de Geoffroy, parvint au même grade de Chevalerie, qui lui eſt donné dans un acte de 1201.

Les autres Seigneurs d'Aubigné l'obtinrent tous dans le treizieme ſiecle, comme Olivier, pere d'Aimery, Aimery, pere de Guillaume.

Du mariage de Guillaume, Seigneur d'Aubigné, & du Couldray-Macouart, petite Ville à deux lieues de Saumur, avec Eléonor de Coëme, ſortirent :

Savary II, Chevalier, Commandant pour le Roi d'Angleterre à Chinon vers l'an 1329, tige des branches d'Aubigné Couldrai, de la Ferriere, de Boiſmoſé, de Mautaupin ;

Et Pierre II, Seigneur de la Touche en Anjou, à une lieue d'Aubigné.

Du mariage de Pierre d'Aubigné avec Marie des Rivaux, naquit :

Guyon I, qui épouſa Jeanne de l'Epine, Dame de la Jouſſeliniere, de laquelle il eut :

Morelet d'Aubigné, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la Jouſſeliniere, qui épouſa en 1404 Marguerite des Hayes Gaſſelin.

Son fils, Thibaut d'Aubigné, Ecuyer de l'écurie du Roi en 1450, en conſidération de ſa nobleſſe, épouſa Jeanne de

la Parniere, de laquelle il eut François d'Aubigné, ſource des branches de la Roche-Ferriere, de Boiſrobert & de Tigny;

Et Antoine d'Aubigné, qui épouſa Charlotte de Brie. Il eſt remarquable, que toutes les généalogies, manuſcrites ou imprimées, de la Maiſon d'Aubigné, font mention de cet Antoine: qu'aucune ne lui donne ni femme ni enfants, & que toutes cependant rapportent un acte qui prouve ſon mariage avec Charlotte de Brie, & qui nomme ſon fils Jean d'Aubigné. C'eſt ſans doute à cette inadvertence des Généalogiſtes, qu'il faut attribuer l'erreur de ceux qui prétendent que les d'Aubigné de Poitou ne ſont pas iſſus des vrais d'Aubigné. On dit même qu'aujourd'hui cette Maiſon ne les reconnoît plus pour ſiens. Cela ne peut être. Car elle a dans ſes titres, des preuves de la filiation. D'ailleurs, ce ſeroit renoncer à ſes deux rejettons les plus illuſtres: peu de familles ont eu un homme tel qu'Agrippa d'Aubigné, & une femme telle que Madame de Maintenon.

Jean d'Aubigné, Seigneur de Brie, épouſa Françoiſe de Viguier, de laquelle il eut Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie & de Viguier, qui épouſa Catherine de Chourſes.

Jean III d'Aubigné, ſon fils, Seigneur de Brie, eut de Catherine de l'Eſtang, ſa femme,

Théodore Agrippa d'Aubigné, Seigneur des Landes, qui épouſa Suſanne de Lezey, d'où ſortit,

Conſtants d'Aubigné, Baron de Surineau, qui épouſa Jeanne de Cardillac, de laquelle il eut notre

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, qui, depuis Geoffroy d'Aubigné, ſon premier ancêtre connu, juſqu'à elle, comptoit dix-ſept générations : avantage ſi conſidérable, que les premieres races du Royaume ne ſauroient fournir un plus grand nombre de degrés. (1)

Quelques-uns ont voulu faire deſcendre Madame de Maintenon de la Maiſon de Bourbon ; quelques autres lui ont conteſté ſon origine des vrais d'Aubigné d'Anjou : erreurs que nous allons diſſiper.

CHAPITRE II.

Jean d'Aubigné.

JEAN d'Aubigné, fils de Pierre d'Aubigné, Seigneur de Brie en Sainton-

(1) Voyez les pieces juſtificatives. N°. I.

ge, épouſa en premieres noces Mademoiſelle de l'Eſtang. Il fut élevé dans la Religion Catholique, & il embraſſa la Proteſtante.

Un Gentilhomme, nommé Ardené, s'étant battu avec lui pour le droit de preſſéance à une proceſſion, Jean d'Aubigné fut obligé de produire ſes titres. Il prouva par ſix contrats de mariage, qu'il avoit un pere commun avec Savary d'Aubigné, Commandant à Chinon pour le Roi d'Angleterre. Des Commiſſaires furent nommés pour viſiter une Chapelle bâtie par ce Savary d'Aubigné, & ils trouverent autour de cet édifice les armes de ſa Maiſon, qui porte de gueules à un lion d'argent, rampant, armé, & lampaſſé d'or, herminé depuis par les la Jouſſeliniere deſcendus de la même tige. (1)

1562.

Jean d'Aubigné fut Commandant à Orléans ſous M. de St. Cyr. A la bataille de Dreux, il fit priſonnier le Connétable de Montmorency. A l'attaque des tourelles d'Orléans, il reçut un coup de pique au-deſſous de la cuiraſſe. Sa bleſſure ſai-

(1) Mémoires ſecrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

gnoit encore, lorſqu'il fut choiſi par les Huguenots pour traiter de la paix avec la Cour. Il la conclut à l'Iſle-aux-Bœufs avec Catherine de Médicis. (12 Mars 1563.) En faveur de ſes ſervices & de ce traité, on lui donna une charge de Maître honoraire des Requêtes, qui le rendoit un des protecteurs des Religionnaires. La Reine de Navarre le fit ſon Chancelier. C'eſt-là ſans doute l'origine de l'anecdote qui veut que le biſaïeul de Madame de Maintenon ait été fils d'un Avocat ou d'un Juge de Pons.

Jean d'Aubigné ne jouit pas long-temps de ſa fortune. Il mourut à Amboiſe d'une inflammation formée dans ſa bleſſure. Il renvoya les proviſions de ſon office au Prince de Condé, le conjurant de lui donner un ſucceſſeur prêt à mourir pour le ſervice des Egliſes. C'étoit un homme zélé pour ſa Religion juſqu'au fanatiſme: en paſſant par Amboiſe, il avoit vu au haut de la potence les têtes encore ſanglantes des chefs de la conſpiration. Il en avoit été tellement ému, qu'au milieu de ſept à huit mille perſonnes, il s'étoit écrié: » Ah! les bourreaux! ils ont » décapité la France. Mon enfant, dit-il » à ſon fils, ta tête & la mienne doivent » venger ces chefs pleins d'honneur. Je

» te donne ma malédiction, ſi tu oublies
» cette cruauté Catholique. »

CHAPITRE III.

Théodore Agrippa d'Aubigné.

THéodore Agrippa d'Aubigné, ſon fils, naquit le 1er. Février 1550 à St. Maury près de Pons : il fut nommé *Agrippa* (1), parce que ſa naiſſance avoit coûté la vie à ſa mere, & nourri hors de la maiſon paternelle, parce qu'Anne de Limours, ſeconde femme de Jean d'Aubigné, n'étoit pour lui qu'une injuſte marâtre.

Dès l'âge de quatre ans, des précepteurs ſavants & auſteres lui enſeignerent les langues & l'hiſtoire : à huit ans, il traduiſit le Criton de Platon : à neuf, il étudia ſous Mathieu Béroalde : à dix, il fut priſonnier avec ſon maître accuſé d'héréſie, & il entendit ces terribles paroles : » La mort ou la meſſe. Il répondit : l'hor-
» reur de la meſſe m'ôte la crainte de
» la mort. » A treize, il perdit ſon pere qui ne lui laiſſa que beaucoup de dettes :

(4) *Ægrè partus.*

à quatorze, il étudia les Mathématiques à Geneve, où il gagna l'amitié de Théodore de Beze, & à Lyon, où, chassé par son hôtesse qu'il ne payoit pas, il faillit à se jetter, de désespoir, dans la Saône.

Revenu en Saintonge, il renonça aux Lettres, & ne respira que la guerre. Mis en prison par son curateur, il en sortit tout nud, fut habillé par quelques Capitaines, & mit au bas d'un billet qu'il fit pour ces avances : » A la charge que je » ne reprocherai point à la guerre de » m'avoir dépouillé, n'en pouvant sor- » tir en plus mauvais équipage que j'y » entre. »

1570.

Plein d'ardeur & de courage, animé par la misere même, il ne chercha que la gloire & les dangers. Il les trouva au siege de Pons, au combat de Jaseneuil, à la bataille de Jarnac, à la grande escarmouche de la Roche-Abeille, au siege d'Archiac.

Catherine de Médicis *ayant donné* aux Religionnaires *tout leur saoul de prêches*, les troubles cesserent. D'Aubigné retourna en Saintonge. Son curateur lui remit pour titre, un bail de sa terre des Landes. Un Officier de Monsieur le Duc de Longue-

ville s'étoit emparé de tout le bien de l'orphelin. D'Aubigné fut reçu comme un impoſteur. L'Officier lui offrit de prouver que le véritable d'Aubigné avoit été tué au combat de Savignac. Ses parents Catholiques l'abandonnerent par piété à ſa deſtinée. D'Aubigné en tomba malade; & dans les tranſports d'une fievre ardente, il prédit à ſon injuſte famille, qu'un jour elle feroit hommage à ſes deſcendants. (1)

Son fermier le reconnut à une cicatrice, & le traita d'impoſteur, parce qu'il étoit ſon fermier. Méconnu de ſa famille, dénué d'argent, privé de tout ſecours, brulé d'une groſſe fievre, le malade ſe fit porter à Orléans, où, la rage dans le cœur, la mort errante ſur les levres, il ſe traîna devant ſes Juges, qui lui permirent de plaider lui-même ſa cauſe. Son exorde fut ſi pathétique, le tableau de ſes malheurs ſi éloquent, la diſcuſſion de ſes droits ſi convaincante, que ſes Juges irrités contre ſes parties, s'écrierent d'une voix : » Le fils de M. d'Aubigné peut » ſeul parler ainſi. " Il fut rétabli dans ſes biens.

(1) Mémoires ſecrets de Théodore Agrippa d'Aubigné, écrits par lui-même.

Ce procès eſt ſans doute l'origine d ce conte débité depuis ſur Théodore d'Au bigné, que les uns diſent fils naturel d'u Prince (1), & les autres, fils de la Rein Jeanne d'Albret, qui avoit contracté u mariage de conſcience avec un Gentil homme dont on ne dit pas le nom. (2

(1) Voyez les Mémoires du Marquis de l Fare.

(2) » Un Généalogiſte eut ordre de faire deſ- » cendre Madame de Maintenon de Jeanne d'Al- » bret, Reine de Navarre, qui, après la mort d » Roi ſon époux, ſe maria en ſecret avec un d » ſes Gentilshommes, qui fut, à ce qu'on pré- » tend, le pere de M. T. d'Aubigné, grand-pere » de Madame de Maintenon. Voilà ce que di l'Auteur des Galanteries des Rois de France, tome deuxieme, page 293, édition de Bruxel- les, 1694. Mais quelle apparence que Madame de Maintenon eût donné un pareil ordre au Gé- néalogiſte, après que ſon frere le Comte d'Au- bigné eut fait inſérer dans le Mercure Galant de Septembre 1688, une généalogie des d'Aubignés, où l'on ne voit ni ombre ni trace de cette pré- tendue extraction, non plus que dans celle que dreſſa enſuite un Généalogiſte du Roi d'Angleter- re? C'eſt ſuppoſer que Madame de Maintenon, qui d'ailleurs a toujours été fort indifférente ſur ſa nobleſſe, étoit incertaine de ſon origine. Mais ſes Lettres à ſon frere prouvent qu'elle avoit les Mémoires ſecrets de ſon grand-pere, qui lui au- roient ôté toute incertitude.

Pour réfuter invinciblement ce conte, il ne faut que combiner ces deux points de chronologie : l'un, que le Roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret, ne mourut qu'au mois de Novembre 1561 : l'autre, que d'Aubigné naquit l'an 1550, comme il paroît par ſon épitaphe que tout le monde peut lire au cloître (1) de Saint-Pierre à Geneve. Il n'eſt donc pas poſſible qu'il ſoit fils de Jeanne d'Albret & d'un homme épouſé par elle après la mort d'Antoine, Roi de Navarre.

Si, au-lieu de Jeanne, on diſoit Marguerite de Navarre, on ne ſe tromperoit pas moins groſſiérement : car Marguerite, mere de Jeanne, mourut au mois de Décembre 1549, avant le Roi ſon époux, & avant la naiſſance de d'Aubigné.

Ceux qui le ſuppoſent fils naturel du Roi de Navarre, pere de Jeanne, ne peuvent être combattus par des raiſons de chronologie, puiſque ce Prince ne mourut qu'en 1555. Ils remarquent avec M. de Péréfixe, qu'en 1553, Jeanne d'Albret avoit grande envie de voir le

(1) Ce Cloître ne ſubſiſte plus, & les épitaphes que l'on y voyoit ſe trouvent dans l'Egliſe même.

teſtament de ſon pere, parce qu'on l'avoit aſſurée qu'il étoit fort avantageux à une Dame que *le bon homme avoit aimée :* (1) frivoles conjectures, qui étant purement gratuites, n'ont pas même beſoin d'être réfutées par tout ce que d'Aubigné a publié de ſon pere dans l'hiſtoire de ſon temps & dans l'hiſtoire de ſa vie.

Quelques-uns prétendent que Théodore Agrippa d'Aubigné épouſa lui-même en ſecret Jeanne d'Albret, mere d'Henri IV ; que ce Prince répondit à ceux qui vouloient l'irriter contre ce mariage clandeſtin : » Vous voulez que je me fâche » d'une choſe que chacun de vous vou» droit avoir faite " : & que la Reine en eut un fils nommé Goyon, depuis Miniſtre en Hollande. (2) Pur roman. Jeanne d'Albret mourut en 1572 ; & d'Aubigné, que l'on prétend avoir été ſon Chancelier (3) & ſon favori, n'avoit alors que vingt-deux ans, & n'étoit connu que par quelques traits de bravoure, de

(1) Pérefixe, Hiſt. d'Henri IV.

(2) Bayle, réponſe aux queſtions d'un Provincial.

(3) Mercure Galant, mois de Janvier 1705, p. 233.

libertinage, & d'eſprit. Mais telle eſt la foibleſſe des hommes : ils ajoutent toujours au merveilleux des grandes fortunes.

CHAPITRE IV.

D'Aubigné au ſervice du Roi de Navarre.

D'Aubigné, rentré dans ſon héritage, devint amoureux de Diane de Talcy. L'amour le fit Poëte. Ce fut alors qu'il compoſa le Recueil appellé *le Printemps d'Aubigné*, où regne une douce chaleur.

Il quitta Paris, trois jours avant le maſſacre de la St. Barthelemi; & pendant quatre mois qu'un zele furieux arma le François contre le François, il fut caché à Talcy. Contant un jour au pere de ſa maîtreſſe ſes malheurs, & les obſtacles qui l'empêchoient de ſe rendre à la Rochelle, le vieillard lui dit : » Les » originaux de l'entrepriſe d'Amboiſe ſont » dans votre maiſon : dans l'une de ces » pieces ſe trouve le ſeing du Chancelier » l'Hôpital, aujourd'hui retiré de la Cour, » inutile à tout le monde, infidele à vo» tre parti. Si vous voulez que je l'en» voye avertir que vous avez ce papier en» tre les mains, je m'engage à vous faire » donner 20 mille écus, ſoit par lui, ſoit

» par ceux qui voudroient s'en ſervir pour » le perdre. " Sur le champ, d'Aubigné alla chercher ces papiers, & les jetta au feu en préſence de Talcy. » Je ſuis pau- » vre, lui dit-il, je pourrois ſuccomber » à la tentation : brûlons-les, de peur » qu'ils ne me brûlent. " Talcy, touché d'un acte de probité qui promettoit des actes de vertu, lui accorda ſa fille.

Quelques jours après, d'Aubigné ſe battit en duel, fut dangereuſement bleſſé, & fit une traite de vingt lieues pour aller mourir entre les bras de ſa maîtreſſe. Le Promoteur de l'Evêque d'Orléans vint à la tête de ſix Officiers de Juſtice, pour contraindre Talcy à lui remettre d'Aubigné. Celui-ci, informé de cette violence, monte à cheval, joint les archers, le piſtolet à la main, fait abjurer au Promoteur tous les articles de la foi Catholique, & force les Officiers à délivrer une atteſtation en forme pour la décharge de Talcy.

Le Chevalier Salviati, oncle de ſon accordée, rompit ſon mariage, à cauſe de la différence des Religions. D'Aubigné en tomba malade, & Mademoiſelle de Talcy en mourut.

Après la paix de la Rochelle, le Roi de Navarre prit d'Aubigné à ſon ſervice,

comme un homme déterminé qui ne demandoit qu'à s'élever ou à mourir. Henri alors priſonnier, étoit éclairé de trop près, pour que ce traité pût être public. Cependant la Reine-Mere le ſoupçonna. D'Aubigné ſortant de la chambre de Charles IX, qui venoit d'expirer, la Reine, prévenue par Matignon, qui ſe ſouvenoit que le nouvel Ecuyer de Henri lui avoit préſenté un piſtolet à la tête, le menaça, & lui dit qu'il reſſembleroit à ſon pere. » Plût à Dieu! " répondit d'Aubigné en ſe retirant.

De la Cour il alla en Allemagne, où il ſe trouva à la priſe d'Archicourt, au combat du Pont-d'Aiſne, & le lendemain à la bataille de Dormans. Ce voyage le mit dans la familiarité de M. de Guiſe, & il ſe ſervit de ces premiers moments de faveur pour établir une étroite intelligence entre ce Prince & le Roi de Navarre. Il étoit l'ame de tous leurs plaiſirs, & l'inventeur de toutes leurs fêtes. Il compoſa le ballet de Circé, que la Reine-Mere ne voulut pas repréſenter à cauſe de la dépenſe, mais qui le fut depuis aux noces du Duc de Joyeuſe. (1)

(1) M. de Cahuſac, dans ſon Traité de la Danſe, attribue Circé à un autre, & accuſe d'Aubigné de plagiat.

CHAPITRE V.

Fuite du Roi de Navarre.

MOnſieur & le Roi de Navarre étoient priſonniers à la Cour, toujours craints & toujours ſoupçonnés. L'arrivée d'Henri III, Roi de Pologne, leur donna plus de liberté. La Reine-Mere les livra à 26 eſpions. Monſieur s'évada. Le Roi de Navarre fut plus étroitement reſſerré; on ne lui laiſſa qu'Aubigny (1) ſon Ecuyer, Armagnac, & Jonquieres.

Un ſoir, d'Aubigné voyant Henri trembler dans ſon lit d'un accès de fievre, & réciter avec de longs ſoupirs le verſet du Pſeaume 88, où le Prophete déplore l'éloignement des fideles amis, il tira le rideau, & lui dit :

» Sire, il eſt donc vrai, que l'eſprit de » Dieu travaille & habite encore en vous! » Vous ſoupirez l'abſence de vos amis : » hé! ils ſoupirent après votre liberté. » Vous avez les larmes aux yeux; ils » ont les armes à la main. Ils combattent

(1) Dans l'hiſtoire de ſon temps & dans les mémoires de ſa vie, il ſe nomme tantôt d'Aubigné, tantôt d'Aubigny.

» vos ennemis ; & vous, vous les ſervez.
» Ils les rempliſſent de craintes véritables ;
» & vous les appaiſez par des eſpérances
» fauſſes. Ils craignent Dieu ; vous, une
» femme, devant laquelle vous joignez les
» mains, tandis que vos amis ont le poing
» fermé. Voilà donc Monſieur à la tête
» de ceux qui ont gardé votre berceau.
» C'eſt à regret qu'ils ſuivent les auſpi-
« ces de celui qui a ſes autels à contre-
» poil des leurs. Par quel enchantement
» aimez-vous mieux être eſclave ici, que
» maître là; ramper avec ignominie, qu'ê-
» tre redouté avec juſtice ? n'êtes-vous
» point las de vous cacher derriere vous-
» même ? & l'inaction eſt-elle permiſe à
» un Prince tel que vous ? Ceux qui ont
» fait la St. Barthelemi, s'en ſouviennent
» encore, & ne peuvent croire que ceux
» qui l'ont ſoufferte l'ayent oubliée. En-
» core ſi la lâcheté étoit pour vous un
» ſûr aſyle ; mais ici, le ſerpent eſt ca-
» ché ſous les fleurs : redoutez cette
» Cour, où vous dormez au ſein des plai-
» ſirs : craignez cette Catherine toujours
» violente, & actuellement fauſſe : ceſſez
» de vous rendre criminel de leze-Ma-
» jeſté envers vous-même. Armagnac &
» moi nous partons demain : ſongez,
» Sire, ſongez qu'après nous, les mains

» qui vous ſerviront, oſeront employer » ſur vous, ſans frémir, le poiſon & le » couteau ».

Ce diſcours prépara l'ame de Henri à *répudier les délices & à épouſer des dangers* (1). D'Aubigné, à qui ſon maître avoit demandé ſes étrennes, lui donna un bouquet d'olivier, de laurier, & de cyprès, avec un ſonnet, dont le ſens étoit, *faire une bonne paix, vaincre ou mourir.*

Le Roi de Navarre aſſembla ſix de ſes courtiſans, s'enferma avec eux, les embraſſa tous à la joue, & leur préſenta ſa main droite à baiſer, avec ſerment d'être ennemis juſqu'à la mort de quiconque déceleroit l'entrepriſe. On régla pour le temps de l'évaſion une partie de chaſſe. Il y eut un traître : ce fut Fervacques. D'Aubigné l'empoigna, & lui dit : » Qu'a- » vez-vous fait? Allez, répondit Fervac- » ques, je ſuis un malheureux : ſauvez » votre maître. " D'Aubigné porte au Roi cette nouvelle. » La Reine ſait tout par » Fervacques qui me l'a confeſſé : le che- » min de la mort & de la honte, c'eſt » Paris; le chemin de la vie & de la » gloire, eſt par-tout ailleurs; & pour le

(1) D'Aubigné, Hiſt. univerſelle.

» plus sûr, Alençon ou Sedan : il eſt » temps de ſortir de votre priſon, & de » vous jetter dans le ſein de vos amis «. Le Roi monte à cheval : on court après lui : il étoit déja à Alençon, où, à ſon arrivée au prêche, on chantoit ce verſet d'un Pſeaume :

Seigneur ! le Roi s'éjouira
D'avoir eu délivrance (1)

Le Roi de Navarre, toujours infatigable, mais toujours tendre, gagnoit des batailles, & attaquoit le cœur de Mademoiſelle de Tignonville, qui réſiſtoit à tous ſes aſſauts. L'enjouement & la bravoure de d'Aubigné, ſoutenus d'une figure aimable, l'avoient mis à la mode auprès des femmes. Henri le conjura d'entrer dans cette intrigue. D'Aubigné qui n'auroit pas refuſé ce ſervice à ſon ami, le refuſa courageuſement à ſon maître, qui eut la foibleſſe de ſe jetter pluſieurs fois à ſes genoux pour l'y engager. » Vous êtes, » lui diſoit-on, le maître de ma vie : mais » laiſſez-moi le maître de mon honneur. »

Sa réſiſtance bleſſa Henri, & lui attira

(1) Voyez d'Aubigné, Hiſt. univerſelle, T. 2, Chap. 18, L. 2.

quelques déſagréments à la Cour. D'Aubigné s'en conſola, en s'attachant à l'Hiſtoire & à la Poéſie. Il leur donnoit tout le temps qu'il avoit donné à ſes plaiſirs. Mais il abuſoit de ſes talents ; & ſes vers ſatyriques le vengeoient trop cruellement de ſes ennemis. Il déteſtoit le Chancelier Birague : & voici l'épigramme qu'il fit contre lui.

Tels ſont les faits des hommes, que les dits.
Le Roi dit bien, d'autant qu'il ſait bien faire :
Son Chancelier eſt bien tout au contraire ;
Car il dit mal, & fait encore pis.

CHAPITRE VI.

D'Aubigné diſgracié.

LA grande faveur de d'Aubigné baiſſoit ſenſiblement. Ses amis lui conſeilloient de la relever, en ſe prêtant aux paſſions du Prince. Ils lui citoient tant de courtiſans Catholiques qui ſervoient ſans répugnance les plaiſirs de leur maître : ils lui remontroient combien il ſeroit utile au parti, s'il s'attachoit à gagner le cœur du Roi. Rien ne put l'ébranler.

Mais ſi ſa fermeté lui ôta l'amitié de Henri, elle ne lui en ravit pas l'eſtime. Il fut envoyé dans les Provinces de Guyenne, de Périgord, de Poitou, de Normandie, d'Artois, pour les préparer à la guerre. La Reine-Mere qui en fut avertie, donna ordre de l'arrêter. Mais il prit de ſi ſages meſures, qu'il exécuta ſa commiſſion, ſans tomber entre les mains des ennemis dont il étoit environné. Revenu en Gaſcogne auprès du Roi de Navarre, il n'en reçut pour récompenſe que ſon portrait, au bas duquel il mit ce quatrain :

Ce Prince eſt d'étrange nature:
Je ne ſais qui diable l'a fait:
Ceux qui le ſervent en effet,
Il les récompenſe en peinture.

Son empreſſement à chercher toutes les occaſions où il y avoit de la gloire à acquérir, & la licence de ſes diſcours, lui firent beaucoup d'envieux & d'ennemis. Il conſerva pourtant la confiance de ſon maître, qui l'envoya en Languedoc pour raffermir ceux de ſes partiſans qui chanceloient : dans ce voyage, il courut mille périls, qu'on peut voir décrits dans ſon Hiſtoire univerſelle (1).

(1) Chapitre 7 & 12.

De faux rapports aigrirent ſon Prince. D'Aubigné ſachant que Henri avoit pris une réſolution violente contre lui, lui dit devant toute la Cour : » Vous avez donc » pu, Sire, ſonger à perdre un homme, » que Dieu a choiſi pour vous conſerver » la vie ! ſervice que je ne vous repro- » che point, non plus que toutes les bleſ- » ſures que j'ai reçues pour vous. Mais » eſt-ce donc un crime à vos yeux, de » n'être, ni un lâche flatteur, ni le mi- » niſtre de vos plaiſirs ? Je vous pardon- » ne cette perfidie que vous méditez. » Mais votre conſcience vous la pardon- » nera-t-elle ? vous voulez m'éloigner. » Hé ! que m'importe de vivre, dès que » je ne vis pas pour vous ? »

Le Roi vivement offenſé, ſe leva de table, & témoigna ſon reſſentiment par pluſieurs réparties très-aigres. D'Aubigné ſe retira de la Cour, prit congé du Roi de Navarre ſans deſcendre de cheval, & ſe rendit à Caſtel-jaloux dont il étoit Gouverneur, qu'il défendit contre l'Amiral de Villars.

La paix ſe fit : d'Aubigné envoya cet adieu au Roi de Navarre : » Sire, votre » mémoire vous reprochera douze années » de mes ſervices & douze bleſſures ſur » mon corps : elle vous fera ſouvenir de

» votre priſon : la main qui vous écrit
» en a rompu les verroux, & eſt de-
» meurée pure en vous ſervant, vuide
» de vos bienfaits & exempte de corrup-
» tion, tant de votre ennemi que de vous-
» même. Par cet écrit, je vous recom-
» mande à Dieu, à qui je donne mes ſer-
» vices paſſés, & à vous ceux de l'ave-
» nir, par leſquels je tâcherai de vous
» prouver qu'en me perdant vous avez
» perdu quelque choſe. »

D'Aubigné jouiſſoit dans ſon parti d'une ſi haute réputation, que dans une aſſemblée de Religionnaires qui ſe tint à Sainte-Foi, les Députés de Languedoc demanderent à Henri où étoit d'Aubigné qui avoit ſauvé leur Province, & ce qu'il avoit fait d'un ſi utile ſerviteur de Dieu. Le Roi leur promit de le rappeller.

D'Aubigné projetta de vendre ſon bien & ſes ſervices au Prince Caſimir, fils de l'Electeur Palatin. Il partit de Caſtel-jaloux pour dire adieu à ſes amis de Poitou. En arrivant à St. Gelais, il apperçut à une fenêtre Mademoiſelle de Lezey, de la Maiſon de Vivonne. Le premier regard commença ſa défaite : le premier entretien l'acheva. Cette nouvelle paſſion lui fit aimer ſa patrie, le tira de ſon inaction, & le rendit avide de la gloire. Il réſolut

réſolut d'être néceſſaire à ſon parti, agréable à ſa maîtreſſe, & regretté de ſon maître.

CHAPITRE VII.

Rappel & mariage de d'Aubigné.

IL forma divers projets haſardeux, alla reconnoître Nantes, ſurprit Montaigu & Limoges, fit des actions de valeur que le Roi ſe plaiſoit à raconter à ſes courtiſans, & le força de le rappeller auprès de lui, ſoit pour appaiſer les Religionnaires, ſoit pour empêcher que le Duc Caſimir, fort d'un tel appui, ne fût déclaré protecteur des Egliſes Réformées, peut-être auſſi parce que dans ces temps malheureux, le Roi, environné de traîtres, ſentoit combien il avoit beſoin d'un homme fidele. Henri lui écrivit quatre lettres que d'Aubigné jetta au feu ſans les ouvrir: mais ayant appris que, ſur le bruit qui avoit couru qu'il avoit été fait priſonnier à Limoges, Henri avoit deſtiné quelques diamants de la Reine pour ſa rançon, & enſuite pris le deuil ſur la fauſſe nouvelle que d'Aubigné avoit eu la tête tranchée, il fut touché des témoignages d'une amitié ſi vraie. Toute la jeune Nobleſſe

de la Cour de Navarre célébra ſon retour. On alla au-devant de lui : le Roi le reçut avec les diſtinctions les plus flatteuſes : les Miniſtres lui donnerent des fêtes : la Reine *Margot*, qu'Henri III *avoit donnée à tous les huguenots du Royaume*, lui fit des agaceries : d'Aubigné fut l'homme du jour.

Henri méditoit une nouvelle priſe d'armes. Turenne, Favas, Conſtant & d'Aubigné furent ſeuls admis à ce Conſeil. Ils étoient tous quatre amoureux. D'Aubigné fit des prodiges à l'entrepriſe de Blaye, au ſiege de Montaigu, & empêcha la Rochelle d'être ſurpriſe. Son frere mourut à l'eſcarmouche de la Barilliere, & fut enterré dans le tombeau des Ducs de Thouars : c'étoit ſa premiere campagne. D'Aubigné lui avoit donné pour unique leçon d'être toujours ménagé de ſa vie, & de n'en être jamais avare : le jeune Capitaine répondit : » J'aurai bientôt le » plaiſir d'avoir un nom, ou de n'être » plus. (1)

Le Roi de Navarre, paſſant un jour à Cardillac, pria François de Candale de lui faire voir ſon cabinet, & lui promit

(1) D'Aubigné, Hiſt. univerſelle. L. 10, p. 373.

de ne mener avec lui que des courtiſans dignes d'en admirer les beautés, Il choiſit Clervaut, Mornay, Saint-Aldegonde, Conſtant, Pelliſſon, & d'Aubigné, que Charles IX avoit admis à cette Académie qui s'aſſembloit deux fois la ſemaine dans ſon cabinet. Tandis qu'on s'amuſoit à voir un enfant de ſix ans lever un canon à l'aide d'une petite machine, d'Aubigné écrivit ſur les tablettes de M. de Candale ce diſtique Latin,

Non iſtæc, Princeps, Regem tractare doceto;
Sed docta regni pondera ferre manu.

Ah! il y a ici un homme! dit M. de Candale, en liſant ces vers.

Henri, jugeant d'Aubigné capable d'écrire de belles choſes autant que d'en faire de grandes, voulut l'eugager à travailler à ſon hiſtoire. D'Aubigné, peu content des actions paſſées, lui répondit fiérement: » Sire, commencez de faire, & je » commencerai d'écrire. " Il redoutoil alors la médiocrité de ſon ſujet: depuis it en redouta l'élévation.

1581.

La Reine de Navarre, étant revenue à la Cour, profita de l'abſence du Roi qui aimoit la Comteſſe de Guiche, veuve

de Grammont. On découvrit ſes galanteries avec Chanvalon. Le Roi lui en fit des reproches amers. La Reine ſoupçonna d'Aubigné d'avoir tout dit au Roi, & l'accuſa, pour s'en venger, de manquer de zele pour les intérêts de ſon maître. Ce Prince reçut cette calomnie en homme qui connoiſſoit ſa femme & ſon Ecuyer. (1)

1582.

Dans une conférence que la Reine-Mere & la Reine de Navarre eurent à Saint-Maixant avec Henri, ces deux Princeſſes ſe jetterent à ſes genoux, & lui demanderent l'exil de d'Aubigné. Henri le leur promit, ordonna publiquement à d'Aubigné de ſortir de la Cour, & lui défendit en particulier d'obéir. L'exilé ſe tenoit caché pendant le jour, & paſſoit toutes les nuits dans la chambre de ſon maître : diſgracié le matin, le ſoir favori.

1583.

Ennuyé de cette contrainte, il partit de la Cour, & ſe rendit auprès de Mademoiſelle de Lezey, à laquelle le Roi

(1) D'Aubigné, Hiſt. univerſelle.

écrivit pluſieurs Lettres en faveur de d'Aubigné. Ses rivaux ſoutinrent qu'elles étoient contrefaites, & que jamais banni n'en avoit obtenu de pareilles. Le Roi lui même vint ſur les lieux, & donna des fêtes à Mademoiſelle de Lezey. La paſſion de d'Aubigné étoit traverſée par un grand nombre de prétendants. Le Prince de Condé tenoit pour le plus brave, Mademoiſelle de Lezey pour le plus aimable, ſon curateur pour le plus riche. (1583.) D'Aubigné engagea un de ſes amis à dire au curateur, que le ſeul moyen de ſe délivrer de la recherche de d'Aubigné étoit d'exiger de lui des titres de nobleſſe qu'il ne pourroit produire. Le curateur donna dans le piege. On fit un compromis, par lequel Meſſieurs de Dampierre, de Retz, de Niſſac, de la Rochefoucault, tous parents de Mademoiſelle de Lezey, s'obligerent de ſigner le contrat, dès que d'Aubigné auroit prouvé l'ancienneté de ſa nobleſſe, avec clauſe de ſa part, que s'il ne la prouvoit, il ſe départiroit de ſes prétentions. D'Aubigné avoit retrouvé ſes parchemins dans le château d'Archiac: il fournit les pieces qu'on lui demandoit. Quatre Gentilshommes les examinerent, & prononcerent qu'Aubigné deſcendoit des d'Aubigny d'Anjou. Il épouſa donc

ſa maitreſſe, ſuivant la teneur du compromis. (1)

Il s'étoit obligé par ſon contrat de mariage d'acquérir une terre en Poitou. Celle de Chaillou étoit à ſa bienſéance : il l'acheta. Cependant Catherine de Médicis avoit décidé qu'il falloit empêcher trois choſes dans le Poitou, le mariage du Prince de Condé avec Mademoiſelle de la Trimouille, à cauſe de Taillebourg ; celui de d'Aubigné, à cauſe de Murçay, & celui de la Perſonne, à cauſe de Denault. Ces trois mariages ſe firent.

CHAPITRE VIII.

Conſeils de d'Aubigné.

LA Reine de Navarre étant retournée à Paris avec la Reine ſa mere, Henri III la reçut froidement. Elle s'en ven-

(1) Dans le contrat de mariage daté du 6 Juin 1583, & reçu par Vaſſé, Notaire, d'Aubigné prend le titre d'Ecuyer, Sgr. des Landes, Guillemer, & Chaillou, Ecuyer du Roi de Navarre, & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre : & Suſanne de Lezey eſt qualifiée fille de noble & puiſſant Seigneur, Ambroiſe de Lezey, & de Damoiſelle Renée de Vivonne. La Maiſon de Lezey étoit une branche de celle de Luſignan.

gea en ſe joignant à ceux qui diffamoient ſon frere par des couplets ſur ſes tendreſſes pour ſes mignons. Henri III lui fit publiquement des affronts, dont elle ſe plaignit à ſon époux. Le Roi de Navarre vouloit qu'on reſpectât cette même femme, à laquelle il ne témoignoit que des mépris. Il aſſembla ſon Conſeil. On propoſa de ſommer le Roi de France de lui faire raiſon de ces outrages. Tous les Miniſtres approuverent cette ſommation : tous refuſerent de s'en charger. D'Aubigné fut plus hardi. Il alla trouver Henri III, à Saint-Germain. Il ſe plaignit avec hauteur. On tâcha de l'intimider : il brava les menaces; &, ſur le refus qu'on fit d'une prompte réparation, il remit entre les mains du Roi de France une déclaration par laquelle le Roi de Navarre renonçoit à ſon alliance & à ſon amitié. Henri III répondit : » Allez trouver le » Roi votre maître, puiſque vous l'oſez » appeller ainſi : & dites-lui que je lui » mettrai ſur les épaules un fardeau qui » feroit plier celles du Grand-Seigneur. » Sire! repliqua d'Aubigné, mon maître » a été nourri ſous le même fardeau dont » vous le menacez. Si vous lui rendez » juſtice, il vous fera hommage de ſa » vie, de ſes biens, de ſes créatures :

» mais ſon honneur, il ne l'aſſervira ni » à vous, ni à aucun Prince vivant, tant » qu'il aura un pied d'épée dans le poing." La Reine-Mere, pour appaiſer d'Aubigné, lui dit qu'on feroit mourir le Capitaine & les gardes qui avoient inſulté ſa fille. » On ne ſacrifie point, répondit-» il, des pourceaux à Diane : il faut des » têtes plus nobles pour victimes. (1)

1585.

Quelques années après, le Duc d'Epernon fit au Roi de Navarre des propoſitions de raccommodement avec le Roi de France ſon beau-frere. Mais Ségur, chef de ſon Conſeil, s'y oppoſa vigoureuſement à la ſollicitation de d'Aubigné. La Comteſſe de Guiche, alors maîtreſſe favorite, ſe réconcilia avec Ségur. D'Aubigné fut ſacrifié. Ségur l'accuſa de quelques propos trop libres, qui irriterent le Roi. D'Aubigné revenant de Poitou ap-

(1) Ce récit eſt tiré de l'Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné : mais il n'eſt pas facile de le concilier avec celui de du-Pleſſis-Mornay, qui dit dans ſes Mémoires, qu'il fut chargé ſeul de cette négociation, dont il donne un long narré. Voyez là-deſſus la diſſertation de Bayle dans ſes réponſes aux queſtions d'un Provincial.

prit ſur la route que Henri avoit promis à la Comteſſe de Guiche de l'envoyer à la Baſtille : ſes amis le conjurerent en vain de retourner ſur ſes pas : il laiſſa ſon équipage, prit la poſte, mit un poignard à ſa ceinture, ſe rendit à la Cour, & par un eſcalier dérobé, entra dans le cabinet du Roi, qu'il trouva tête à tête avec ſa maitreſſe : » Raſſurez-vous, mon maître, » lui dit-il, je ſuis venu pour ſavoir quel » eſt mon crime : & ſi vous voulez payer » mes ſervices en bon Prince ou en vrai » tyran. " Vous ſavez bien, lui répondit le Roi, » que je vous aime : mais Ségur » eſt irrité contre vous : reconciliez vous » avec lui. " D'Aubigné l'alla trouver, & l'effraya ſi fort par ſes reproches menaçants, que Ségur courut dire au Roi : » Sire, votre Ecuyer eſt plus homme de » bien que vous & moi.

Les Traités furent violés : on prit les armes. La ligue acheva de ſe former. Henri délibéra, ſi les Proteſtants s'uniroient au Roi de France pour la repouſſer. La plupart des Conſeillers opinerent pour l'union abſolue : mais d'Aubigné parla en ces termes :

» Mon reſpect pour ceux qui ont par-
» lé avant moi devroit me fermer la bou-
» che ; mais il ne s'agit pas ici de bien-

» ſéance, il s'agit de fidélité : le ſerment
» que j'ai fait à Dieu, à ſa cauſe, & à
» vous, Sire, m'ordonne de parler ſans
» déguiſement. Je le dirai donc : ce ſeroit
» fouler aux pieds les cendres de nos mar-
» tyrs, ſouiller le ſang de nos braves,
» planter des gibets ſur les tombeaux de
» nos Généraux & de nos Princes, & con-
» damner à pareille ignominie ceux qui,
» encore debout, ont voué leur vie à la
» Religion, que de mettre ici en doute,
» s'ils ont eû droit de prendre les armes :
» & cette aſſemblée ſeroit coupable de
» leze-majeſté, ſi elle n'étoit légitime.
» Nous ne pouvons donc plus porter nos
» regards ſur le paſſé : il nous eſt ſeule-
» ment permis d'examiner ce que nous
» devons faire à préſent. Si vous armez,
» le Roi de France vous craindra, il eſt
» vrai : s'il vous craint, il vous haïra :
» hé! plut à Dieu que cette haine fût à
» commencer! s'il vous hait, il vous dé-
» truira : voilà ce que l'on dit ; & voilà
» le langage de la lâcheté. Devons-nous
» être ſeuls déſarmés, quand toute la
» France eſt en armes ? devons-nous per-
» mettre à nos ſoldats de prêter ſerment
» aux Capitaines qui ont juré de nous ex-
» terminer ? pourquoi cette union de trou-
» pes ? c'eſt corrompre les nôtres que de

» les faire marcher ſous d'autres drapeaux.
» Jettez les yeux ſur les ſoldats de l'un &
» de l'autre parti. Là, ils deviennent mer-
» cénaires : ici, la gloire eſt leur récom-
» penſe. Là, ils goûtent les délices : ici,
» ils ſont ſoumis à une diſcipline ſévere.
» Montrerons-nous à notre jeune nobleſſe
» l'ignorance chez nous, & l'honneur chez
» les autres ? Suppoſé que nous ſoyons
» égaux, que veut-on que deviennent les
» Princes du ſang & les grands Seigneurs
» du parti, quand ils auront montré leur
» valeur à des ſoldats nouveaux ? Foule-
» ront-ils aux pieds leur grandeur natu-
» relle, & s'empreſſeront-ils d'obéir, eux
» qui ſont faits pour commander ? Il faut,
» dit-on, montrer notre ſoumiſſion. Mon-
» trons-la, mais ſans lâcheté : ſervons le
» Roi, mais ne nous rendons pas inca-
» pables de nous ſervir nous-mêmes. Nos
» ſoldats ſe porteront-ils aux combats
» avec ardeur, quand il ſe verront mê-
» lés avec ceux dont ils craignent les per-
» fidies ? Raffermiſſons le trône chance-
» lant : mourons pour le Prince qui nous
» a opprimés : mais ne nous uniſſons pas
» à lui : il ſera toujours temps de plier de-
» vant lui nos genoux tout armés, & de
» lui prêter ſerment en tirant la main du
» gantelet. Portons à ſes pieds nos victoi-

» res & non pas nos étonnements. Sous » quel prétexte nos ennemis ligués ſe ſou- » levent-ils contre leur Roi ? Pour nous » étouffer. Il faut que nos épées les arrê- » tent, puiſque le ſceptre ne les contient » pas. Otons aux ligueurs le profit de la » ſoumiſſion que nous voulons rendre au » Roi de France : & combattons ſéparé- » ment. Si nous déſarmons, le Roi nous » mépriſera : s'il s'unit avec nos ennemis, » il nous ruinera ſans frapper un coup : » mais ſi nous armons, le Roi nous eſti- » mera : il nous voudra pour alliés, & » ſous ſes auſpices, il rompra la tête à » nos ennemis communs. »

Cet avis, fortifié de quelques exemples que cita Mornay, & appuyé par le Prince de Condé, fut ſuivi de tout le Conſeil.

1587.

La guerre commença. D'Aubigné ſe trouva par-tout, défendit le Poitou, paſſa trois ſemaines pour mort à l'entrepriſe d'Angers, s'empara de l'Iſle d'Oleron, s'y maintint par mille combats auxquels il ſe trouva toujours en chemiſe, en obtint le Gouvernement, fut pris dans une deſcente que firent ceux de Brouage, & relâché ſur ſa parole.

Le Roi de Navarre vendit Oleron aux Catholiques. D'Aubigné voyant que ſa conquête lui étoit ravie ſe retira chez lui, dit un adieu éternel à ſon maître, mais chercha pourtant à finir par un coup d'éclat.

Il ſe laſſa d'une Religion qu'il avoit ſi bien défendue, & qui le récompenſoit ſi mal. Dans ſes moments de dépit, ayant laiſſé échapper quelques ſignes de ſon dégoût, ſes amis s'empreſſerent à lui envoyer des Livres de controverſe qu'il lut avidement, pour trouver quelque ombre de ſalut dans cette Religion qui en exclut toutes les autres. Il feuilleta Panigarole, & le rejetta comme un bavard : il admira l'éloquence de Campion ; mais il écrivit ſur le titre les *dix déclamations*, au-lieu des *dix arguments*. Il goûta la force, la méthode, la candeur de Bellarmin, mais l'analyſe de ſes preuves lui en montra ſi bien la foibleſſe, que Bellarmin acheva de l'affermir dans la Religion Réformée. (1)

Six mois après ſa retraite, les affaires du parti tomberent dans le plus déplorable état. Henri rechercha d'Aubigné ; &

(1) Mémoires ſecrets de Théodore Agrippa d'Aubigné.

pour calmer ſon reſſentiment, il voulut remettre entre ſes mains un de ſes fils naturels comme un gage de ſon amitié. D'Aubigné refuſa cette marque de confiance, craignant qu'on ne l'accuſât d'avoir acheté ſon rappel par une lâcheté. Mais il ſuivit le Roi, reconnut avec lui Talmont, le força de convenir que l'uſage des piques étoit très-utile à l'infanterie, marqua le champ de bataille de la journée de Coutras, & y ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp.

Henri ſe promenant un jour avec lui & avec le Vicomte de Turenne, leur confia les inquiétudes que lui donnoit ſon amour pour la Comteſſe de Guiche, le deſſein qu'il avoit de l'épouſer, & la promeſſe qu'il lui en avoit faite. Il leur ordonna de ſe tenir prêts à lui dire le lendemain leur avis. Turenne y rêvant pendant la nuit, réſolut de ne point entrer dans une affaire ſi délicate, & fit naître une néceſſité abſolue de ſe rendre à Marans. D'Aubigné, à qui ſa charge ôtoit tout prétexte d'abſence, réſolut de faire ſon devoir.

Le Roi ſortit de grand matin de la Ville, fit éloigner ſa ſuite, appella d'Aubigné, & lui tint un diſcours de deux heures, où il cita l'exemple de trente Prin-

ces anciens ou modernes, dont un mariage avec leur ſujette avoit fait le bonheur : il en cita trente autres que la recherche des grandes alliances avoit rendus ou malheureux dans leur domeſtique, ou chancelants ſur le trône, ou mépriſables à leurs peuples : il conclut par blâmer l'injuſtice de ceux qui, étant ſans paſſions, rappelloient aux regles d'une raiſon auſtere toutes les actions d'un homme paſſionné. » Enfin, ajouta-t-il, j'ai beſoin » aujourd'hui que vous me diſiez votre » ſentiment, ſuivant les maximes de cette » rude probité que j'ai quelquefois haïe, » & que je ne redoute plus ". D'Aubigné qui avoit paſſé la nuit à méditer ſon ſujet, fut ravi que le Roi lui ordonnât de ſe livrer à la franchiſe de ſon caractere. Il commença par décrier ces lâches flatteurs, qui employoient à la ſéduction des Princes l'hiſtoire, qui peut ſeule être leur cenſeur. Il prouva qu'ils étoient coupables de donner de ſang froid des conſeils que la paſſion ſeule pouvoit juſtifier. » Ces » exemples, ajouta-t-il, ſont beaux & frap- » pants; mais, Sire, ils ne ſont rien pour » vous. Les Princes que vous venez de » citer étoient affermis ſur le trône, & » vous n'avez que des prétentions & des » eſpérances; ils étoient en paix, & vous

» êtes en guerre : ils n'avoient point d'en-
» nemis, & vous êtes environné de traî-
» tres : ils avoient du pouvoir, & vous
» n'avez que de la vertu : ils avoient ac-
» quis par de grands exploits le droit
» de faire des choſes extraordinaires, &
» vous voyez que toute votre valeur n'a
» pu encore vous en faire pardonner de
» communes, ni même de légitimes. Il eſt
» ſans doute indifférent pour un Etat,
» qu'un Prince épouſe ſon égale ou ſa
» ſujette. Mais le préjugé eſt contre vous :
» moquez-vous-en en ſecret : reſpectez-le
» en public. Pourquoi êtes-vous Roi ?
» ſinon, pour ſacrifier ſans ceſſe vos
» goûts & vos paſſions à la tranquillité
» & à l'honnêteté publique. Le Grand-
» Seigneur, dites-vous, épouſe bien ſon
» eſclave ! mais eſt-ce ſur des Muſulmans
» que vous devez régner ? Que diront
» les Huguenots, Paris, la Ligue, de vous
» voir introduire en France les mœurs
» & les uſages de Turquie ? Je vois en
» vous, Sire, quatre hommes différents :
» Henri de Bourbon, le Roi de Navar-
» re, l'héritier préſomptif de la Couron-
» ne de France, & le protecteur des
» Egliſes Réformées. Chacun de ces hom-
» mes a ſes ſerviteurs à part, qui ont des
» intérêts différents, & à qui il faut de

» différentes récompenſes. Vous devez
» confier à ceux qui ſervent Henri de
» Bourbon la garde de votre perſonne &
» le ſoin de votre maiſon : aux ſujets du
» Roi de Navarre, les places & les char-
» ges de votre Souveraineté : aux par-
» tiſans de l'héritier du trône de France,
» les emplois éminents auxquels ils aſ-
» pirent. Mais comment payer ceux qui
» vous regardent comme le protecteur de
» leur Religion ? Ils exigent un grand
» zele pour la cauſe de Dieu, une vie
» irréprochable, de beaux exemples, &
» ils ont droit de les exiger ; car ſi vous
» êtes leur ſupérieur à bien des titres, à
» d'autres, ils ſont vos compagnons, &
» compagnons qui vous laiſſent tous les
» honneurs, tout le fruit de la guerre,
» & qui ne s'en réſervent que les dangers.
» Quel cri dans toute la France, ſi la
» France ne voit que l'eſclave d'une
» femme dans l'homme, qui pour y ré-
» gner, doit commencer par régner ſur
» lui-même ! Pourquoi vous le diſſimu-
» ler ? Vous avez une fortune à faire :
» elle dépend de l'affection conſtante de
» ceux qui vous ſont attachés par les
» liens de l'amitié, de l'eſpérance, ou du
» devoir : ne briſez pas tous ces liens
» en vous aliénant tous les cœurs. Vous

» aimez : j'ai trop aimé moi-même pour
» m'élever contre votre paſſion. Conſer-
» vez cet amour : mais pour en jouir,
» rendez-vous digne de votre maîtreſſe.
» Achetez par les fatigues, les travaux,
» les ſuccès, & par l'humiliation de tous
» vos ennemis, le droit de vous unir à
» elle, ſans craindre & ſans rougir. Que
» votre paſſion même vous ſerve d'aiguil-
» lon dans le chemin de la gloire : li-
» vrez-vous aux affaires : il y va de vo-
» tre ſalut : Roi de France, ou rien. Aſ-
» ſiſtez aſſiduement à votre Conſeil que
» vous abhorrez ; donnez des heures aux
» grandes affaires, & des moments aux
» plaiſirs ; recherchez l'amitié de ces Hu-
» guenots dont vous redoutez le viſage
» ſévere ; réprimez ces mouvements de
» colere qui troublent votre domeſtique ;
» captivez le cœur de tous les François ;
» aſſurez votre vie & votre grandeur ;
» vous pourrez imiter ces Princes dont
» on vous allegue l'exemple. Car je ne
» puis croire qu'ennemi de la lecture com-
» me voue l'êtes, Sire, vous ayez cher-
» chez vous-même dans les Annales du
» monde des autorités pour juſtifier ce
» mariage, ſi indifférent en lui-même,
» mais ſi déplacés dans les conjonctures
» préſentes. Monſieur d'Alençon n'eſt

» plus : vous n'avez plus qu'un degré » pour monter ſur le trône de France : » épouſer aujourd'hui votre maîtreſſe, » c'eſt en tomber pour jamais.

Le Roi remercia d'Aubigné, & lui jura que de deux ans il n'épouſeroit la Comteſſe de Guiche.

D'Aubigné, mieux que jamais avec Henri, couchoit dans ſa garde-robe. Un jour il dit à la Force qui dormoit à côté de lui : » La Force, notre maître eſt le » plus ingrat mortel qu'il y ait ſur la face » de la terre. " La Force, qui ſommeilloit, lui demandant ce qu'il diſoit; » Sourd » que tu es, cria le Roi, il te dit que » je ſuis le plus ingrat des hommes ". Dor- » mez, Sire, répondit d'Aubigné, nous » en avons encore bien d'autres à dire ! Le lendemain, dit l'Hiſtorien, le Roi ne me fit pas plus mauvais viſage; mais auſſi il ne me donna pas un ſol de plus. Ce Prince achetoit trop chérement les Ligueurs pour pouvoir donner à ſes amis. Mais les Huguenots le ſervoient avec tant d'affection, qu'après avoir mangé leurs équipages, la promeſſe d'une bataille leur faiſoit vendre leurs biens; les combats étoient la récompenſe des victoires.

CHAPITRE. IX.

Retraite de d'Aubigné.

D'Aubigné, tout-puiſſant en Poitou, y commandoit un grand corps d'armée, & avoit des intelligences dans toutes les Villes. Il ſe rendit maître de Niort, mena les enfants perdus au ſiege d'Etampes, & accompagna Henri IV dans la chambre où Henri III, aſſaſſiné par un Moine, rendoit le dernier ſoupir. Il prit Maillezais, *& Maillezais demeura à ſon preneur* (*). Il en eut le Gouvernement, & s'y retira avec peu de bien, aſſez de philoſophie, & beaucoup de gloire. Depuis l'âge de quinze ans, il n'avoit paſſé ſans quelque combat ou quelque péril, que le temps employé à ſe guérir de ſes bleſſures.

Il refuſa de ſuivre Henri au ſiege de Paris. Ce refus n'empêcha point qu'on ne lui confiât le Cardinal de Bourbon, reconnu Roi de France par la ligue. On retira ce Prince de Chinon où il étoit gardé par Chavigny, & on le transféra ſans bruit à Maillezais. En vain Dupleſ-

(*) D'Aubigné, Hiſtoire univ.

ſis-Mornay allégua les ſujets de plaintes que d'Aubigné avoit contre la Cour. Le Roi repliqua, que la parole de d'Aubigné mécontent valoit la reconnoiſſance d'un autre.

1590.

La Ducheſſe de Retz eſſaya de corrompre ſa fidélité : elle lui envoya un Gentilhomme Italien avec cette Lettre :

» Mon couſin ; je vous prie de rece-
» voir les témoignages que Mr. le Ma-
» réchal de Retz mon mari & moi, nous
» vous rendons de l'amitié parfaite & du
» ſoin cordial, avec lequel nous penſons
» à votre élevation & au bien de nos
» couſins vos enfants. Montrez aujour-
» d'hui que vous êtes ſenſible aux inju-
» res : notre Gentilhomme vous dira le
» reſte ".

L'envoyé expoſa ſa commiſſion, & offrit à d'Aubigné deux cents mille écus, ou bien le Gouvernement de Belle-Iſle avec cinquante mille, s'il vouloit fermer les yeux ſur l'évaſion de ſon priſonnier. » Bel-
» le-Iſle, répondit d'Aubigné, me con-
» viendroit mieux pour manger en ſûreté
» le pain de mon infidélité ; mais ma
» conſcience qui me ſuit par-tout de très-
» près, s'embarqueroit avec moi, quand

» je paſſerois dans cet aſyle : partez donc, » & ſoyez aſſuré, que ſi vous ne m'a» viez ſurpris un ſauf-conduit, je vous » enverrois pieds & poingts liés au Roi » mon maître ". Le Comte de Briſſac fit diverſes entrepriſes ſur Maillezais pour en tirer le Cardinal Roi. D'Aubigné pourvut à tout, & ſa vigilance & ſon activité firent ce qu'auroit pu faire la plus forte garniſon.

Le Roi qui depuis quelques mois traitoit de ſa Religion avec Rome & avec la Ligue, fit enfin abjuration. D'Aubigné n'oublia rien pour rétablir les affaires du parti : il avoit la confiance des Egliſes, & il ſoutint leurs intérêts dans cette fameuſe aſſemblée des Religionnaires, où après deux ans de demandes & de conteſtations, ils obtinrent l'Edit de Nantes, ce chef-d'œuvre des meilleures têtes de l'Etat, négocié ſi long-temps, ſi long-temps diſcuté, accordé librement par un Roi ſage, reconnoiſſant, & armé, à un peuple nombreux, fidele, déſarmé, qui l'avoit placé ſur le trône.

A Vendôme, à Saumur, à Loudun, à Châtellerault, il avoit toujours été choiſi pour faire tête dans les délibérations aux députés de la Cour. De Freſne-Canaye, Préſident de la Chambre mi-partie de Caſtres, ayant rabaiſſé les ſervices & les for-

ès du parti, d'Aubigné voyant mollir les principaux de l'assemblée, les ranima par un discours véhément : » Est-ce ainsi, » s'écria le Président, qu'on discute les » intérêts de l'Etat ? " Et qui êtes-vous, » reprit Aubigné, pour nous enseigner » ce que c'est que le service du Roi ? » nous en étions instruits avant que vous » fussiez écolier. Prétendez-vous avancer » votre fortune en opposant le service du » Roi au service de Dieu ? apprenez à vous » taire, quand il le faut, & à ne point » interrompre ceux qui ont voix délibé- » rative dans cette assemblée. " Où sommes-nous, dit du Fresne frémissant de colere ? » Où les souris rongent le fer, re- » pliqua froidement d'Aubigné. " Ces paroles releverent le courage de l'assemblée. Le Président rendit auprès du Roi de mauvais services à son ennemi. Le Duc de Bouillon disant qu'il falloit révérer un tel Magistrat : » Oui, répondit d'Aubigné, » qui apostasiera dans trois mois. " Trois mois après, le vénérable Magistrat fut Catholique.

D'Aubigné se dégoûta bientôt de la retraite. Il alla au siege de Rouen, lorsque le Duc de Parme vint au secours de cette place, & il y commanda en qualité de Lieutenant-Général.

Sa femme mourut : il chercha des consolations dans de nouveaux périls. Ses ennemis attribuerent ſes belles actions au déſeſpoir d'avoir perdu la faveur de Henri depuis qu'il étoit Roi de France. Pour leur ôter cette opinion, il parut à la Cour.

Arrivé à Chaulny, il alla chez la belle Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort, où le Roi devoit ſe rendre. Deux courtiſans de ſes amis le conjurerent de remonter à cheval, & de ne pas ſe préſenter devant le Roi, qui étoit irrité contre lui. Des Officiers de la maiſon délibéroient, ſi on le mettroit entre les mains d'un Capitaine des gardes ou en celles du Prévôt de l'Hôtel. D'Aubigné, ſûr du cœur de ſon maître, ſe plaça entre les flambeaux qui attendoient le Roi. Le carroſſe paſſant devant le perron de la maiſon, il entendit ces paroles qui ſortirent de la bouche de Henri : » Voilà Monſeigneur d'Aubigné : " il s'avança pourtant : le Roi lui tendit la joue, lui ordonna de donner la main à ſa maîtreſſe, & la fit même démaſquer pour le ſaluer. Les Courtiſans ſe demandoient en riant, ſi la belle Gabrielle en l'embraſſant faiſoit la charge de Prévôt de l'Hôtel. Le Roi fit retirer tout le monde ; & d'Aubigné fut plus de deux heures en tiers avec lui & la Ducheſſe de Beaufort.

fort. Ce fut dans cet entretien qu'il dit un mot qui courut alors dans toute la France, & que, depuis, les Religionnaires firent tant valoir. Le Roi lui montroit ſa levre percée d'un coup de couteau. » Sire, lui dit d'Aubigné, vous » n'avez encore renoncé Dieu que des » levres, & il s'eſt contenté de percer » vos levres; mais ſi vous le renoncez » un jour du cœur, alors il percera le » cœur. (1) Oh! les belles paroles, s'é- » cria Gabrielle, mais mal employées! » Oui, Madame, reprit d'Aubigné, parce » qu'elles ſont auſſi inutiles que vraies."

La Ducheſſe de Beaufort fut touchée de tant de hardieſſe & de franchiſe. Elle voulut s'attacher d'Aubigné, & le Roi l'affermit à ſon ſervice par de grands deſſeins, qui rouloient ſur l'élévation du

(1) D'Aubigné mit cette réponſe dans la préface de ſes Tragiques compoſés long-temps avant la mort d'Henri IV.

Quand ta bouche renoncera
Ton Dieu, ton Dieu la percera,
Puniſſant le membre coupable:
Quand ton cœur déloyal, moqueur,
Comme elle ſera puniſſable,
Alors Dieu percera ton cœur.

petit Céſar, depuis Duc de Vendôme, qu'il fit apporter tout nud, & qu'il remit lui-même entre ſes mains en le chargeant de l'emmener à l'âge de trois ans en Saintonge pour l'y élever parmi les Huguenots, afin de les lui rendre favorables: projet qui confirme le témoignage des Hiſtoriens qui attribuent ces paroles à Henri IV: » S'il n'y avoit pas de nobleſſe » parmi les Huguenots, il faudroit leur » en envoyer. "

1595.

Ce Prince ſorti du ſein des Proteſtants, qui l'avoient reconnu Roi ſans condition, uniquement par condeſcendance pour les Ligueurs qui prétendoient que l'héréſie étoit une raiſon légitime de méconnoître leur Souverain, n'avoit pas toujours cette indifférence qui lui avoit fait dire qu'une Couronne valoit une Meſſe. Une grande maladie réveilla ſes ſentiments. Il fit appeller d'Aubigné, l'enferma dans ſon cabinet; & après s'être mis deux fois à genoux pour prier Dieu, lui ordonna de lui dire librement, s'il n'avoit jamais commis le péché contre le St. Eſprit. d'Aubigné, après avoir vainement tenté de ſubſtituer un Miniſtre en ſa place pour examiner cette queſtion,

s'étendit ſur les quatre caracteres de ce péché, la connoiſſance du mal en le commettant, la réſiſtance du mal à l'eſprit de vérité, l'impénitence, & le déſeſpoir. Le nouveau Caſuiſte renvoya le Roi à l'examen de ſa conſcience ſur ces quatre points. Cette converſation fut interrompue ſix fois par des prieres ferventes. Le lendemain, on ſe porta mieux: on ne voulut plus entendre parler du péché contre le St. Eſprit. (*)

Après la conférence de Fontainebleau, où Henri ſembla goûter le plaiſir cruel de voir le fidele Mornai humilié par le Cardinal du Perron, d'Aubigné tenta de rétablir la gloire du parti par une ſeconde conférence avec ce Prélat. Il diſputa cinq heures de ſuite en préſence du Roi & de plus de quatre cents perſonnes. Ce combat, où les deux partis crurent avoir remporté la victoire, finit par un Traité que d'Aubigné compoſa *de diſſidiis patrum*. L'Evêque d'Evreux n'y répondit point, quoique le Roi eût promis une réponſe à d'Aubigné.

Ses liaiſons avec les Ducs de la Trimouille & de Bouillon le brouillerent en-

(*) Mém. ſecrets de Théod. d'Aubigné.

core avec la Cour. Bouillon étoit redoutable : on l'accuſoit d'avoir formé le projet de faire du parti Réformé une eſpece de République : quoique hors de France, il prenoit le ton d'un accuſateur qui ménace plutôt que celui d'un accuſé qui s'humilie. La Trimouille étoit ſoupçonné d'entrer dans ſes vues : il avoit réſiſté à toutes les offres de De Thou & de Sully, & ſoutenu les intérêts du parti avec une fermeté que la Cour avoit déſaprouvée : on lui croyoit les projets d'un chef des Huguenots, parce qu'il en avoit les vertus. Cependant il avoit dit : » qu'on ſigne » l'Edit de Nantes ; qu'on accorde à mes » freres une entiere ſûreté pour leurs » conſciences & leurs vies, après cela, » on pourra me pendre à la porte du » Temple, & perſonne ne branlera. "

Cependant le Roi ayant fait avancer quelques troupes pour l'inveſtir dans Thouars, ce Seigneur écrivit à d'Aubigné : » Mon ami, je vous conjure, ſuivant vos » ſerments, de venir mourir avec votre » affectionné ſerviteur. " D'Aubigné répondit : » Monſieur, votre lettre ſera bien » obéie : je la blâme pourtant d'une choſe : » c'eſt d'avoir allégué mes ſerments, qui » doivent être crus trop inviolables pour » pour me les rappeller ".

Il ſe rendit à Thouars avec ſes amis. La Trimouille s'y fortifia. Ils firent des courſes dans la plaine, & ſe rendirent redoutables aux troupes du Roi. En traverſant un village, où on avoit expoſé ſur la roue les têtes de quelques aſſaſſins, d'Aubigné s'apperçut que La Trimouille pâliſſoit à la vue de ce ſpectacle : » Contemplez froidement, lui dit-il, ces tragiques objets : en faiſant ce que nous faiſons, il eſt bon de s'apprivoiſer avec la mort ".

La Trimouille fit ſa paix. D'Aubigné préſida avec le Duc de Sully à l'Aſſemblée générale de Châtelleraut : il pacifia les différends entre les Egliſes de Languedoc & celles de Dauphiné.

La Trimouille étant mort accablé de la diſgrace du Roi, d'Aubigné qui ne voyoit en Poitou que des Huguenots vendus, ou qui cherchoient à ſe vendre, jugea qu'un honnête homme n'étoit pas en ſûreté parmi tant de traîtres. Il alloit s'embarquer pour ſortir du Royaume, lorſqu'il reçut des lettres de la Varenne, de Bouillon, & du Roi, qui le prioient de ſe rendre à la Cour. Henri lui donna le ſoin de préparer des joûtes & des tournois. Mais entrant un jour dans un bois avec lui : » Je ne vous ai point encore » parlé, lui dit-il, de vos aſſemblées.

» Vous avez tout gâté, en voulant me » ſervir malgré moi-même : tous les Dé- » putés étoient mes penſionnaires, & un » eſpion de la premiere qualité ne me » coûtoit que cinq cents écus. Combien » de fois ai-je dit ?

Oh, que ſi ma gent
Eut ma voix ouie,
J'euſſe en moins de rien
Pu vaincre & défaire, &c.

» Sire, repliqua d'Aubigné, j'ai été dé- » puté des Egliſes malgré moi. Et j'ai cru » devoir réparer par mon zele le malheur » qu'elles ont de n'être plus protégées » par un Roi, qui, ſans elles, ne ſeroit » qu'un ſimple Gentilhomme. En regar- » dant votre viſage, je reprends mes an- » ciennes hardieſſes : défaites trois bou- » tons de votre eſtomac, & dites-moi » pourquoi vous m'avez haï. Vous avez » trop aimé La Trimouille, répondit Hen- » ri : je le haïſſois. Vous le ſaviez, & vous » vous déclariez pour lui. Sire, dit Au- » bigné, j'ai été nourri aux pieds de Vo- » tre Majeſté : j'y ai appris de bonne » heure à reſpecter les malheureux, & » à ne pas abandonner des amis accablés » par une puiſſance ſupérieure. Approu-

» vez en moi cette apprentiſſage de vertu » que j'ai fait auprès de vous ".

CHAPITRE X.

Projets de d'Aubigné.

LA France jouiſſoit d'une grande tranquillité. D'Aubigné conſacra ſon loiſir à l'Hiſtoire de ſon temps : il fit voyager par-tout pour avoir des Mémoires : il en demanda aux Républiques : il employa tous ſes amis pour entrer dans le cabinet des Rois : il invita tout le monde, & la plupart crurent que la louange devoit aller les chercher juſques dans leurs foyers : quelques-uns négligerent d'inſtruire l'Hiſtorien des actions de leurs aïeux, comme ſi la gloire des peres étoit l'opprobre des enfans.

Les Jéſuites furent allarmés de ce projet. Ils engagerent Henri à défendre ce travail à d'Aubigné. Le Cardinal du Perron lui remontra, qu'il ne connoiſſoit perſonne qui fût plus propre que d'Aubigné à remplir ce plan : que l'Hiſtoire d'un Héros devoit être écrite par un ſoldat, & que la deſcription des batailles ne pouvoit être mieux tracée que par la main qui avoit

eu part aux victoires. Le Roi ordonna donc à d'Aubigné de continuer, & promit même une ſomme conſidérable pour tirer des plans, & raſſembler des matériaux. Ces promeſſes ne furent point exécutées, & d'Aubigné acheva cette grande entrepriſe aux dépens de ſa bourſe & de ſon repos.

Des occupations agréables le délaſſoient d'un travail ſi pénible. Il faiſoit des vers : il exhaloit ſes mécontentemens dans ſes élégies, qu'il appelloit ſes *Tragiques* : il revenoit à des Muſes plus douces, (*) & les quittoit ſouvent pour retoucher *la Confeſſion Catholique de Sancy* qu'il avoit commencée en 1595, dans le temps que Henri laiſſoit d'Aubigné dans la pauvreté, ſes ſervices ſans récompenſe, ſes talents ſans occupation, pour donner toute ſa faveur à Sancy, dont tout le mérite étoit les complaiſances de Mercure pour les penchants de Jupiter, & qui avoit changé de Religion autant de fois que le changement lui avoit paru utile. Cette ſatyre eſt un chef-d'œuvre, fine, délicate, remplie d'alluſions & de ſel. Le plus bel eſprit de ce ſiecle ne la déſavoueroit pas.

(*) Voyez les petites Œuvres mêlées de Mr. d'Aubigné, imprimées à Geneve, 1630.

On ne parloit à Paris que d'un accord des Religions, que les eſprits foibles croyoient poſſible, que les eſprits doux ſouhaitoient, & que les eſprits ardents empêcherent. La Cour avoit gagné pluſieurs Miniſtres. D'Aubigné s'aſſura de ceux de Charenton, qui lui promirent de le ſoutenir dans l'offre qu'il avoit imaginée de réduire toutes les controverſes aux regles obſervées dans les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe. Le Roi lui ordonna d'en conférer avec le Cardinal du Perron, le plus ardent & le plus incrédule (*) des convertiſſeurs. Après de longs diſcours ſur la néceſſité de trouver un tempérament qui terminât les diviſions dont la Chrétienté étoit déchirée, d'Aubigné lui dit que les ſociétés qui tomboient en ruine ne ſe relevoient qu'en rétabliſſant leurs premieres loix. » Prenons de part » & d'autre, ajouta-t-il, pour loix fon-

(*) Après avoir prouvé à Henri III qu'il y avoit un Dieu, il lui offrit de prouver encore mieux qu'il n'y en avoit point du tout. (V. le Journal d'Henri III.) Il étoit fils d'un Miniſtre de Rouen appellé Jacques Davy, & enſuite du Perron, du nom de la rue de Geneve, où il avoit logé. Le mot de *convertiſſeur* fut inventé par d'Aubigné, qui le premier le donna à ce Cardinal.

» damentales les dogmes des quatre pre-
» miers ſiecles. Vous, qui vous dites les
» aînés, vous commencerez par produire
» le premier titre que nous vous deman-
» derons : nous vous remettrons le ſe-
» cond, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que
» la Religion ſoit rétablie ". Le Cardinal s'écria que les Miniſtres déſavoueroient ces propoſitions. D'Aubigné dit, qu'ils les avoient acceptées. Le Cardinal lui ſerrant la main repliqua : » Donnez-
» nous encore quarante ans. Vous vou-
» lez, reprit d'Aubigné, avoir le Concile
» de Chalcédoine. Je vous l'accorde. Vous
» ſerez obligé, repartit du Perron, de
» conſentir à l'élevation de la croix, re-
» çue ſans contredit dans le cinquieme
» ſiecle." Oui, répondit d'Aubigné : » pour
» le bien de la paix : mais conſentirez-
» vous à réduire l'autorité des Papes aux
» termes où elle étoit en l'année 400 ?
» Nous vous donnerons encore par pi-
» tié deux cents ans." Le Cardinal, qui, dans ſa jeuneſſe, avoit été perſécuté à Rome par l'Inquiſition, & qui, dans ſon Ambaſſade, y avoit reçu des mécontentements, dit qu'on concluroit l'affaire à Paris, ſi l'on ne pouvoit la terminer à Rome.

D'Aubigné revint trouver le Roi dans

ſon cabinet, & lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé. Le Roi lui demanda pourquoi il n'avoit pas abandonné ſans condition au Cardinal le Concile de Chalcédoine : „ Sire, lui répondit d'Aubigné, „ ſi outre les quatre cents ans l'Egliſe „ Romaine en demandoit encore cinquante, ce ſeroit un aveu tacite que les „ quatre premiers ſiecles ne ſont pas pour „ elle ". Cette réponſe excita les murmures de quelques Jéſuites & de quelques Evêques qui étoient préſents, & le Comte de Soiſſons dit tout haut, que de pareils propos étoient injurieux au Roi. On eſt loin de s'accorder ſur les dogmes, quand on eſt ſi délicat ou ſi injuſte ſur les expreſſions.

1610.

Henri comptoit ſi fort ſur l'habileté de d'Aubigné, qu'il le nomma Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, avec ordre aux autres Envoyés de lui rendre compte de leurs négociations tous les trois mois. Mais il changea de deſſein quand il eut formé ces grands projets, que Sully nous a conſervés, qu'il confia à d'Aubigné, & que nous traitons aujourd'hui de chimeres.

Mais comme d'Aubigné étoit Vice-Ami-

ral des côtes de Poitou & de Saintonge, il ſollicita le Roi de tourner vers l'Eſpagne ſes premiers coups. Henri rejetta cette propoſition, lui citant le vieux proverbe : „ qui va foible en Eſpagne, y eſt „ battu, & qui y va fort, y meurt de „ faim ". D'Aubigné s'engagea à entretenir un petit nombre de vaiſſeaux de guerre qui fourniroient des vivres à l'armée Françoiſe en Eſpagne. Il alla en Saintonge faire les diſpoſitions néceſſaires pour remplir ſes engagements. Henri à ſon adieu, lui dit ces paroles remarquables : „ D'Aubigné! ne vous y trompez plus : „ je tiens ma vie ſpirituelle & tempo- „ relle entre les mains du Pape, que je „ reconnois pour véritable Vicaire de „ Dieu. Vos grands deſſeins, répondit „ d'Aubigné, s'en iront en fumée, & vo- „ tre vie eſt en danger, puiſque vous en „ confiez le ſoin à un homme mortel ". Quelques mois après, on vint lui annoncer l'affreuſe nouvelle de la mort du Roi, poignardé par Ravaillac. On l'aſſura que le coup avoit été porté à la gorge : d'Aubigné dit ſur le champ en préſence de pluſieurs perſonnes, que le coup avoit été donné au cœur, & qu'il en étoit ſûr. On n'immola aux mânes de ce grand Roi d'autre victime que le ſcélérat qui l'avoit

assassiné : la mort de Henri III n'avoit pas été vengée. D'Aubigné fit cette épitaphe :

Ce Monarque si grand, que la paix ni la guerre
Ne lui firent souffrir maître ni compagnon,
Trouve au Ciel le repos qu'il n'eut point sur la terre :
Guerrier sans peur, vainqueur sans fiel, Roi sans mignon.

CHAPITRE XI.

Désobéissance de d'Aubigné. Son mucr. Vente de Maillezais.

LA Reine déclarée Régente par le Parlement de Paris, fut reconnue par toutes les assemblées provinciales des Réligionnaires. D'Aubigné soutint seul que cette élection appartenoit aux Etats Généraux du Royaume, & non au Parlement de Paris, comme si les Etats avoient droit de se convoquer eux-mêmes, & n'étoient pas représentés dans le besoin par la Cour des Pairs. Néanmoins il fut député par sa Province pour assurer la Reine d'une parfaite soumission à cette autorité de Régente, dont il contestoit la légitimité. Le Conseil fut choqué de ce qu'aucun des

Députés Réformés n'avoit parlé à genoux. Villeroi s'en plaignit à d'Aubigné qui avoit porté la parole au nom de tout le parti : „ Les Gentilshommes, répondit d'Aubi- „ gné, doivent génuflexion à Dieu, & ré- „ vérence au Roi. "

Il prit un caprice à la Reine d'avoir un entretien ſecret avec lui. Le prétexte étoit d'en tirer quelques éclairciſſements ſur une affaire ſecrete : & le véritable objet, de le rendre infidele ou ſuſpect à ſon parti.

A l'ouverture de la grande aſſemblée de Saumur, Boiſſieres, Commiſſaire du Roi, voulut l'attacher à la Cour. „ J'ob- „ tiendrai de la Reine, dit d'Aubigné, tout „ ce que j'en veux : ſon eſtime ". La Varenne tenta vainement ſa fidelité. Un des Députés corrompus ayant dit à d'Aubigné : „ Qu'eſt donc allé faire chez vous „ la Varenne avec qui vous eûtes hier „ douze conférences? Ce qu'il a fait chez „ vous la premiere fois, répondit d'Au- „ bigné, & ce qu'il n'a pu faire chez moi „ la douzieme.

Dans cette aſſemblée, il ſe brouilla irréconciliablement avec le Duc de Bouillon qu'il empêcha d'y préſider, & qu'il contredit ſur tous les points. Le Duc ayant fait un diſcours pathétique pour per-

ſuader au parti de ſe deſſaiſir de toutes les places de ſûreté, & de ſe remettre entiérement à la diſcrétion de la Reine & du Conſeil, il releva vivement la gloire que les Réformés acquerroient en s'expoſant à ſouffrir le martyre : „ Oui, Mon„ ſieur, répondit d'Aubigné, heureux ceux „ qui ſouffrent pour J. C.! s'expoſer au „ martyre eſt le caractere d'un vrai Chré„ tien ; mais y expoſer ſes freres, c'eſt „ le caractere d'un traître & d'un bour„ reau ".

Les grands Seigneurs & les Miniſtres gagnés par la Cour, trahirent les intérêts de leur corps. D'Aubigné prit congé de l'Aſſemblée, ſous prétexte de ſon âge avancé; mais réellement par dépit de voir tant de corruption & de timidité dans ces Huguenots qu'il avoit vus ſi déſintéreſſés & ſi fermes. Le Duc de Rohan, odieux à la Régente, parce qu'il avoit été incorruptible, ſe retira à St. Jean d'Angely, où il ſe fortifia. D'Aubigné, à qui l'on ne donnoit plus les fonds néceſſaires pour l'entretien de ſa garniſon de Maillezais, & qui ne touchoit plus ſa penſion de 7000 liv., parce qu'il en avoit refuſé une de 12000, que la Reine lui avoit offerte, fut contraint de chercher à ſe dédommager ſur la riviere de Seyre.

La Cour le menaça d'un ſiege. Pour le mieux ſoutenir, il acheta la petite iſle de Doignon, qu'il mit en état de défenſe. Le Prince de Condé fit quelques mouvements : Bouillon & Rohan, qui ſe joignirent à lui, ſommerent d'Aubigné de leur déclarer ſes ſentiments : il les expliqua en ces termes : „ Je veux bien mettre ſur mes „ épaules le fardeau de votre guerre ; mais „ garantiſſez-moi de celui de votre paix ". Cette guerre ne fut que projettée : elle finit par une amniſtie, dont on n'exclut que d'Aubigné, qui fortifia Maillezais, & fit de nouveaux ouvrages à Doignon.

Ces précautions furent utiles à ſa ſûreté, & le rendirent important. Le Prince de Condé reprit les armes, & lui envoya les proviſions de Général. D'Aubigné ne voulut accepter cet emploi que de la part des Egliſes aſſemblées à Nîmes. Sully, Gouverneur de Poitou, promit à la Reine de contenir la Province : il ne put gagner le Gouverneur de Maillezais, dont le fils parut à la tête d'un Régiment levé à ſes dépens, & dont le gendre ſe rendit maître de Toureille. Cette guerre fut étouffée dans ſa naiſſance par le traité de Loudun, qui fut un marché public de perfidies particulieres & de lâchetés générales : le Prince de Condé, qui, dans les

Conſeils, appelloit d'Aubigné ſon pere, lui cria d'une fenêtre : „ le traité eſt ſigné ; „ allez à Doignon. Et vous à la Baſtille ; » répondit d'Aubigné : " & Condé y alla.

Le Duc d'Epernon, piqué de quelques traits du ſecond Livre des *Tragiques*, où il ſe reconnoiſſoit, le repréſenta dans le Conſeil comme un factieux, ennemi de la Royauté, & ſi intriguant, qu'il borneroit lui ſeul pendant ſa vie l'autorité ſouveraine. Il déclara devant 500 Gentilshommes, que s'il ne pouvoit le prendre mort ou vif dans ſon Gouvernement, il l'appelleroit en duel. D'Aubigné le prévint, & lui fit porter un défi. D'Epernon ſe retrancha ſur ſa qualité de Duc & Pair. » Nous ſommes en France, répon» dit d'Aubigné, où les Princes du Sang » ne peuvent ſe dépouiller de leur gran» deur ſans la perdre, mais où l'on peut, » ſans ſe bleſſer, ſe dépouiller d'une gran» deur acquiſe, d'une grandeur d'emprunt, » telle que celle d'un Duc & Pair. Qu'eſt-ce » que Mr. d'Epernon ? un ſimple Gentil» homme comme moi, à qui le Roi a » donné un titre que j'ai mérité comme » lui. " On lui repliqua que la Cour de Mr. d'Epernon étoit compoſée de tant de Gentilshommes, qu'ils l'empêcheroient de ſe rendre lui-même ſur le pré, quand

même il s'y réſoudroit. » Je le tirerai de » cette peine, repartit d'Aubigné, & je » me fais fort d'aſſurer un lieu de com- » bat dans le Gouvernement même de » Mr. d'Epernon, & d'en garantir la ſû- » reté contre tous ſes amis." Le Duc jura de tirer une pleine vengeance de ces paroles, & cette vengeance ſe réduiſit à perdre d'Aubigné dans l'eſprit de la Régente.

Odieux à la Cour par ſa fermeté, ennuyeux aux Huguenots par ſes remontrances, d'Aubigné projetta de ſortir du Royaume. Divers incidents l'y retinrent encore. Il fatigua toujours les Egliſes Réformées de ſes Conſeils, & leur communiqua les découvertes qu'il avoit faites dans les mémoires de Gaſpar Baronius: c'étoit un neveu du Cardinal de ce nom. La faveur de ſon oncle, ſon propre mérite l'avoient fait membre de la Congrégation établie pour la propagation de la foi. Il avoit été choiſi pour un des trois, que cette Congrégation envoyoit toutes les années aux extrêmités de l'Europe, avec de bonnes inſtructions pour l'exécution de ſes deſſeins. Cet Envoyé embraſſa la Religion Proteſtante, & ſe mit ſous la protection de Mr. de Leſdiguieres, qui de Briançon l'envoya à Paris, où

l'on nomma d'Aubigné pour l'examiner. Baronius lui remit les dépêches du Pape, & les Mémoires de la Congrégation distingués par Provinces du monde Chrétien, & divisés en deux cahiers, dont l'un étoit intitulé *Artes pacis*, & l'autre, *Artes belli*. Il lui en présenta un troisieme sur les Provinces de France le plus à portées des intrigues de la Cour de Rome. Il étoit intitulé, *Rhetorum commentarius*. D'Aubigné y vit que la persécution des Réformés devoit commencer par les propositions d'accommodement, par les Sermons des Prédicateurs, & par les artifices des Théologiens. Il y apprit beaucoup de secrets qui l'aiderent à faire ces prédictions toujours si justes & si mal à propos attribuées à son muet.

Ce muet étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, que ses ennemis appelloient un démon : il étoit sourd, avoit le regard affreux, le visage livide, & l'habitude de parler fort nettement des yeux & des doigts : il découvroit les choses les plus cachées, & pénétroit les secretes pensées de ceux qui l'interrogeoient : il prédisoit l'avenir. D'Aubigné eut durant un mois la curiosité de savoir les heures où le Roi faisoit ses promenades, les propos qu'il y tenoit, le nom de ceux qui étoient

avec lui ; & les réponſes de la Cour confrontées avec celles du muet, avoient une parfaite conformité. Meſdemoiſelles d'Aubigné lui ayant demandé l'année & les circonſtances de la mort du Roi, il leur marqua trois ans & demi, & leur déſigna le carroſſe, la ville, la rue, le couteau : il leur prédit encore tout ce que fit ſon ſucceſſeur, les batailles navales données devant la Rochelle, le ſiege, le démantelement de cette Ville, la ruine entiere des Huguenots, & bien d'autres événements qu'on peut voir dans *les Epîtres familieres* de d'Aubigné, qui, dans ſa vie ſecrete, raconte tous ces faits, atteſte ſes enfants, ſes domeſtiques, & aſſure pourtant qu'il ne demanda jamais rien à ſon prétendu prophete. (*)

Las de donner des conſeils infructueux, il offrit à deux Aſſemblées de la Rochelle, de ſe démettre de ſes emplois & de ſes deux places de ſûreté, de peur que le Duc d'Epernon & l'Evêque de Maillezais ne s'en rendiſſent les maîtres. Une partie de l'Aſſemblée fut d'avis que les Places fuſſent remiſes en des mains fideles ; mais le plus grand nombre demanda

(*) Mémoires ſecrets.

qu'elles fuſſent raſées. Mr. de Villeroi en inſtruiſit d'Aubigné par cette Lettre:

» Que dites-vous de ces bons amis » pour leſquels vous avez perdu une » penſion de ſept mille livres, & refuſé » une augmentation de cinq mille, ſans » compter l'indignation du Roi que vous » avez encourue? Ils nous ſollicitent vi- » vement de raſer votre maiſon & vos » citadelles ſous votre mouſtache: ce ſont » les termes de ces loyaux amis. Si vous » aviez à répondre à une pareille demande, » comment y répondriez-vous"?

D'Aubigné repliqua: » Puiſque vous » voulez, Monſieur, que je ſois votre » Commis pour la réponſe à la requête » des Rochellois, elle contiendra ces » mots: ſoit fait ainſi qu'il eſt requis aux » dépens de qui il appartiendra."

Villeroi fit rapport de cette courte dépêche au Conſeil: » c'eſt-à-dire, dit le Préſident Jeannin, qu'il ne craint ni eux ni nous." Ordre à un Maréchal de Camp d'examiner de près ſur quoi ſe fonde l'audace de d'Aubigné. Viſite de l'Officier-Général, qui écrit à la Cour, que la Rochelle dont on médite le ſiege, ne peut être attaquée, que la riviere de Sevre aſſervie par le Doignon, & que Maillezais ne ſoient entiérement libres: que ces deux

places qui peuvent affamer l'armée du Roi, ſont très-fortes, & que le ſiege ſeul du Doignon coûteroit plus que la priſe de la Rochelle. Sur ce rapport, commiſſion à deux Maîtres des Requêtes pour traiter de ces deux Places avec le Gouverneur. D'un autre côté, offres & négociations du Duc d'Epernon, qui veut les acheter deux cents mille francs. D'Aubigné les remet enfin au Duc de Rohan pour la moitié de cette ſomme. Il traita de ſa charge de Vice-Amiral de Poitou, Saintorge, Ville & Gouvernement de la Rochelle & Iſles adjacentes avec le Baron de Chapelaines. (*)

CHAPITRE XII.

Hiſtoire univerſelle de d'Aubigné.

D'Aubigné s'établit à St. Jean d'Angely, où il acheva l'impreſſion de ſon Hiſtoire à ſes dépens. Le premier tome qui s'étend depuis l'année 1550 juſqu'en 1570,

(*) Louis l'Argentier, Baron de Chapelaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Bailli de Troyes, l'acquit le 9 Février 1614.

& le ſecond qui va juſqu'à l'année 1595, furent imprimés à Maillé, (*) l'un en 1616, & l'autre en 1618. Ces deux volumes furent reçus avec applaudiſſement. D'Aubigné fut comparé à de Thou, dont il avoit défendu auprès d'Henri IV la noble liberté contre quelques courtiſans. Il en fait dans ſa Préface un éloge qui eſt d'un admirateur plutôt que d'un concurrent. Les critiques jugerent qu'il y parloit trop de lui-même : il répondit, qu'ayant été Maréchal de Camp 32 ans, il auroit été bien lâche ou bien malheureux s'il n'avoit eu à répondre en ſon nom de pluſieurs exploits : » Faire de grandes » choſes, c'eſt acquérir le droit de les » dire : & la modeſtie d'un courtiſan froid » eſt ſecouée par la tête gaillarde d'un » ſoldat. »

Qu'on me permette de placer ici quelques lambeaux de ſa Préface pour donner une idée complete de ſa perſonne & de ſon ſtyle.

» Mon Ouvrage n'eſt dédié à perſonne : » je l'offre à la poſtérité. Mon plan s'étend » autant que ma vie & mon pouvoir. Je

(*) Par Jean Mouſſat, Imprimeur ordinaire du dit Sieur.

» ne m'excuſerai point par crainte ni par
» eſpérance : plus occupé à réprimer l'ex-
» cès de ma liberté qu'à me guérir du
» flatteur. Nourri aux pieds de mon Roi,
» deſquels je faiſois mon chevet en tou-
» tes les ſaiſons de ſes travaux : quelque
» temps élevé en ſon ſein, & ſon com-
» pagnon en privautés, & alors plein de
» franchiſes & de ſévérités de mon vil-
» lages : quelquefois éloigné de ſes fa-
» veurs & de ſa Cour, & alors ſi ferme
» dans mes fidélités, que même, au temps
» de la diſgrace, il me confioit ſes plus
» dangereux ſecrets : j'ai reçu de lui autant
» de biens qu'il m'en falloit pour durer
» & non pour m'élever ; & quand je
» me ſuis vu croiſé par mes inférieurs ou
» par mes protégés, je me ſuis payé en
» diſant : eux & moi avons bien ſervi,
» eux à la fantaiſie du maître, & moi,
» à la mienne, qui me tient lieu de ré-
» compenſe. J'ai eu le bonheur de ne
» prendre les armes qu'un an avant qu'el-
» les fuſſent permiſes à mon Roi. Parvenu
» par les petites charges aux grandes,
» quand il a eu les ſouveraines, j'ai ad-
» miniſtré celles qu'on met à la place des
» jeux dans les batailles, grands combats
» & ſieges meurtriers : honoré de lui en-
» tre trois ou quatre pour l'accompagner
» aux

» aux placements des armées, aux recon-
» noiſſances, ou aux piquets des tran-
» chées: au temps de ſon repos admis
» à ces concerts, dépêché aux plus cha-
» touilleuſes négociations. Si quelqu'un
» dit, que ce diſcours ſent la vanterie,
» je le prie de conſidérer que mon Livre
„ veut aller au chevet des Rois : je lui
„ donne ſes plus beaux habits, de peur
„ que l'Huiſſier ne lui refuſe la porte.
„ Si, depuis la grande tranquillité de la
„ France, j'ai été moins ſouvent près
„ de Henri, ç'a été aux ſaiſons, où le
„ repos de Capoue ne demandoit que la
„ plume des flatteurs, & où l'on voyoit
„ ces courtiſans, juges de tout, exécu-
„ teurs de rien, entretenir les lits & les
„ tables des Rois de fades plaiſanteries
„ ſur le nouvel Art militaire de Mau-
„ rice de Naſſau, dont ils furent bien
„ heureux d'être les écoliers, après en
„ avoir été les détracteurs."

Le troiſieme volume qui s'étend depuis 1595 juſqu'à la mort de Henri IV, qu'il déplore en diſant, que la plume lui tombe des mains, ne pût être imprimé (*) avec

(*) Le titre de la premiere édition de ce troiſieme Tome porte comme les deux premiers, *à Maillé, par Jean Mouſſat, Imprimeur ordinaire du*

Privilege. Le Conſeil lui avoit nommé pour Commiſſaires, un Evêque & un Conſeiller d'Etat. L'Evêque & le Conſeiller voulurent obliger l'Hiſtorien à ſupprimer la vérité. D'Aubigné en ſoutint les droits. Ebranlés par ſes raiſons, ils auroient fait un rapport favorable, s'ils n'avoient craint les Jéſuites, mécontents des deux premiers volumes, quoique d'Aubigné prétendît avoir narré ſimplement les faits. L'Hiſtorien choiſit donc pour cenſeur tout Lecteur qui ne ſeroit ni eſclave, ni dévot, ni ignorant; & il dit aux Jéſuites: » Vous „ refuſez Privilege aux vrais & ſimples „ récits; il falloit refuſer Privilege à vos „ actions." (1) Les Jéſuites firent condamner le livre à être brûlé par la main du bourreau dans la Cour du College Royal. D'Aubigné s'en plaignit dans une lettre très-éloquente qu'il écrivit à Louis XIII. (2)

Sieur d'Aubigné. Cependant on aſſure qu'il fut imprimé à Loudun. Je croirois plutôt que les premieres feuilles furent imprimées à Maillé, en 1619, & les dernieres à Loudun, dans le commencement de 1620, que d'Aubigné paſſa à St. Jean d'Angely.

(1) Appendix du troiſieme Tome de l'Hiſtoire Univerſelle.

(2) Voyez les pieces juſtificatives, N°. 2.

Il ſe vengea des Jéſuites & du Duc d'Epernon, en donnant une nouvelle (*) édition de ſon *Baron de Fœneſte* : Dialogue entre un homme ſage & un Gaſcon évaporé qui raconte ſes aventures. On y cherche l'Auteur de la Confeſſion de Sancy, & l'on n'y trouve qu'un mauvais plaiſant. Bien des traits ſur les Anecdotes de la vieille Cour ſont ſans doute des énigmes pour nous : mais nous pouvons aujourd'hui juger, ſur-tout avec les notes de Duchat, du naturel du Dialogue, de la fineſſe de beaucoup d'alluſions, de l'exécution du plan. Et en vérité, le Baron de Fœneſte, ſi eſtimé de Bayle, de Vertot, & du Grand Condé, n'eſt qu'un dégoûtant amas des plus plates trivialités en langue, moitié Gaſcon, & moitié François.

(*) La premiere Edition de Fœneſte ne contient que 2 Livres : elle eſt de 1617, à Maillé. La ſeconde & la troiſieme, qui ſont l'une de 1619, & l'autre de 1620, in-12. ſans diſtinction de Chapitres, contiennent trois Livres. La quatrieme de 1630, à Maillé, en a quatre.

CHAPITRE XIII.

Conſtans d'Aubigné.

D'Aubigné eut un fils, nommé Conſtans, qui ne lui reſſembla point. Vicieux dès qu'il fut capable de l'être, Conſtans eut la meilleure éducation, les plus habiles maîtres, & les penchants les plus bas. Il fut de bonne heure envoyé à l'Académie de Sedan, l'Ecole de la jeune Nobleſſe Proteſtante. Mais tandis que ſon pere l'entretenoit avec la magnificence d'un Prince, & travailloit pour ſon uſage à l'Hiſtoire-Générale de ſon temps, il ſe dégoûtoit de l'étude, & ſe livroit au libertinage le plus déshonorant. De Sedan, il alla en Hollande, où il ſe plongea dans toutes ſortes de débauches. De retour en France, il épouſa ſans le conſentement de ſon pere, la Baronne de Chatelaillon, (*) riche veuve du Pays d'Aunis, mais fort décriée pour ſes mœurs. Il s'en dégoûta, s'apperçut qu'il avoit un

(*) Anne Marchant, veuve de haut & puiſſant Jean Couraut, Seigneur & Baron de Chatelaillon.

rival, s'en convainquit par ſes yeux, & immola ſa femme & ſon amant à ſon honneur outragé. (*)

Conſtans, pourſuivi par une famille puiſſante, recourut à ſon pere, qui lui pardonna; & pour le tirer de la Cour, lui obtint un Régiment, & des lettres de grace pour le crime dont il étoit accuſé. Que peut l'indulgence ſur un cœur né méchant? Conſtans reparut à la Cour, joua tout ce qu'il n'avoit pas, perdit plus que ſon pere n'avoit, & traita de ſa Religion avec les Convertiſſeurs.

Son pere apprit qu'il étoit en marché de ſa conſcience avec les Jéſuites : il lui défendit de les voir ſous peine de ſa malédiction. Les Jéſuites lui obtinrent un bref du Pape, qui lui permettoit d'aſſiſter au Prêche & à la Cene des Réformés, en attendant l'heureux moment de ſe déclarer utilement Catholique. Je ne ga-

(*) Mademoiſelle d'Aumale dit dans un manuſcrit fort précieux, concernant Madame de Maintenon : » J'ai lu l'article de la mort de la pre» miere femme de Conſtans d'Aubigné, dans une » Lettre écrite de la propre main de Théodore » Agrippa, qui fut prêtée à Madame de Main» tenon par Mademoiſelle de St. Hermine de » Chinon, qui ne voulut pas la lui donner."

rantis ce fait, ni ne le crois, & je le rapporte, non comme une Anecdote propre à montrer la condeſcendance de la Cour de Rome, mais comme une preuve de la crédulité de Théodore Agrippa, qui l'affirme dans ſa vie ſecrete.

Muni de ce prétendu bref, Conſtans alla en Poitou, eſſaya de dépouiller ſon pere de ſes deux places, le trompa par un extérieur de piété, en obtint la Lieutenance de la garniſon de Maillezais, prit le titre de Capitaine, ſe donna les airs du Gouverneur, & arracha un plein pouvoir du vieillard trompé, qui ſe retira dans l'Iſle de Doignon.

Conſtans différa l'exécution de la promeſſe qu'il avoit faite à la Cour de lui livrer Maillezais. Il voulut jouir de ſon petit Empire: il fit de la Citadelle un brelan. Le jour, il alloit réguliérement au Temple, & le ſoir, il battoit la fauſſe monnoie. Il gagna tous les ſoldats de la garniſon, & ſe mit en état de ſoutenir un ſiege.

Le pere, inſtruit de ſa conduite & de ſes vues, fit mettre des pétards & des échelles dans un bateau, s'approcha de Maillezais, à la faveur de la nuit, s'avança ſeul & traveſti, pour gagner la porte de la Citadelle, fut arrêté par la vedette,

lui ſauta au col, s'en aſſura en faiſant briller à ſes yeux un poignard, ſe rendit maître du poſte, fit entrer ſes gens dans la place, & chaſſa ſon fils.

Conſtans ſe retira à Niort avec le Baron de Neuillant, que ſes parents venoient de déshériter. Là, il forma des entrepriſes ſur le Doignon, déja vendu au Duc de Rohan, & gardé en ſon nom par un Officier, incapable de tout emploi militaire. Théodore Agrippa, attaqué d'une groſſe fievre, apprit que ſon fils marchoit avec 80 hommes, & avoit fait embarquer une autre troupe, pour attaquer ou ſurprendre le Doignon ou Maillezais. Le vieillard ſaute du lit, raſſemble 36 ſoldats, & attend ſon fils à un défilé que celui-ci ne pouvoit éviter. Mais l'accès de fievre redoublant, Dade, ſon gendre, & deux de ſes amis ſe jetterent à ſes pieds, & le conjurerent de ſe remettre au lit, & de s'épargner à lui ou à ſon fils un parricide. Conſtans fut défait par ſon beaufrere, & partit de Poitou.

Le Roi avoit promis à ce fils dénaturé de lui ſervir de pere. Mais la Cour l'abandonna dès qu'elle le jugea inutile à ſes deſſeins. Mépriſé de ſes amis, moqué des Courtiſans, rebuté des Miniſtres, abhorré de tous ſes parents, il ne trouva de pitié

que dans le cœur de quelques femmes galantes, dont il reconnut les bienfaits en ſe vouant à leurs plaiſirs.

Rappellé à la vertu ou à ce qui en avoit l'apparence, par l'excès & la baſſeſſe même du vice, il fit parler de réconciliation à Théodore d'Aubigné, qui répondit que lorſqu'il auroit fait ſa paix avec Dieu, il la feroit avec ſon pere. Sur cette promeſſe, Conſtans va à Geneve, ſe préſente aux Miniſtres, fait tout ce qu'on exige, écrit en France qu'il eſt rentré dans le ſein de l'Egliſe Réformée, publie les motifs de ſon changement, & déclame en Proſe & en Vers contre le Pape. Son pere, touché d'un repentir qu'il crut ſincere, lui donna une penſion plus forte que Conſtans n'auroit pu l'attendre d'un pere mécontent, & qui alloit être dépouillé de ſon bien.

CHAPITRE XIV.

D'Aubigné ſe réfugie à Geneve.

LE Roi ayant rempli le Poitou de ſes troupes victorieuſes, d'Aubigné ſe détermina enfin à ſe retirer à Geneve. La

Cour ayant appris sa fuite, envoya son signalement dans toutes les places frontieres avec ordre de l'arrêter. Mais après bien des périls & des allarmes, il arriva à Geneve, n'emportant dans une terre étrangere que 30000 écus d'or, & un grand nom. Il y fut comblé d'honneurs, logé aux dépens de la Ville, consulté sur toutes les affaires, chargé du soin des fortifications, & prié de préfider au Conseil de guerre.

Bientôt l'Assemblée générale de la Rochelle lui dépêcha deux couriers pour lui porter des témoignages de son repentir, & une procuration générale pour engager les Eglises Réformées de France dans plusieurs traités avec des Princes Protestans, les Villes Anséatiques, la République de Geneve, & les Cantons Suisses. On lui envoya des Lettres de créance, & des blancs signés pour être remplis suivant le besoin des affaires. On lui donnoit aussi des instructions pour lever des troupes, & des provisions de Général de cette Armée en idée. D'Aubigné traita en même-temps avec le Comte de Mansfeldt, qui ramenoit de Boheme ses troupes, toujours au service du plus offrant, & avec les deux Ducs de Weymar, qui s'engagerent à fournir douze mille hommes de

pied, ſix mille chevaux, douze canons, & les équipages néceſſaires juſqu'à la riviere de Saône, pour y joindre ſix mille hommes que d'Aubigné promettoit d'aſſembler. La Rochelle s'engageoit de leur faire toucher deux montres (*) en Forès, en attendant le reſte de leur payement aſſigné ſur les ſalines d'Aigues-Mortes & de Pequais, qui appartenoient encore alors aux Religionnaires. Mansfeldt s'avança juſqu'en Alſace, lorſque d'Aubigné eut avis que cette affaire avoit été remiſe au Duc de Bouillon, qui avoit promis de la négocier avantageuſement.

La République de Berne le conſola de cet affront, en lui députant le fils du premier Avoyer. D'Aubigné fortifia régulièrement cette Ville, malgré les remontrances de Bouillon & les murmures de la populace. Il paſſa en revue les milices des Bailliages, qui étoient de 48000 hommes bien armés. Les Bernois lui déférerent le titre de Capitaine-Général de leurs troupes: il le refuſa, & leur conſeilla de choiſir le Comte de la Suze.

Squaramel, Ambaſſadeur de la République de Veniſe, lui offrit le commande-

(*) C'eſt une paye de Gens de guerre.

ment des Régimens François qui étoient au ſervice des Vénitiens. Miron, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, rompit cette négociation, & entreprit même d'ôter à d'Aubigné ſon aſyle, en portant contre lui des plaintes très-fortes au Conſeil de Geneve, plaintes appuyées de Lettres du Roi, où d'Aubigné étoit clairement déſigné comme un homme qui lui déplaiſoit. Geneve, d'après les Conſeils du réfugié, répondit à Miron, qu'elle étoit toujours prête à témoigner ſon reſpect au Roi de France; que Sa Majeſté n'avoit qu'à nommer le coupable, & envoyer un homme chargé de ſe rendre partie avec les pieces juſtificatives, que le Conſeil ordonneroit en enquête & rendroit une prompte juſtice.

D'Aubigné acheta la terre du Creſt, & y bâtit un Château (*), qui lui ſervit d'aſyle, de retraite, & de conſolation contre les perſécutions continuelles de la Cour de France & contre les allarmes que lui cauſoient dix aſſaſſins, que le Duc d'Epernon & le Cardinal de Sourdis entretinrent pendant deux ans aux environs de Geneve. Il en auroit entiérement

(*) Il lui coûta onze mille écus.

abandonné le ſéjour, s'il n'y avoit été retenu par l'affection de toute la Ville, qui, tous les jours, ménacée d'un ſiege, eſpéroit d'être courageuſement défendue par un Capitaine auſſi expérimenté.

L'amour vint encore troubler ſes derniers jours. Il fut épris de la beauté de Madame de Barbany (*), jeune veuve de l'ancienne Maiſon de Burlamaqui de Lucques, d'abord refugiée à Paris, enſuite à Sedan, enfin à Geneve. Elle avoit beaucoup d'eſprit & de vertu. Ses biens répondoient à ſa naiſſance. Les ennemis de d'Aubigné ſe flattant d'apporter un obſtacle invincible à ſon mariage, lui firent faire ſon procès. Sans être ajourné ni ouï, il fut condamné à avoir la tête tranchée, pour avoir employé les matériaux d'une Egliſe ruinée en 1572 à rebâtir quelques baſtions de ſes Citadelles. C'étoit le quatrieme arrêt de mort rendu contre lui, pour de ſemblables crimes. Pour éprouver le courage de ſa future épouſe, il alla lui en porter la premiere nouvelle.

(*) Renée Burlamaqui. Feu M. Burlamaqui, Conſeiller d'Etat à Geneve, qui a laiſſé ces deux Traités ſi eſtimés ſur le Droit naturel & ſur le Droit Politique, étoit le dernier mâle de cette famille.

Mais, ſans changer de viſage, elle lui répondit froidement : » L'amour eſt un » Dieu plus puiſſant que le Roi de Fran- » ce." D'Aubigné la remercia par cet in-promptu :

Quand d'Aubigné ſe vit un corps ſans tête,
Il maria ſon tronc pâle & hideux :
Très-aſſuré qu'une femme bien faite,
Auroit aſſez de tête pour tous deux.

CHAPITRE XV.

Perfidie de Conſtans d'Aubigné.

D'Aubigné ne voulut point laiſſer ſon fils dans l'oiſiveté. Il lui offrit de l'emploi dans les troupes de ce Roi de Suede, qui conquit en deux ans deux cents lieues de Pays. Conſtans refuſa d'aller chercher de la gloire ſi loin, & partit pour l'Angleterre. Théodore Agrippa, qui ſe défioit toujours d'un caractere ſi dangereux, n'oſa lui donner des lettres de recommandation, ni pour le Roi, ni pour le Duc de Buckingham. Il ſe contenta de l'adreſſer à quelques amis, & même avec reſtriction. Conſtans ſe préſenta lui-même, au Monarque & au Favori, & leur dit

que ſon pere n'avoit oſé leur écrire à cauſe du danger des chemins. La Rochelle, aſſiégée par Richelieu, avoit invoqué le ſecours de la Grande-Bretagne. Le Roi aſſembla un Conſeil ſecret, compoſé de Buckhingham & de quatre Lords, de St. Blancart, Envoyé du Duc de Rohan, & de Conſtans, qui ſe donnoit pour le Miniſtre Plénipotentiaire de ſon pere. On y réſolut de déclarer la guerre à la France, de ſecourir la Rochelle, & d'envoyer quérir à Geneve Théodore Agrippa d'Aubigné, comme le ſeul homme qui pût conduire l'entrepriſe avec prudence. On donna d'abord cette commiſſion au Chevalier Vernon, & enſuite à Conſtans, qui aſſura qu'on pouvoit tout attendre de ſon aſcendant ſur l'eſprit de ſon pere.

Arrivé à Geneve, il lui rendit compte de tout. D'Aubigné demanda pluſieurs fois s'il n'avoit point paſſé par Paris. Conſtans le nia avec ſerment. Son pere, en lui pardonnant, avoit exigé pour premiere condition, qu'il n'iroit jamais à la Cour de France, parce qu'il ſavoit que les appas des plaiſirs, l'éclat du grand monde, l'avidité des richeſſes, y corrompoient ſi vîte cet eſprit léger, qu'il n'étoit plus maître de lui-même.

D'Aubigné prit des meſures pour ſon

voyage en Angleterre. Avant ſon départ, il conçut contre ſon fils un ſoupçon qui, quoiqu'aſſez léger, le fit changer de deſſein. Il l'envoya une ſeconde fois à Londres, chargé de belles promeſſes en termes généraux, ſans lui confier ſon véritable ſecret. Conſtans s'apperçut de la réſerve de ſon pere, s'en plaignit, ſe tut, & partit. Son pere apprit qu'il avoit paſſé par Paris en revenant d'Angleterre, & qu'en y retournant, il avoit eu un entretien avec M. de Schomberg & avec le Roi, auxquels il avoit découvert tout ce qu'il ſavoit des deſſeins de la Cour de Londres, au mépris des ſerments qu'il avoit fait d'être fidele, & des honneurs qu'il y avoit reçus.

Outré d'une telle perfidie, d'Aubigné rompit pour jamais tous les liens qui l'attachoient à cet indigne fils. Il le déshérita, & conjura ſes autres enfants d'avoir ſa mémoire en exécration. Quoiqu'âgé de 77 ans, il réſolut de paſſer en Angleterre pour ſe purger de l'infâme trahiſon de ſon fils. Il avoit tout diſpoſé pour ce voyage. Mais le Conſeil de Geneve le conjura de différer ſon départ. Il céda aux inſtances d'une Ville qui l'adoroit, & ne penſa qu'à faire oublier, par une mort glorieuſe, l'opprobre de ſa famille;

CHAPITRE XVI.

Mariage de Conſtans d'Aubigné.

CONſtans obtint pour récompenſe de ſon crime, le Gouvernement de Maillezais, le titre d'Ecuyer du Roi, une charge de Gentilhomme de la Chambre, & la Baronnie de Surineau, qui avoit appartenu à ſa famille, & que le Roi avoit confiſquée : il prit dès-lors le nom de Baron d'Aubigné. (*)

Ses vices ne l'empêchoient pas de plaire. Il avoit tout l'eſprit que donne un cœur méchant. Et dans ces temps malheureux, où le zele de la Religion aveugloit toute la France ſur les vrais principes de l'honneur, les mêmes actions qui le rendoient mépriſable & odieux à un parti, étoient un titre pour le faire eſtimer de l'autre. Il aima Mademoiſelle de Cardillac, & en fut aimé. Elle étoit fille de Pierre de Cardillac, Seigneur de la Lane, & de Louiſe de Montalembert. Il l'épouſa à Bordeaux

(*) Voyez dans les pieces juſtificatives un Mémoire de Madame d'Aubigné-Burlamaqui.

le 27 Décembre 1627, (*) quelque répugnance qu'elle eu de s'unir à un homme qui avoit poignardé ſa premiere femme.

Que devient donc ce Roman, que j'ai ſi ſérieuſement conté dans la nouvelle édition du premier tome de cet Ouvrage, d'après des mémoires infideles? Que devient cette hiſtoriette de la priſon d'Aubigné, de ſes amours avec la fille du Concierge, de leur mariage clandeſtin, de leur fuite en Amérique? Il m'étoit difficile de ne pas donner dans ces chimeres, puiſque Mademoiſelle d'Aumale elle-même, qui avoit été à portée de s'inſtruire, ne s'en eſt pas tout à fait garantie. „ La médi- „ ſance veut, dit-elle dans ſon manuſcrit, „ que la Demoiſelle ſoit devenue enceinte „ du priſonnier, avant que de l'avoir „ épouſé. " Pures fables, que l'envie imagina d'abord pour rabaiſſer celle qui en étoit l'objet, & que la crédulité adopta enſuite pour ajouter au romaneſque de ſon élevation.

1°. Le Baron d'Aubigné ne pouvoit

(*) Cette date ſe trouve non-ſeulement dans le Supplément de Moréri, mais encore dans le contrat de mariage reçu par Juſtian, Notaire à Bordeaux, dans les notes duquel il exiſte encore.

être alors enfermé au Château-Trompette, puiſqu'il avoit à peine achevé de rendre à la Cour le perfide ſervice, dont la Cour venoit de le récompenſer. Que ce ſervice ait été rendu en 1627, c'eſt ce qui paroît évidemment par la *vie ſecrete* du pere, & par l'époque du ſiege de la Rochelle, où Conſtans ſervit peut-être dans l'armée du Roi.

2°. En ſuppoſant, qu'il ait été priſonnier d'Etat en 1627, comment accorderat-on ſes ſecretes amours & ſa fuite avec la publicité de l'acte de ſon mariage?

3°. Quelle reſſemblance y a-t-il entre la fille d'un concierge ou d'un géolier, & Jeanne de Cardillac, iſſue de deux Maiſons qui ſubſiſtent encore en Guyenne, & dont les archives atteſtent la filiation de Madame d'Aubigné?

4°. Si l'on diſoit, (car que ne peut-on pas dire?) qu'un Généalogiſte officieux, qu'un Notaire vénal fabriqua ce contrat de mariage pour plaire à une famille puiſſante, on ſeroit réfuté par des Lettres originales de Madame d'Aubigné, qui ſigne toujours, *Jeanne de Cardillac*, (1) par les Factums de ces procès, où elle prend tou-

(1) Voyez les pieces juſtificatives.

jours la qualité de *Demoiſelle* ; par ſon ſtyle même, qui n'eſt point le ſtyle de la fille d'un concierge, mais celui d'une perſonne bien élevée : par d'autres actes où Madame de D'Aubigné eſt qualifiée comme dans le précédent, & où elle tranſige avec Céſar de Cardillac, ſon frere, Ecuyer, & Seigneur de la Lane ; enfin, par les égards que la famille d'Aubigné eut toujours pour elle, malgré ſa miſere, malgré ſa religion, malgré l'horreur que cette famille conſerva pour ſon mari, toujours plus mépriſable & plus vicieux.

5°. Si Conſtans eut épouſé la fille d'un géolier, quelle apparence que ſon pere, qui, dans ſes *Mémoires*, lui reproche ſon premier mariage, n'eut rien dit du ſecond ? Quelle apparence qu'il eut laiſſé par ſon teſtament (1) les terres de Landes & de Guillemer aux fruits de cet hymen clandeſtin ?

Quelle eſt donc la premiere ſource du conte que je réfute ? Les divers empriſonnements de Conſtans d'Aubigné.

---

(1) Voyez les pieces juſtificatives.

CHAPITRE XVII.

Mort d'Agrippa d'Aubigné.

1630. LES distinctions, dont il étoit comblé à Geneve, exciterent la jalousie & les murmures des Seigneurs Allemands. Pour les appaiſer, il renonça volontairement à la place d'honneur qu'il avoit au prêche, rendit à la Ville la maiſon où la République l'avoit logé, & congédia les Gentilshommes qu'il avoit à ſon ſervice.

Dans ſes dernieres années, il compoſa les Mémoires de ſa vie à l'uſage de ſes enfants. C'eſt delà que j'ai tiré la plupart des faits qu'on vient de lire. Les changements arrivés dans notre langue ne m'ont pas permis de les rendre dans toute la force & la briéveté de l'original.

Il mourut d'une érésypelle, & fut inhumé au cloître de Saint-Pierre à Geneve, où l'on voit encore ſon épitaphe faite par lui-même qu'on peut traduire ainſi :

» Au nom de Dieu, très-bon & très-
» grand. Mes enfants, voici mon dernier
» vœu pour vous. Jouiſſez du repos que
» je vous ai acquis à force de travail,

» par des moyens honnêtes, & malgré » les orages. Vous en jouirez ſi vous » ſervez Dieu, & ſi vous m'imitez : ſinon, » renoncez au bonheur. C'eſt ce qu'a écrit » pour vous le pere qui vous a été deux » fois pere, par lequel & non duquel » vous avez reçu l'être & le bien-être, » à votre gloire, ſi vous êtes héritiers de » ſes études ; à votre honte, ſi vous dé- » générez. THÉODORE D'AUBIGNÉ, octo- » génaire, mort l'an 1630 le 9 Avril. (*)

Après ſa mort, les Syndics s'emparerent de ſes papiers, qui renfermoient des ſecrets importants : ils effacerent dans ſes Mémoires, une feuille qui contenoit un détail dangereux des affaires de la Rochelle : & ils chargerent Madame d'Aubigné de faire la même ſuppreſſion aux deux exemplaires qui étoient en France.

D. O. M.

(*) *Teſtor, liberi, quam vobis aptus ſum. Solo favente numine, adverſis ventis, bonis Artibus, irrequietus quietem eam colere, ſi Deum colitis, ſi patriſſatis, contingat : ſi ſecus, ſecus accidat. Hæc pater, iterum pater, per quem, non à quo vere vivere & bene datum vobis : ſtudiorum hæredibus, monumento, degeneribus approbramento :*

Scripſit Theodorus ALBINÆUS octuogenarius, obiit anno CIↃ IXXXX, *April. die* IX.

Il eut un fils naturel qu'il nomma *Engibaud*, qui eſt l'anagramme de d'Aubigné. Il l'aima beaucoup, le fit élever, & lui aſſura une fortune honnête. Cet Engibaud, après la mort de ſon pere, en prit le nom: perſonne ne s'y oppoſa: ſa mere étoit d'une Maiſon diſtinguée. C'eſt delà que ſortent les d'Aubignés de Geneve.

Il n'eut point d'enfant de la ſeconde femme. Il eu de la premiere Conſtans d'Aubigné, & deux filles. L'aînée épouſa Mr. de Caumont-Dade, iſſu, dit-on, de la Maiſon de Nompar-Caumont, qui n'a jamais voulu le reconnoître; & la cadette fut accordée à M. de Villette, avec trente mille livres de dot.

CHAPITRE XVIII.

Empriſonnement de Conſtans d'Aubigné.

LE Baron d'Aubigné ne ſut pas être heureux. Ses débauches conſumerent ſon bien. Il tenta un établiſſement à la Caroline. Il obtint le brevet de Vice-Roi des Iſles de l'Amérique. Mais il s'adreſſa aux Anglois, ſoit qu'il projettât de les trahir encore, ſoit qu'il voulût trahir la France.

La Cour fut informée de ſes intelligences, & révoqua ſa commiſſion.

Pouſſé par ſon inquiétude naturelle, ſe flattant que ſon crime n'étoit pas bien connu, ou croyant qu'il étoit oublié, il s'imagina pouvoir haſarder un voyage en France. Il y revint malgré les prieres de ſa femme, fut découvert malgré ſes précautions, & enfermé au Château-Trompette, où Pierre de Cardillac, ſon beau-pere, commandoit en l'abſence & ſous les ordres du Duc d'Epernon, ſon parent, Gouverneur de Guyenne.

Madame d'Aubigné ſe rendit à Paris, pour ſolliciter la grace de ſon époux. En vain, elle embraſſa les genoux du Cardinal de Richelieu; ce Miniſtre fut inflexible: » C'eſt, lui dit-il, vous rendre ſervice » que de vous ôter un tel mari."

Il n'y avoit contre lui que des ſoupçons, & le crédit des parents de ſa premiere femme reveillés par ſes malheurs. Madame d'Aubigné appaiſa ceux-ci par ſes prieres, & combattit les ſoupçons par des placets qu'on ne lut point.

Quelques jeunes gens furent arrêtés pour crime de fauſſe monnoie. La dépoſition des coupables chargea d'Aubigné. Son élargiſſement fut plus difficile à obtenir, & le Miniſtre le regarda comme un de ces

hommes, que, par égard pour les familles, une pitié barbare laiſſe dans une priſon perpétuelle, ſans les y condamner.

Madame d'Aubigné, d'autant plus attachée à ſon mari qu'il étoit plus malheureux, obtint la permiſſion de s'enfermer en priſon avec lui. Le Duc d'Epernon ſe vengeoit ſur le fils, des *Tragiques* du pere, en donnant des ordres rigoureux, dont Cardillac adouciſſoit la ſévérité par égard pour ſa fille.

Madame d'Aubigné ſortoit de temps en temps du Château-Trompette pour émouvoir la pitié des Miniſtres. Ses ſollicitations étoient traverſées par le Duc de Rohan, qui n'avoit pas oublié l'entrepriſe ſur le Doignon. Elle ne trouvoit à la Cour que des parents dont l'eſprit étoit prévenu, des Huguenots qui croyoient que leur vénération pour la mémoire d'Agrippa d'Aubigné, demandoit qu'ils laiſſaſſent ſon fils dans les fers; parmi les indifférents, des cœurs de rocher, incapables d'être attendris; parmi les protecteurs, des gens dont les ſervices ne pouvoient être achetés que par des foibleſſes: parmi les miniſtres des hommes qui, quoique payés pour être inſtruits de tout, n'avoient le loiſir de rien entendre. Le Duc de Saxe-Weymar fut le ſeul qui l'aſſiſta de ſa bourſe & de ſon crédit.

crédit. Pour comble d'infortune, elle avoit à eſſuyer les reproches de ſon mari, qui lui imputoit la longueur de ſa priſon, les défiances de ſa jalouſie, & ſa paſſion pour la fille du géolier, avec laquelle il avoit voulu ſe ſauver.

Pierre de Cardillac mourut, & d'Aubigné fut plus étroitement reſſerré. Il aima ſa femme par déſeſpoir, & fit des enfants par déſœuvrement. Il en eut un nommé Conſtans, qui ſe noya depuis à Murçay. Les Montalembert & les Cardillac, craignant d'être chargés d'une nombreuſe famille, défendirent à Madame d'Aubigné d'accoucher d'avantage. Cependant ils lui pardonnerent encore ſon ſecond fils, nommé Charles; mais à condition que ce ſeroit le dernier.

Réduite à cet état, où le plaiſir de l'hymen eſt le ſeul bien, & la fécondité un des plus grands maux, forcée de ſe priver de l'un par le danger de l'autre, partagée entre ce qu'elle devoit à ſon mari & les ſuites funeſtes de ce devoir, elle réſiſtoit à ſes empreſſements, s'y abandonnoit par obéiſſance, s'y déroboit par crainte. Mais d'Aubigné qui eſpéroit tout de Dieu, quand il étoit preſſé par ſes deſirs, fit enfin valoir ſi bien ſes droits, que ſa femme eut encore un

nouveau préſent à faire à la Providence.

Elle cacha ſa groſſeſſe comme un crime. Et ſe flattant que les parents de ſon mari feroient plus charitables que les ſiens, elle obtint de la Cour que d'Aubigné ſeroit transféré aux priſons de Niort, pour être plus à portée de leurs ſecours. Ce fut-là qu'elle mit au monde cette fille, devenue depuis ſi fameuſe: événement bien propre à conſoler les infortunés. La naiſſance de la femme que la fortune ait élevée le plus haut, fut un malheur.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Françoiſe d'Aubigné.

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ naquit dans les priſons de la conciergerie de Niort, (1) (le 27 Novembre 1635) & fut tenue ſur les fonds de Bapteme (2) par François, Comte de la Rochefoucault, & par Suſanne de Beaudean, fille du Baron de *Neuillant*. Elle fut nommée *Françoiſe*, & non *Guillaumette*, comme le diſent tant de Romans imprimés dans les pays étrangers.

Madame de Villette vint rendre viſite à l'accouchée. Elle vit toutes les horreurs de l'indigence, ſon frere aliéné par ſon déſeſpoir, exténué par le manque d'alimens, un enfant couvert de haillons déja

(1) Mém. Mſt. de Mlle. d'Aumale.
(2) Le lendemain, 28 Novembre.

ſenſible à ſa miſere, un autre encore au berceau ; une fille de deux jours, dont les vagiſſements ſembloient appeller la mort, une mere éplorée qui préſentoit ſon ſein tantôt à ſon mari, tantôt à ſa fille, ſans eſpoir de ſauver ni l'un ni l'autre. La miſere & la faim lui avoient fait perdre ſon lait, & elle n'avoit pu payer une nourrice. Madame de Villette fut attendrie. La vue de la petite *Françoiſe* la toucha. Elle emmena ces trois enfants au Château de Murçay, & la fille eut la même nourrice que la petite Villette, qui fut depuis Madame de St. Hermine.

La tendreſſe maternelle ne permit pas à Madame d'Aubigné de laiſſer long-temps ſa fille en des mains étrangeres. Elle la redemanda. Madame de Villette, qui s'y étoit attachée, ne la rendit qu'avec peine. D'Aubigné fut reconduit au Château-Trompette. Là, fut élevée cette enfant, qui, après avoir éprouvé toutes les rigueurs de la fortune, devoit en goûter toutes les faveurs. Que le malheureux ne déſeſpere jamais de ſon ſort : quelle diſtance de ce qu'elle étoit alors à ce qu'elle fut depuis !

Elle a dit ſouvent que ſa mémoire lui rappelloit d'avoir joué avec la fille du Concierge qui étoit de ſon âge. Cette fille

avoit un ménage d'argent, & lui reprochoit de n'être pas auſſi riche qu'elle. » Cela » eſt vrai, répondit la petite *Françoiſe*, » mais je ſuis Demoiſelle, & vous ne l'ê» tes pas. " Dois-je demander grace au Lecteur pour ce trait & pour quelques autres que je rapporterai ? On cherche avec curioſité les premieres veines d'un grand fleuve : l'enfance des vies célebres eſt intéreſſante.

(1639.) Enfin, Madame d'Aubigné obtint l'élargiſſement de ſon mari, à condition qu'il ſe feroit Catholique. D'Aubigné promit tout, oublia ſes promeſſes; & de peur d'être inquiété, réſolut d'aller chercher en Amérique le bonheur & la tranquillité, qu'il ne pouvoit trouver dans ſa patrie. Il s'embarqua donc avec ſa femme & deux de ſes enfants.

Pendant ce voyage, *Françoiſe* eut une grande maladie, & fut à une telle extrémité, qu'elle ne donnoit plus aucun ſigne de vie. Sa mere la prend entre ſes bras, pleure, gémit, & la rechauffe dans ſon ſein. Fatigué de ces cris, le Baron d'Aubigné veut lui arracher l'enfant dont la mort & la préſence cauſe & irrite ſon déſeſpoir. Un matelot va la jetter dans la mer : le canon eſt prêt à tirer. Madame d'Aubigné demande qu'un dernier baiſer

lui ſoit du moins permis, porte la main ſur le cœur de ſa fille, & ſoutient qu'elle n'eſt point morte. Depuis, Madame de Maintenon racontant ce trait à Marly, l'Evêque de Metz, qui étoit préſent, lui dit : » Madame, on ne revient pas de ſi » loin pour peu de choſe. "

Elle n'échappa d'un péril que pour en eſſuyer un autre. A peine fut-elle revenue de ſa maladie, que le bâtiment fut attaqué par un Corſaire Anglois. Tandis que tout l'équipage étoit dans les plus vives allarmes, que d'Aubigné fondoit en pleurs, que ſa femme étaloit à ſa ceinture un grand chapelet comme pour braver les ennemis de la foi, *Françoiſe* diſoit à ſon frere : » Tant mieux, ſoyons » pris ; nous ne ſerons plus grondés par » notre mere. "

D'Aubigné s'établit au quartier du Prêcheur dans la Martinique. Il y acquit de vaſtes plantations. Ses premiers travaux furent ſi heureux, que ſa femme étoit ſervie par 24 négreſſes. Elle revint en France avec ſes deux enfants, pour y pourſuivre quelques procès & quelques débiteurs.

Théodore-Agrippa d'Aubigné avoit donné trois terres aux enfants de ſon fils déshérité, & avoit laiſſé à ſes deux filles le reſte de ſes biens. Madame d'Aubigné

n'attaquoit pas cette diſpoſition. Mais elle demandoit que les terres dont M. de Caumont-Dade s'étoit emparées, & qu'il avoit léguées à ſa fille Artemiſe, mariée à M. de Nêmond de Senſac, lui fuſſent reſtituées. Trop pauvre pour plaider avantageuſement, elle offrit de prendre des arbitres. Mr. de Senſac rejetta cette propoſition. Dade ſon beau-pere avoit ôté à ſes neveux la protection de Villette, en lui accordant un tiers dans une ſucceſſion où celui-ci n'avoit qu'un quart. Madame de Villette, à force de careſſes, engagea Madame d'Aubigné à ſe déſiſter de ſes prétentions. Celle-ci alla promptement rejoindre ſon mari, qui, en ſon abſence, avoit joué tout ſon bien.

(1641.) Elle donna tous ſes ſoins à l'éducation de ſes enfants. Heureuſement pour eux, elle étoit aſſez pauvre pour les élever elle-même. Elle s'attacha particuliérement à ſa fille, en qui elle découvroit plus de talents & plus de conformité avec ſon caractere. Son exemple étoit la meilleure leçon de vertu. Elle ſupportoit les revers avec courage, & les vices de ſon mari avec indulgence. Le feu prit un jour à ſon habitation : voyant pleurer ſa fille, elle lui en fit une vive réprimande, lui diſant : » Faut-il pleurer pour la perte

» d'une maiſon ? C'eſt bien une maiſon » que je pleure, lui répondit-on ! c'eſt » ma poupée.

Cette excellente mere lui faiſoit lire les Vies de Plutarque : livre le plus propre à inſpirer la vertu, & à former le jugement. Pour vaincre ſon extrême timidité & pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeoit à rendre compte de ſes lectures, & lui preſcrivoit de petites compoſitions. La récompenſe de ce travail étoit la permiſſion d'écrire une lettre à Madame de Villette.

La petite fille écrivoit avec beaucoup de facilité, & apprit de bonne heure à faire les lettres des autres, parce que ſon frere, qui étoit pareſſeux, & qui n'avoit jamais eu d'activité que pour les plaiſirs, la prioit de faire les ſiennes, tandis qu'il iroit cueillir des oranges. Je ſupprimerois ces bagatelles, ſi elles ne prouvoient que nous ſommes preſque toujours ce que nous avons promis d'être, à moins que des circonſtances particulieres ne s'oppoſent au développement de notre caractere ou de nos talents.

Elle raiſonna de bonne heure. Sa mere lui ayant parlé de ces peines de l'enfer, ſans ceſſe préſentées aux enfants, qu'on devroit porter au bien par de plus no-

bles motifs, Françoiſe dit à ſon frere qui en étoit effrayé : » Crois-m'en ; tout cela » ne ſera pas éternel : le bon Dieu ſe ra- » viſera. »

Madame d'Aubigné lui contant les exploits de ſon grand-pere, & la faveur où il avoit été auprès de Henri IV : » Et moi, » dit l'enfant, ne ſerai-je rien ? Et que » veut-tu être, reprit la mere ? Reine » de Navarre, repliqua-t-elle. »

(1646.) La mort de d'Aubigné jetta cette malheureuſe famille dans la derniere déſolation. Elle vivoit d'un petit emploi militaire qu'il avoit obtenu. L'âge l'avoit guéri de ſes mauvais penchants. Il ſongeoit ſérieuſement à faire une fortune ; & Lieutenant dans un village de la Martinique, il en étoit moins éloigné, que lorſqu'avec les plus baſſes inclinations il étoit Vice-Roi des Iſles.

CHAPITRE II.

Éducation de Mademoiſelle d'Aubigné.

SA veuve revint en France. Ses dettes n'étoient pas acquittées. Elle laiſſa ſa fille en gage au principal de ſes créanciers, dont la femme ne voulut point

nourrir cette petite teigneuſe. Le Juge du lieu la prit chez lui par charité; & voyant que la mere ne la retiroit point, il l'envoya par le premier bâtiment à Madame de Montalembert, qui gronda fort de ce qu'on lui adreſſoit un pareil bijou.

Madame de Villette, qu'Agrippa d'Aubigné appelloit ſon *unique*, eut pitié de tant de malheurs. Elle demanda à Madame de Montalembert cette niece ſi rebutée, & l'inſtruiſit dans la Religion Calviniſte. Madame d'Aubigné étoit dans cette affreuſe ſituation, qui ſubordonne le grand intérêt de la Religion à des beſoins plus preſſants. Elle crut que l'eſſentiel étoit de vivre, & non de croire au Pape. Françoiſe goûta bientôt la Religion, que ſes peres avoient défendue: ſa foible raiſon s'ouvrit à toutes les impreſſions que ſa tante lui donna. Elle eut horreur de l'apoſtaſie de ſon pere. Incapable d'un médiocre attachement, elle aima le Calviniſme avec paſſion.

Sa mere ſe repentoit d'avoir mis le ſalut de ſa fille en danger. Car elle croyoit fort que Dieu puniſſoit les enfants pour avoir pris des ſophiſmes pour des vérités. Elle penſa qu'il ſeroit aiſé d'effacer ces premieres traces. Mais elles s'étoient gravées trop profondément. Et la petite

hérétique avoit en obſtination ce qui lui manquoit en lumieres.

Madame d'Aubigné ayant voulu la mener à la Meſſe, Françoiſe refuſa opiniâtrément de l'y ſuivre. » Vous ne m'aimez » donc pas, lui dit la mere. J'aime en- » core plus mon Dieu, répondit l'enfant ". Il fallut pourtant aller à l'Egliſe. Mais tantôt tournant le dos à l'Autel, tantôt inſultant la célébration des ſaints Myſteres par des grimaces, elle excéda ſi bien ſa mere, qu'elle en reçut un ſoufflet. » Frap- » pez, dit-elle, en préſentant l'autre » joue : il eſt beau de ſouffrir pour ſa » Religion ! "

Madame de Villette inſpiroit à ſa niece encore plus d'amour pour ces vertus morales, ſur leſquelles on ne diſpute point, parce que la nature en a mis le principe dans tous les cœurs. C'eſt auprès d'elle qu'elle prit ce goût pour les malheureux, & cet empreſſement à les ſoulager elle-même. Toutes les fois que Madame de Villette faiſoit l'aumône, elle chargeoit Françoiſe de la diſtribuer aux pauvres, pour l'habituer au plaiſir de donner & de s'attendrir. C'eſt en ne négligeant pas les plus petites choſes, que l'éducation nous prépare aux grandes.

Madame de Neuillant, mere de la Ma-

réchale de Navailles, & parente de Madame d'Aubigné, ſollicita un ordre de la Cour, pour retirer Françoiſe des mains de Mad. de Villette, qui avoit éludé les inſtances de la mere, d'abord par des prétextes, & enſuite par un refus.

Madame de Neuillant n'oublia rien pour l'inſtruire dans la Religion Catholique. Mais toutes ſes leçons aboutirent à lui montrer, que Françoiſe avoit beaucoup d'entêtement, & auroit un jour beaucoup d'eſprit. Quand le Curé diſputoit contre elle, & la vainquoit de facilité, elle lui diſoit : » Vous en ſavez plus que moi : » mais voilà un Livre, en montrant la » Bible, qui en ſait mille fois plus que » vous ; & ce Livre ne dit point ce que » vous dites ; & c'eſt pour cela que vous » n'aimez point qu'on le liſe. "

Madame de Neuillant, piquée d'une ſi longue réſiſtance, crut qu'il valoit mieux l'humilier que raiſonner avec elle. Les careſſes furent retranchées ; les duretés ſuccéderent à la douceur : on la confondit avec les domeſtiques ; on la chargea des plus vils détails de la maiſon. » Je » commandois dans la baſſe-cour, a-t-elle » ſouvent dit depuis : c'eſt par ce gou- » vernement que mon regne a commen- » cé. "

Tantôt elle aidoit le cocher à panſer les chevaux : tantôt elle briguoit l'honneur de peigner les cheveux gras d'une groſſe payſanne ſa gouvernante, qui avoit mis un tel prix à cette faveur, qu'on pleuroit fort quand on en étoit privée. Tous les matins, un loup ſur le viſage pour conſerver le plus beau teint du monde, un chapeau de paille ſur la tête, un panier dans la main, une gaule dans l'autre, Françoiſe alloit garder les dindons, avec ordre de ne toucher au panier où étoit le déjeûné, qu'après avoir appris cinq quatrains de Pibrac.

Un jeune payſan oſa l'aimer. Elle ſe prévalut de cette paſſion, pour écrire à Madame de Villette, qui la fortifioit dans ſes principes. Le jeune homme lui ayant déclaré ſon amour, Françoiſe, qui ne ſe ſentoit pas faite pour l'aviliſſement où on la tenoit, en avertit Madame de Neuillant, qui craignit que ſa parente, avec l'état & la candeur des bergeres, n'en eut un jour la fragilité.

Elle la mit au Couvent des Urſulines de Niort, & Madame de Villette conſentit d'y payer ſa penſion : car Madame de Neuillant vouloit bien avoir la gloire de ſa converſion, mais ne vouloit pas en faire les fraix.

Ces Religieuſes excéderent Françoiſe d'inſtruction & de catéchiſmes. Elle rejettoit tout, & ſe jouoit de leurs pieux artifices : » Je ſerai bientôt Catholique, » diſoit-elle ; car on me promet une ima- » ge ". Les Religionnaires de Niort ſe faiſoient un point d'honneur de la perſévérance de la fille d'Agrippa d'Aubigné. Ils l'animoient à une courageuſe réſiſtance par des Livres qu'ils lui envoyoient ſecretement, & par des billets, où ils la conjuroient de ne pas faire d'affront aux mânes de ſon grand-pere.

Une Religieuſe, plus ſenſée ou plus habile que ſes compagnes, au-lieu de bonbons & de careſſes, environna de tant de raiſons la Foi Catholique, qu'elle vainquit ſon averſion. Peu-à-peu Françoiſe en aima les dogmes, & commença d'entendre la Meſſe, quand on ceſſa de l'y contraindre : elle prit du goût pour une Religion dont les cérémonies parlent aux ſens, & dont les myſteres les contrediſent. La Tranſubſtantiation lui paroiſſoit la choſe du monde la plus facile. Mais elle ne pouvoit croire l'article, qui exclut de la vie éternelle tous ceux qui ne ſont pas dans le ſein de l'Egliſe Romaine : » J'admettrai tout, diſoit-elle, pourvu » qu'on ne m'oblige pas à croire que ma

» tante de Villette ſera damnée." Préſage heureux de la bonté de ſon cœur, & peut-être de la juſteſſe de ſon eſprit.

Les Religieuſes ne purent la guérir d'une idée ſi peu chrétienne. Et il fallut abſolument, quand elle entra dans la vraie Religion, qu'on lui permît de ſe réſerver quelques places dans le Ciel pour ceux de ſes parents ou de ſes amis qui étoient dans la fauſſe. On ſavoit qu'elle ne ſeroit pas long-temps dans l'Egliſe Romaine, ſans acquérir ce zele charitable qui hait ſans réſerve l'erreur, & damne, peut-être ſans pitié, l'hérétique.

Madame de Villette, qui avoit continué de fournir à l'entretien de ſa niece, n'en voulut plus payer la penſion, dès qu'elle apprit qu'elle s'étoit convertie. Tant le propre du zele dans toutes les Religions eſt d'être cruel!

Les Urſulines de Niort la garderent quelque temps par charité. Mais les actes de bienfaiſance ne ſont un devoir que lorſqu'ils ſont un ſentiment. La leur ſe refroidit. Elles auroient donné, diſoient-elles, de leur ſang pour la convertir; & dès qu'elle ſe fut rendue à leurs deſirs & à leurs vérités, elles n'eurent plus le néceſſaire phyſique à lui donner.

Elles repréſenterent à Madame d'Au-

bigné, que leur maiſon ne pouvoit nourrir des penſionnaires qui ne payoient point, & la prierent de retirer ſa fille, aſſez grande d'ailleurs, pour être produite dans le monde. Françoiſe rougit de ce diſcours qui s'imprima ſi bien dans ſa mémoire, qu'elle chercha toujours depuis, à s'acquitter de ce qu'elle devoit à ces Religieuſes, à qui ſes bienfaits apprirent (*) à ne pas mépriſer dans les autres, la pauvreté qu'elles eſtiment tant en elles. Racontant ce fait à St. Cyr : » Mes enfants! ajoutoit-» elle, faiſons toujours le bien : il eſt ra-» rement perdu devant les hommes, & ja-» mais devant Dieu. »

Sa mere vivoit du travail de ſes mains, en attendant la déciſion de ſes procès, qu'elle alla ſolliciter à Paris. A ſon retour de la Martinique, elle avoit trouvé ſes biens vendus & diſſipés par les créanciers & les parents de ſon mari. Elle plaidoit pour rentrer en poſſeſſion de la Baronnie de Surineau, aliénée par d'Aubigné pour acquitter des dettes contractées pendant ſa minorité. Elle répétoit auſſi des ſommes conſidérables, que la Cour devoit à Théodore-Agrippa d'Aubigné,

(*) Mémoires de Madame de Gl....

qui avoit fait des avances à ſon maître, dans un temps où les rebelles ſeuls s'enrichiſſoient. Le Sur-Intendant des Finances ne l'écouta pas ; hé ! comment auroit-il écouté une femme ſans protection, ſans amis, & qui revenoit de l'autre monde ?

CHAPITRE III.

Mort de Madame d'Aubigné.

MAdame de Neuillant alloit de temps en temps à Paris dans une litiere, portée par deux mulets, dont l'un étoit monté par Mademoiſelle d'Aubigné. Elle la menoit dans ſes ſociétés ordinaires, ſe paroit en public de ſes charmes naiſſants, & dans le particulier exerçoit ſur elle toute la tyrannie des bienfaiteurs. Elle n'en parloit à ſes amis que pour exciter leur pitié, & paroiſſoit bleſſée de ce que Mademoiſelle d'Aubigné n'excitoit que leur admiration. Tout ce qui étoit formé en elle, étoit accompli : tout ce qui ne faiſoit que d'éclore promettoit de l'être. Sa taille étoit comme ſa raiſon, l'une & l'autre au-deſſus de ſon âge.

Le Marquis de Chevreuſe en devint amoureux (*) : il fut éloigné. Madame de

---

(*) Ce fait a fourni à je ne ſais quel Auteur, la matiere du Roman le plus abſurde. On le trouve dans l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, dont je vais faire l'analyſe, parce que j'aurai occaſion d'en parler ſouvent, & qu'il eſt, ce me ſemble, honteux d'en parler deux fois.

C'eſt un recueil de pluſieurs Libelles ſur la Cour de Louis XIV, imprimé à Paris en 1754, en 5 Vol. in-12., tous attribués au Comte de Buſſy, qui n'en a fait qu'un. On y flétrit les plus grands noms ; on y déchire les réputations les plus entieres ; on y couvre également de boue le vice & la vertu.

Le premier Volume, écrit avez aſſez de légéreté, contient l'Hiſtoire de Madame d'Olonne, celle de Madame de Châtillon, une épiſode ſur Madame de Sévigné, & une autre ſur Madame de Montglas.

Le IIe. renferme *le Palais Royal*, ou *les amours de Madame de la Valliere* : un peu de vrai, beaucoup de faux, rien d'exact : l'*Hiſtoire de l'amour feinte du Roi pour Madame*, écrite ſans connoiſſance de la langue ni de la Cour. *Les amours de Madame*, racontées par Manicamp, qui prétend en avoir ſu toutes les circonſtances, & qui narre tout avec aſſez de vérité, mais avec beaucoup de confuſion. *Le Perroquet* ou *les amours de Mademoiſelle de Montpenſier* : le ſtyle en eſt mauvais, le Dialogue ridicule & romaneſque, le fonds vrai : quelques particularités qui ſe retrouvent dans les Mémoires de cette Princeſſe, prouvent

Neuillant la mit aux Urſelines de la rue Saint-Jacques, où Mademoiſelle d'Aubi-

---

que l'Auteur étoit inſtruit des choſes les plus ſecretes.

Les pieces du tome III ſont, *les Amours de Madame de Bagneux* : Je ne ſais ſi ce petit Conte eſt vrai ; mais il a tout l'air de ne l'être pas. *Les fauſſes Prudes*, ou *les amours de Madame de Brancas*, en Vers ſi mauvais, qu'on ne peut les accuſer d'être méchants. *Deux requêtes des filles de joie à Madame de la Valliere*, faites vraiſemblablement par quelque amant de ces filles. *Le paſſe-temps Royal*, ou *les amours de Mademoiſelle de Fontanges* : ce morceau eſt écrit ſans eſprit comme ſans vérité : autant d'impertinences ou de menſonges que de mots. *La France galante*, où ſont racontées les amours de Mademoiſelle, celles de Fontanges, du Duc de Longueville, de Madame de la Ferté, & l'inclination du Roi pour Madame de Maintenon : piece mal écrite, mais d'un homme très-inſtruit, comme on peut s'en convaincre en la combinant avec les Lettres de Sévigné & les Mémoires de Mademoiſelle.

Le tome IV contient *la ſuite de la France galante*, ou *les derniers déréglements de la Cour* : cette ſatyre eſt d'une autre main que la précédente. Madame de Maintenon y naît en Amérique, eſt baptiſée Guillaumette, élevée par Madame de Neuillant, aimée, enlevée, quittée par M. de Chevreuſe, accouche à l'inſçu de Scaron, établit St. Cyr pour le ſerrail du Roi, &c. *Les Vieilles amoureuſes*, ordure ſur Meſdames de Lyonne & de Fieſque. *L'Hiſtoire ſcandaleuſe* de Meſdames de la Ferté & de Ventadour.

gné fit ſa premiere communion, peut-être ſans trop ſavoir ce qu'elle faiſoit. En approchant de la Table ſacrée, elle dit à ſon frere, en lui donnant un coup de pied : » Et toi, n'es-tu pas aſſez vieux pour » communier auſſi "? Cette cérémonie & l'habitude acheverent ſa converſion. Elle gagna ſi bien par ſes complaiſances le cœur des Religieuſes & des penſionnaires, qu'on put juger dès-lors à quel point elle auroit le talent de ſe faire aimer.

Elle ſortoit quelquefois de ce Couvent, pour faire à ſa mere des viſites qui le lui faiſoient haïr, & chez Madame de Neuillant des repas qui le lui faiſoient regretter.

En ce temps-là, il y avoit à Paris un Abbé plein d'eſprit, d'infirmités, & d'enjouement, qu'on alloit voir d'abord comme une rareté, qu'on revenoit voir comme l'homme le plus amuſant. Sa tête toujours penchée ſur ſon eſtomac, ſes jambes toujours pliées à cauſe d'un retire-

---

On trouve dans le Ve. volume : *La France devenue Italienne.* Le faux y eſt ſi mêlé avec le vrai, qu'on ne peut les ſéparer. *Le divorce Royal*, qui n'eſt autre choſe que le plus impertinent dialogue entre Madame de Maintenon & Me. de Monteſpan. *Les amours de M. le Dauphin avec la Comteſſe du Roure* : lecture de laquais.

ment de nerfs, lui donnoient à la lettre la forme d'un *Z*. Il écrivoit ſur ſes genoux ou ſur deux bras de fer attachés à ſon fauteuil. Les déſagréments de ſa perſonne étoient rachetés par les qualités de ſon ame. Il avoit le cœur capable d'attachement, une imagination vive qui lui peignoit tout en groteſque, beaucoup de patience dans ſes maux. Pauvre ſans chagrin, gai en dépit de la douleur, ſatyrique ſans malice, pareſſeux ſans négligence, colere ſans reſſentiment.

Tel étoit l'Abbé Scaron. Il avoit projetté d'aller en Amérique, avec Segrais & quelques beaux eſprits. Il eſpéroit que la chaleur du climat, la légéreté des alimens lui rendroient la ſanté.

(1649.) Madame d'Aubigné alloit retourner en Poitou, lorſque Madame de Neuillant, qui logeoit à la rue Saint-Louis, dans le voiſinage de Scaron, lui parla de deux perſonnes qui avoient été long-temps à la Martinique, & lui offrit de les lui amener. Mademoiſelle d'Aubigné, qui avoit une robe trop courte, rougit en entrant, ſentit qu'elle rougiſſoit, & pleura. Toute l'aſſemblée fut touchée des graces & de l'embarras de cette aimable enfant. Scaron même y fut ſenſible.

Cette visite de bienséance & de curiosité devint une liaison sérieuse. Madame d'Aubigné retourna sans peine dans une maison, où elle pouvoit trouver des protecteurs. L'Abbé Scaron jura que l'air de Paris lui seroit fort sain, tant que Mademoiselle d'Aubigné y seroit. Et tout ce qui composoit sa société fit mille offres de services à la mere, pour jouir plus long-temps de la présence de la fille.

Madame d'Aubigné, voyant que ses procès traînoient en longueur, les finit à l'amiable. Mr. de Sensac garda la terre de Surineau, moyennant deux cents livres de pension qu'il s'engagea de lui payer. Elle fut si pénétrée de douleur de cette cession forcée des droits de ses enfants, qu'elle en eut une maladie, qui la mit au tombeau. L'unique conseil qu'elle donna en mourant à sa fille, fut de se conduire comme craignant tout des hommes, & comme espérant tout de Dieu.

Mademoiselle d'Aubigné s'enferma trois mois, dans une petite chambre à Niort, moins occupée de son infortune que de sa douleur. Son frere fut placé chez M. de Parabere, en qualité de Page.

Elle étoit fort timide, parloit très-peu, paroissoit penser toujours à ses malheurs & savoit si peu qu'elle étoit belle, qu'elle

diſoit qu'elle changeroit volontiers de viſage avec le premier qui paſſeroit dans la rue. Elle pleuroit quand on la plaçoit vis-à-vis d'une fenêtre, & qu'on la voyoit à découvert. Tant Madame de Neuillant lui avoit répété que ſes admirateurs & ſon miroir ſe moquoient d'elle.

CHAPITRE IV.

La belle Indienne.

SOn retour à Paris lui ôta ſon extrême timidité. Et le Chevalier de Méré (*) lui fit une réputation. Il obtint de Madame de Neuillant la permiſſion d'é-

(*) Georges Broſſin, Chevalier, Marquis de Méré, né vers le commencement du 17e. ſiecle, d'une ancienne famille de Poitou, alliée à la Maiſon de Condé. Quelques années avant ſa mort, il ſe retira du monde, & mourut en 1690, chez la Marquiſe de Sevret ſa belle-ſœur. Nous avons de lui divers Ouvrages écrits avec beaucoup de politeſſe & d'affectation : j'en excepte ſes converſations avec le Maréchal Clérambaud. Il avoit ſervi dans la Marine. (Voyez la Bibliotheque des Ecrivains du Poitou, & l'éloge qu'en a fait l'Abbé Nadal.)

lever ſa parente. C'étoit un de ces hommes, moitié Philoſophes, moitié Courtiſans, qui réduiſent tous les principes à ce qu'on nomme décence de ſentiments & de mœurs. Madame de Sablé lui avoit ſacrifié *Voiture*. Il avoit élevé Madame de Clérambaud. Il avoit formé la Ducheſſe de Leſdiguieres, qui lui avoit dit : *Je veux avoir de l'eſprit*, & à laquelle il avoit répondu : *Eh bien, Madame, vous en aurez*. Tant le propre de l'eſprit eſt d'être *fait* dans tous les temps!

Méré donna les premieres leçons du monde à Mademoiſelle d'Aubigné. Il la formoit à ce qu'on appelloit alors le bon air, qui faiſoit les précieux, & revenoit à notre bon ton, qui fait les frivoles. Il compoſoit à ſon uſage des Dialogues & des Contes qui renfermoient d'utiles moralités. Mademoiſelle d'Aubigné en aimoit les penſées & en haïſſoit le ſtyle apprêté. Elle revenoit toujours à ſon Plutarque, & ſentoit déja quelle différence il y a entre le ſtyle d'un Bourgeois de la Cour & celui d'un Citoyen du monde. Méré lui enſeignoit l'art d'être aimable, qui eſt ſi propre à rendre ridicule, & il s'appercevroit qu'elle n'étoit déja que trop aimable pour lui. Il l'excitoit par des louanges à ſe livrer à tout ſon caractere ; mais il

il deſiroit en vain, que plaiſant à tout le monde, elle ne cherchât à plaire qu'à lui ſeul. Mademoiſelle d'Aubigné ne goûta que les inſtructions générales de ſon maître. Le Chevalier de Méré n'étoit point propre à être aimé. Une belle perſonne n'étoit pour lui qu'une belle fleur. C'étoit un de ces cœurs froids, qui peuvent avoir des ſenſations, & qui n'ont jamais de ſentiments.

Il annonçoit dans toutes les ſociétés, ſon écoliere comme un prodige de ſageſſe & d'eſprit. De tous côtés, on vouloit la voir; & ceux qui l'avoient vue, vouloient la voir encore (1). Mademoiſelle d'Aubigné, encore enfant, eut toute la réputation d'une perſonne qui ne l'étoit pas, ſous le nom de la belle Indienne.

Elle alloit ſouvent chez l'Abbé Scaron avec Madame de Neuillant. Elle y fit connoiſſance avec Mademoiſelle de l'Enclos, la fille la plus étonnante de ſon ſiecle,

(1) » Uſez-en avec moi ſans façon & ſans rien » déguiſer, comme vous en uſiez avec cette » jeune Indienne que vous me fîtes voir, qui » me plut tant, & que j'aimai du moment que » je la vis : vous me ferez plaiſir de me don- » ner de ſes nouvelles " : Lettre de Madame de Leſdiguieres à M. de Méré.

la ſeule, que les hommes ayent aimée ſans repentir, & que les Dames ayent vue ſans déshonneur. Villarçeaux, l'homde la Cour le plus élégant, l'aimoit & en étoit aimé avec une conſtance, qui étonnoit tous ceux qui connoiſſoient le ſyſtême de coquetterie de l'amant, & le plan d'éternelle volupté de la maîtreſſe. Mademoiſelle d'Aubigné, auſſi belle & plus jeune, rendit Villarçeaux infidele. Mademoiſelle de l'Enclos, qui ne rougiſſoit pas d'être quittée, parce qu'à un bon choix ſuccédoit toujours un choix meilleur, ne tenta point de ramener un cœur que des charmes plus nouveaux lui raviſſoient. Mais pour ſe venger noblement de Villarçeaux, elle voulut être ſa confidente, & ſe joignit à lui pour le faire aimer de ſa rivale. Elle employa toutes les reſſources d'un eſprit fécond en petites ruſes. Mais ſoit que l'enfant qu'on vouloit ſéduire, fût garantie de ces pieges, par une maraine vigilante, ou par une raiſon prématurée, ſoit que Villarçeaux déplut, Mademoiſelle de l'Enclos vit, qu'on pouvoit plutôt fixer la volage Ninon, qu'obtenir un regard de la timide d'Aubigné.

Elle ne haïſſoit pas dans les autres la vertu qu'elle mépriſoit tant pour elle-même. Ses liaiſons avec Scaron l'unirent

étroitement avec Mademoiſelle d'Aubigné. Cette amitié dura juſqu'à leur mort. Si c'eſt un crime, c'eſt le crime de leur ſiècle. Tel étoit l'aſcendant que l'ame de Ninon, foible & forte à la fois, voluptueuſe & philoſophe, prenoit ſur toutes les autres ames, que les femmes les plus prudes vivoient ſans honte & ſans danger avec la femme la plus coquette! La gloire de Mademoiſelle d'Aubigné n'en fut pas plus ternie que celle des la Fayettes & des Coulanges. Auſſi Ninon a-t-elle ſouvent dit à M. de Fontenelle : » Elle » étoit ſage; elle n'étoit point propre à l'a» mour." Il eſt vrai qu'elle ajoutoit: » Je » ne répondrois pas qu'elle ait toujours été » intacte." Mais de quelle femme Ninon eut-elle répondu?

CHAPITRE V.

L'Abbé Scaron.

TAndis que le Chevalier de Méré, Chevreuſe, & Villarçeaux diſputoient le cœur de Mademoiſelle d'Aubigné, l'Abbé Scaron ſoutenoit que la belle Indienne appartenoit à un homme qui devoit aller

aux Indes. Du reſte, il ne prétendoit point encore ſérieuſement à cette conquête. Seulement il étoit ſenſible aux malheurs de l'orpheline, ſans doute parce qu'ils lui rappelloient les ſiens.

Fils d'un riche Conſeiller au Parlement de Paris, perſécuté par une marâtre, qui dénatura une partie du bien, & prit des meſures pour s'approprier l'autre, ſacrifié à la paix de la famille par le Conſeiller, qui étoit le meilleur homme du monde, mais qui n'étoit pas le meilleur pere, il fut forcé de prendre un état, dont on peut poſſéder les biens, ſans en avoir les fatigues ni les vertus. Mais il ne s'engagea point dans les Ordres ſacrés. Plein de vivacité & de feu, d'une plaiſanterie inépuiſable dans la converſation, petit, mais bien fait & joli, il logeoit au Marais, quartier de tout temps peuplé de familles aiſées, dont la vie commode couloit alors dans les amuſements d'une ingénieuſe oiſiveté. La fameuſe Marion de Lorme qui avoit aimé tant de vieux Cardinaux, & que tant de jeunes Abbés aimoient encore; la Comteſſe de la Suze, qui changeoit de Religion pour ne voir ſon mari ni dans ce monde, ni dans l'autre; Madame de Martel, l'unique Ninon l'Enclos, avoient toujours une nombreuſe compagnie, que

leurs charmes attiroient chez elles, & que leur eſprit y ramenoit. Le plaiſir étoit la grande affaire de ces ſociétés, & les arts en étoient le délaſſement. Chapelle, Saint-Evremont, Voiture, Sarrazin, eſprits faciles & brillants, s'étoient formés à cette école. Ce fut le ſéminaire de l'Abbé Scaron.

Sans ſobriété, ſans tempérance, avide de plaiſirs de toute eſpece, il vécut rapidement. A vingt-cinq ans, des maladies longues & douloureuſes l'avertirent de l'affoibliſſement de ſa complexion. Mais cet avis, loin de le ramener au régime qui l'eut rétabli, ne fit que lui donner matiere à un badinage dont le bel-eſprit le plus ſain auroit à peine été capable. Enfin, une partie de plaiſir lui *ôta ſubitement ces jambes qui avoient bien danſé, ces mains qui avoient ſu peindre & jouer du luth, en un mot un corps très-adroit.* (1)

(1638.) Il étoit allé paſſer le carnaval à ſon Canonicat. Au Mans, comme dans la plupart des villes de Province, le carnaval finit par des maſcarades publiques, qui reſſemblent aſſez à nos foires de Bezons.

---

(1) Voyez une Lettre de Scaron à Marigny, dans le recueil de ſes Œuvres.

L'Abbé Scaron voulut en être. Mais ſous quel déguiſement s'envelopper ? Il avoit à ſauver à la fois, la ſingularité de ſon caractere & la décence de ſon état, l'Egliſe & le burleſque. Il s'enduit de miel toutes les parties du corps, ouvre un lit de plume, s'y jette & s'y retourne, juſqu'à ce que le ſauvage ſoit bien empenné. Il va courir la foire, & en attire toute l'attention. Les femmes l'entourent : les unes s'enfuyent ; les autres le déplument : tout ſe réunit contre lui, & bientôt le beau maſque a plus l'air d'un Chanoine que d'un Américain. A ce ſpectacle, le peuple s'attroupe, eſt indigné, crie au ſcandale. Scaron ſe dégage de la foule. Pourſuivi, dégoûtant de miel & d'eau, par-tout relancé, aux abois, il trouve un pont-(1), le ſaute héroïquement, & va ſe cacher dans les roſeaux. Ses feux s'amortiſſent. Un froid glaçant pénetre ſes veines, & met dans ſon ſang le principe des maux qui l'accablerent depuis. Une limphe âcre ſe jetta ſur ſes nerfs, & ſe joua de tout le ſavoir des Médecins. La ſciatique, la goutte, le rhumatiſme arriverent

(1) Ce pont a long-temps été appellé le pont de Scaron.

tantôt ſucceſſivement, tantôt enſemble, & firent du jeune Abbé un raccourci de la miſere humaine.

Il ne put plus fréquenter ces réduits agréables, où des converſations, que ſes ſaillies avoient ſouvent ranimées, auroient pu ſervir d'intermede à ſes douleurs. Il s'en conſola en jettant ſur le papier des penſées, quelquefois naïves, & toujours groteſques. L'indolence l'avoit fait Eccléſiaſtique, l'ennui le fit Auteur. Auteur unique. Le Stoïcien, au milieu des ſouffrances, diſoit de grandes choſes: Scaron ſeul en a écrit de plaiſantes. Il ſembloit que la douleur qui pique ſi vivement les autres hommes, ne faiſoit que le chatouiller.

Anne d'Autriche avoit à ſa Cour un certain nombre de filles aimables, & par les agréments de leur perſonne, & par un air de coquetterie, qui n'étoit guere que dans l'eſprit: car en ce temps-là, on parloit peu de mœurs, & l'on en avoit encore. Gombaut, Voiture, Benſerade, y avoient mis à la mode la Poéſie galante, & les filles de la Reine étoient ordinairement leurs divinités. Scaron fut protégé par elles, & ſur-tout par cette Madame de Hautefort, que Louis XIII aimoit avec tant de conſtance & de chaſteté. Elle parla de lui à la Reine ſi avantageuſe-

ment, qu'elle eut la curioſité de le voir.

L'Abbé Scaron étoit aſſez malheureux par la perte de ſa ſanté. La fortune n'eſt pas cruelle à demi. Elle l'avoit puni de ſes fautes, elle le punit de celles de ſon pere. Le vieux Scaron, citoyen dans un temps où c'étoit un crime de l'être, s'étoit joint à quelques Membres du Parlement, pour traverſer des projets du Cardinal de Richelieu. Il harangua vigoureuſement contre un édit dont la Cour preſſoit la vérification (1). Richelieu n'étoit jamais impunément offenſé : il exila le Conſeiller en Touraine. L'Abbé n'oſa ſe préſenter devant le Cardinal, que ſon reſ-

---

(1) O mille écus par malheur retranchés,
Que vous pouviez m'épargner de péchés!
Quand un valet me dit, tremblant & have,
Nous n'avons plus de bûches dans la cave
Que pour aller juſqu'à demain matin;
Je peſte alors ſur mon chien de deſtin,
Sur le grand froid, ſur le bois de la Greve,
Qu'on vend ſi cher, & qui ſitôt s'acheve.
Je jure alors, & même je médis
De l'action de mon pere étourdi,
Quand ſans ſonger à ce qu'il alloit faire,
Il m'ébaucha ſous un aſtre contraire,

ſentiment ne fut appaiſé. Mais quand il vit la Cour dans ſes intérêts, il haſarda une requête. Il le flatta, lui plut & l'auroit fléchi, ſi la mort n'eût un mois après, mis au tombeau le Miniſtre, & fait évanouir les eſpérances du Poëte.

L'infortuné vieillard mourut en exil. Au-lieu de vingt mille livres de rente que ſon fils devoit recueillir, il n'eut que des procès à ſoutenir, & des injuſtices à eſſuyer. Il plaida burleſquement une cauſe, où il s'agiſſoit de toute ſa fortune, & ſongea plutôt à faire rire ſes Juges qu'à les convaincre.

Madame de Hautefort, ſon amie, engagea de nouveau la Reine à le voir. Il lui demanda la permiſſion d'être ſon malade en titre d'office. La Reine ſourit, & Scaron prit ce ſouris pour un brevet. Il ſollicita une Abbaye : on lui répondit qu'il étoit hors d'état de faire aucun ſervice. » Qu'on me donne donc, dit-il,

---

Et m'acheva par un diſcours maudit,
Qu'il fit depuis ſur un certain édit :
Mais n'en déplaiſe à ſa Catonnerie,
Il fut Caton avec trop de furie, &c.

Epît. à PELLISSON.

» un bénéfice ſimple, mais ſi ſimple, ſi » ſimple, qu'il ne faille que croire en » Dieu pour le deſſervir ».

Il tâcha de ſe rendre utile la qualité de malade de la Reine, de laquelle il prétendoit être Officier. Il loua Mazarin, qui lui donna en Miniſtre une penſion de cinq cents écus, & qui l'en paya en avare. Il lui dédia ſon Typhon, & lui en préſenta un exemplaire magnifiquement orné, & dédaigneuſement reçu. Un Auteur aſſez peu délicat pour dédier ſon Livre à un Grand, eſt d'ordinaire aſſez lâche pour ſe plaindre du mauvais ſuccès de ſes louanges. Scaron, piqué, ſupprima de ſon Poëme le Sonnet flatteur, & lui en ſubſtitua un autre, fort ſatyrique : & ce qu'il y avoit de plus offenſant pour le Cardinal, c'eſt que tous les deux étoient vrais.

Il s'attacha au Prince de Condé, dont il célébra les victoires, & au Coadjuteur de Retz, auquel il dédia la premiere Partie du Roman Comique, le ſeul de ſes Livres qui ne mourra point (1). Il avoit beſoin de l'impôt, que l'adulation leve ſur la vanité des Grands, pour ſoutenir

(1) Quelqu'un à dit de ce Roman :
Caneſcet ſæculis innumerabilibus.

ſa maiſon ſur le pied qu'il l'avoit miſe. La compagnie qui s'y rendoit, étoit nombreuſe, quoique choiſie. Le Coadjuteur y raſſembloit les factieux : les beaux-eſprits y trouvoient une Académie : les jeunes Seigneurs y étoient attirés par la coquetterie de ſes ſœurs, & les étrangers par la curioſité de voir l'homme de France qui faiſoit rire le plus, & qui rioit le moins.

L'Abbé Scaron faiſoit l'agrément de ces aſſemblées. Il aimoit la ſatyre : il haïſſoit le Miniſtre : il avoit mis le burleſque à la mode : l'exemple l'encourageoit, & les Epigrammes ſur le Mazarin pleuvoient de tous côtés. Ce Cardinal liſoit toutes ces pieces, les apprécioit comme ſi quelqu'autre en eût été l'objet, les louoit quand elles étoient ingénieuſes, en rioit quand elles étoient plaiſantes, & ſe voyoit immortaliſé par une Epître de Corneille, avec le même ſang-froid qu'il ſe voyoit pendu en effigie dans tous les carrefours de Paris : en cela, mais en cela ſeul, à la vérité, ſupérieur à Richelieu, auſſi ſenſible à la ſatyre, que s'il n'eût pas été un grand homme. Cette indifférence l'abandonna quand il vit la Mazarinade. Scaron lui reprochoit tous les crimes qu'il avoit commis & tous les af-

fronts qu'il avoit reçus. Mazarin s'en vengea en ſupprimant la penſion de l'Auteur. J'aurois voulu, dit l'Abbé Scaron, me ſupprimer moi-même. En vain il demanda grace à la Reine, au Cardinal : la penſion ne fut point rétablie. Il fut obligé de recourir à Fouquet, le Mécene des Gens de Lettres, & Mécene, qui les croyoit aſſez dégradés par la baſſeſſe de la louange, ſans les écraſer encore par la dureté du bienfait.

CHAPITRE VI.

Mariage de Mlle. d'Aubigné.

1650. MAdemoiſelle d'Aubigné avoit lié à Paris une étroite amitié avec Mademoiſelle de Saint-Hermant. Etant en Poitou, elle lui écrivoit de temps en temps, & toujours de ce ſtyle enchanteur, auquel on a depuis attribué ſa fortune. Une de ſes lettres renfermant quelque choſe d'obligeant pour l'Abbé Scaron, Mademoiſelle de Saint-Hermant la lui montra. » Quoi ? s'écria l'Abbé, on écrit » ainſi à la Martinique ! Les autres femmes ſe parent de leur eſprit : celle-ci

» aime à le cacher. " Il lui écrivit une lettre très-polie, lui marqua ſon étonnement, & l'engagea dans un commerce dont il ne prévoyoit pas les ſuites.

Elle revint à Paris, incertaine de ſa deſtinée, & même de ſa ſubſiſtance. Madame de Neuillant la menoit toujours chez Scaron, ſoit pour la former, ſoit pour la produire. Scaron fut touché de ſes attraits & attendri par ſes malheurs. Il adora ſon eſprit & ſa modeſtie. Il ceſſa d'être enjoué. Comment un homme, auſſi mal dans ſes affaires que dans ſa ſanté, pouvoit-il avouer qu'il aſpiroit à tout ce qu'il y avoit de plus ſpirituel & de plus aimable ?

Il offrit à Mademoiſelle d'Aubigné une ſomme d'argent aſſez conſidérable. Elle fut refuſée avec une modération qui ne lui donnoit pas d'eſpérance. (1)

Il avoit des rivaux, dont la paſſion étoit moins timide, & les vues moins honnêtes. Il mouroit de dépit d'avoir ouvert ſa maiſon à de jeunes Seigneurs, qui n'y alloient que pour la belle Indienne. Madame de Neuillant craignit les ſéductions de Mademoiſelle de l'Enclos, & parut moins ſouvent chez lui, de peur que ſa parente

(1) Mſts. de Mlle. d'Aumale.

n'aimât mieux devoir sa subsistance aux bienfaits de l'amour, qu'à l'adresse de ses mains, ou que l'air de grandeur des Courtisans ne la dégoûtât de cette médiocrité à laquelle on lui permettoit quelquefois d'aspirer.

L'Abbé Scaron aspiroit lui-même à l'épouser. Il avoit à se venger de ses parents qui l'avoient plaidé : il vouloit aller respirer l'air de ces climats qui produisent des fruits, *à la fois mûrs, nés & naissants.* Il avoit besoin d'une femme qu'il aimât, s'il recouvroit la santé, & qui le servît, s'il ne la recouvroit pas; enfin, il étoit amoureux. Cependant il n'osoit hasarder des propositions, dont le ridicule lui paroissoit plus certain que le succès. Il se dédommagea de ce silence forcé, avec sa Muse, & chanta sa maîtresse sous les noms de Sylvie & de Cloris, avec un sérieux qui prouvoit assez l'excès de sa passion.

Heureusement il apprit que Mademoiselle d'Aubigné avoit beaucoup à souffrir de Madame de Neuillant. Il fut surpris de ce que l'orpheline n'avoit laissé entrevoir ses mécontentements par aucune plainte. Et son amour s'accrut de son estime. Enhardi par cette découverte, se trouvant un jour seul avec elle, il gémit beaucoup des torts que lui avoit faits la fortune, &

lui repréſenta combien il étoit dur de devoir tout à l'humanité d'une femme avare, qui aſſaiſonnoit d'un reproche chaque bienfait, & qui ſe faiſant un honneur de paroître avec elle en public, dans le particulier la confondoit avec ſes domeſtiques. Mademoiſelle d'Aubigné ne répondit que par des pleurs.

» Si vous perdiez Madame de Neuil-
» lant, ajouta l'abbé, que deviendriez-
» vous?" Les larmes coulerent encore. Elle ſe repréſentoit tout ſa miſere à venir, dont ſa miſere préſente n'étoit que le prélude.

» Vous ſeriez, reprit Scaron, livrée
» à la plus affreuſe indigence, ou réduite
» à une condition ſervile, pire que l'indi-
» gence même, ou expoſée à tous les
» pieges de la ſéduction, & peut-être à
» tous les mépris du libertinage; vous,
» faite pour la plus haute fortune; vous,
» petite-fille d'un homme célebre par ſa
» faveur & par ſon eſprit! Vous répéter
» vos malheurs, c'eſt vous dire que vous
» n'en devez pas rougir. Mais je ne puis
» vous taire que votre unique appui eſt
» Madame de Neuillant. Après ſa mort,
» que deviendrez-vous? Ce que le bon
» Dieu voudra, répondit Mademoiſelle
» d'Aubigné. Fort bien! repartit l'Abbé;
» mais quand M. le Duc vous offrira de

» pourvoir à tout, le bon Dieu viendra-
» t-il vous dire à l'oreille, que votre in-
» digence vaut mieux que cette richeſſe ?
» Que voulez-vous que je faſſe, inter-
» rompit Mademoiſelle d'Aubigné ? Une
» Demoiſelle, reprit Scaron, n'a, dans
» la ſituation où vous êtes, d'autre aſyle
» que le Couvent ou le mariage. Ces deux
» états peuvent ſeuls vous ſauver des pé-
» rils où vous expoſera une beauté déja
» célebre. Voulez-vous être Religieuſe ?
» je payerai votre dot. Voulez-vous vous
» marier ? Je ne puis vous offrir qu'une
» fortune très-bornée, & une très-laide fi-
» gure. Quoique vous choiſiſſiez, je ſerai,
« ſinon heureux, du moins content de
» vous avoir délivrée de la dureté de
» Madame de Neuillant, de l'opulence des
» Financiers, & des artifices des Courti-
» ſans. Mais, je vous prie, faites ré-
» flexion, que j'étois homme du monde
» le plus éloigné du mariage, & que je
» vous en propoſe un."

Mademoiſelle d'Aubigné lui répondit, qu'elle accepteroit volontiers le parti qui la mettroit à portée de lui témoigner toute ſa reconnoiſſance, afin que le bienfait fût utile à tous les deux, pourvu que Madame de Neuillant y conſentît. Réſolution qui prouve moins ſon extrême mi-

ſere que ſa pitié pour celui, qui en avoit tant pour elle-même. La compaſſion réunit les cœurs comme l'amour.

Madame de Neuillant accorda ſans peine ſon conſentement, qui lui fut demandé par M. Elbene, à condition que le mariage ne ſe célébreroit que dans deux ans, à cauſe de la grande jeuneſſe de la Demoiſelle. Quand on dreſſa le contrat, Scaron dit qu'il reconnoiſſoit à l'accordée, 4 louis de rente, 2 grands yeux fort mutins, un très-beau corſage, une paire de belles mains, & beaucoup d'eſprit. Le Notaire demanda quel douaire il lui aſſuroit : » L'immortalité, répondit Scaron. » Le nom des femmes des Rois meurt » avec elles : celui de la femme de Sca» ron vivra éternellement. "

Il employa ſes amis pour abréger le terme dont on étoit convenu. On lui fit grace d'une année. Ce mariage le privoit de ſon Canonicat du Mans. Il le vendit à un valet de chambre de Ménage : ſimonie pardonnable dans un temps, où un Cardinal avide vendoit publiquement tous les bénéfices à la nomination de la Cour.

Il ne renonça point à la Martinique. C'étoit ſur ce voyage qu'il fondoit tous les plaiſirs qu'il ſe promettoit de ſon mariage. Mademoiſelle d'Aubigné devoit l'y

accompagner, & contribuer par ſes ſoins au rétabliſſement d'une ſanté dont on lui deſtinoit les prémices. Dans cette vue, il vendit tout ſon bien, & en plaça une partie dans la Compagnie de Cayenne.

Il exigea que Mademoiſelle d'Aubigné abjurât ſolemnellement les erreurs de ſes peres, quoiqu'elle y eût déja renoncé à Niort, & enſuite formellement aux Urſulines de la rue St. Jacques. Souvent il ne croyoit pas en Dieu; mais un Prêtre lui diſoit la Meſſe tous les Dimanches.

(Avril 1651.) Quelques jours avant ſon mariage, il dit à un de ſes amis: » Je ne lui ferai pas de ſottiſe; mais je » lui en apprendrai beaucoup." Il n'avoit alors de mouvement libre que celui des yeux, de la langue, & de la main. Mademoiſelle d'Aubigné fut plutôt ſa compagne que ſon épouſe, & ne perdit (1) que le nom de Mlle. d'Aubigné. Mlle de Pons lui prêta des habits de noces.

La premiere nuit fut marquée par de violentes douleurs que ſouffrit Scaron. Ainſi le lit conjugal ne promit au mari que des regrets, & à la femme, que des

(1) V. une Lettre à ſon frere, où elle dit: » Vous ſavez que je n'ai jamais été mariée. "

ſoucis. C'étoit une union, a-t-elle dit depuis, où le cœur entroit pour peu de choſe, & le corps, en vérité, pour rien.

Ce mariage, quoique ſi mal aſſorti, étoit une fortune pour elle. La famille de Scaron étoit ancienne (1) dans la Robe, & illuſtrée par d'aſſez grandes alliances. Catherine Scaron de Vavres, ſa couſine, avoit épouſé le Maréchal Duc d'Aumont: (2) ſon oncle étoit Evêque de Grenoble; ſon pere Conſeiller de la Grand'-Chambre; ſon triſaïeul, un Magiſtrat redouté des Guiſes & des Seize. Il pouvoit donc prétendre un parti plus conſidérable que Mademoiſelle d'Aubigné, qui n'avoit point vu la proſpérité de ſa Maiſon.

CHAPITRE VII.

Société de Madame Scaron.

MAdame Scaron n'éloigna pas la bonne compagnie qui s'aſſembloit chez

(1) Il deſcendoit d'~~un Louis Scaron, vivant dans~~ le XII ſiecle, & fondateur d'une Chapelle à Montcalier en Piémont, où l'on voit encore ſes armes ſur une tombe de marbre.

(2) Le 24 Mars 1629. Elle mourut le 20 Novembre 1691.

ſon mari, non qu'elle eut ce ton enjoué & frivole qui régnoit alors. Si ſon caractere le lui avoit permis, ſon ſexe le lui auroit défendu. Mais elle avoit cet eſprit juſte & naturel, avec lequel on prend à propos tous les tons. On briguoit à l'envi d'être de ſa Cour. La naiſſance, la richeſſe n'étoient pas des titres pour y être admis. (1) Elle écarta les importants, & ne reçut que des hommes utiles ou aimables. Vivonne, qui avoit tout l'eſprit de ſa maiſon; Mata, dont les reparties volent encore de bouche en bouche: Grammont, dont Hamilton nous a conſervé les ſaillies; Charleval, le plus élégant de nos Poëtes négligés; Coligny, héros en Hongrie; à Paris, le proſélite de Ninon, à la Cour, l'émule de Condé; Ménage, qui ſavoit tant de choſes & de mots; Pelliſſon, qu'on trouvoit ſi laid juſqu'à ce qu'il parlât; Des-Yveteaux, qui parut imbécile & romaneſque à force d'être vrai & naïf; Hénault, le maître de Deshoulieres, & le traducteur de Lucrece; l'Abbé Têtu, le complaiſant de toutes les femmes, ſans

(1) » L'on fait dire tous les jours aux Prin» ces, Ducs & Officiers de la Couronne qu'il » n'y a perſonne, dit Scaron dans une Lettre à » Mr. de Villette.

être l'amant ni la dupe d'aucune ; Montreuil, dont on lit encore les madrigaux ; Marigny, dont on regrette les chanſons ; le Marquis de la Sablière, qui avoit dans ſes propos & dans ſes compoſitions toutes les graces, toute la légéreté d'une femme ; Madame de la Sabliere, qui contraſtoit avec lui par les goûts & les occupations d'un homme ; la Ducheſſe des Leſdiguieres, qui plaiſoit toujours malgré l'envie de toujours plaire ; la Comteſſe de la Suze, à qui l'on pardonnoit les foibleſſes du cœur en faveur des agréments de l'eſprit : la Marquiſe de Sévigné, qui a ſi bien écrit, parce qu'elle ſentoit ſi bien : Mademoiſelle de Scudéry, dont les Romans étoient ſi eſtimés du Public, & ſi mépriſés par l'injuſte Deſpréaux.

Telle étoit la ſociété de Madame Scaron : les Turennes y converſoient avec les Mignards. L'homme de Robe venoit s'y délaſſer de ſes travaux ; l'homme de Cour y déſapprendre la fatuité, y oublier la perfidie. Les Gens de Lettres voyoient en Scaron un homme du métier, qui n'étoit point leur rival : il n'excitoit point leur jalouſie, parce que ſes Ouvrages produiſoient ce plaiſir de ſurpriſe qui réjouit, & non ce plaiſir d'admiration qui attriſte.

L'eſprit ne vivoit alors qu'avec l'eſprit,

& vivoit pourtant avec les gens de la premiere qualité. On laiſſoit aux frivoles la toilette des femmes, aux paraſites, les tables des Financiers, aux dupes, la protection des Grands.

Ces petites aſſemblées ne reſſembloient point à ces coteries littéraires, qui, depuis la Marquiſe de Lambert, (1) ſemblent avoir formé le deſſein de détruire le bon goût, & d'avilir les Lettres. Madame Scaron n'y gênoit point : Scaron n'y préſidoit pas : on n'eut pas ſouffert un deſpote. On y agitoit ſans pédanterie & ſans entêtement des queſtions de philoſophie, de morale, de littérature, & l'on y caſſoit ſouvent les arrêts de l'Académie, que Scaron mépriſoit, apparemment parce qu'il n'en étoit pas. On n'y diſſertoit point ſur les modes comme dans les autres ſociétés. On n'y analyſoit point le ſentiment comme à l'Hôtel de Rambouillet. Une femme, laſſe de ſon exiſtence, pénétrée d'ennui, ne diſoit point avec un bâillement dédaigneux, au perroquet de parler, à l'Abbé d'avoir de l'eſprit. On n'y connoiſſoit point ce qu'on nomme aujour-

(1) Voyez le recueil des Lettres de M. de la Riviere.

d'hui vers de qualité. On y parloit bon ſens, parce qu'on en avoit, on y jugeoit les ouvrages du jour, & on les avoit lus: Scaron y liſoit les ſiens, & c'eſt ce qu'il appelloit, *eſſayer ſes Livres.*

Scaron, au milieu de ſes infirmités, avoit conſervé tous les goûts, qui les lui avoient attirées. Il s'étoit fait une humeur indépendante de la ſouffrance, & une ſanté indépendante du régime. Il avoit établi des ſoupers, où dominoit une gayeté douce & vive: c'étoit la table de Paris où l'on diſoit le plus de ces folies, ſans leſquelles toute converſation languit & expire. Chacun ordonnoit ou envoyoit ſon plat. Scaron fourniſſoit le ſien dans le goût d'Horace.

Ces pique-niques étoient extrêmement libres. C'étoit le ton du maître de la maiſon, & le ton des guerres civiles. Tout changea. Les convives rentrerent dans les bornes de la décence, par reſpect pour une femme encore enfant. Ils y furent contenus par ſon air froid & réſervé qui ne partoit que d'un fond de modeſtie, & qu'on prit depuis pour de la hauteur. Ils les franchiſſoient quelquefois: elle les y ramena en renonçant à cette timidité, qui la réduiſoit au ſilence. Plus on eut d'eſprit, plus on aima le ſien. Le deſir

de plaire devint un ordre de l'imiter. Les converſations furent auſſi gayes & plus honnêtes. Elle en étoit & le modele & le délice. En l'entendant, on oublioit qu'il y eût d'autres plaiſirs; on oublioit même ſes beſoins. » Madame, lui dit un » jour, un de ſes gens à voix baſſe, en- „ core une hiſtoire à ces Meſſieurs; car » le rôt nous manque aujourd'hui ".

CHAPITRE VIII.

Premieres vues de Madame Scaron.

SA paſſion dominante étoit l'amour de la gloire. Elle ſembloit n'être occupée que du ſoin de réparer ou de prévenir les torts que lui faiſoit le nom de ſon mari. Elle craignoit qu'il ne réjaillît ſur elle une partie de l'eſpece de mépris qu'on prenoit néceſſairement pour un homme, en qui tout étoit burleſque. Avide de réputation, elle ſacrifioit tous ſes penchants au deſir d'étendre la ſienne. Elle obſervoit avec régularité les abſtinences preſcrites par l'Egliſe, & voyoit avec un plaiſir ſecret que les autres ne les obſervoient pas, la railloient, & l'en eſtimoient

moient davantage. Pendant le carême, elle ne mangeoit que des feves & des harengs, tandis que le reſte de la table ſe livroit aux plaiſirs d'une chere délicate. » Je n'étois pas aſſez heureuſe, di-» ſoit-elle depuis, d'agir alors unique-» ment pour Dieu. Mais je voulois être „ eſtimée. L'envie de me faire un nom „ étoit ma paſſion. Perſonne ne l'a por-„ tée ſi loin. Cette ambition me faiſoit „ ſouffrir le martyre par mille contrain-„ tes que je m'impoſois. Et c'eſt peut-„ être pour m'en punir que Dieu a per-„ mis mon élévation, comme s'il avoit „ dit dans ſa colere : *Tu veux des louan-„ ges & des honneurs : hé bien! tu en au-„ ras juſqu'à en être accablée* (1).

A l'âge où l'on aime à ſe diſſiper, à ſe répandre, elle étoit aſſujettie à ne pas quitter ſon mari. Aucune autre ſociété ne la ſoulageoit de l'éternel ennui de voir le même monde. Elle ſe conſoloit de la gêne de ſon état, en enviſageant la ſûreté de ſa vertu, & les progrès de ſa réputation. La Reine-mere apprenant ſon mariage, avoit dit : „ Que fera Scaron „ de Mlle. d'Aubigné? ce ſera le meu-

(1) Mſts. de Mlle. d'Aumale.

„ ble le plus inutile de ſa maiſon ". Quand il ſe portoit mal, on étoit ſa ſervante; quand il alloit mieux, ſa compagnie; quand il étoit rétabli, ſon ſecretaire ou ſon lecteur. C'eſt ſans doute à cette premiere vie, mêlée de fatigues, de complaiſances, & d'études, qu'elle dut les perfections de cet eſprit actif, conciliant, éclairé, qui ne demandoit qu'à ſe développer.

Elle acquit l'habitude d'écrire avec une élégante facilité. Elle apprit l'Italien, l'Eſpagnol, le Latin, & ne parut ſavoir que ſa langue. Avec mille qualités pour briller, aſſez de modeſtie, ou de défiance d'elle-même, ou de politeſſe, pour ne briller que malgré elle.

Elle eut beaucoup à ſouffrir du ſtyle licencieux de ſon mari. Libre dans ſes expreſſions, ſale dans ſes récits, prenant le nom de Dieu en vain, perſuadé que le pinceau du cynique ſeul faiſiſſoit la nature, il oppoſoit des plaiſanteries aux conſeils les plus ſérieux (1). La pudeur d'une femme de ſeize ans ne ſe fit point à ce langage. A chaque inſtant, ſes oreilles

(1) Il y en a un exemple remarquable dans l'Edition de Nancy, p. 54 & 55.

étoient frappées de ſons, pour le moins, indécents, & quelquefois ſa main obligée de les tracer ſur le papier. Bleſſée d'un enjouement ſouvent déplacé, & qui devenoit une ivreſſe perpétuelle, elle le conjuroit d'avoir plus de reſpect pour lui-même. „ Je veux, lui répondoit-il, „ que vous ſoyez auſſi inſenſible qu'une „ Lacédemonienne : vous ne pouvez être „ défendue par moi : il faut du moins „ vous aguerrir. Je ne puis vous donner les plaiſirs du mariage : il faut du „ moins que je vous en apprenne les „ termes ".

Les louanges qu'on donnoit à ſon aſſiduité, à ſa patience, & à ſon eſprit, l'engageoient à tout ſouffrir. Ses lumieres s'étendoient. Plus on lui trouvoit de raiſon, plus elle s'attachoit à la perfectionner. C'eſt ainſi que, ſans y penſer, elle jettoit les fondements de cette fortune éclatante, que l'eſprit devoit porter au plus haut degré.

A meſure que ſon goût ſe formoit, elle acquéroit une eſpece d'empire ſur les Ouvrages de ſon mari. Auſſi ce qu'il a fait depuis l'année 1651, eſt-il plus correct, plus meſuré, plus aimable, que ce qu'il avoit déja compoſé. Tels ſont les derniers Livres du *Virgile traveſti*, la

ſuite du Roman Comique, *Léandre & Héro.*

CHAPITRE IX.

Mlle. Scaron & Mlle. de Palaiſeau.

SCaron avoit pris chez lui ſes deux ſœurs du premier lit. La cadette (1) avoit de l'eſprit & de la beauté. Elle avoit été fille d'honneur de la Princeſſe de Conti, Marguerite de Lorraine. Cette petite Cour vivoit avec beaucoup de diſſolution. Le Maréchal de Baſſompierre fut l'amant de la Princeſſe, & le Duc de Trêmes prit la fille d'honneur. Pour jouir d'une plus plus grande liberté, elle ſortit de l'hôtel de Conti. Madame Scaron l'exhorta en vain à la ſageſſe par ſes diſcours & par ſon exemple. Le penchant fut plus fort. Les intrigues continuerent, & le Duc de Trêmes fut heureux. Scaron badinoit le premier d'une aventure, dont ſa femme ne ſe laſſoit pas de gémir. Quelqu'un qui ſavoit que M. de Trêmes le voyoit ſouvent, & qui cherchoit une

(1) Françoiſe Scaron, morte en 1682.

protection auprès de ce Seigneur, entra chez Scaron, & le pria de le ſervir. Celui-ci répondit hautement : » Vous vous » méprenez : ce n'eſt pas moi que M. » de Trêmes connoît : montez plus haut " Cette inclination eut les ſuites d'une galanterie imprudente. Il en vint un fils qui fut baptiſé ſous le nom d'*Eſtrumel*. Le Duc de Trêmes n'en fut que plus amoureux de la mere. Il en eut un ſecond fils qui prit le nom de Chevalier de Trêmes, & ſa paſſion ne finit qu'avec ſa vie. Scaron appelloit ces enfants ſes neveux *à la mode du marais*, & rendit public un commerce, que ſa femme avoit caché, comme ſi elle eût été coupable (1).

Un haſard ſingulier fournit à Madame Scaron une occaſion de montrer ſon humanité envers une fille que ſon mari avoit tendrement aimée dans ſa jeuneſſe. Elle s'appelloit *Céleſte de Palaiſeau*. Elle lui avoit été infidelle, & l'avoit quitté pour un homme riche qui lui avoit promis de l'épouſer. Cet homme s'en dégoûta preſque auſſi vîte qu'il s'en étoit épris. Elle

(1) Un Huguenot François, réfugié en Hollande, a pris dans un libelle imprimé à Cologne chez P. Marteau, Me. Scaron pour Mlle. Scaron. Il attribue à l'une les péchés de l'autre.

exigea qu'il remplît ſa promeſſe. L'affaire fit du bruit. Mademoiſelle de Palaiſeau étoit dans un état, qui, dans ce temps-là, prouvoit ſa ſéduction. Elle recourut à ſon premier amant pour être protégée contre le ſecond. Madame Scaron employa ſes amis, Vardes & Souvré. Ils rirent beaucoup de la vengeance que Scaron tiroit de ſon rival, & de l'empreſſement de ſa femme à ſervir les maîtreſſes de ſon mari. Le Financier les prit pour arbitres. Ils dreſſerent une ſentence burleſque, par laquelle ils le condamnerent à donner à Mademoiſelle de Palaiſeau vingt mille francs, parce qu'elle étoit Demoiſelle, vingt mille, parce qu'il étoit Financier.

Madame Scaron donna des conſeils à cette fille infortunée, lui inſpira le goût de la retraite, & l'engagea d'aller pleurer ſes fautes dans le Couvent de la Conception. Les Religieuſes, qui bâtiſſoient alors, reçurent avec joie une novice, qui leur donnoit une dot ſi conſidérable & ſi néceſſaire. Mais elles ne purent ſe modérer, & dépenſerent tant à embellir leur maiſon, que leur maiſon ne fut plus à elles. Le Couvent fut abandonné aux créanciers. Les Religieuſes allerent deux à deux ſe réfugier où il plut à la Charité de les recevoir. Mademoiſelle de Palai-

ſeau ſe ſouvint de l'ancienne tendreſſe de Scaron : & ce ſouvenir, qui, dans les regles de l'auſtérité monaſtique, auroit dû engager la Dame à le fuir, fut juſtement ce qui l'encouragea à le chercher. Madame Scaron la reçut avec ſa compagne, & la retira chez elle, juſqu'à ce que par le crédit de ſes amis, elle lui eût procuré un Prieuré de deux mille livres de rente. Mais cette fille ne ſut pas mieux garder ſon Prieuré que ſon innocence & ſa dot. Elle le réſigna à ſa meilleure amie, qui, la voyant malade, la laiſſa mourir faute de Médecins & d'aliments.

Inſenſiblement Madame Scaron réforma les mœurs & le ton de ſon mari. Elle ſut l'habituer à une bienſéance, qui, ſans nuire au fond de ſon enjouement, en adouciſſoit les traits. Quand elle le voyoit prêt à paſſer les bornes de la modeſtie, ou qu'il avoit un monde qui ne lui convenoit pas, elle ſe déroboit quelques inſtants à ſon eſclavage, ſoit pour rendre quelques devoirs d'amitié, ſoit pour porter aux pauvres du voiſinage le ſuperflu de ſon indigence même (1). Elle avoit cinq cents francs pour ſes menus plai-

(1) Mém. de Mlle. d'A.

firs, (1) & elle avoit encore de quoi donner.

CHAPITRE X.

Pauvreté de Madame Scaron.

SCaron vivoit avec ſi peu d'économie, qu'il fut bientôt réduit à quelques rentes viageres. Le théâtre, dès ce temps-là le patrimoine des talents indigents & rares, ne l'avoit pas enrichi. Jodelet & Dom Japhet d'Arménie avoient eu un ſuccès prodigieux, dont le public rougiſſoit alors. Le produit de ſes Livres n'éteignoit que quelques dettes, & ne fourniſſoit qu'aux premiers beſoins. Tous les jours nouveaux embarras. Et Madame Scaron fut cent fois réduite à ces expédients qui commencent par heurter les premiers ſentiments de l'amour-propre en le forçant à l'aveu d'une profonde miſere, & qui finiſſent par appauvrir cette miſere même, en lui ôtant juſqu'à ces reſſources humiliantes. Des Livres qu'elle n'eſtimoit pas, des vers qui l'ennuyoient, des bons mots qui ne la ſurprenoient plus, des épîtres

(2) Voyez Lettre à M. d'Aubigné.

dédicatoires qu'elle haïſſoit, le Marquiſat de Quinet (1) dont les revenus étoient incertains : voilà le fonds ſur lequel ſa ſubſiſtance étoit aſſurée.

L'orgueil, ce ſentiment ſi utile dans les revers, quand on n'a pas le bonheur d'avoir l'humilité chrétienne, la ſoutenoit au milieu de ces épreuves. On ne l'entendoit jamais ſe plaindre de ſon ſort, ni murmurer contre ſon époux. Elle avoit de bonne heure formé ſon ame à ce vrai courage qui conſiſte à ſavoir ſouffrir. Rien ne lui coûtoit quand il falloit vaincre cette impatience avec laquelle elle étoit née, & elle ne paroiſſoit jamais plus gaie, que lorſqu'elle avoit le plus de ſujet de ne l'être pas.

Scaron demandoit des gratifications à ſes ſupérieurs avec l'effronterie d'un Poëte, & la baſſeſſe d'un cul de jatte. Sa femme dont le cœur n'en connoiſſoit point, géminoit de ſecours ſi bas : faite pour donner, obligée de recevoir, & contrainte de diſſimuler par pitié ſes ſentiments. Dans l'abondance, Scaron dédioit ſes Livres à

(1) Scaron appelloit le revenu de ſes Livres ſon Marquiſat de Quinet, du nom du Libraire qui les imprimoit.

la levrette de ſa ſœur : dans le beſoin, à un Monſeigneur, qu'il louoit autant, & qu'il n'eſtimoit pas plus.

Scaron laſſa ſes amis & ſes protecteurs. On rioit de ſes ſaillies. On aimoit ſon caractere. On plaignoit ſon infortune. Rarement on la ſoulageoit. On ne croyoit pas ſérieuſe une pauvreté qui lui inſpiroit des plaintes qui l'étoient ſi peu, & les courtiſans n'avoient garde de ſoupçonner qu'un homme, qu'ils voyoient le ſoir ſi gai, jurât tout le matin contre la cherté des denrées. Ce ſoupçon les auroit attendris ou gênés : deux choſes qu'ils haïſſent également.

Madame Scaron n'étoit occupée qu'à ſolliciter des penſions, à appaiſer des créanciers, à eſſuyer les refus du Prévôt des Marchands, qui en ſupprimant certains offices de Police, lui ôtoit quatre mille livres de rente. Cependant elle eut aſſez de crédit pour faire ériger en Marquiſat, une terre de M. de Circe ſon couſin.

Une charge d'Hiſtoriographe de France vint à vaquer. Scaron, qui demandoit tout parce qu'il n'obtenoit rien, la ſollicita, parce que Coſtar ſon ami l'avoit eue, & que la Serre en avoit le titre & les appointements. Depuis on a écrit l'Hiſtoire dans le goût, où Scaron projettoit de la mettre : en Epigrammes.

L'année ſuivante (1653) fut plus heureuſe. Fouquet, Procureur-Général, lui donna une penſion de ſeize cents livres. C'étoit un homme qui ſavoit encore mieux l'art de dépenſer, qui lui fit ſi peu d'amis, que l'art de s'enrichir, qui fut ſon crime. Plein de vaſtes projets, amis des arts & des plaiſirs, adoré, il répandoit avec profuſion : il protégeoit à la fois, Corneille & La Fontaine. Les talents, la beauté, les malheurs étoient des titres pour avoir part à ſes bienfaits. Sur-Intendant des Finances, il parut ne regarder ce poſte que comme un moyen de ſe livrer ſans meſure à ſon inclination bienfaiſante. Femmes, beaux-eſprits, Officiers malheureux, dévots, Princeſſes, tout fut à ſes gages : en un mot, le dernier homme magnifique que la France ait eu. La penſion de Scaron fut exactement payée. Fouquet étoit vain à l'excès : le Poëte ne ceſſa de lui adreſſer les Vers les plus inſidieux. Ces Vers étoient protégés par Pelliſſon, le commis, la créature, le bel eſprit, l'ami du Sur-Intendant, dont il fut dans la ſuite l'Avocat & le Défenſeur.

Madame Fouquet, qui avoit peu d'eſprit & beaucoup de ſageſſe, prit en af-

fection Madame Scaron (1). Elle la menoit ſouvent à la campagne, à Vaux & & à Saint-Mandé, où elle ſe délaſſoit des fatigues de la Cour & des embarras de la grandeur. Soit par timidité, ſoit par modération, Madame Scaron, ne ſe ſervit point de ces étincelles de faveur pour augmenter la penſion de ſon mari. Elle ne ſut jamais ramper auprès des diſpenſateurs des graces. Elle avoit pour maxime, qu'il faut voir les grands comme ami, & jamais comme protégé.

CHAPITRE XI.

Amants de Madame Scaron.

SA paſſion pour la gloire augmentoit tous les jours, & tous les jours étoit ſatisfaite. On avoit donné des louanges à ſa beauté, à ſon eſprit. On en donnoit à ſa vertu. Les coquettes mêmes vantoient une ſageſſe qui les délivroit d'une rivale ſi redoutable. Une foule de gens aimables

(1) *Madame Fouquet eſt ſi férue des attraits de ma femme, que je crains qu'il ne s'y mêle quelque choſe d'impur.* Lettre de Scaron.

lui disoient tous les jours qu'elle étoit belle. Ils comptoient peu sur son penchant, mais beaucoup sur son dégoût pour son mari. Les agréables de la Cour présumoient tout de leurs graces, les Financiers tout de leurs richesses. Mais Madame Scaron, qui paroissoit d'abord la plus facile des conquêtes, à cause de l'extrême envie qu'elle avoit de plaire, étoit abandonnée comme la plus insensible des femmes. Ses amants se plaignoient jusqu'à la fin des *meurtres*, de ces grands yeux noirs, qui faisoient tant d'infideles, & pas un heureux. Elle eut voulu être adorée de l'univers, & elle n'eut pas eu la moindre reconnoissance pour un de ses adorateurs. Aussi sensible, disoit-elle même, à l'approbation d'un crocheteur, qu'à l'hommage d'un Roi. Sa réputation étoit si pure, qu'un courtisan disoit : » Je ferois plutôt » une proposition impertinente à la Reine » qu'à cette femme-là " : & Mlle. de Scuderi, dans son jargon précieux : » L'air » qu'on respire auprès d'elle semble inf- » pirer la vertu " (1).

(1) Voyez les Œuvres de la Menardiere, le Sorberiana, les Œuvres du Chevalier de Méré, la Clélie de Mlle. de Scuderi, les entretiens avec Me. de G... les Mémoires de Mlle. d'Aumale.

Cet état habituel de ſon ame, qui lui donnoit des prétentions générales, & qui excluoit les inclinations particulieres, n'empêchoit pas qu'elle ne fût née tendre & reconnoiſſante. Peut-être eut-elle à combattre les ſentiments mêmes de ſon cœur. Sans doute, il ſeroit étrange que de tant d'hommes à qui elle plaiſoit, aucun ne lui eût plu. Le Maréchal d'Albret (1) ne put la voir tous les jours ſans l'aimer. Il lui ſacrifia toutes ſes maîtreſſes, & perſonne n'en avoit plus que lui. Mais il fut très-étonné, quand, au-lieu de répondre au ſacrifice par des promeſſes, on lui propoſa un courageux renoncement aux femmes, & pour prix de ce renoncement les délices de la vie éternelle. Madame Scaron aſpiroit à la gloire d'avoir fait un dévot de l'homme le plus coquet. Albret promit tout, n'eut plus que des galanteries obſcures, & conçut pour celle qui avoit commencé ſa converſion, un reſpect

(1) *Ce Mioſſens aux maris ſi terrible,*
Ce Mioſſens à l'amour ſi ſenſible,
Mais ſi léger en toutes ſes amours
Qu'il change encore, & changera toujours.

Dit Scaron dans une Epître.

qui ne finit qu'avec ſa vie. Il vit qu'il valoit mieux être l'ami d'une femme forte, que l'amant d'une femme foible. Réduit à ces effuſions de cœur, que ceux qui n'ont point aimé traitent de chimeres, & que ceux qui aiment préferent aux plaiſirs, il aima ſans eſpérer, il fut aimé ſans foibleſſe, il fut heureux ſans crime.

Ce commerce d'amitié ne déplut point à Scaron. Sa femme l'avoit preſſé cent fois de partir pour l'Amérique; & ſur une nouvelle idée qu'il avoit eu d'aller dans un climat encore plus chaud, elle avoit renoncé ſans effort à ce qui pouvoit l'attacher à Paris, & tout préparé pour ſon voyage. Scaron voyoit toutes leurs lettres, les corrigeoit, ou les admiroit. Elle ne répondoit qu'à celles où elle voyoit du badinage & de l'enjouement. (1)

Je ne rapporterois point ces particularités, ſi le Marquis de la Fare ne diſoit dans ſes Mémoires, qu'elle avoit été dans ſa jeuneſſe la maîtreſſe de M. d'Albret. Calomnie inventée par des ennemis qui ne l'avoient connue que depuis ſon élevation. Le nom du Marquis de la Fare ne doit pas en impoſer. Son Livre eſt une

(1) Œuvres de Scaron, Lettres.

ſatyre. C'eſt l'Ouvrage d'un protégé des Vendômes, qui attribuoient leurs diſgraces à Me. de Maintenon, d'un Officier mécontent, que la Cour avoit gâté, qu'une ſociété de frondeurs gâtoit encore plus, & que ſon caractere rendoit incapable d'imaginer que la vertu ſeule eût pu être le chemin de la grandeur ſuprême, dans un pays où il avoit été témoin de mille fortunes, qui avoient été l'ouvrage de la cabale, de l'intrigue, & du vice? Tout vieux débauché penſe mal des femmes, ſur-tout de celles qu'une beauté célebre a ſouvent expoſées aux périls de la ſéduction. Il a beſoin de ſe conſoler de la facilité de ſes conquêtes. Il faut qu'il ſe perſuade que celles qui lui réſiſtent, ont leurs moments de foibleſſe, comme celles qui ne lui réſiſtent pas.

CHAPITRE XI.

Qu'eſt-ce que les contemporains de Madame Scaron ont penſé de ſa vertu?

QUelque bruits que la malignité ait ſemés contre Madame Scaron, ſes contemporains ſont pour elle. Gilles Boi-

leau, frere aîné de Deſpreaux, fut le ſeul qui oſa haſarder un ſoupçon ſur ſa conduite. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la ſatyre. Ménage & Mademoiſelle de Scuderi firent des brigues pour traverſer la réception de Gilles Boileau à l'Académie Françoiſe. Scaron, ami de l'un & de l'autre, entra dans ce complot, & y fit entrer quelques Seigneurs puiſſants : car dès ce temps-là, l'Académie commençoit à perdre ſa liberté. Gilles Boileau, Académicien & vainqueur, ne pardonna point à ſes ennemis : il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une attaquoit l'honneur de Madame Scaron. Il y ſuppoſoit que Scaron ne devoit qu'aux charmes de ſa femme, la bonne compagnie qui s'aſſembloit chez lui.

Vois, ſur quoi ton erreur ſe fonde,
Scaron ! de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ? ne vois-tu pas, groſſe bête,
Si tu grattois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien ?

Scaron, qui eut fait la premiere épigramme contre ſa femme, ſi elle avoit été galante, fut vivement piqué de celle-ci, moins par un ſentiment d'honneur que par

un ſentiment de juſtice. Boileau nia d'en être l'auteur, & en céda toute la gloire & tout le danger à Boiſrobert. Celui-ci s'en défendit comme d'un crime. Madame Scaron eut des Chevaliers du premier rang, qui leur repréſenterent que les femmes n'étoient pas reſponſables des étourderies de leur mari, & que les épigrammes pourroient avoir pour eux des ſuites fâcheuſes. Boileau fit prier Mr. & Madame Scaron de recevoir ſes viſites & ſes excuſes. Madame Scaron répondit, qu'elle n'avoit point de pardon à accorder pour une inſulte qui ne l'avoit point bleſſée; que ſa gloire ne dépendoit que de ſa conduite; que du reſte elle adouciroit ceux qui la vouloient venger autrement qu'avec des bons mots. Scaron répondit plus cruement, qu'il n'étoit pas aſſez fou pour embraſſer un mâtin qui venoit de le mordre.

Boileau répara en quelque façon ſon injuſtice par un madrigal, fort obligeant pour la Dame, & fort peu pour le mari. Il y diſoit qu'il avoit trop de connoiſſance de ce que valoit Iris pour oſer l'attaquer, & que ſon malheureux époux n'avoit rien de commun avec elle. Elle eut pu s'en louer, ſi Scaron n'eût eu à s'en plaindre. Celui-ci s'en vengea par quatorze épi-

grammes fort ameres : en voici une.

Avec Iris je n'ai rien de commun :
D'autres l'ont dit, mais c'eſt tout un,
Et j'en rirai, ſi bon me ſemble :
Mais ce que tout le monde & moi
Ont de commun enſemble,
C'eſt de croire auſſi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnête homme & toi
N'ont rien qui ſe reſſemble.

Il eſt ſi difficile qu'une femme jeune & belle ſoit tentée tous les jours, & ne ſuccombe jamais; qu'il n'eſt point étonnant que Madame Scaron, reſpectée de tous ceux qui la connoiſſent, ait été ſoupçonnée par ceux qui ne la connoiſſoient pas. Recevoir les hommages des hommes les plus aimables, & les ſacrifier à l'homme le plus dégoûtant; avoir les droits d'une femme & les vertus d'une vierge; être condamnée par l'hymen même au célibat, & être fidelle à un mari qui ne pouvoit l'être, c'eſt le plus incroyable des paradoxes, & aujourd'hui les Dames mêmes, qui ne jugent point de leur ſexe par leurs propres foibleſſes, ne peuvent imaginer, qu'excité par les beſoins de la jeuneſſe, par une ſociété brillante, par la ſervitude même, à des plaiſirs qu'elle ne pouvoit goûter dans les bras d'un

époux, Me. Scaron ne les ait pas goûté dans ceux d'un amant. Cependant un peu de piété, beaucoup d'orgueil, ſont de puiſſants ſoutiens.

Sa réputation étoit trop bien établie, pour qu'une guerre de Poët[illegible]y portât atteinte. Sorbiere, qui n'eſt pas l'auteur le moins médiſant de ſon ſiecle, & qui mourut (en 1670) long-temps avant ſa faveur, répond à tout ce qu'on prétend qu'elle devoit être, en diſant tout ce qu'elle fut. » L'hiſtoire, dit-il, du ma-» riage de M. Scaron ne ſeroit pas le » plus ſombre endroit de ſa vie. Cette » belle perſonne de l'âge de ſeize ans, » qu'il ſe choiſit plutôt pour ſe recréer » la vue & pour s'entretenir avec elle, » lorſqu'il demeureroit ſeul, que pour » aucun uſage auquel il pût l'appliquer, » en feroit le principal ornement. L'in-» diſpoſition de ſon mari, mais, ſur-tout » la beauté, la jeuneſſe, l'eſprit galant » de cette Dame, n'ont fait aucun tort » à ſa vertu; & quoique les perſonnes qui » ſoupiroient pour elle, fuſſent des plus ri-» ches du Royaume, & de la plus haute » qualité, elle a mérité l'eſtime de tout le » monde par la régularité de ſa conduite; & on lui doit même cette juſtice, » qu'elle s'eſt piquée d'une belle amitié

» conjugale, ſans en pratiquer les prin-
» cipales actions ".

Mlle. de Scuderi vengea Madame Scaron des traits ſatyriques de Gilles Boileau. Dans un de ces Romans, où, ſous des noms Grecs & Romains, elle peignoit les perſonnes les plus célebres de ſon temps, avec une vérité qui les faiſoit reconnoître à l'inſtant, malgré la variété prodigieuſe de portraits, elle introduit les deux époux, ſous les noms de Scaurus & de Lyriane, entrant dans le temple de la Fortune pour interroger l'Oracle ſur leurs deſtinées. » Une femme, ajoute-t-elle,
» attira tous les regards. A la livrée de
» ſes eſclaves, on reconnut qu'elle étoit
» femme de celui qui étoit dans la ma-
» chine peinte & dorée, couverte d'une
» eſpece de petit dais. Lyriane étoit d'une
» naiſſance fort noble: ſes parents perſé-
» cutés par la fortune l'avoient, dès l'en-
» fance, emmenée au fond de la Lybie,
» d'où elle étoit revenue ſi belle & ſi
» charmante, qu'on ne pouvoit preſque
» rien lui comparer ſans injuſtice. Elle étoit
» grande & de belle taille, mais de cette
» grandeur qui n'épouvante point, & qui
» ſert ſeulement à la bonne mine. Elle avoit
» le teint fort uni & fort beau, les che-
» veux d'un châtain clair & très-agréable,

» le nez très-bien fait, la bouche bien tail-
» lée, l'air noble, doux, enjoué, modeſte;
» & pour rendre ſa beauté plus parfaite &
» plus éclatante, les plus beaux yeux du
» monde. Ils étoient noirs, brillants, doux,
» paſſionnés, pleins d'eſprit : leur éclat
» avoit je ne ſais quoi qu'on ne ſauroit
» exprimer. La mélancolie douce y pa-
» roiſſoit quelquefois avec tous les char-
» mes qui la ſuivent. L'enjouement s'y fai-
» ſoit voir à ſon tour avec tous les attraits
» que la joie peut inſpirer. Son eſprit
» étoit fait exprès pour ſa beauté : grand,
» doux, agréable, bien tourné. Elle par-
» loit juſte & naturellement, de bonne
» grace & ſans affectation. Elle ſavoit
» le monde & mille choſes dont elle ne
» ſe ſoucioit pas de faire vanité. Elle ne
» faiſoit point la belle, quoiqu'elle eût
» mille appas inévitables; de ſorte que
» joignant les charmes de ſa vertu à ceux
» de ſa beauté & de ſon eſprit, on pou-
» voit dire qu'elle méritoit toute l'admira-
» tion qu'on eut pour elle, lorſqu'elle
» entra dans le Temple de la Fortune."
Scaurus, dont je ſupprime le portrait, de-
mande à l'oracle avec un air ſérieux &
moqueur, s'il n'y avoit pas moyen qu'il
pût redevenir ce qu'il avoit été, & reſ-
ſembler encore une fois à ſa peinture,

placée ſur le haut du dais. » Vous ne ſa-
» vez, lui répond le vieux Devin, ce
» que vous demandez. Vous ſeriez jeune,
» beau, adroit, agréable : mais après tout,
» vous ne ſeriez qu'un homme ordinaire,
» dont la réputation ſeroit bornée dans
» le cercle étroit de ſes amis. Mais par
» le changement arrivé en votre perſonne,
» vous êtes devenu unique en votre eſpe-
» ce ; vous avez reconcilié la joie avec
» la douleur ; vos Ouvrages par leur in-
» génieux enjouement & par leur abon-
» dance, divertiſſent toute la terre. Les
» Dieux, en vous donnant l'aimable Ly-
» riane, vous ont mille fois plus don-
» né qu'ils ne vous ont ôté, quand mê-
» me vous auriez été plus beau que Pâ-
» ris. L'Oracle, dit Scaurus en ſe reti-
» rant, ne m'a rien appris de nouveau. "
Enſuite on appella la belle Lyriane, qui ne voulut rien demander. » Car enfin, dit-
» elle au ſacrificateur, ſi je dois être heu-
» reuſe, je le ſerai infailliblement, & s'il
» doit m'arriver quelque malheur, je le
» ſaurai aſſez tôt. Ce que vous dites eſt
» ſi bien dit, reprit le ſacrificateur, terri-
» ble pour toutes les femmes, galant pour
» Lyriane ſeule, que je ne doute pas
» que vous ne ſoyez un jour auſſi heu-
» reuſe que vous méritez de l'être. "

Mad. Scaron avoit vingt-quatre ans, quand Mademoiſelle de Scuderi fit cette prédiction. Ce témoignage, enveloppé dans une fiction où le caractere de celle qui en eſt l'objet, eſt admirablement conſervé, eſt ſans doute préférable au témoignage vague de ceux qui l'attaquerent par jalouſie pendant ſa faveur, & par erreur après ſa mort. Scaron, dont les lettres reſpirent l'eſtime qu'il avoit pour ſa femme, remercia Mlle. de Scuderi par une épître où il nomme Lyriane,

Celle par qui le Ciel ſoulage ſon malheur,
Digne d'un autre époux comme d'un ſort meilleur,

Et où il la charge d'acquitter la dette que contracte ſa reconnoiſſance. Me. Scaron la paya depuis de deux mille livres de penſion.

Rapporterai-je ici ces couplets que Scaron fit, dit-on, contre ſa femme, & dont on s'eſt ſervi depuis pour jetter des ſoupçons ſur ſa conduite ? Oui. Si je les ſupprimois, on m'accuſeroit de taire les choſes déſavantageuſes, & l'hiſtoire ne connoît pas ces ménagements. Les voici donc, quelque indécents qu'ils ſoient.

Je vous ai donné des bijoux,
Collet, robe & juppe :
Enfin, jamais dupe
N'a tant fait pour vous.

Monſieur

Monſieur votre frere
A fait de grands repas :
Vos ſœurs & votre mere
Ont eu de bons ducats,
Que je ne compte pas.
Je vous ai promenée aux champs ;
Souvent à ma porte,
Soit que j'entre ou ſorte,
Je vois vos Marchands :
Pour porter à l'aiſe
Votre chien de C..,
Tous les jours une chaiſe
Coûte un bel écu
A moi pauvre cocu.

On n'auroit jamais parlé de ces deux couplets, ſi un ennemi mal-adroit ne les eût placés dans une édition, & ſi un ami plus mal-adroit encore ne les eût retranchés d'une autre. Ils n'attaquent point Madame Scaron : car il y eſt parlé de ſœurs, & elle n'en avoit point. Il y eſt parlé de ducats donnés à ſa mere : & il eſt très-ſûr que Madame d'Aubigné n'avoit connu Scaron que fort ſuperficiellement. Il y eſt parlé d'un mari qui entre & qui ſort ſouvent : expreſſion qu'il eſt difficile d'aſſortir avec l'immobilité de Scaron. Qu'eſt-ce donc que ces couplets ? des plaintes que

le Poëte met dans la bouche d'un mari jaloux & mécontent. Quelques traits conviennent à Madame Scaron, comme à mille autres femmes ; on les lui a tous appliqués. Quelques-uns même ont fait de cette chanſon une épigramme, en ne citant que les cinq derniers vers. Ces vers, fuſſent-ils réellement adreſſés à Mᵉ. Scaron, ne prouveroient abſolument rien à qui connoît d'un côté le caractere de l'Auteur, & de l'autre, le reſpect qu'il avoit pour elle. Qu'on le prenne comme on voudra : ce ne ſera jamais que le badinage d'un homme enjoué. Dans ſes démêlés avec Boileau, celui-ci n'eut-il pas répondu aux vengeurs de Madame Scaron, qu'il ne donnoit à ſon mari que le titre qu'il ſe donnoit lui-même ?

La Reine Chriſtine, la gloire de ſon ſexe, & l'admiration du nôtre, arriva à Paris. Des Dames la virent, & elles gémirent de voir une telle femme. Elle vit les courtiſans, & elle gémit de voir de tels hommes. Le Prince de Condé, le Cardinal de Retz mériterent ſeuls ſes éloges : & parmi les femmes, Mlle. de l'Enclos, la Comteſſe de Brégy, & Madame Scaron, que toutes les Princeſſes de France auroient jugé trop honorées d'un coup d'œil. Ménage lui préſenta Scaron. Je vous permets,

lui dit-elle, d'être amoureux de moi : la Reine de France vous a fait ſon malade : moi, je vous crée mon Roland. Vous faites bien, Madame, lui dit le Poëte, de me donner ce titre, puiſque je l'aurois pris. Chriſtine en voyant Madame Scaron, dit à la Comteſſe de Brégy : » Ne le ſa-» vois je pas, qu'il ne falloit pas moins » qu'une Reine de Suede pour rendre un » homme infidele à cette femme-là ? " Elle ordonna au mari de lui écrire, & lui dit qu'elle n'étoit pas ſurpriſe qu'avec la plus aimable femme de Paris, il fût, malgré ſes maux, l'homme de Paris le plus gai.

Madame Fouquet ne pouvoit ſe paſſer de ſa ſociété : elle chargea Madame Bonneau de lui propoſer de paſſer quelques mois avec elle à St. Mandé. Madame Scaron y conſentit : mais ſon mari qui ne trouvoit d'autre conſolation dans ſes infirmités, d'autre reſſource contre l'ennui que la converſation d'une femme, en qui la pitié faiſoit tout ce qu'auroit pu faire l'amour, s'y oppoſa fortement, quoique pût lui dire Madame de Montchevreuil, alors ſon amie & ſa protectrice, depuis ſa meilleure amie & ſa protégée.

La réputation de Madame Scaron paſſa juſqu'à la Cour, & dans ce pays où il eſt ſi aiſé d'être ridicule, elle fut eſtimée mal-

gré l'idée aviliſſante, attachée au nom de ſon mari. Ses amants parloient encore plus de ſes rigueurs que de ſa beauté. Toutes les Mancini voulurent l'entretenir. Celle que le Roi aimoit à cauſe de ſon eſprit, avoit le plus d'empreſſement : elle l'invita à venir paſſer quelques jours à Brouage, où étoit Mademoiſelle de Mortemart & tous les plaiſirs : elle n'imaginoit pas qu'une Dame ſi admirée ne fut pas aſſez riche pour faire ce voyage. Madame Scaron s'en diſpenſa, ſous prétexte de quelque dérangement de ſanté. (1)

CHAPITRE XIII.

Mort de Scaron.

1659. SCaron s'aviſa enfin de ſe faire un établiſſement ſolide en devenant une eſpece de partiſan. Ses idées pour l'Amérique n'avoient pas réuſſi. Au-lieu de faire le voyage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéreſſer dans les entrepriſes des compagnies de commerce. Ces entrepriſes avoient manqué. Celle-ci réuſſit mieux.

(1) Lettre de Scaron à M. de Villette.

Aux portes de Paris, on trouvoit une foule de ſoldats & de gens ſans aveu qui attendoient les voitures chargées de marchandiſes, pour ſe ſaiſir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand, & à les décharger. Les filous s'y mêloient. Il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, & d'autres où les chartiers ne trouvoient perſonne. Scaron fit un corps de gens connus, domiciliés à Paris, & pris à ſerment, qui ſeroient diſtribués aux différentes portes, & autoriſés par le Magiſtrat à rendre ſeul ce ſervice aux marchands, qui de leur côté le reconnoîtroient par une gratification volontaire. Ce projet fut agréé. Scaron eut grand ſoin d'écarter de cette entrepriſe toute idée de maltôte, & ne voulut point que ſon nom y parût. Après bien des difficultés, cette charge paſſa à l'hôtel-de-ville; mais le Chancelier la raya, comme onéreuſe au peuple. Scaron eut beſoin de tout l'appui de Fouquet: encore les contradictions renaiſſoient-elles tous les jours. Il ſe rebuta & négocia ſon privilege. L'acheteur ayant manqué à ſon engagement, Scaron s'en vengea par une ſatyre, rentra dans ſes droits, & fit valoir lui-même ces offices, qui lui valurent environ ſix mille livres.

Ce bonheur ne dura pas long-temps. Les infirmités de Scaron augmentoient. Il n'avoit de ſain que ſon ame, & les reſſorts de cette ame s'affoibliſſoient. La Cour ſe diſpoſoit alors au voyage de Guyenne pour le mariage du Roi. Un de ſes amis, qui en devoit être, alla prendre congé de lui. » Je mourrai bientôt, » lui dit Scaron, je le ſens : je quitte » rois le monde ſans regret, ſi je n'y „ laiſſois ſans bien & ſans eſpérances, une „ femme que j'ai tant de raiſons d'aimer. „ Je vous la recommande : je la recom„ mande à tous mes amis. Que devien„ dra-t-elle ?

Sa prédiction s'accomplit. Sa maladie devint ſi dangereuſe, que ſon corps épuiſé par de longues ſouffrances n'y put réſiſter. Il fut ſurpris d'un hoquet ſi violent, que Madame Scaron craignit qu'il n'expirât. Cependant cet accident diminua. „ Si „ j'en reviens, dit-il, je ferai une belle ſa„ tyre contre le hoquet ". Il fut diſpenſé de tenir ſa parole.

Madame Scaron ne s'occupa qu'à le préparer à une mort chrétienne. Quand il avoit un canonicat, il n'avoit point de religion. Il en acquit dès qu'il eut une femme. Il avoit regardé les plus ſacrés myſteres comme des ſujets de raillerie :

elle les lui avoit fait enviſager comme des objets de foi. Elle l'engagea à demander les Sacrements avec inſtance, à les recevoir avec édification.

Une foi ſi nouvelle ne pouvoit qu'être chancelante. Il étoit ſur-tout effrayé par l'image des peines de l'enfer, & cependant il ne pouvoit les croire. „ S'il „ y a un enfer, lui diſoit-il, il ne ſau„ roit être pour moi, qui, ſans vous, au„ roit fait mille fois mon enfer ſur la „ terre "! Un bon Religieux, perſuadé que les ſouffrances étoient des faveurs du Ciel, lui dit : „ Je me rejouis avec „ vous, Monſieur, de ce que le bon Dieu „ vous viſite plus ſouvent qu'un autre. „ Eh! mon Pere, répondit Scaron, il „ me fait trop d'honneur. Il faut l'en re„ mercier, reprit le Prêtre. En vérité! „ il n'y a pas de quoi, répliqua l'ago„ niſant ".

Déja ſes forces, déja ſa voix l'abandonnoient : ſa gayeté ne l'abandonnoit pas encore. Sa langue glacée dictoit le plus burleſque des teſtaments. Il donnoit aux deux Corneilles cinq cents livres de patience; à Gilles Boileau, la grangrene & le haut mal; à l'Académie, le pouvoir de changer la langue à ſon gré. Il aſſignoit des penſions à ſes gens ſur ſes bons mots :

il léguoit à ſa femme la permiſſion de ſe remarier (1). Voyant ſes parents & ſes

(1) Premiérement je donne & legue
A ma femme qui n'eſt pas begue,
Pouvoir de ſe remarier,
Sans aucun deſſein pallier,
De crainte d'un plus grand déſordre.
Mais pour moi, je crois que cet ordre
De ma derniere volonté
Sera le mieux exécuté.
Car il eſt vrai, malgré moi-même,
Que notre hymen fut un carême,
Qui la doit mettre en appétit.
Qu'elle en uſe donc un petit;
Et que ſa ſage politique
N'uſe plus d'un paralytique;
Mais qu'elle jouiſſe du bien
Que permet le ſacré lien.
Mais ſi quelqu'autre époux l'approche,
Qu'elle ne faſſe point reproche
Des vertus du premier mari:
Le ſecond en ſeroit marri:
Car battroit-il ſi bien l'enclume?
Si Dieu m'envoyoit un poſthume
Quelque temps après mon trépas,
Ce que pourtant je ne crois pas,
Lors je révoque les largeſſes
Qu'ici je fais à mes nieces.

domeſtiques fondre en larmes autour de ſon lit : „ Mes enfants, leur dit-il, je ne „ vous ferai jamais autant pleurer que je „ vous ai fait rire : & un moment après : „ Plus d'inſomnie, plus de goutte : je „ vais enfin me bien porter ". Quand il fallut dire adieu à ſa femme, il ceſſa de plaiſanter ! Il la remercia de tous ſes ſoins, la recommanda très-fortement à Mr. d'Elbene ſon exécuteur teſtamentaire, & faiſant un effort pour lui tendre la main. „ Je vous prie, ajouta-t-il, de vous ſou- „ venir quelquefois de moi : je vous laiſſe „ ſans bien : la vertu n'en donne pas „ cependant ſoyez toujours vertueuſe ". Un moment avant d'expirer :„ Je n'au- „ rois jamais cru, dit-il, qu'il fût ſi „ aiſé de ſe moquer de la mort ".

Il rendit le dernier ſoupir le ... Octobre 1660 (1), âgé de 51 ans. Madame Scaron le pleura comme ſi elle eût perdu quelque choſe.

---

(1) Aucun Hiſtorien n'a marqué exactement la date de ſa mort.

CHAPITRE XV.

Indigence & conduite de Me. Scaron.

MAdame Scaron, deſtinée à paſſer par tous les états, ſe vit expoſée à toutes les horreurs de l'indigence. Son mari n'avoit laiſſé que des plaiſanteries & des dettes.

Ses amis ne l'abandonnerent point. Elle uſa de leurs offres avec beaucoup de modération. Ses amants eſpérerent beaucoup de ſa miſere; mais leurs vues ſe cacherent en vain ſous des dehors de compaſſion & de vertu.

Son cœur ſouffroit plus à recevoir qu'il n'y a de plaiſir à donner. Plus on ménageoit ſa délicateſſe, plus on réveilloit un amour-propre qui ſe trouvoit digne de ces ménagements. On eſt bien plus humilié par ſes propres réflexions & par une reconnoiſſance forcée, qu'on ne le ſeroit par ces manieres hautes & dures qui en faiſant valoir le bienfait, le déprécient, & font haïr le bienfaiteur. Madame Scaron recevoit des préſents avec la reconnoiſſance la plus vive; mais du même air dont on en fait.

Elle avoit recours plus volontiers à ſes égaux qu'à ſes ſupérieurs. Elle pouvoit un jour s'acquitter envers les premiers : c'étoient des emprunts : mais comment s'aquitter envers les autres ? c'étoient des dons. Elle ſavoit qu'on n'eſt jamais impunément l'objet de l'admiration & de la pitié des Grands.

Sa beauté étoit alors dans tout ſon éclat : elle avoit cette majeſté que l'himen ſemble lui donner, & cette fraîcheur qu'elle doit à la jeuneſſe & que la virginité lui conſerve. Madame Scaron pouvoit dire comme Monime : (1)

Et veuve maintenant ſans avoir eu d'époux.

Elle avoit une dignité infinie dans l'action, le ſourire charmant, cet air noble & plein de graces que les années ne lui purent ôter. Ses yeux & ſon eſprit étoient ſi bien d'accord, que tout ce qu'elle diſoit alloit droit au cœur.

Aſſez gaie & aſſez ſûre d'elle-même pour avoir dans les manieres cette liberté qui donne des eſpérances, elle avoit dans le caractere ce froid qui les éteint. Elle ne permettoit à ſes plus anciens amis aucune

(1) Mithridate.

de ces familiarités qui auroient nui au reſpect dont elle étoit affamée (1) : maxime qu'elle tenoit de ſa mere qui ne l'avoit embraſſée que deux fois en ſa vie, & lui avoit ſouvent dit, que c'étoit une indécence d'embraſſer même ſes paren s.

Sa modeſtie étoit ſi exacte, qu'un jour à l'hôtel d'Albret, obligée par l'excès de la chaleur à ôter ce qui lui couvroit le col, on ſe récria fort ſur ce qu'elle cachoit avec tant de ſoin, des beautés qui feroient le ſujet de la vanité de bien d'autres. Madame de Richelieu lui dit qu'elle

---

(1) Les mieux faits de la Cour & les plus puiſſants dans les finances attaquent de tous côtés Mad. Scaron ; mais comme je la connois, elle ſoutiendra bien des aſſauts, avant que de ſe rendre ; & ce qu'on la voit ſi libre & qui engage beaucoup de gens auprès d'elle ne leur doit pas faire eſpérer d'en venir à bout. Ce n'eſt qu'une marque de ſa confiance, & qu'elle ſait bien à quoi s'en tenir. Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'eſt qu'elle s'attache trop à ſon devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. *Lett. du Chev. de Méré à la Ducheſſe de Leſdiguieres : & dans une autre au Comte de Sourdis.* Je vous prie d'embraſſer de ma part Madame Scaron : j'eſpere qu'elle voudra bien me faire cette grace en votre perſonne, quoi qu'elle me l'ait refuſée à moi-même. Mais ſi elle vous le permet plus d'une fois, ne doutez pas que vous ne vous y ſoyez pris de bon air.

avoit cru que ces précautions venoient d'un principe fort différent (1).

Elle avoit du penchant à la mélancolie, mais à une mélancolie qui, loin de lui donner de l'humeur, répandoit je ne ſais quelle tendreſſe dans ſes diſcours, & mettoit de l'intérêt dans ſes manieres. Ses ſaillies même étoient ſenſées, & ſon eſprit ſi naturel, qu'on auroit juré que ce n'étoit pas de l'eſprit. En un mot, très-peu de choſes à ſouhaiter, & encore moins à reprendre.

Il étoit donc difficile de ne pas lui rendre ſervice, & encore plus de lui en rendre dans des vues tout-à-fait déſintéreſſées. La Marquiſe de Montchevreuil eut pitié de tant de malheurs unis à tant de vertus. Elle la ſauva des dangers que Madame Scaron ne redoutoit pas, en lui offrant une retraite à ſa campagne. On trouva qu'il étoit plus doux de s'y ennuyer que d'être adorée de Villarçeaux, ou épouſée par le Chevalier de Méré, qui prétendoit qu'on lui avoit promis d'être ſa femme dans le temps qu'on étoit ſon écoliere. Madame Scaron étoit ſi atten-

(1) V. dans les pieces juſtificatives l'épître de la Menardiere à Me. Scaron.

tive à lui plaire, qu'ayant entrevu qu'elle avoit envie d'un ouvrage de tapiſſerie, elle ſe leva durant quatre mois à quatre heures. Un voiſin qui voyoit tous les matins une fenêtre ouverte, & une femme l'aiguille à la main, dit à Me. de Montchevreuil : » Vous avez une femme de » chambre bien vigilante " ! C'eſt ſur cet empreſſement à ſervir ſes amis juſqu'à s'oublier elle-même, qu'eſt fondé ce qu'on trouve dans vingt manuſcrits du temps qu'elle avoit été femme de chambre.

Elle ne perdoit point de vue ſon plan de ſe tirer de la médiocrité en ſe faiſant un nom. Pour être remarquée, elle s'écartoit ſouvent des routes battues, & ſe plaiſoit à mettre du ſingulier dans ſa conduite. C'étoit peu d'être une des plus aimables perſonnes de ſon temps, elle vouloit être une femme extraordinaire, une femme forte. Elle portoit à l'excès les vertus qui ſont de ſon ſexe, & ſe jettoit vivement dans celles qu'on admire dans le nôtre, ſans être ni prude, ni romaneſque. Ninon s'étoit contentée de ſe faire homme. Me. Scaron ſe piquoit d'être à la fois honnête homme & honnête femme.

Dans un voyage qu'elle fit en Poitou avec pluſieurs perſonnes, un homme de

la compagnie fut attaqué de la petite-vérole. Madame Scaron ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir eue. Cependant, après avoir engagé la ſœur du malade à la craindre, elle entra dans la chambre, le ſervit, & ne quitta point, qu'il ne fût rétabli. Quand on la remercia d'un ſi grand ſervice, elle répondit : » Ce n'eſt ni l'amitié, ni » la religion qui m'ont ſollicitée pour » vous : c'eſt d'abord un peu de pitié, » & enſuite beaucoup d'envie de faire » une choſe qui ne s'eſt jamais fai- » te ".

Dans le temps que l'émétique étoit regardé comme la derniere reſſource de l'art, elle en prit en pleine ſanté, alla faire une viſite, & dit d'un air fort indifférent, qu'elle venoit de prendre l'émétique. On la renvoya bien vîte chez elle, comme une folle : » Ce n'étoit pas, diſoit-elle » depuis, ce que je voulois : je voulois » qu'on dît : voyez cette jolie femme ; » elle a le courage d'un homme : & on » ne le dît pas ".

Elle fut fort fâchée de ce qu'on l'étoit venu voir un vendredi ſaint, parce qu'il lui paroiſſoit que c'étoit ſuppoſer, qu'elle n'avoit pas la même dévotion du jour. » En ce temps-là, diſoit-elle, je n'a- » vois pas de piété ; mais il n'auroit pas

» été de bonne grace qu'une jeune fem-
» me eût ſur tout cela les idées des
» libertins qu'alors on mépriſoit beau-
» coup ".

Les amis de Scaron crurent qu'il ſeroit poſſible de faire rétablir en faveur de ſa veuve la penſion dont il avoit joui trois ou quatre ans, en qualité de malade de la Reine, & qu'il avoit perdue à cauſe de la *Mazarinade*. Mais quel droit Me. Scaron avoit-elle à une penſion ſupprimée avant ſon mariage? Sa miſere étoit donc ſon unique titre.

On la fit valoir dans pluſieurs placets. Le Cardinal Mazarin en ayant lu un, demanda ſi la ſuppliante ſe portoit bien : Oui, Monſeigneur, lui dit-on. Eh bien! répliqua-t-il, elle eſt donc inhabile à ſuccéder à la penſion d'un homme qui ſe portoit mal.

CHAPITRE XV.

Fouquet.

MOnſieur Fouquet lui reſtoit. Il donnoit (& je l'ai déja dit) ſeize cents livres de penſion à Scaron. Etre aux ga-

ges de ce Sur-Intendant n'étoit pas fort honnête. Il donnoit aux hommes par vanité, aux femmes par libertinage. Elle combattit long-temps. Cette démarche lui paroiſſoit le comble de l'aviliſſement. Le ſoin de ſa vertu, ſa délicateſſe ſur l'honneur, ſon projet conſtamment ſuivi de ſe diſtinguer par une conduite irréprochable, tout l'en détournoit. Ses amis l'y déterminerent.

Elle alla chez Fouquet, mais ſi négligée, que la perſonne qui devoit la préſenter, en fut honteuſe. Ce n'eſt pas que Madame Scaron n'aimât les parures; mais ſon ſexe en fait ſon unique occupation; & c'étoit une raiſon pour feindre de les mépriſer. Elle aſpiroit à ces louanges que la Cour dévote de la Reine-Mere, commençoit à donner à la ſimplicité des habits & à la réforme du luxe. D'ailleurs, il étoit aſſez humiliant de mendier la penſion d'un homme qui avoit bien plus de grandeur d'ame que de mœurs, ſans aller encore la ravir à force d'attraits. Fouquet la reçut en Miniſtre trop occupé pour faire attention à ces charmes modeſtes qui l'auroient touché, à cet air d'indigence qui l'auroit attendri. Il lui fit de belles promeſſes, qu'il oublia comme celles qu'on fait par habitude à tout le monde.

Quelques jours après, il ſe rappella en jettant les yeux ſur le Mémoire qu'elle lui avoit préſenté, que Scaron avoit en effet une aſſez belle femme qu'il avoit vue quelquefois à St. Mandé. Tandis que Colbert ne ſongeoit qu'à le perdre, Fouquet ne penſoit qu'à jouir. La profonde miſere, décrite dans le placet, lui donna de grandes eſpérances, que ſon imagination lui groſſit encore.

Il s'en ouvrit à un de ces hommes que les Grands ont toujours auprès d'eux, pour être ou les apologiſtes de leurs paſſions, ou les miniſtres de leurs plaiſirs. Cet homme va trouver Madame Scaron, & lui dit que Mr. le Sur-Intendant eſt ſenſible à ſes malheurs; mais qu'il ne ſauroit y remédier, qu'il a un trop grand nombre de penſionnaires pour donner l'exemple diſpendieux des penſions héréditaires aux veuves: qu'à la vérité, il répandoit ſes bienfaits ſur beaucoup de femmes, & même ſur des Dames du premier rang; mais qu'il en tiroit des ſervices qui le dédommageoient. Il ajouta que, s'il lui étoit permis de lui parler librement, il lui conſeilleroit de s'unir d'amitié avec quelques-unes de ces Dames qui vivoient des bienfaits de Mr. Fouquet. Cet avis perfide tendoit à faire tomber Madame

Scaron dans ſes pieges. Fouquet l'avoit trop mal reçue, pour être ſoupçonné de l'aimer. Elle remercia l'Ambaſſadeur.

Madame de Montigny, créature, agente, & maîtreſſe du Sur-Intendant, fit connoiſſance avec elle, & tâcha de l'engager à le voir encore. Exagérations du mérite de Fouquet, réflexions ſur les morales & les vices même de la pauvreté, peintures du bonheur d'une veuve indépendante, tout fut employé. Enhardie par ces premiers propos, elle oſa parler plus clairement. Mais Madame Scaron lui répondit avec tant de ſageſſe & ſi peu de faſte, que Madame de Montigny détourna par de longs diſcours palliatifs le mépris dont elle ſe couvroit.

Fouquet n'étoit point fait aux longues rigueurs. Ce qu'on appelle ſageſſe dans les femmes, étoit pour lui une affaire de calcul. Il étoit ſi perſuadé que les cœurs s'achetoient, qu'il oſa depuis mettre un prix à celui de la Valliere. » J'ai, diſoit-» il, tout l'argent du Royaume, & le » tarif de toutes les vertus. " Les difficultés l'animerent.

Madame du Pleſſis-Bellievre, ſon amie, encore plus que ſa maîtreſſe, apprit avec admiration la réſiſtance de Madame Scaron, lui en fit compliment, l'exhorta à

continuer, & prédit à Fouquet qu'il échoueroit. Fouquet imagina qu'il ſeroit plus heureux, s'il parloit avec énergie : & il envoya un écrin d'aſſez grand prix à Madame Scaron. Elle ne put ſavoir ni deviner d'où elle recevoit un ſi beau préſent. Elle l'accepta comme des mains de la Providence.

Quelques jours après, Madame de Montigny alla chez elle, admira ſes bijoux, & lui apprit que c'étoit un cadeau du Sur-Intendant. Madame Scaron rougit, & s'écria tout effrayée, qu'elle alloit les lui renvoyer. Madame de Montigny lui repréſenta, qu'elle lui feroit un affront qu'il n'avoit pas mérité; que ce préſent n'étoit qu'un témoignage d'eſtime ; que c'étoit-là la maniere du Sur-Intendant avec les femmes les plus reſpectables.

Soit crainte d'offenſer un homme en place, ſoit crédulité, ſoit foibleſſe, Me. Scaron revint à ce ſentiment, & s'adoucit. Le lendemain, elle rendit à Madame de Montigny ſa viſite, comme elle le lui avoit promis. Quelle ne fut pas ſa ſurpriſe lorſqu'elle vit entrer le Sur-Intendant ! Elle crut concertée une entrevue qu'on aſſuroit en vain n'être qu'un heureux haſard ; & que Fouquet venoit recevoir le prix des bijoux dont il s'étoit fait précéder.

Elle ſortit avec précipitation, comme d'une maiſon empeſtée. Quand elle racontoit ce fait, elle diſoit, qu'elle n'avoit jamais ſenti un mouvement de joie pareil à celui qu'elle éprouva, dès qu'elle eut renvoyé les diamants, auxquels Fouquet avoit attaché ſa défaite.

Ce Miniſtre apprit alors que le Maréchal d'Albret étoit mieux reçu que lui. Ses penſionnaires l'en vengerent, en publiant que ce Seigneur étoit bien avec elle. Madame Scaron, allarmée par la calomnie, ſuſpendit pour quelques mois ſes aſſiduités à l'hôtel d'Albret, malgré toutes les raiſons qu'elle avoit de les continuer.

Elle vit plus ſouvent Ninon. Mais comme le Maréchal d'Albret s'y rendoit tous les jours avec le Duc de Béthune, on donna des noms odieux à ces rendez-vous innocents. Il fallut donc renoncer encore à Ninon.

Par cette conduite, ces bruits déſavantageux ceſſerent. Fouquet fut convaincu, qu'il n'y avoit qu'une belle amitié entre elle & M. d'Albret : il n'eſpéra plus de triompher par avarice d'un cœur dont le Maréchal n'avoit pu triompher par ſentiment. Mais il ne lui donna point la penſion qu'elle avoit ſi peu méritée.

CHAPITRE XVI.

Villarçeaux.

LA vertu ne la tiroit pas de la pauvreté : ſa fermeté étoit admirée ; mais elle décourageoit ſes amis, qui voyoient aſſez qu'elle étoit incapable de ſuccomber à la tentation la mieux conduite. Brancas fut le ſeul qui ne ſe rebuta pas : il lui faiſoit des préſents conſidérables, & lui cachoit avec ſoin la main généreuſe dont ils partoient. Le reſte s'ennuyoit de ſervir une femme inſenſible. Encore ſi l'on avoit pu ſe venger de ſes rigueurs en l'accuſant de pruderie ! Mais on ne lui trouvoit d'autre défaut que celui de ne rien aimer : *défaut horrible* (1) aux yeux de gens dont les ſervices & les hommages ne tendoient qu'à l'en corriger.

Villarçeaux, dégoûté des coquettes qui l'avoient fait mettre à la Baſtille, quoiqu'il ſe fût battu pour elles, étoit revenu à Madame Scaron, plus tendre & plus preſſant que jamais. Elle le traita ſi mal, qu'elle

(1) Lettres du Chevalier de Méré.

en devint la meilleure amie de Madame de Villarçeaux, la femme la plus jalouſe de ſon ſiecle (1)

Le Marquis, piqué de ſon attention à le fuir, cherche du moins à ſe conſoler par l'illuſion. Il la fait peindre, en profil, ſortant du bain, à mi-jambe, l'œil ardent, la bouche riante, les cheveux noirs & flottants, tenant de la main gauche une éponge, & de la droite, une toile qui échappe, arrêtée par un ruban attaché d'un diamant: la toile fuit: le bras gauche, une épaule d'ivoire, & les environs s'offrent aux regards paſſionnés d'un génie brun, laid & vif: le génie tient un miroir, qui réfléchit, auſſi en profil (2), les traits de la belle confuſe: ſes yeux & ſes deſirs dévorent les beautés qu'il voit, & celle qu'il ne voit pas: il lit ſur ſon front la honte & le plaiſir qu'elle a d'être ſurpriſe: tout y reſpire cette volupté douce, attiſée par la craintive pudeur (3)

---

(1) Voyez-en un trait ſingulier dans l'Hiſtoire de Mlle. de l'Enclos.

(2) Sottiſe du peintre.

(3) Voici ce qu'on m'écrit là-deſſus de Paris, 31 Mars 1757. » Ce n'eſt plus cela. On vient » d'habiller & de gâter cette figure. Au-lieu » d'une éponge, cette femme ferme la boîte

Villarçeaux ne quittoit point cette image, & l'animant par la force de ſes deſirs, il imitoit les plaiſirs qu'il déſeſpéroit de goûter : ſemblable à cet homme qui ne pouvoit voir la ſtatue de Vénus ſortant des ondes, ſans oublier que ce n'étoit qu'une ſtatue. Cette folie fit du bruit. Madame Scaron s'en plaignit & pleura. Elle témoigna ſon reſſentiment à Villarçeaux, & ne lui rendit ſon amitié qu'en 1685, après que M. de Montchevreuil eut retiré de ſes mains ce tableau. Ceux qui n'avoient connu que Madame de Maintenon pouvoient croire qu'il avoit été fait ; les uns de l'aveu de Madame de Scaron, les autres d'après ſes foibleſſes.

Mademoiſelle de l'Enclos, dont le cœur étoit auſſi sûr en amitié qu'inconſtant en amour, faiſoit autant d'efforts pour ſe l'attacher d'intimité, que Madame Scaron pour s'en éloigner, ſans manquer à ce qu'elle lui devoit. » Elle étoit vertueuſe, a dit » depuis

---

» de Pandore. Le cartouche du miroir eſt rem-
» pli par une perſpective, où l'on découvre un
» manteau Royal, un ſceptre, & une couronne.
» Le nez eſt aſſez mal, & l'habit très-ridicule.
» Enfin, on ne reconnoît pas plus Me. de Main-
» tenon dans ce tableau corrigé, qu'on ne recon-
» noiſſoit Me. Scaron dans l'original. "

» depuis Ninon, qui disoit toujours vrai,
» moins par vice de tempérament que
» par foiblesse d'esprit : j'aurois voulu l'en
» guérir, mais elle craignoit trop Dieu.
» Nous nous rapprochions tous les jours ;
» nous ne nous unissions jamais. Si elle
» avoit suivi mes conseils, elle ne seroit
» pas montée où vous la voyez ; mais
» elle eût été plus heureuse." Peu importe de savoir si M. Scaron a toujours été secretement fidele à ses principes. Il suffit, qu'on ne puisse produire un seul fait qui l'accuse d'y avoir manqué. La fragilité est le crime des femmes, & le crime ne se présume pas. Je ne prétends point établir sa gloire sur les *oui-dire* favorables de gens qui ont vu Ninon. Rien n'est moins décisif : Ninon pouvoit mentir pour ou contre, par envie ou par respect, par légéreté ou par discrétion.

Rien n'est même plus incertain que ces bruits, les fléaux des plus pures réputations. Quelqu'un m'ayant assuré que Madame la Marquise de V.....r avoit un billet où Me. Scaron donnoit un rendez-vous à Villarçeaux en ces termes, *Venez donc, puisqu'il le faut : nécessité n'a point de loi* ; je courus m'informer de ce fait, résolu d'en enrichir ces Mémoires, ne fut-ce que pour ajouter au merveilleux : car

une femme entretenue eſt encore plus éloignée du trône que la veuve d'un Poëte. Me. de V.....r me répondit, qu'elle n'avoit jamais ni eu ni vu un pareil billet, & qu'elle défioit tous ceux qui avoient, comme elle, connu Madame de Maintenon, de l'imaginer capable d'avoir rien écrit de lâche.

On ajoute que Villarçeaux avoit ſi longtemps vécu avec Madame Scaron, que la tour du Château où étoit ſon appartement, s'appelle encore la tour d'Aubigné. Cependant il eſt très-sûr qu'aucune tour du Château de Villarçeaux n'a jamais porté ce nom. Mademoiſelle de l'Enclos y fut enfermée trois ans. Mais eût-on choiſi Mlle. de l'Enclos pour Gouvernante des enfants du Roi ? Choix, dira-t-on, fait par Madame de Monteſpan ! Il n'en étoit que meilleur. Le vice préfere toujours à lui-même la vertu.

Anecdotes ſcandaleuſes, pieges tendus par la malignité de quelques-uns à la crédulité de tous. C'eſt ainſi que le Philoſophe les enviſage, juſqu'à ce qu'il les ait diſcutées. Les favoris de la fortune ſont à ſes yeux des idoles, que les uns enivrent d'encens, que les autres couvrent d'ordures. Il abaiſſe par juſtice ceux que la flatterie a élevés : il releve par pitié ceux que la haine ou l'envie ont abattus.

CHAPITRE XVII.

Madame Scaron obtient une penſion de la Reine-Mere.

SES amis ne ſongeoient plus à lui procurer un état ſolide, lorſque la Reine-Mere ayant prononcé par haſard le nom de Scaron, le Baron de la Garde ſaiſit ce moment pour lui repréſenter que ce fameux malade, autrefois honoré de ſes bienfaits, avoit laiſſé une veuve, très-belle, & très-digne de compaſſion, dont la vertu luttoit depuis long-temps contre l'adverſité. Ce diſcours fut appuyé. (1) De tous côtés, on ſupplia la Reine de rétablir en ſa faveur la penſion que ſon mari avoit mérité de perdre à cauſe de la licence de ſa plume. Cette priere fut ſi preſſante, & faite ſi à propos, que la Reine demanda de combien étoit cette penſion. Elle n'étoit que de quinze cents livres. Quelqu'un répondit qu'elle étoit de deux mille. La Reine en ordonna le rétabliſſement, & lui en envoya ſur le champ le premier quartier.

(1) V. le Segraiſiana.

Madame Scaron alla la remercier au Val-de-Grace. Il n'y eut perſonne à la Cour qui ne prétendît n'y avoir pas nui. » Ma reconnoiſſance, dit-elle à Mademoiſelle de Pons, pour ceux à qui je ne » dois pas ce bienfait, ſeroit un vol que » je ferois à ceux à qui je le dois."

Tandis qu'on la félicitoit à l'envi, Madame de *** (1) qui n'imaginoit pas qu'on pût avoir tant d'amis ſans avoir beaucoup d'amans, dit aſſez haut :» Oh ! pour cela, » ſi la Reine vouloit donner une penſion » aux plus beaux yeux & à la plus grande coquette de Paris, elle ne pouvoit » mieux choiſir !" Madame Scaron entendit ces mots ; & ces mots empoiſonnerent toute ſa joie. Les louanges données à ſes yeux ne l'appaiſoient point ſur l'inſulte faite à ſon caractere. Cette injuſtice fit une ſi profonde playe dans ſon cœur, qu'elle en conçut une haine implacable contre la Dame : » La ſeule, diſoit-» elle, pour qui j'en aye jamais ſenti. " Mais ce ſentiment alloit juſqu'à ſe trouver mal quand elle la voyoit, l'entendoit nommer, ou paſſoit devant ſon hôtel. Ce fut

(1) On a rayé par pitié le nom de cette Dame dans le manuſcrit que j'ai.

à cette occaſion, que ſon Confeſſeur lui dit: » Il faudra donc, Madame, que ce » ſoit la haine qui vous damne!" A ſon entrée à la Cour, ſon premier ſoin fut de ſe venger. Elle rendit un ſervice important à la Dame, & ne la haït pas moins. Elle racontoit ce trait à St. Cyr, à Madame de Glapion, dans un temps où ſa grandeur & ſa dévotion auroient écarté tout ce qui lui auroit rappellé ſes foibleſſes paſſées.

Ce mot la dégoûta du monde, où elle a pourtant toujours vécu, mais ſans être jamais bien réconciliée avec lui. Elle ſe retira aux Urſulines de la rue St. Jacques, où elle ſubſiſtoit à peu de fraix, & où elle ſe livroit à ſon goût naiſſant pour les exercices de piété. Elle deſtina le quart de ſa penſion aux pauvres, pour expier, diſoit-elle, le menſonge officieux qui le lui avoit procuré. Elle ſe piquoit d'une exceſſive propreté, & ſa parure étoit toujours de la ſimplicité la plus recherchée.

Le Maréchal d'Albret, le plus zélé de ſes amis, l'avoit liée avec Madame d'Albret: ce qui prouve aſſez l'eſtime qu'il avoit pour elle. En ce temps là, un mari ne préſentoit point ſa maîtreſſe à ſa femme. Et en ce temps-ci même, une femme

vertueuſe n'eſt guere l'amie d'une femme qui ne l'eſt pas.

Madame d'Albret étoit la plus ennuyeuſe femme de ſon rang, & ne s'occupoit que de chapelets & de pompons. Madame Scaron la cultiva comme la plus amuſante. Elle ſortoit ſouvent de ſa retraite pour aller à l'hôtel d'Albret : elle faiſoit les délices de tous ceux qui s'y rendoient. Mademoiſelle de Pons, & Mademoiſelle Martel, parentes de M. d'Albret, toutes deux aimables, mais de caractere différent, ne s'accordoient que ſur le goût qu'elles avoient pour Madame Scaron. Madame de Richelieu & Madame de Monteſpan ſe joignirent à cette ſociété. On y faiſoit de grands ſoupers, & de petits vers; Madame de Richelieu, des couplets contre Madame de Montauzier; Madame de Monteſpan, des épigrammes contre la Valliere. On ſe comparoit mutuellement à des fleurs ou à des métiers. L'Abbé Têtu, piqué contre Madame Scaron, qui l'avoit comparé à une enſeigne à cauſe de ſa manie de nouvelliſte, la compara à une géoliere. La géoliere fit ces vers :

Ah! l'ingrat, le maudit métier
Que le métier de géoliere!
Il faut être barbare & fiere :
Il faut faire enrager un pauvre priſonnier.

Non, ce n'eſt pas-là ma maniere.
Tous ceux qui ſont dans mes liens
D'eux-mêmes ſont venus s'y rendre.
Je n'ai pas cherché les moyens
De leur plaire ou de les ſurprendre.
Priſon ou liberté, je leur donne à choiſir.
Je le dis donc, ſans être vaine :
Je prends mes captifs ſans plaiſir ;
Et je ſais les garder ſans peine.

Madame de Richelieu, comparée à une marchande du Palais ; fit ceux-ci.

La marchande au Palais ſe pique
D'avoir tout du plus beau chez ſoi.
Moi, je n'étale rien. Mais mon je ne ſais quoi
Fait qu'on accourt à ma boutique.

Mademoiſelle d'Aumale, depuis Maréchale de Schomberg, comparée à une fondeuſe, fit ce quatrain, aſſez convenable à ſon caractere froid & réſervé.

Le métier que je fais eſt aſſez difficile,
Et ne rapporte que très-peu.
Je ſoude aſſurément en fort honnête fille ;
Mais on ne peu ſouder ſans feu.

Madame de Monteſpan, qui ne prévoyoit point encore ſa deſtinée, lança ce trait contre Madame la Valliere.

Soyez boiteuſe, ayez quinze ans,
Point de gorge, fort peu de ſens,
Des parents, Dieu le ſait! Faites, en fille neuve
Dans l'anti-chambre vos enfants.
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants.
Et la Valliere en eſt la preuve.

Madame Scaron brilloit ſur-tout dans les jeux, où il falloit des vers. A la facilité des ſiens, on voyoit qu'elle avoit été à l'école d'un Poëte; à leur élégance, on eût dit que ce n'étoit point à celle de Scaron. Elle fit ceux-ci (*) ſur une partie de plaiſir, ou l'on n'en eut d'autre que de ſe dire qu'on en auroit beaucoup.

Six perſonnes brûlant du deſir de ſe voir,
Après s'être cherchés ſe trouverent un ſoir
Dans un bois ſombre & ſolitaire.
Que leur plaiſir fut grand! il paſſa leur eſpoir;
Mais après les tranſports du ſalut ordinaire,
Ils ne ſurent que dire, & ne ſurent que faire.

Elle fit cette épitaphe pour l'Abbé Têtu.

Ci gît un Abbé froid & ſec,
Dont la vigueur fut endormie.
Dans les derniers temps de ſa vie,

(1) Il me ſemble de les avoir vus imprimés ſous un autre nom. Mlle. d'A.... dit dans ſon Mſt. qu'ils ſont de Me. de Maintenon.

Il ne lui reſtoit que le bec,
Dont il béquettoit ſon amie.

Et celle-ci pour le Duc de Richelieu

Ci gît Armand : l'Amour, pour faire piece aux Belles
Lui donna ſon ſouris, ſon carquois, & ſes aîles.

Pluſieurs perſonnes de l'hôtel d'Albret, ayant vu dans un village une enſeigne de la Magdelaine, qui reſſembloit à l'Abbé Têtu, Madame Scaron fit ces couplets.

Eſt-ce pour flatter ma peine
Que dans un vieux cabaret,
Croyant voir la Magdeleine,
Je trouve votre portrait?

La marque d'amour me touche.
J'en aime la nouveauté :
On vous a fait femme & louche,
Sans nuire à la vérité.

On peut juger par ces bagatelles de ſociété, qu'elle eût égalé Deshoulieres, ſi la dévotion, cette homicide de tous les talents aimables, ne l'eût fait renocner à celui de la Poéſie. » Je n'ai jamais, a-t-elle » ſouvent dit depuis, paſſé de temps plus » heureux. »

Madame de Chalais, depuis Princeſſe

des Urſins, alloit fréquemment à l'hôtel d'Albret. Elle goûta fort Madame Scaron, & eut avec elle des liaiſons qui durerent juſqu'à la mort. Tous ceux qui compoſoient cette ſociété, ſe défioient de l'eſprit inſolemment ſupérieur de Madame de Chalais, & ne vouloient de conſeils que de Madame Scaron, qui leur en donnoit de bons ſans les humilier.

» Pendant, diſoit-elle depuis (1), que » Madame des Urſins étoit jalouſe de ce » qu'on me choiſiſſoit entre toute la com- » pagnie, pour me mener dans une ruelle » parler d'affaires ſérieuſes, j'aurois bien » voulu être à ſa place, & pouvoir me » divertir. Ainſi nous n'étions contentes » ni l'une ni l'autre : moi, parce que » j'aimois l'amuſement; elle parce qu'elle » aimoit l'intrigue. J'étois pourtant flat- » tée de l'opinion qu'on avoit de moi. » On eſtimoit ma franchiſe & ma petite » raiſon : on craignoit la pénétration de » Madame des Urſins, & je ſacrifiois vo- » lontiers mes plaiſirs à cette préférence. » Car jai toujours eu le bonheur d'ai- » mer les vrais biens, & le malheur d'ê- » tre nourrie de chimeres.

(1) Mſt. de Mlle. d'Aumale.

Le Comte de Guiche, l'Abbé d'Aumont, la Feuillade, Bellefonds, Buſſy, Beuvron, Barillon, Vardes, Rouville, St. Luc, le Chevalier de Grammont étoient les plus empreſſés à lui plaire. Ils ne purent la fixer dans le monde (1) : elle y entroit ſans prétentions, en étoit regrettée, & le quittoit ſans regrets. Le nombre de ſes amis groſſiſſoit tous les jours, au point d'inſpirer de la jalouſie à Meſdames d'Albret & de Richelieu, qui avoient encore le deſir de plaire, quoiqu'elles n'en euſſent plus l'âge. Elles étoient piquées que les bienſéances fuſſent pour elles, & les adorations pour Madame Scaron. Elle s'en apperçut, & les appaiſa par une ab-

(1) M. Barillon exprima ſes regrets par ces Vers qu'il fit pour Madame Scaron prête à quitter Conflans.

Nous ſerions heureux, Climène,
Si quittant ce beau ſéjour,
Vous aviez autant de peine
Qu'Iris en quittant la Cour.

Tandis que de votre abſence
Nous pleurerons nuit & jour,
Croyez-vous que la Cour penſe
A Madame d'Hudicour ?

ſence de quelques ſemaines qu'elle alla paſſer à Montchevreuil, *où aſſurément on ſervoit bien Dieu* (1), & où elle fit connoiſſance avec Me. de Brinon. A ſon retour, elle n'oublia rien de ce qu'elle crut propre à ſe faire pardonner ſa ſupériorité.

Un maçon lui prédit ſa grandeur future à l'hôtel d'Albret, où elle avoit enfin accepté un appartement. Ce fait eſt vrai, ſans avoir le merveilleux qu'y attachent les eſprits foibles. Ce maçon, nommé Barbé, ſe mêloit d'Aſtrologie : il avoit été ſouvent chez Scaron : frappé de la phyſionomie & de la taille noble de ſa femme, il dit un jour : » C'eſt la femme » d'un eſtropié ; mais je m'y connois bien : » elle eſt née pour être Reine ". Il le répéta ſi ſouvent, qu'il crut lire dans les aſtres tout ce qu'une imagination prévenue lui inſpiroit. Travaillant à l'hôtel d'Albret, il entra dans la chambre de Madame Scaron, & lui dit d'un air & d'un ton d'oracle : » Après bien des cha» grins & des peines, enfin vous mon» terez où vous ne croirez pas monter. » Un Roi vous aimera, & vous régne-

(1) Mſt. de Mlle. d'Aumale.

» rez : mais vous n'aurez jamais grand » bien ". A cette prophétie, il ajouta des détails ſinguliers qui la divertirent & l'étonnerent. Toute ſa raiſon & la connoiſſance qu'elle avoit des travers de l'Aſtrologue, ne purent la défendre d'un peu d'émotion : remarquée par ſes amies, qui l'en raillerent beaucoup : » Eh! Meſdames, dit le maçon, vous feriez bien » mieux de lui baiſer la robe que de vous » moquer d'elle ". Dès que cette prédiction fut accomplie, elle fit chercher Barbé. Il étoit mort. Elle fit du bien à ſes enfants. Mademoiſelle d'Aumale lui liſant la vie du Chevalier Bayard, quand elle en fut à l'horoſcope où on lui dit, qu'il montera un jour à un degré de conſidération auquel un ſujet ne peut aſpirer; mais que ſes biens ne ſeront pas proportionnés à ſon élévation : » Je lui reſſemble, dit Madame de Maintenon; & Barbé me l'avoit prédit ".

CHAPITRE XVIII.

Madame Scaron refuſe un mari, & perd ſa penſion.

IL ne tint pas au Marquis de C....x, homme fort riche & fort débauché,

que l'oracle n'eût un démenti. Il vouloit ſe retirer du monde & des plaiſirs, parce que ſes jambes commençoient à s'enfler. Il faiſoit des réflexions fort ſérieuſes, depuis que ſon eſtomac faiſoit mal ſes digeſtions. Pour ſe ſauver avec quelque agrément, il lui falloit une femme. Pour s'épargner des négociations ou des refus, il jetta les yeux ſur Madame Scaron. La Maréchale d'Albret entra dans ſes intérêts, & fit les premieres propoſitions, perſuadée que la veuve indigente alloit l'accabler de remerciments.

Madame Scaron ne crut pas qu'il fût fort délicieux de paſſer du lit d'un goutteux dans le lit d'un hidropique. Elle répondit à Me. d'Albret, que cet homme ne lui convenoit pas ; qu'il étoit ſans mœurs, ſans religion, emporté, ſans eſprit; & qu'elle préféroit une heureuſe médiocrité à un état où, avec de grandes richeſſes, elle trouveroit des peines encore plus grandes. La Maréchale inſiſtant lui repréſenta que le Marquis étoit homme de qualité & d'un eſprit aſſez borné pour ſe conformer entiérement à ſes volontés. On lui répliqua que la naiſſance détachée du mérite étoit peu de choſe, & qu'on gouvernoit mal un homme aſſez lâche pour ſe laiſſer gouverner par ſa

femme. Madame d'Albret fut piquée d'une réſiſtance qu'elle n'avoit pas prévue, & lui dit dans le premier mouvement de ſon dépit, qu'elle n'étoit qu'une glorieuſe ; qu'elle n'avoit pas toujours été ſi délicate ; que le monde l'avoit gâtée, & qu'elle avoit bien épouſé un Poëte burleſque. Me. Scaron, vivement ſenſible à ce reproche, ne put retenir ſes larmes, ſoit que la mémoire ou le nom de ſon mari lui fuſſent encore chers, ſoit que ſon orgueil ſouffroit de voir qu'on ſe ſouvenoit qu'elle avoit été femme de Scaron, après avoir tout fait pour le faire oublier. Madame d'Albret lui dit mille choſes obligeantes pour réparer cette inſulte : le coup étoit porté : Madame Scaron étoit indignée qu'on lui eût reproché un mari dont le nom ſeul lui avoit obtenu une penſion après ſa mort. La Ducheſſe de Richelieu les réconcilia. C.... x eut ſon dernier mot, & ceſſa des pourſuites qui prouvoient autant ſon mépris pour lui-même que ſon eſtime pour Me. Scaron.

A la mort de la Reine-Mere, le Marquis de C.... x reparut plus avantageux, mais plus odieux que jamais. Il attendit en vain d'un changement d'état un changement de goût : Me. Scaron étoit

inébranlable dans ſes réſolutions, quand elle les croyoit juſtes. L'état où elle étoit ne la découragea point : l'état qu'on lui offroit ne l'éblouit pas. Sa liberté lui parut le plus ſolide des biens. Elle dit à Me. d'Albret qu'elle ne vouloit point être eſclave d'un homme dont elle n'avoit pas voulu être la femme. Ses amis la regarderent comme une opiniâtre, qui ne méritoit pas de protection, puiſqu'elle dédaignoit une ſi brillante fortune. Mlle. de l'Enclos fut la ſeule qui applaudît à ſa fermeté : » Cette femme, diſoit-elle, vaut » tous les Marquis de France "! Pour être de de cet avis, il falloit avoir la tête auſſi bien faite que l'avoit Ninon.

Mlle. de l'Enclos eſpéroit que la miſere lui livreroit enfin Me. Scaron. Elle lui offrit ſa maiſon & ſa table. Me. Scaron étoit trop jalouſe de ſa gloire pour accepter cet aſyle. La ſociété de Ninon ne s'accordoit ni avec ſon caractere, ni avec ſes vues. Elle y auroit trouvé des adorations, & elle en étoit laſſe : Villarçeaux & elle ne pouvoit l'entendre nommer ſans émotion : des Déiſtes, & Dieu ſeul étoit ſon eſpérance. Elle ſe borna donc à la voir de temps en temps, & elle s'en détacha, ſans pourtant rompre tout-à-fait, trop reconnoiſſante pour

ne pas l'aimer, trop délicate pour ſe lier avec elle : trop éclairée pour mépriſer ſon caractere, trop vertueuſe pour eſtimer ſa conduite. Elle ſe retira par économie aux hoſpitalieres du fauxbourg St. Marceau. Cependant l'Auteur de la vie de Ninon, écrite ſur les *oui-dire* de l'Abbé de Chateauneuf & de Mr. de Voltaire, prétend qu'elle & Me. Scaron n'eurent long-temps qu'un même lit (1). C'étoit bien avec des femmes que couchoit Mlle. de l'Enclos.

Tandis que Me. Scaron meurt d'ennui dans ſon Couvent, lit les livres que l'Abbé Têtu lui envoye, s'efforce d'avoir de la

---

(1) *Rem. de Mr. de V. Tom. VI, p. 206.*

» Il ne ſe trouve pas un mot de cette Anec-
» dote chez l'Auteur du Siecle de Louis XIV, ni
» dans ce qui nous reſte de Mr. l'Abbé de Châ-
» teauneuf. Ce fait n'eſt rapporté que dans les
» Mémoires du Marquis de la Fare, p. 190,
» édit. de Rotterdam. C'étoit encore la mode de
» partager ſon lit avec ſes amis ; & cette mode
» qui ne ſubſiſte plus, étoit très-ancienne, même
» à la Cour. On voit dans l'Hiſtoire de France,
» que Charles IX, pour ſauver le Comte de Briſ-
» ſac des maſſacres de la St. Barthelemi, lui pro-
» poſa de coucher au Louvre dans ſon lit ; &
» que le Duc de Guiſe & le Prince de Condé
» avoient long-temps couché enſemble. "

piété, gémit de la perte de ſa penſion; montre à lire à Mlle. Balbien, voyons ce qui ſe paſſe à cette Cour où elle devoit un jour régner, & combien de cœurs LOUIS XIV avoit eſſayés avant d'en trouver un digne du ſien.

Je demande pardon au Public de la frivolité de ce morceau : quand on voyage dans le pays des bagatelles, il faut bien en parler la langue! Les Journaliſtes de Trevoux blâmerent cette digreſſion : elle eſt aujourd'hui juſtifiée par mon titre : & qu'ils ne diſent point que ces faits doivent être proſcrits comme ſcandaleux. La vie des pécheurs peut être auſſi utile aux mœurs que celle des ſaints. Quoi de plus inſtructif, par exemple, que l'hiſtoire des Papes?

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Premieres Amours du Roi.

LOUIS n'avoit pas beſoin d'être tendre & aimable pour être aimé. Son rang l'en auroit diſpenſé. Mais le Ciel, qui vouloit que tout fût extraordinaire dans l'homme qui devoit changer la face de l'Univers, avoit ajouté à tous les dons de la grandeur, ces graces fieres de la figure, ces manieres nobles & inſinuantes, cette ſenſibilité de cœur qui facilite les conquêtes & fait le charme de l'amour.

Madame de Beauvais, premiere femme-de-chambre de la Reine (1), eut ſes premiers regards. Anne d'Autriche les réprima; & Louis fut de bonne heure aimer tendrement, parce que ſes premieres amours furent traverſées.

(1) Le Marquis de Richelieu épouſa ſa fille.

Mademoiſelle d'Argencour, Fille d'honneur de la Reine-Mere, fort belle, fort languiſſante, fort fine, & fort tendre, voulut plaire, & réuſſit, mais ſeulement quelques ſemaines, parce qu'elle plut en même-temps à Chamarante, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la Cour, & plus propre à charmer une blonde qui aimoit par beſoin d'aimer, qu'un jeune Roi, à qui la nature diſoit qu'il y avoit des plaiſirs, que ſon âge ne lui permettoit pas de goûter. Mademoiſelle d'Argencour, flattée de voir ſon maître à ſes pieds, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs. Elle permettoit des ſoupirs, & exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-Mere par ſa ſageſſe : en ſecret elle ſe dédommageoit d'une vertu ſi pénible avec ſon amant.

Louis ſe douta de quelque paſſion cachée, mais ſans imaginer que d'Argencour ſe plût à réunir les deux extrêmes par des contraſtes ſi injurieux. Il fit éclairer les pas de ſa maîtreſſe, & découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au ſortir de la Meſſe, la nourrice du Roi trouva dans la grande ſalle de Fontainebleau, une Lettre qu'elle porta à la Reine-Mere. Le Roi la lut ; c'étoit un billet fort tendre, &

il n'étoit pas pour lui. Grandes allarmes parmi les Filles d'honneur. Du Fouilloux accuſa la Motte : la Motte ſe juſtifia ; & d'indice en indice, les ſoupçons reſterent à Mademoiſelle d'Argencour. Louis ne connoiſſoit pas encore ſon rival. Il en ſoupçonna le Marquis de Richelieu. La Reine-Mere lui envia cette conſolation. Qu'il fut ſurpris & humilié quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ſes valets (1) ! Mademoiſelle d'Argencour fut oubliée : Chamarante ne fut puni que d'un coup d'œil : trait remarquable en ce temps, où l'on a vu un ſujet puiſſant faire trembler un mari, auquel il avoit volé ſa femme, ce mari ſe cacher pour ſe ſouſtraire aux menaces d'un crédit injuſte, & le public approuver les craintes & les précautions de ce mari. Mais il eſt dans l'ordre, qu'un particulier ſe venge, & qu'un Roi de France pardonne.

Ce Prince revint difficilement des impreſſions que cette aventure lui donna contre les femmes : il ſe défia toujours d'elles, il ſe défia toujours de lui-même. Il ne put acquérir cette certitude d'être aimé indépendamment de ſa Couronne :

(1) Lettres de Patin. Mém. de Montpenſier.

certitude ſans laquelle il n'eſt point pour un Roi de bonheur en amour. Son valet de chambre lui gâta tous ſes plaiſirs.

CHAPITRE II.

Les Mancini.

LE Cardinal Mazarin avoit fait venir d'Italie ſes nieces, pour affermir ſon autorité par des alliances. Elles avoient toutes de l'eſprit, & furent bientôt les principaux ornements de la Cour. A cet air de galanterie noble & fiere qu'Anne d'Autriche avoit apporté d'Eſpagne, elles joignirent les petite ruſes, la vivacité, la coquetterie, qui s'aſſortirent très-bien avec cette douceur, cette délicateſſe, cette liberté décente qui étoient déja en France.

Louis porta ſes vœux à l'aînée, fut écouté, n'eut pas le temps d'être heureux. Mazarin rompit ce premier penchant en la mariant au Comte de Soiſſons, pere du Prince Eugene. Cependant il y eut quelques rendez-vous à l'Hôtel de Soiſſons, & même aſſez vifs.

Louis tomba dangereuſement malade. Monſieur eut une nombreuſe Cour. Les femmes ſongerent à le gouverner; mais

il goûta ſi peu de plaiſirs avec la Palatine, qui ſe chargea la premiere de les lui faire aimer, qu'il réſolut de n'obéir qu'à des hommes (1). Le Comte de Guiche, preſque de même âge, beau, bien fait, fort intrigant, s'en empara. Le Chevalier de Lorraine acheva de l'amollir. Madame de Soiſſons envoyoit ſavoir des nouvelles du Roi. Marie Mancini ſa ſœur, en alloit chercher elle-même. L'une attendoit la mort de ſon amant avec une fermeté qui reſſembloit à l'indifférence; l'autre la redoutoit comme le dernier des malheurs, & pleuroit amérement. Le Prince convaleſcent apprit les divers ſentiments des deux ſœurs, & aima celle qui l'aimoit (2).

Marie Mancini, qui depuis épouſa le Connétable Colonne, n'étoit pas belle, mais avoit tant de graces, qu'on ne s'appercevoit point de la petiteſſe de ſes yeux, de la grandeur de ſa bouche, de la lividité de ſon teint. Il y avoit dans toutes ſes manieres une vérité, une élegance, à laquelle on ne réſiſtoit pas, & dans ſon eſprit cette force, cette hauteur ſi dan-

(1) Mém. de Montpenſier, Tom. IV, p. 95.
(2) *Ibid.*

gereuſe dans la maîtreſſe d'un Roi, quand elles ne ſont pas affoiblies par l'amour, & adoucies par les graces. Louis ſe rendit. Son cœur n'étoit pas occupé, & demandoit à l'être.

Le Cardinal feignant de déſapprouver cette paſſion, en fut charmé, parce qu'elle le laiſſoit maître des affaires, & n'oublia rien pour l'entretenir. La Reine-Mere n'en fut point allarmée. Elle penſoit que le dégoût étoit toujours inſéparable de la laideur, & ne ſavoit pas que l'œil s'y fait comme à la beauté, au-lieu que l'eſprit a des reſſources toujours nouvelles. D'ailleurs, elle voyoit que le Roi ne trouvoit de plaiſir qu'auprès de Mancini, & elle n'avoit pas la force de priver de ſes plaiſirs, un fils qu'elle reſpectoit au point de décider une fois pour toutes, que dans les différends qui ſurviendroient entre le Roi & le Duc d'Anjou qu'elle aimoit pourtant encore davantage, le Duc d'Anjou auroit toujours tort. Elle étoit raſſurée par ſes eſpions, qui lui diſoient, que le Roi & Mademoiſelle de Mancini employoient à la lecture de vers, de Romans, de Comédies, ces heures précieuſes, que d'autres amants auroient employées à en fournir des ſujets. Marie Mancini lui enſeignoit l'Italien, lui apprenoit à lire, à penſer,

penſer, à ſentir, & contribua plus à lui former l'eſprit que tous ſes précepteurs.

Inſenſiblement on s'aima davantage, quoiqu'on ſe connût mieux, & Madame de Venelle ſurprit l'Italienne prête à donner au Roi les premieres leçons du plaiſir. Mazarin voulut éteindre ces feux. Soit qu'ils fuſſent contraires à ſes vues, ſoit qu'il eût pris ſa niece en averſion, ou qu'il eût deſſein de plaire à la Reine, & de la conſoler par ce petit ſacrifice, du peu de part qu'il lui donnoit au Gouvernement, il défendit aux deux amants de ſe voir. C'étoit leur inſpirer le deſir de ſe voir plus ſouvent encore. Ce qui n'étoit qu'un commerce innocent d'amitié de la part du Roi, & de coquetterie de la part de Mancini, devint une paſſion impétueuſe. Mancini avoit trop d'eſprit pour n'être pas intrigante, Louis trop de pouvoir pour obéir. Ils concerterent des rendez-vous, s'y attendrirent, & ſe jurerent un amour éternel. La Reine-Mere faiſoit ſes plaintes : le vieux Italien gênoit ſa niece : la niece indocile s'échappoit toujours, & le Roi la conſoloit des reproches qu'elle s'attiroit, pour être conſolée encore.

Mazarin le laiſſoit languir dans l'oiſiveté, l'amolliſſoit par les plaiſirs. Ce Prince

étoit né pour le travail, & ſon air ſérieux le diſoit aſſez. Eloigné des affaires, il s'en fit une importante de ſes amours. Marie Mancini, avide de dominer, impatiente du joug, lui reprochoit ſouvent la contrainte où le tenoit cet oncle, haï de tous ſes parents & de tous les François. Honteuſe de voir en tutelle le Roi qu'elle aimoit, elle lui repréſentoit, que ſon Miniſtre & ſa Mere ne cherchoient qu'à étendre la minorité, & à le tenir dans une éternelle enfance; qu'il étoit temps de régner, & qu'elle l'aimeroit mille fois plus maître laborieux qu'eſclave fainéant: » Que n'uſez-vous de votre pouvoir ? » Vous obéiſſez à un Prêtre, vous qui » pouvez faire trembler l'Europe ! un » coup d'autorité vous couvriroit de » gloire : c'eſt l'amour qui m'a fait votre » ſujette ; mais vous n'êtes pas digne de » moi, ſi vous aimez à ſervir. Je vous » aime comme mes yeux : j'aime encore » plus votre gloire. En Italie du moins » je ne verrai pas mon amant gouverné » en tout, en tout contredit ".

C'eſt ainſi que l'amour portoit Louis à cette magnanimité qui déteſte la dépendance : c'eſt ainſi qu'il le préparoit à cette fermeté avec laquelle il retint, depuis, le timon du Gouvernement : qui

règne un moment, regne toujours. Le mâle & l'héroïque de la niece rendoit Mazarin odieux, & les artifices de Mazarin, au-lieu de détruire la niece, la rendoient encore plus chere. Dans un moment de paſſion, Louis promit à Mancini de l'épouſer : ces moments revinrent ſouvent, & ce ſerment fut mille fois répété. Peu s'en fallut que Mancini n'obtînt l'exil du Cardinal. Un premier Miniſtre ne l'auroit point remplacé : la France auroit été gouvernée par deux enfants, & peut-être la France n'en auroit été que mieux.

Mazarin n'avoit pas prévu que cette paſſion iroit ſi loin. Il avoit craint pour l'honneur de ſa niece : il feignoit de trembler pour la gloire de ſon Roi. Cependant il voyoit avec un ſecret plaiſir, que ce mariage étoit poſſible ; & la Reine-Mere devina ſes ambitieuſes idées. Un jour qu'il eſſaya de la ſonder là-deſſus, elle lui dit avec émotion : » Si jamais » mon fils faiſoit cet affront à ſon ſang, je me mettrois à la tête de tous les » Ordres de l'Etat, pour venger l'hon- » neur de la Famille Royale " (1). »

(1) Voyez les Mémoires de Madame de Motteville. Ce trait eſt auſſi rapporté dans d'autres Mémoires du temps.

Ces paroles firent trembler Mazarin, auquel il ne falloit que parler avec fermeté. Ce Miniſtre auroit pu ſe venger cruellement de la France qui le déteſtoit, & dont il n'aimoit que l'argent & le Roi, en lui donnant une Reine de ſon ſang, s'il avoit eu plus de courage, & ſi les inquiétudes de l'avarice n'euſſent étouffé les mouvements de l'ambition. Richelieu n'auroit pas héſité. Attiré par la grandeur même du crime, autant que par l'élévation attachée au ſuccès, il eut comblé l'eſpace immenſe qui eſt entre le Prince & la ſujette. Mazarin, intimidé par les plaintes de la Reine, par les cris de la Cour, & par les murmures des Princes, voulut ſe faire un mérite de ce qui, pour ſa petite ame, étoit une néceſſité. Il éloigna ſes nieces. Le Roi eut beau pleurer, gémir, menacer, embraſſer ſes genoux, l'appeller ſon pere, elles partirent. Ce fut lors de cette ſéparation, que Mademoiſelle de Mancini dit à Louis ces paroles qui ſignifioient tant de choſes, & que Racine amène ſi heureuſement dans ſa Berenice. » Sire ! vous êtes Roi, » vous pleurez, & je pars ! »

Louis, ſéparé de ſa maîtreſſe, ſentit toute la force de ſa paſſion, n'écouta point les remontrances de la Reine, &

ne voulut pas entendre parler de ſon mariage. Mancini revint de Brouage, à la priere d'Anne d'Autriche. Le Roi conſentit d'aller à Lyon voir Mademoiſelle de Savoye, pourvu que Mancini fût de ce voyage. Marguerite vint dans le cœur de la France, préſenter une figure qui ne plut point, eſſuyer un refus ambigu, donner de la jalouſie à l'Eſpagne, & de l'humeur à Mademoiſelle de Montpenſier. Dès que Mancini apperçut la Princeſſe : » N'êtes-vous pas honteux, dit-» elle au Roi, de venir chercher ſi loin » une ſi laide femme ? " La Princeſſe, voyant qne les propoſitions de Pignatelli & les artifices de Mancini l'excluroient du trône, voulut du moins donner une idée de ce qu'elle auroit fait, ſi elle y fût montée : » Si j'étois Reine, » dit-elle à Mademoiſelle, mon mari me » déferoit de tout ce qui auroit le mal-» heur de me déplaire : on ne m'aime-» roit pas en vain : on ne me déplairoit » pas impunément. Eh ! mon Dieu ! » répondit Mademoiſelle épouvantée, » que direz-vous, que ferez-vous donc, » quand vous régnerez ? (1)

(1) Mém. de Montp., T. IV, p. 145.

L'Infante ſi ſouvent propoſée le fut enfin ſérieuſement comme le lien des deux Couronnes. Le Roi ne l'accepta point. La Cour de Savoye partit de Lyon avec une promeſſe conditionelle de mariage. Mazarin, ſûr déſormais de ſon aſcendant, entra en négociation. Peu à peu le Roi ouvrit les yeux. L'abſence, qui guérit les jeunes gens, & bleſſe plus profondément les vieillards, fit ce que la raiſon n'avoit pu faire. On lut la lettre du Cardinal, qui reprochoit ſans ceſſe de renoncer à l'avantage d'être le plus grand Roi du monde, pour vivre déshonoré auprès de Mancini. Le Cardinal rappellant tous les ſervices qu'il avoit rendu à ce Royaume, que réellement il avoit failli ruiner, tous les périls dont il avoit tiré le Roi par ſes conſeils, après l'y avoir engagé par ſes deſpotiques petiteſſes, menaçoit de tout quitter & de ſe retirer en Italie : menace inſolente, qui ſembloit dire, que Mazarin avoit tellement embrouillé les affaires, que lui ſeul en avoit le fil. Cependant les lettres du Miniſtre déterminerent le Roi à conſentir qu'on le mariât avec l'Infante.

Cette Princeſſe ne manquoit pas de beauté. Elle avoit l'air noble, les yeux beaux, le teint fort blanc ; mais rien de tou-

chant, rien d'animé. Sa bonté lui gagna tous les cœurs, hormis celui qui lui étoit le plus néceſſaire. Elle n'eut point l'ambition de gouverner, quoiqu'elle n'en eût pas la capacité. Elle ne s'occupoit que de l'amour de Dieu & de l'indifférence du Roi, ſans murmurer contre le Créateur, & ſans ſe plaindre de la créature.

CHAPITRE III.

La Valliere.

A MADAME LA DUCHESSE DE B...

Madame, je vous offre la Valliere, parce que vous l'avez embellie; je la redonne au public, parce que les traits que vous avez ajoutés lui plairont, & que ceux que vous avez laiſſés vous ont plu.

LOuis avoit pour la Reine tous les égards que méritoit ſa vertu. Mais il ſe plaiſoit beaucoup plus dans la ſociété de Madame. C'étoit Henriette d'Angleterre, ſœur de Charles ſecond. Sa beauté réguliere ſurprenoit tous ceux qui ne lui avoient vu dans l'enfance que de la laideur & des graces. Si ſa taille eût

été parfaite, c'eût été le chef-d'œuvre de la nature. Sa converſation avoit mille agréments : ſon eſprit étoit enrichi de la lecture des meilleurs Livres : quoique délicat & naturel, ſon goût étoit ſûr & fin : ſon humeur égale, charmante, telle qu'il la faut pour régner ſur des François. Quoiqu'elle touchât au premier trône du monde, on voyoit à ſes perfections qu'elle avoit été nourrie dans le ſein du malheur : avec tout cela, le deſir & le talent de plaire.

Madame s'ennuyoit autant avec Monſieur que le Roi avec la Reine. Ils ſe confierent leurs dégoûts ; & ſe virent pour les ſoulager. Ce ne fut d'abord que par reſſource : enſuite un ſentiment plus tendre reſſerra leur intelligence. Il y eut de petites fêtes données : on s'écrivit des billets très-galants ; on s'envoya des vers ; on ſe promena dans les bois ; on s'y égara peut-être : les Courtiſans cauſerent : la Reine-Mere gronda : Monſieur ſe plaignit : la Reine pleura : la déſunion ſe mit dans la Famille Royale.

Louis étoit trop honnête homme pour ravir la femme de ſon frere : il s'abſtint de voir ſi ſouvent Madame. Mais il n'étoit pas aſſez vertueux, aſſez maître de lui-même, pour vivre ſans quelque paſſion : il chercha à donner ſon cœur.

Une jeune fille de Madame fut touchée de cette taille majeſtueuſe, de ce ſon de voix noble & inſinuant, de cette phyſionomie de Héros, de cette régularité de traits, qui faiſoient du Roi l'homme le plus aimable de ſa Cour. Elle l'avoit ſans ceſſe devant les yeux, & ſe plaiſoit à nourrir en ſecret le feu qui conſumoit ſon cœur. Que n'étoit-elle Princeſſe? que n'avoit-elle des Couronnes à lui offrir? Pourquoi le Ciel l'avoit-il placé ſur le Trône? ah! s'il étoit berger, diſoit-elle! ſi au-lieu d'un ſceptre il n'avoit pour tout bien que cette houlette qu'il portoit hier à cette fête, où mes yeux ne virent que lui! Mais quel injuſte ſouhait! eſt-il de mortel plus digne de régner?

Une de ces belles nuits, ſi propres à la rêverie, l'invita à prendre le frais avec trois de ſes compagnes. Le Roi qui ſe promenoit avec quelques Courtiſans, les vit entrer dans le bois. On décida unanimement que l'amour les y conduiſoit: on les ſuivit: on s'étoit trompé: elles n'avoient rien promis à l'amour.

Elles s'aſſirent. Le Roi dit à ſa ſuite de s'éloigner, s'approcha doucement & ſe cacha avec Beringhen, derrière un gros arbre, d'où il pouvoit tout entendre ſans être vu: qu'entendit-il? des excla-

mations ſur le ballet : quel étoit le plus aimable de ceux qui y avoient danſé ? les ſuffrages ſe partagerent ; l'une ſe déclaroit pour le Marquis d'Alincour, (1) l'autre pour M. d'Armagnac, (2) celle-ci pour le Comte de Guiche ; enfin, elles paſſerent en revue tous les Seigneurs de la Cour, & aucune ne parla du Roi. Heureuſement il y en avoit une qui n'avoit rien dit. Ses compagnes lui en firent des reproches : elle ne répondit que par un ſilence dédaigneux. Elles la preſſerent de s'expliquer : Hélas, dit-elle en laiſſant échapper un ſoupir, eſt-il poſſible qu'on puiſſe voir ces hommes, quand ils ſont auprès du Roi ? Il faut donc, s'écrierent-elles, il faut donc être Roi pour vous plaire ! Non, répondit-elle, la Couronne n'ajoute rien aux charmes de ſa perſonne : elle en diminue même le danger : il ſeroit trop redoutable pour un cœur ſenſible, s'il n'étoit pas Roi ; mais au moins, il dégoûte de tout ce qui n'eſt pas lui.

Beringhen s'apperçut de l'impreſſion que ces paroles faiſoient ſur le Roi. Ce Prince ſentit tout le charme d'être aimé pour lui-

(1) Le Maréchal de Villeroi, dernier mort.
(2) M. le Grand, pere du feu Prince Charles.

même, & l'amour-propre prépara ſon cœur à l'amour. Cet aveu ſimple, naturel, dépouillé des artifices que toutes les femmes de ſa Cour employoient pour l'engager, fut le trait dont l'amour ſe ſervit pour ſe le ſoumettre.

Rempli de ſon bonheur, délivré de l'incertitude qui trouble les plaiſirs des Rois, il ſe retira, & défendit à Beringhen de parler de cette aventure. Beringhen prévit qu'elle auroit des ſuites, & fit ſon plan.

Le Roi s'occupa toute la nuit de ce qu'il avoit entendu : ce ſon de voix charmant, qui lui avoit adjugé la préférence ſur tous les mortels, frappoit encore ſes oreilles, & ſe faiſoit entendre à ſon cœur. Sûr qu'il aimoit celle qui l'avoit couronné, affligé de n'avoir pu la reconnoître dans l'obſcurité de la nuit, impatient de fixer ſes ſentiments, il courut chez Madame. Il vit paſſer Mademoiſelle de Tonne-charante : Beringhen lui dit : ſi c'étoit elle ? Ce n'eſt point elle que j'aime, répondit Louis.

Au premier regard furtif jetté ſur les filles, il apperçut parmi elles une phyſionomie noble, douce, ſi intéreſſante, qu'il ſouhaita lui devoir ce qu'il avoit entendu la nuit précédente. Il lui adreſſa la pa-

role. La modeſtie & l'embarras lui prêterent de nouveaux charmes. Avec quelle joie reconnut-il ſa voix ? Sa paſſion en devint plus vive. Il ſeroit tombé à ſes genoux ; mais il craignoit la Reine ſa mere : il reſpectoit ſa femme, & ne vouloit pas l'affliger ; il redoutoit Madame, dont il connoiſſoit la jalouſie ; enfin, il aimoit.

Ce n'étoit pas une beauté parfaite ; mais elle étoit ſi aimable ; qu'on croiroit volontiers qu'elle fit naître à La Fontaine l'idée de ce vers :

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Un air galant répandu ſur toute ſa perſonne, un agrément inexprimable dans ſes moindres mouvements, & tel qu'on ne pouvoit s'en défendre : les plus beaux cheveux du monde, quoique d'une couleur aſſez commune ; les yeux d'un bleu brun, d'un brillant infini ; de longues paupieres noires en adouciſſoient l'éclat, & leur donnoient un regard ſi doux, ſi tendre, & en même-temps ſi modeſte, qu'il gagnoit à la fois le cœur & l'eſtime ; la taille ſans défaut ; le viſage un peu long ; la bouche un peu petite, mais d'une fraîcheur ſinguliere ; le rire agréable, le ſourire fin ; le teint paſſable ; peu de gorge ;

les mains, les bras parfaits. (1) Tous les détails n'étoient pas avantageux : l'enſemble ne permettoit pas de s'en appercevoir. (2)

Son ame étoit encore plus belle ; ſon caractere étoit vrai ; point de caprice dans l'humeur ; point de foibleſſes dans l'eſprit ; un cœur fait pour aimer & incapable de toute paſſion : un goût exquis ſur tout ce qui appartenoit au ſentiment ; & ne connoiſſant point cette partie de l'eſprit qui en eſt le fléau.

La médiocrité de la fortune, un troiſieme mariage de ſa mere, lui ôtant toute eſpérance d'établiſſement propre à ſatisfaire cette ame délicate, elle s'étoit vue enfin forcée à ne pas rebuter abſolument la paſſion prodigieuſe qu'elle avoit inſpirée à un homme de condition de Normandie, Officier dans les Gardes Fran-

---

(1) Ceci n'eſt point un portrait d'imagination. Voyez les Mémoires de Mlle. de Montpenſier, & ceux de Madame de Motteville, les Gaules amoureuſes de Buſſy, & tous les portraits originaux de Madame de la Valliere.

(2) Voyez les Mémoires de l'Abbé de Choiſy ; il l'avoit connue particuliérement. » Nous avons, » dit-il, joué enſemble plus de cent fois à colin-» maillard, & à cligne-muſette. »

çoiſes. Il ſoupiroit depuis trois ans. Il demandoit à l'épouſer. Elle lui devoit de la reconnoiſſance. Mais ſon cœur ſe refuſant à tout autre ſentiment, elle ne pouvoit ſe réſoudre à lui donner la main. Cependant ſes parents, ſes amis, ſon goût pour la retraite, l'avoient preſque déterminée à ce mariage.

Telle étoit celle dont le Roi devint amoureux : telle étoit Mademoiſelle de la Valliere. (1) Je ne dis rien de ſes aïeux, n'y ayant rien en elle de plus illuſtre qu'elle-même.

Les aſſiduités du Roi chez Madame recommencerent. Henriette en fut flattée ; mais elle s'apperçut bientôt qu'elle n'en étoit pas l'objet. Elle chercha ſa rivale, ne la trouva point, & fit tomber ſur toutes les femmes de ſa Cour les inquiétudes de ſa ſoupçonneuſe jalouſie.

Les filles d'honneur publierent le goût de la Valliere pour le Roi. Madame n'y fit pas d'attention. La Reine-Mere dit que c'étoit la naïveté du cœur gâté par la lec-

(1) Louiſe-Françoiſe de la Baume-le-Blanc, née le 6 Août 1644, Fille-d'honneur de Madame en 1662. En 1655, Françoiſe le Prévôt, ſa mere, épouſa en troiſiemes noces, Jacques de Courtavel, Marquis de St. Remi.

ture des Romans Eſpagnols. Les Courtiſans en firent des railleries. Le Comte de Guiche, voyant paroître la Valliere, lui dit : » Ah! vous voilà donc, la belle aux » yeux mourants "! Elle fut déconcertée ; & le Roi rougit. Le premier ſentiment du Roi fut vertueux, il voulut la marier à un des plus riches Seigneurs de la Cour, & le dit au Comte de Guiche : » Mon ami, » répondit le Comte, aime les belles per- » ſonnes. Hé bien ! je l'éleverai ſi haut, » répondit Louis, qu'elle paroîtra belle » aux plus délicats. "

Le Roi, timide encore, cachoit avec ſoin une paſſion qui pouvoit être traverſée ; mais il falloit du moins en inſtruire celle qui l'avoit fait naître ; cela n'étoit pas difficile. Un heureux haſard ſervit ſon amour. Toute la Cour étoit à la promenade dans le parc de Vincennes : la pluie ſembla ménager un tête-à-tête à Louis : tout ſe diſperſa ; chacun courut chercher un abri : les deux amants reſterent les derniers, la Valliere, parce qu'elle étoit boiteuſe, Louis, parce qu'on ne va jamais plus vîte que ce qu'on aime.

Le Roi offrit la main à Mademoiſelle de la Valliere. D'abord interdit par la timidité d'une véritable paſſion, enſuite enhardi par la certitude d'être aimé, il

exprima tout l'amour dont il étoit pénétré. Il lui avoit promis de la conduire par le chemin le plus court; mais il s'oublia ſi bien, qu'il reſta une heure avec le chapeau à la main, la pluie ſur la tête.

Il lui en avoit trop dit pour n'être pas en droit de lui écrire. Beringhen fut chargé de pluſieurs lettres. On n'y faiſoit pas de réponſe. Le Roi fut ſi preſſant, qu'enfin, on ſe détermina à lui en faire une. Benſerade, homme de Cour, quoique bel-eſprit, trouva la Valliere méditant cette réponſe, & lui fit la guerre ſur ſon air rêveur. » Je cherche, lui dit-elle, » comment il faudroit écrire à quelqu'un » à qui l'on ne voudroit pas donner d'eſ- » pérance, mais auſſi qu'on ne voudroit » pas affliger." Benſerade jugea de la diſpoſition de ſon cœur, & lui fit ſur le champ une lettre qui diſoit, & qui ne diſoit pas, qui ne promettoit rien, & qui ſe rétractoit comme ſi elle avoit promis beaucoup.

Mademoiſelle de la Valliere la copia; elle y ajouta du reſpect que Benſerade n'y avoit pas mis, & un peu de tendreſſe que ſon cœur la força d'y mettre.

Cette lettre enchanta Louis. Ce n'étoit pas aſſez que ſa maîtreſſe fût tendre, elle étoit encore ſpirituelle. Il ſe reprocha

bien d'avoir douté de l'eſprit d'une perſonne, qui en avoit un ſi délicat.

Les deux amants ſe voyoient tous les jours chez Madame, & n'oſoient ſe parler. Seulement ils permettoient à leurs yeux l'expreſſion de leurs ſentiments, & ces converſations muettes qu'eux ſeuls entendoient, mais dont deux cœurs qui cherchent à s'unir, ne ſont jamais ſatisfaits.

Louis avoit à dire à la Valliere quelque choſe, que des regards ne pouvoient bien exprimer : il vouloit lui apprendre qu'il prépareroit une fête dont elle ſeroit l'unique objet. Il avoit là-deſſus des idées, qui lui ſembloient devoir être exprimées en vers. Il a recours à la Muſe de Benſerade, qui lui compoſe une Épître très-élégante, moitié vers, moitié proſe. L'amour perſuade à Mademoiſelle de la Valliere, que ce commerce n'eſt qu'un jeu d'eſprit.

Pour ſoutenir l'idée que ſa premiere lettre avoit donné du ſien, elle cherche Benſerade, & le prie d'aller chez elle ſur le ſoir, lui recommandant de faire en ſorte de n'être pas apperçu. Benſerade étoit aimable & avantageux : il avoit eu quelques proſpérités. La Valliere pouvoit avoir une idée ; il va chez elle comme à un rendez-vous. Pénétré de ſon bon-

heur, il ſe jette en entrant à ſes genoux; ce bonheur eſt ſi grand, qu'il a peine à le croire. » Hé, non, ce n'eſt pas cela, » lui dit Mademoiſelle de la Valliere en le » relevant : il s'agit d'une réponſe." Elle lui montre ſon Épître. Benſerade devient le confident des deux amants, ſans que l'un ni l'autre s'en doutent : il exprime leurs ſentiments, les brouille, les reconcilie, les éloigne, les rapproche à ſon gré.

La Reine-Mere faiſoit tous les ſoirs des loteries : elle en donnoit les billets aux Courtiſans, & ces dons marquoient la faveur.

Le Roi gagne des braſſelets d'un grand prix : tout le monde les admire; à qui ſeront-ils offerts ? La Reine les regarde avec eſpérance : Madame les attend ſans empreſſement. Mademoiſelle de la Valliere s'étoit retirée dans un coin, où elle ſe plaçoit ordinairement, pour s'enivrer du plaiſir de voir le Roi, ſans être remarquée de perſonne. Louis s'approche d'elle, & lui préſente les braſſelets : » Ils ſont » fort beaux," dit-elle en baiſſant les yeux, & faiſant un mouvement pour les lui rendre. » Et, reprit le Roi, en de trop bel» les mains, pour rentrer jamais dans les » miennes. " La Valliere rougit. Madame pâlit. La Reine-Mere annonça de l'inquié-

tude, & la Cour, ſa ſurpriſe par ſon ſilence.

Henriette, furieuſe d'une préférence ſi marquée, jettoit des regards terribles ſur la Valliere, la faiſoit obſerver de près, ne découvroit rien, & n'étoit pas moins irritée de la trouver innocente, que de trouver le Roi infidele. Les braſſelets avoient mis en feu toute la Cour; on avoit les yeux ouverts, pour voir à laquelle des deux demeureroit la victoire: mais tout le monde ſe taiſoit. Il n'étoit déja plus permis de parler.

Le Roi menoit ſouvent les Dames à la chaſſe, & prenoit plaiſir à les voir vêtues en cet habit d'Amazone, dont la Reine Chriſtine avoit introduit la mode en France & en Italie. La taille élégante & riche de Mademoiſelle de la Valliere brilloit beaucoup en cet habit; elle faiſoit tout le plaiſir de ces parties. Henriette, qui en étoit toujours le prétexte, les rompit ſouvent. Son orgueil ne s'accoutumoit point à faire ſervir ſa beauté, à relever celle d'une autre.

L'amour de Louis & de la Valliere augmentoit tous les jours; mais les moyens de ſe le dire diminuoient par la vigilance avec laquelle ils étoient obſervés. L'amour les ſervit encore; il enſeigna au Roi un

nouveau chemin ſur ces plombs qui bordent les toits des Maiſons Royales, & ſur leſquels donnoit l'appartement de Mademoiſelle d'Artigny, (1) attenant celui de Mademoiſelle de la Valliere. Beringhen eſt député à Mademoiſelle d'Artigny, qui ne pouvant être maîtreſſe, ſe trouve fort honorée d'être confidente, & promet d'introduire le Roi, le ſoir même, dans la chambre de ſon amie.

Mademoiſelle de la Valliere, dans un déshabillé léger, s'étoit jettée ſur un fauteuil. Là, elle penſoit à loiſir à ſon amant. Souvent le jour la retrouvoit aſſiſe dans une chaiſe, accoudée ſur une table, l'œil fixe, l'ame attachée au même objet, dans l'extaſe de l'amour. Uniquement occupée du Roi, peut-être ſe plaignoit-elle en ce moment de la vigilance des eſpions d'Henriette, & de la ſévérité de la Reine-Mere. Un bruit léger la tire de ſa rêverie : elle recule de ſurpriſe & d'effroi : Louis tombe à ſes genoux. Elle veut s'enfuir, il l'arrête. Elle menace, il l'appaiſe. Elle pleure, il eſſuye ſes larmes. Elle mur-

(1) Le Roi la récompenſa de ſa fidélité, la dota richement, & la maria en 1666, avec le Comte du Roule.

mure contre la perfidie de d'Artigny ; il l'engage à lui pardonner. Elle craint la témérité d'un amant : il la raſſure par les ſerments d'un Roi. Elle le prie de ſe retirer, il obéit. L'amour le ramene, l'amour lui permet enfin quelques moments d'entretien.

Ce fut alors que Louis crut pouvoir lui apprendre qu'il avoit été témoin d'une converſation qu'elle avoit eue dans le parc : il lui rappelle la nuit, le jour ; une nuit, un jour dont il conſervera éternellement la mémoire.

La Vallieré ſe croit perdue, puiſque le Roi ſait ſa paſſion : que ne peut la vertu ? elle donne une autre ſens à ſes paroles. Mais elle ſe défend en vain ; l'artifice n'eſt point fait pour elle ; ſon cœur la trahit. Louis a la cruauté d'en exiger un aveu formel ; il l'obtient. Il démêle dans ſes yeux, qu'elle rend grace au haſard d'avoir révélé ſon ſecret, ſans que la vertu ait aucun reproche à lui faire. Le reſpect du Roi fut la preuve de ſon amour : preuve ſi peu connue, parce qu'il y a ſi peu de cœurs qui aiment !

L'aurore alloit ſurprendre les deux amants, lorſque Mademoiſelle d'Artigny vint les prier de ſe ſéparer. Louis, cent fois plus amoureux depuis cet entretien,

fut enchanté de cette ſimplicité, de cette innocence, de ces graces modeſtes, mille fois plus dangereuſes que ces beautés régulieres qu'on admire. Deux cœurs faits pour s'aimer, ne s'aimerent jamais de meilleure foi. Le Roi mit dans ce commerce tout ce que ſon ame avoit de grand & de paſſionné : la Valliere, tout ce que la ſienne avoit de délicat & de tendre.

La jalouſie vint accroître leur bonheur. Le Roi danſa avec Mademoiſelle de Pons, & eut des bontés pour elle ; ce n'étoient que des attentions : c'en étoit trop pour ne pas allarmer la Valliere. Dans un de ces tête-à-tête que d'Artigny leur ménageoit, la Valliere ſe plaignit ; & ſe plaignit, non avec l'emportement du ſoupçon & du caprice, mais avec la douceur & le deſintéreſſement de l'amour. Louis l'aſſura que les manieres libres de Mademoiſelle de Pons lui déplaiſoient ; qu'il lui avoit marqué des préférences pour modérer le zele de la Reine, & qu'il n'avoit feint cette paſſion, qu'afin d'en faire reſpecter une véritable. Cet éclairciſſement fit diſparoître la jalouſie ; on s'aima mille fois plus : on ſe le répéta mille fois.

Le Roi alloit tous les jours chez Madame, ne l'entretenoit que de bagatelles indifférentes, la faiſoit mourir de dépit,

& ſéchoit lui-même d'ennui. La Valliere l'avoit condamné à cette contrainte, & conjuré de laiſſer encore à Henriette ſa derniere erreur. » Je n'ai point l'art de » diſſimuler à ce point, " avoit répondu le Roi. » Mais ſi je vous en priois ? " lui dit la Valliere.

Les rendez-vous furent fréquents. Le Roi en ſortit toujours plus épris, parce que Mademoiſelle de la Valliere y fut toujours ſage. Il lui fut tous les jours plus aiſé de l'être, comme il l'étoit moins à Louis.

On apprit par des eſpions, qu'un homme de bonne mine avoit été vu ſur les plombs. La Ducheſſe de Navailles, conſeillée par un Prêtre & par ſon mari, l'homme de la Cour le plus dur & le plus vertueux, fit poſer une grille aux fenêtres de la Valliere & de ſa confidente, pour empêcher toute communication avec l'appartement des filles. La Valliere fut infiniment ſenſible à cet affront qui la déſignoit, ou qui du moins partageoit les ſoupçons entre elle & d'Artigny, trop peu aimable pour qu'ils ne ſe réuniſſent pas tous contre elle. Le lendemain, toutes les fenêtres des filles d'honneur furent grillées.

Le Roi fit de grandes menaces ; tout trembla : la Ducheſſe de Navailles ſoutint

ſeule qu'elle avoit fait ſon devoir. La Reine-Mere adoucit le Roi, & lui parla ſi à propos, avec tant de douceur, tant de bon ſens, qu'elle toucha ſon cœur. Il gémit, il ſoupira ; mais enfin il vainquit.

Il ſe confeſſa, & pria la Reine de lui prêter ſon oratoire, afin que perſonne ne le ſût : telle eſt l'empire de l'amour ! il nous fait rougir de nos devoirs. Le ſoir même, il s'approcha de la Ducheſſe de Navailles, lui tendit la main, & d'un air favorable & doux, lui demanda la paix.

La Comteſſe de Soiſſons n'aimoit point Mademoiſelle de la Valliere : il lui ſembloit qu'elle lui avoit dérobé les reſtes du cœur du Roi. L'ambition, l'amour, la jalouſie, ces trois puiſſants reſſorts de l'ame, agitoient violemment la ſienne. Elle eſſaya d'expoſer Mademoiſelle de la Motte-Houdancour aux yeux du Roi, avec deſſein de reprendre par cette voie quelque part à ſes ſecrets. Le Roi tomba dans le piege ; mais il n'y fut pas longtemps retenu. Cette apparence d'amour ne fut qu'un éclair (1). Il revint vîte à la

(1) Mademoiſelle de la Motte ſe punit de ſa facilité en ſe retirant à Chaillot : elle y vécut dans

la Valliere, & ſe dégagea pour toujours des liens de la Comteſſe de Soiſſons, qui le tourmentoit ſans ceſſe, préciſément parce qu'elle l'avoit aimé.

Tandis que Louis ſe rendoit coupable, au moins de diſtraction, la Valliere réſiſtoit aux offres les plus ſéduiſantes pour un autre cœur que le ſien. Fouquet, qui avoit le grand art d'uſer ſi noblement d'une grande fortune, ſoupiroit pour elle : ce Sur-Intendant, trop riche & trop vain pour croire à la vertu des femmes, avoit évalué celle de Mademoiſelle de la Valliere, à cinquante mille écus. Le mépris le plus vrai fut le prix de cette propoſition. Fouquet vit que, ſi les plaiſirs s'achetent, les ſentiments ne s'achetent pas. Il ignoroit ſon rival : tant le ſecret étoit gardé avec exactitude ! Louis n'ignora point ſes offres, & ne lui pardonna pas d'avoir oſé jetter un œil téméraire ſur une perſonne, dont la plus légere faveur étoit, pour le plus grand Roi du monde, le bonheur ſuprême. Louis n'i-

dans la pratique des bonnes œuvres : en 1691, elle vint à Saint-Cyr avec la révérende Mere Priolo, choiſie pour perfectionner l'établiſſement de cette Communauté.

maginoit pas ſa chûte poſſible : Fouquet l'avoit crue aiſée.

Les égards que le Roi s'étoit preſcrits pour la Reine, lui défendoient l'entrée de l'appartement des filles d'honneur. Il ne trouva, pour entretenir Mademoiſelle de la Valliere, qu'une fente d'une cloiſon d'ais de ſapin. Auſſi gênés que Pirame & Thiſbé, ils ſe diſoient les mêmes choſes.

Madame de Navailles en fut inſtruite : les premiers actes de ſa vertu bruyante lui avoient fait honneur ; elle voulut s'acquérir une nouvelle gloire, en ſuſcitant de nouveaux obſtacles : elle fit fermer cette fente, & rompit un tête-à-tête dont les ſuites pouvoient être ſi dangereuſes.

Le Roi, très-capable de ſe contraindre lui-même, incapable de ſouffrir d'être contraint, auroit exilé le Duc & la Ducheſſe de Navailles, ſi ſa mere ne lui eût repréſenté qu'un coup d'éclat inſtruiroit la Reine, qu'il étoit bon de laiſſer dans l'incertitude, & dont il falloit ménager la ſenſibilité, du moins à cauſe du fruit qu'elle portoit dans ſon ſein. Ce ſecret devint la grande affaire de la Cour, & fut gardé, comme tant d'autres, avec un ſi grand ſoin, que la ſeule perſonne qui avoit intérêt à le ſavoir ne le ſut pas.

Il eſt vrai que Mademoiſelle de la Valliere uſoit de précautions infinies. Que ne faiſoit-elle pas pour déſarmer Madame, pour faire oublier les bracelets ? Mais cette Princeſſe ſe ſervoit de ſa ſoumiſſion même, pour l'humilier davantage. Le Roi voyoit ſouvent la Valliere fondant en pleurs, & elle n'étoit jamais plus belle, que lorſque l'affliction venoit rendre encore plus touchant cet air de langueur qui lui étoit naturel.

Le Roi avoit des ménagements, dont un particulier auroit à peine été capable. Par conſidération pour la Reine, par tendreſſe pour la Valliere, il enveloppoit ſous des fictions ingénieuſes le ſecret de ſon cœur. La Valliere jouiſſoit, confondue dans la foule, de fêtes qui n'étoient que pour elle.

La Reine eut pourtant quelques ſoupçons : ſes plaintes ne ramenerent point un infidele : elle s'en abſtint, & ne dit que ce mot à une de ſes femmes : „ Cette » grande fille que voilà, c'eſt celle que » le Roi aime : les cruels enfants ! ”

Le zele des Navailles, la mauvaiſe humeur de Madame, les intrigues du Comte de Guiche, les tracaſſeries de la Ducheſſe de Valentinois obligerent le Roi de s'affranchir de la contrainte du myſtere.

Mademoiſelle de la Vallière pleura beaucoup. Etre maîtreſſe de quelqu'un, maîtreſſe d'un Roi, être citée pour telle, la ſeule idée la faiſoit frémir. L'orgueil, la prudence, la vertu, ces trois puiſſants appuis de la ſageſſe, ſoutenoient encore la ſienne, & mettoient des bornes à ſon amour : elle s'éloigna depuis de ces bornes ; mais elle ne les franchît jamais.

Avec les ames tendres, la vertu a encore des reſſources, même au milieu de la paſſion. Une de ſes parentes réveilla en elle ces ſentiments de Religion, que le délire de l'amour avoit aſſoupis. Elle l'engagea par ſes conſeils à préférer l'honneur à la fortune, à ſacrifier ſes ſentiments à ſon devoir. Mais où fuir ? où ſe retirer, ſans biens, ſans protection, ſans reſſource ? Partagée entre Dieu & le monde, elle balançoit entre ce qu'elle devoit au Roi & ce qu'elle ſe devoit à elle-même. Sa gloire lui conſeilloit la fuite : ſa tendreſſe arrêta ſes pas. De nouveaux dégoûts la déterminerent. Elle eut le courage d'aller s'enfermer à Chaillot, où elle ſe propoſoit de vivre inconnue, loin du monde & de l'amour.

Le Roi demande ſa maîtreſſe, fait trembler ceux qu'il ſoupçonne de la lui avoir

ravie ; apprend qu'elle eſt à Chaillot, quitte bruſquement les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, ſelle lui-même un cheval, part accompagné d'un ſeul Page (1), demande à entretenir la Valliere, eſt refuſé, menace de tout ſi elle ne lui eſt rendue, la voit, l'adore, la fléchit, la ramene en triomphe, & ordonne à ſa Cour d'eſtimer ce qu'il aime. » Vous n'êtes guere » maître de vous-même", dit la Reine-Mere à ſon fils. » Si je ne le ſuis de » moi, répondit Louis, je le ſerai de ceux » qui m'outragent ".

A cette nouvelle, Madame tonna avec tout l'emportement de la femme de la Cour, la premiere en beauté, la ſeconde en grandeur : » Me préférer une petite » créature, laide & boîteuſe ! la ſervante „ à la maîtreſſe ! une bourgeoiſe de Tours » à la fille, à la ſœur d'un Roi ! " Louis dit à Madame, qu'il la prioit de conſidérer Mademoiſelle de la Valliere comme une fille qui lui étoit plus chere que la vie. Oui, répondit Henriette avec un ſouris amer, je la traiterai comme une fille à vous. Quoi ? dit-il avec émotion, parce que je l'aime, il faut que toute la France la haïſſe !

(1) Luzancy.

La Valliere ne retourna plus chez Madame. Mais pour ſauver les apparences, & pour ôter tout ſoupçon à la Reine, on lui donna un appartement, par lequel il falloit que cette Princeſſe paſſât pour aller à la Meſſe.

La Reine-Mere crut que la Religion pourroit ramener le Roi. A ſa priere, le Pere Annat lui repréſenta fortement ſes devoirs, & le menaça de quitter la Cour. Sur le champ, le Roi lui donne ſon congé. Le Confeſſeur plie : Louis eſt ferme. Le lendemain deux Jéſuites parurent au lever : tandis que le Roi faiſoit ſa priere du matin, l'un dit : » Il faut » convenir, mon Pere, que le Pere An» nat a été trop loin „ Cela eſt vrai, mon Pere, répondit l'autre. Annat fut remplacé par un homme, qui crut qu'avec les Rois il ne faut point hâter le moment de la Grace.

Louis vit la Valliere avec aſſiduité, dès qu'il put la voir ſans gêne. Il fut heureux, après plus d'un an de réſiſtance & de combats.

Elle portoit dans ſon ſein des preuves de ſa foibleſſe : mais elle les cacha avec tant de ſoin, que la Cour ne les apperçut pas, & que la Reine ne la ſoupçonna point.

Heureuſement, ſon terme vint à minuit. Louis fut préſent aux couches, aida les Médecins, partagea les douleurs en pere & en amant, craignit que ſa maîtreſſe n'eût été empoiſonnée, dit à deux Dames : » Prenez tout ce que j'ai, mais » laiſſez-la moi " : reçut le premier l'enfant dans ſes bras, & n'en fut que plus épris de la mere.

Cependant midi ſonnoit. La Reine alloit paſſer pour entendre la Meſſe. Elle entre, elle voit l'appartement garni de tubereuſes, de fleurs d'orange, & d'autres odeurs mortelles aux femmes en couche : expédient terrible, mais dont la Valliere étoit à peine contente.

On dit à la Reine, que la Valliere avoit été, toute la nuit, tourmentée d'une violente colique : la Reine, avec une jupe parfumée de peaux d'Eſpagne, approche du lit de la malade, & lui parle avec bonté ſur ſon état.

Le bruit ſe répand à la Cour, que la Valliere eſt accouchée. La Reine le détruit elle-même en contant ce qu'elle a vu. Le lendemain, la Valliere, aimant mieux mourir que de laiſſer ſoupçonner ſa fragilité, ſe leve, s'habille, & reçoit la Reine, au moment qu'elle va à la Meſſe & qu'elle en ſort.

Ce ſecret étoit l'unique conſolation de la Valliere. Madame de Soiſſons la lui ravit. Elle avoit chez elle la fille d'un Avocat, jeune & jolie, dont elle faiſoit ſes délices, & qu'elle deſtinoit au Roi. Mademoiſelle de la Valliere ayant un jour paſſé devant cette fille, ſans la ſaluer, la Comteſſe dit aſſez haut à Madame de Vantadour : » Je ſavois bien que la Valliere » étoit boîteuſe : je ne ſavois pas qu'elle » fût aveugle ". La Valliere s'en plaignit au Roi, qui défendit le Louvre à Madame de Soiſſons. » Nous ſaurons du moins, » dit la Comteſſe irritée, qui nous devons » adorer ; & il faudra que le Roi renonce » à la Valliere, ou qu'il déshonore par un » aveu public cette fille à ſcrupules."

Elle écrivit, de concert avec le Marquis de Vardes ſon amant, & le Comte de Guiche, amant de Madame, une lettre ſuppoſée, par laquelle le Roi d'Eſpagne inſtruiſoit ſa fille de ce qu'elle devoit toujours ignorer. On la gliſſa dans le lit de la Reine. La Molina, une de ſes femmes, la trouva & la remit au Roi. Cette lettre troubla la paix de la famille Royale : elle étoit écrite en mauvais Eſpagnol : on reconnut l'impoſture. Le Roi la fit voir à Vardes qui l'avoit compoſée, & au Comte de Guiche, qui l'avoit écrite : il leur

recommanda d'en découvrir l'auteur. Ils trembloient pour leur maîtreſſe & pour eux : ils donnerent des ſoupçons contre Monſieur le Prince & contre Mademoiſelle de Montpenſier. Enfin, ils les fixerent ſur Monſieur & Madame de Navailles, qui furent diſgraciés, malgré les proteſtations de leur innocence, malgré les inſtances & les pleurs de la Valliere.

Le Roi, forcé par la méchanceté de ſes favoris, à ne plus garder de ménagements, fit à la Valliere ſa maiſon, & lui donna l'Hôtel de Biron, qu'on meubla ſuperbement.

Elle ſe plaignoit ſans ceſſe d'être trop aimée, & croyoit toujours ne pas aimer aſſez. Louis lui donnoit ſur la Reine des préférences, qui bleſſoient autant la maîtreſſe que l'épouſe.

Le Roi la menant à un bal maſqué, & laiſſant la Reine à Monſieur, cette Princeſſe pleura beaucoup, & lui reprocha de ne ſe plaire qu'avec ſes ennemis. » Qui » vous en a tant appris, répondit le Roi ? " Ah ! dit la Reine, en ſe jettant à ſes pieds, » quoi que vous faſſiez, je vous aimerai » toujours ". Ces paroles l'attendrirent. Ces auguſtes époux ſe réconcilierent, & Mademoiſelle de la Valliere paſſa dans les

gémiſſements, la nuit qu'elle avoit cru paſſer dans les plaiſirs.

La Reine avoit le défaut le plus incommode dans une femme, & le plus inconcevable dans une Reine : elle craignoit toujours d'être mépriſée. La Molina la gouvernoit, l'entretenoit dans ſes goûts Eſpagnols, & ſe prêtoit inſolemment aux hommages de l'intérieur du Palais. Elle fut renvoyée à Madrid, accablée de malédictions & de préſents (1).

Le Roi ſe laſſa bientôt d'être fidele à une Princeſſe, dont le temps étoit partagé entre la priere & le jeu. Il revit la Valliere ; & pour réparer ſon infidélité, il voulut qu'elle fût reçue chez les Reines. Madame de Montauſier leur repréſenta, que leur refus aigriroit le Roi, & que leur complaiſance le toucheroit. La Reine-Mere y conſentit : la Reine répliqua : » Comment verrois-je cette fille ? j'aime » le Roi, & le Roi n'aime qu'elle ". Trois jours après, elle accoucha d'une Moreſſe : ſa vie fut en grand péril : la Reine-Mere fondoit en pleurs : toute la Cour étoit en prieres : Louis ſincérement affligé, la Valliere inconſolable. Le Roi promit de la marier : dès que la Reine fut rétablie, cette promeſſe fut oubliée.

(1) Mém. de Montpenſier, tome VI, p. 291.

Tirée de la dépendance, elle ne ſongea point à ces petites vengeances, qui ſont la premiere penſée d'une favorite. Elle ne ſut pas ſeulement ſi elle avoit des ennemis. Elle en augmenta le nombre, par l'attention qu'elle eut de ne jamais demander de graces au Roi. Elle ne voyoit perſonne. Recueillie en elle-même, elle fuyoit l'éclat & les plaiſirs. Tout ce qui n'étoit pas Louis, lui étoit indifférent. Toute renfermée dans ſa paſſion, plus attentive à penſer à ce qu'elle aimoit qu'empreſſée à lui plaire, n'oubliant jamais qu'elle faiſoit mal, eſpérant toujours de faire mieux : ſentiment Chrétien, qui enfin, attira ſur elle tous les tréſors de la grace, en lui faiſant paſſer une longue vie dans une joie ſolide & même ſenſible d'une pénitence auſtère.

Quelques-uns attribuerent à un ſentiment de hauteur & de dureté, un éloignement des intrigues & des affaires, qui étoit l'effet d'un ſentiment de délicateſſe. Quelques autres dirent, que le Roi exigeoit cette retraite. Mais quoiqu'il eût été trompé par une autre, il n'étoit point fait à être jaloux.

Il eſt vrai, qu'ayant appris qu'un Lieutenant aux Gardes Françoiſes avoit aimé éperduement la Valliere, il fut curieux

d'approfondir cette aventure. Il en fut inſtruit par les lettres mêmes de l'Officier, que Madame de la Valliere lui préſenta. C'étoient les lettres d'un homme qui aimoit plus tendrement que lui, qui n'étoit point aimé, qui le ſavoit, s'en plaignoit, & ſe croyoit pourtant le plus heureux des mortels.

Auſſi le Roi lui défendit-il tout commerce avec un homme ſi tendre. La Valliere ſe l'étoit déja interdit, & ne fut point mauvais gré au Roi de ne l'avoir pas deviné. Elle ne faiſoit pas ſervir ſa délicateſſe à ſe faire ſans ceſſe de nouveaux tourments. Elle ſentoit tout avec vivacité, pardonnoit tout avec indulgence.

L'Officier aux Gardes de retour de l'armée, va chez Madame, demande en vain la Valliere, court à ſon nouvel appartement, voit des viſages importants & nouveaux, eſt refuſé poſitivement, ſort, la rage dans le cœur. Un ami lui apprend qu'elle aime le Roi, lui fait le détail de cette affreuſe nouvelle, & l'enivre du poiſon de la jalouſie avec toute la franchiſe & la barbarie de l'amitié. Ce malheureux amant s'écrie: » Tout eſt perdu pour » moi!" & ſe perce de ſon épée.

Madame de la Valliere donna des larmes à cet infortuné, quoiqu'elle eût

voulu faire au Roi des ſacrifices plus grands. Modeſte & timide, elle ne goûtoit dans toutes les fêtes que le Roi lui donnoit, d'autre plaiſir, que de voir toutes les Dames porter les yeux ſur Louis, & Louis ne les avoir attachés que ſur elle.

Elle ne mit point la France à ſes genoux. Elle n'entra point dans les intrigues des courtiſans. Elle ne fit ni ne déplaça de Miniſtre. Lui plaire, ne tint pas lieu de mérite. Lui déplaire, ne fut point un crime. Elle ne punit point ces vaudevilles, enfants de l'étourderie & de l'enjouement. Elle ne ſut qu'aimer. A peine ſe ſouvint-elle qu'elle avoit des parents. Elle ſe déroboit à la foule ; *ſe cachoit ſous l'herbe*, étoit honteuſe d'être maîtreſſe, d'être mere, d'être Ducheſſe. Mᵉ. de Sévigné diſoit : » Non, il n'y en aura jamais ſur ce » moule-là ". Mais ne diſoit-elle pas auſſi, que Racine n'iroit pas plus loin qu'Andromaque ?

Madame de la Valliere oublia ſouvent ſon devoir ; mais elle aima toujours la vertu. Il n'y a que la premiere foibleſſe qui coûte à la plupart des femmes : les ſuivantes étoient pour elle la premiere chûte. Loin de ſe faire au crime, ſon cœur ſembloit devenir tous les jours plus pur. L'a-

mour, en le brûlant, conſumoit ce goût de ſenſations qui prouvent bien plus le vuide de l'ame, qu'elles ne le rempliſſent. La pudeur la ſuivoit juſques dans ces moments d'ivreſſe où l'on n'eſt qu'à la volupté : tous les jours plus tendre, tous les jours plus vertueuſe, tous les jours plus digne de l'homme qui la poſſédoit, & du Dieu qui l'avoit créée pour lui.

Elle s'affermit ſans y ſonger, dans le cœur du Roi, qui trouvoit toujours en elle les douceurs d'un entretien aimable, les reſſources d'un amour délicat, le piquant de la réſiſtance, & le charme de la victoire. La vertu, l'amour, un amour ſimple, une vertu ſans fard étoient des liens encore plus forts, que tous ceux que peut former la coquetterie la plus ingénieuſe & la plus ſavante. » Ah! diſoit-elle au Roi en revenant de ſes rigueurs, » que je vous donne de peine de m'ai-» mer, triſte, abſente, importune, & » ſi j'oſe dire, jalouſe! " Qui ſeroit ſurpris, qu'une coquette habile prît pour ſon modele cette même la Valliere qui l'étoit ſi peu?

Les fruits d'un amour ſi parfait devoient reſſembler à leurs parents. Mademoiſelle de Blois, qui a fait ſi long-temps les délices de la Cour de France, eut les gra-

ces de la Valliere, la beauté de Louis, le cœur & l'eſprit de l'un & de l'autre.

Le Comte de Vermandois, qui leur fut trop-tôt ravi, promettoit la même reſſemblance.

Les refus de la Valliere porterent le Roi à quelques diſtractions : il en eut honte : par-tout il trouvoit le plaiſir ; nulle part il ne trouvoit l'amour.

Ces ſolemnités établies pour ramener les hommes à Dieu, ces temps de priere & de jeûne, ſi redoutés des maîtreſſes, étoient plus craints de Louis que de la Valliere. Ils amenoient des oppoſitions, & fourniſſoient à la vertu des prétextes : car Madame de la Valliere n'eut jamais beſoin d'être rappellée à Dieu par des voies extraordinaires. Elle ſentit toujours, combien il eſt humiliant pour une femme d'être dans les bras du plus grand Roi du monde !

CHAPITRE IV.

Madame de Monteſpan.

LA Cour s'apperçut des dégoûts du Roi. Les intrigues recommencerent. Femmes, Seigneurs, Princes, Miniſtres,

tout conſpira contre la Valliere. La Reine gémiſſoit. Le Confeſſeur n'étoit point écouté. Les favoris avoient des intérêts différents. Point de femme qui ne protégeât, ou qui ne fût protégée. Celles à qui la vieilleſſe ou la laideur donnoient l'excluſion, produiſoient quelque beauté jeune, célebre, ou digne de l'être. Toutes vouloient, que cette place, autrefois ſi dédaignée des (1) Guercheville & des Rohan, (2) leur appartînt ou par poſſeſſion ou par le bienfait. Louis voyoit tous ces mouvements. Son cœur indécis laiſſa au haſard un choix que le ſentiment ne faiſoit point. Sa timidité lui donnoit de l'averſion pour les prudes, & ſa droiture du mépris pour les coquettes.

Athénais de Mortemar, Marquiſe de Monteſpan, parut à la Cour, & effaça tout ce qui y avoit paru avant elle. Tous les dons de la nature répandus avec pro-

---

(1) Antoinette de Pons, Marquiſe de Guercheville, réſiſta conſtamment à Henri IV, qui lui dit: » Puiſque vous êtes véritablement Dame d'hon» neur, vous le ſerez de la Reine ma femme."

(2) Catherine de Rohan, depuis Ducheſſe de Deux-Ponts, répondit à Henri IV: » Je ſuis trop » pauvre pour être votre femme, & de trop bon» ne Maiſon pour être votre maîtreſſe ".

fuſion, une négligence naturelle qui donnoit des charmes à ſes paroles, à ſes moindres mouvements, en faiſoient la beauté la plus réguliere & la plus ſenſuelle. Les agréments de la figure & de l'eſprit ſembloient être héréditaires dans la famille de Mortemar. De quel côté qu'on l'enviſageât, on ne trouvoit que beauté, eſprit, érudition. Paroles & regards, tout étoit grace dans Madame de Monteſpan. La Marquiſe de Thianges, ſa ſœur aînée, avoit tous les talents & tous les attraits. L'Abbeſſe de Frontevrault, ſa cadette, eût paru belle, ſi elle n'avoit eu des ſœurs: elle écrivoit en Latin avec facilité, en François avec élégance; Poëte, Philoſophe, Théologienne, elle avoit tous les goûts: l'Homere Grec la délaſſoit des lectures ſérieuſes: ſes ordonnances étoient des modeles pour le gouvernement des Maiſons religieuſes: en un mot, elle étoit digne de ſuccéder à ſix Princeſſes du Sang. Vivonne, (1) leur frere, avoit tant d'eſprit dans le commerce, qu'on le ſoupçonnoit d'en faire dans le cabinet. La

(1) Louis-Victor de Roche-Chouart, Maréchal de France, Duc de Vivonne, Général des Galeres, mort le 3 Avril 1688.

Marquiſe de Caſtres, ſa fille, ne dégénéra point. Leur tour d'eſprit étoit le même, & leur étoit particulier. On l'appelloit l'eſprit de Mortemar. C'étoit de la fineſſe & de la naïveté ſur un fond de plaiſanterie vive & décente, des expreſſions d'une élégante ſimplicité, & négligées quoique choiſies.

Madame de Monteſpan n'auroit peut-être jamais eu deux regards de Louis, ſans une de ces petites témérités, qui plaiſent ſouvent, mais rarement font aimer. Elle avoit le talent de ſaiſir & de contrefaire les ridicules avec une égale juſteſſe. Tous les ſoirs, elle l'exerçoit ſur les Dames qu'elle avoit vues le jour attaquer le cœur du Roi. Ses ſaillies plurent. On n'en pouvoit imiter l'agrément. On en copioit le ton. Lauzun en entretenoit le Roi, qui les répétoit à la Valliere.

Lauzun vantoit ſans ceſſe la beauté de Madame de Monteſpan, ſoit par l'enthouſiaſme d'un amour imprudent, ſoit pour enflammer Louis, afin que la jouiſſance des mêmes plaiſirs reſſerrât le lien de ſa faveur, ou peut-être pour le détacher de Madame de Monaco, que Lauzun aimoit décidément, & que Louis ſembloit vouloir lui enlever.

Le Roi, deſtiné, ce ſemble, à traiter

d'abord avec dédain tout ce qu'il devoit un jour aimer avec fureur, regarda Madame de Monteſpan comme une femme agréable, trop vive pour être capable d'attachement, trop gaye pour être propre au ſérieux de l'amour, digne de Lauzun, digne de la jeuneſſe frivole de ſa Cour. Cependant, elle l'agaçoit; elle le ſuivoit à toutes les chaſſes; elle ne s'offroit à ſes yeux qu'avec un viſage toujours nouveau: en Public, haute & froide; dans le particulier, ſi languiſſante & ſi tendre, qu'elle ne pouvoit parler à quelqu'un, ſans avoir l'air de lui demander ſon cœur.

Louis ne daignoit pas ſe défendre: » Voyez, ſe diſoit-il à Madame de la » Valliere, voyez comme elle m'attaque! » elle voudroit bien que je l'aimaſſe un » jour." Peut-être l'aimoit-il déja. Madame de la Valliere prit du goût pour une femme, qui s'égayoit avec tant d'eſprit ſur celles qui prétendoient à ſa place. Elle la crut incapable des travers, des intrigues, des ridicules qu'elle démêloit ſi bien dans les autres. Elle l'admit à ſa familiarité, ſans prévoir qu'elle l'aſſocioit à ſes plaiſirs, & la portoit à ſa faveur. On ne triomphe de l'eſprit & de la beauté qu'en les éloignant: réflexion toujours faite & tou-

jours à faire par toutes les maîtreſſes des Rois.

Madame de Monaco, quittée & repriſe par Louis, vouloit avoir enfin une deſtinée. Lauzun, ſon amant déclaré, à qui la jalouſie donnoit cette activité qui ſupplée à l'eſprit, d'abord lui défendit d'aimer le Roi, & enſuite dérangea les meſures qu'elle prit pour en être aimée. Madame de Monaco trouvoit étrange, qu'un amant ne fût pas auſſi commode qu'un mari : Lauzun, qu'une femme honorée de ſes regards, imaginât un bonheur plus grand. Ses menaces, ſa hauteur, ſes artifices engagerent la Princeſſe de Monaco à s'affranchir d'une ſi rude tyrannie. Elle pria le Roi d'envoyer ſon rival à l'armée. Lauzun répondit qu'il n'iroit point, à moins qu'il n'en eût le commandement. Nouvel ordre, nouveau refus. Lauzun reproche à Louis de l'éloigner pour lui ravir ſa maîtreſſe, jette ſur la table la démiſſion de ſa charge de Général des Dragons, fait toutes les folies, tient tous les propos d'un Chevalier romaneſquement amoureux. Le Roi venge les duretés dites à l'homme, en envoyant Lauzun à la Baſtille.

Madame de Monteſpan reçut cette nouvelle avec une extrême indifférence, ſoit

par une averſion naturelle pour les malheureux, ſoit afin d'écarter tout ſoupçon d'amour ou de foibleſſe pour Lauzun. Cette diſgrace ne fut pas longue. Madame de Monaco ne plut pas après le plaiſir. On jugea qu'elle ne méritoit point qu'on lui ſacrifiât un favori, dont le crime étoit un excès de franchiſe & d'amour. Lauzun revint à la Cour, avec toute l'inſolence d'un crédit éprouvé par la diſgrace, & avec tout le reſſentiment inſpiré par une bleſſure encore ſaignante. Trouvant un jour Madame de Monaco aſſiſe avec quelques Dames ſur un lit de gazon, & étendant ſur l'herbe la plus belle main du monde, il porte comme par mégarde le talon ſur cette main; la Princeſſe pouſſe un cri épouvantable : Lauzun pirouettant pour appuyer davantage, ſe tourne vers elle, & mêlant aux pleurs de Madame de Monaco un rire moqueur, lui fait les plus inſolentes excuſes. (1) Madame de Monteſpan eut mille égards pour un homme ſi puiſſant & ſi dangereux.

Confidente de la Valliere, elle apprenoit d'elle le chemin du cœur dont elle méditoit la conquête. Mademoiſelle Man-

(1) Voyez Lett. de Mad. de Sévigné.

cini, dont elle avoit été la favorite, lui en avoit déja donné les premieres leçons Pour conſoler Madame de la Valliere des chagrins que lui cauſoient les froideurs du Roi, elle inventoit des fêtes & des plaiſirs, qui le ramenoient pour quelques temps à ſa maîtreſſe, mais qui ne rallumoient pas des feux preſque éteints faute d'aliments. Louis, ſenſible à un amour vrai, mais encore plus ſenſible à la perte de ces émotions voluptueuſes, qu'il ne retrouvoit plus en la Valliere, s'ennuyoit des ſcrupules, ſans ceſſe ſacrifiés & ſans ceſſe renaiſſants, d'une conſcience qui lui paroiſſoit trop ou trop peu délicate. La préſence de Madame de Monteſpan, toujours enjouée & vive, étoit ſa reſſource contre les tiédeurs de l'amour, & contre les avances, tantôt trop libres, tantôt trop décentes, dont les autres femmes l'accabloient. Il la voyoit, le jour, chez la Reine, dont elle étoit Dame du Palais, & tous les ſoirs, chez Madame de la Valliere, qui, trop tendre pour ne pas ſe tromper elle-même, attribuoit ces nouvelles aſſiduités aux charmes de l'eſprit de ſon amie, & non à une infidélité ſecrete de ſon amant : l'amour-propre eſt ſi crédule !

Louis n'étoit plus libre. A la laſſitude,

inſéparable d'une longue paſſion, ſe joignoit l'idée flateuſe d'être aimé d'une femme, qui mépriſoit toutes les autres, & qui en étoit crainte & reſpectée. Il avoua ſes ſentiments. Lauzun les exagéra. Madame de Monteſpan offrit des rigueurs, & donna des eſpérances.

Les premiers rendez-vous furent myſtérieuſement conduits. Comment ſe réſoudre à affliger un cœur auſſi tendre que celui de la Valliere? Les deux amants étoient engagés au ſecret par la même reconnoiſſance. L'amour, aujourd'hui traité avec tant d'indécence, & teint de tous les vices du ſiecle, avoit encore alors cette bienſéance, cette timidité, qui eſt comme une réclamation des droits de la vertu. Madame de la Valliere s'apperçut de cette intelligence qu'elle avoit formée elle-même, en pleura, s'en plaignit, fut raſſurée, & pardonna.

Louis, toujours magnifique, donnoit à ſa Cour les fêtes les plus brillantes, qui, par le concours infini des étrangers, ſembloient des fêtes donées à l'Europe. Elles le délaſſoient des ennuis de la ſolitude, où la Valliere le retenoit. Elles avoient d'abord été des plaiſirs; elles étoient devenues des diſtractions; elles étoient alors des beſoins. Les hommages

étoient pour Madame de la Valliere : les regards pour Madame de Monteſpan, que la Reine, Madame la Comteſſe des Soiſſons, & la plupart des Seigneurs même portoient au premier rang : la Reine, parce qu'elle comptoit ſur ſa vertu ; l'Italienne, dans l'eſpérence qu'on pourroit la gouverner ; Madame, par reſſentiment contre la Valliere : les Courtiſans, par averſion pour toute maîtreſſe inacceſſible. Celle-ci, en proie à la jalouſie, étoit excédée de jeux qui, après avoir exprimé l'amour, ne ſervoient plus qu'à diſſimuler les froideurs, & peut-être l'inconſtance.

Louis avoit perſuadé à Madame de la Valliere qu'il n'avoit eu pour ſa rivale qu'un goût paſſager. Mais étant parti pour viſiter les frontieres de Flandres & pour réparer Charleroi, il ne put ſupporter l'abſence de Madame de Monteſpan. Il la fit venir à Aveſne avec la Reine, qui prit pour elle les fêtes qu'il donna à ſa Dame du Palais. Madame de la Valliere en fut déſeſpérée : les excuſes du Roi furent un nouvel outrage : » Je vous aime, » lui dit-il, mais je ne veux pas être » contraint ".

Cette réponſe d'un maître plutôt que d'un amant, conſterna la Valliere, que perſonne

perſonne ne conſoloit dans ſa chûte, parce que dans ſon élévation elle avoit dédaigné tout le monde. Elle ne voulut plus voir Madame de Monteſpan, qui craignant que cette méſintelligence, ou ne refroidît le Roi, ou ne rendît publiques ſes amours, ſe plaignit de l'inimitié de la Valliere, comme d'un attentat à ſa réputation.

Louis, entraîné par la femme qu'il aimoit, ſe prévalut de ſon aſcendant ſur celle qui l'aimoit encore. Il lui ordonna de vivre avec Madame de Monteſpan comme elle auroit ſouhaité que Madame eût vécu avec elle-même. » Il faut donc, s'é-» crioit la Valliere, que je forme de ma » main les nœuds qui vous attachent à » une autre : & c'eſt vous qui m'y con-» damnez!" Pour l'appaiſer, on lui laiſſoit la liberté de ſe conduire à ſon gré, mais avec des conditions qui la lui ôtoient.

Madame de la Valliere, qui frémiſſoit de la ſeule penſée d'être quittée du Roi, ſe fit une loi de ſa volonté, & lui ſacrifiant ſa jalouſie même, montra que tout eſt poſſible à l'amour. Madame de Monteſpan trouva toutes les complaiſances d'une amie dans un cœur déchiré de toutes les agitations d'une rivale humiliée.

bles à une faveur qu'ils avoient avancée par toutes sortes d'artifices. Les Courtisans encensèrent la nouvelle idole. Tout ce qu'il restoit de grands Seigneurs murmura d'un choix qui les assujettissoit à une femme, dont l'ambitieux crédit leur feroit sentir incessamment tout le poids de leurs chaînes. Le vieux Marquis d'Antin bénissoit le Ciel de ce qu'enfin la fortune se réconcilioit avec sa maison.

Mais le Marquis de Montespan frémit à la nouvelle d'une intrigue, dont il avoit toujours rejetté le soupçon. Il vouloit bien que sa femme fût la maîtresse de Lauzun : il ne vouloit point qu'elle fût celle d'un Roi : contradiction apparente, que l'honneur, bizarre dans ses loix, avoue & concilie. Il lui reproche son ingratitude, ses perfidies, tant d'amour pour elle, tant de riches partis sacrifiés à cet amour. Madame de Montespan, forte de l'appui du Roi, répond aux reproches par des insultes & des mépris, soutient que son commerce avec le Roi, a toute l'innocence de l'amitié, & le menace de se délivrer de ses importunités par son exil.

Montespan indigné replique que dans sa maison, il ne connoît de maître que

lui-même, & leve la main ſur celle qui en réclame un autre. » Il m'aime, lui » dit la Marquiſe, frappez, ſi vous l'o- » ſez." L'emportement du mari n'eſt point calmé par cet aveu : il outrage ſa femme & de la main & de la voix. Mᵉ. de Monteſpan pouſſe de grands cris : on accourt, on la trouve noyée dans ſes pleurs. La Reine, Mademoiſelle, toute la Cour crient contre un époux ſi féroce (1). Le Roi, irrité qu'on traite ſi mal une Dame de laquelle il n'a eu encore que des eſpérances, ordonne à Monteſpan de la reſpecter déſormais, & lui défend de l'emmener en Province.

Le reſſentiment du Marquis ne connoît plus de bornes. Il publie le premier qu'il eſt déshonoré par une femme qui a encore une réputation : il tâche d'empoiſonner les plaiſirs du Roi, prend le grand deuil comme ſi elle n'étoit plus, lui attribue des défauts qu'un mari ſeul peut ſavoir, écrit au Pape une lettre pour obtenir la même permiſſion de ſe remarier, que les loix accordent en Angleterre à ceux à qui les Rois raviſſent leur femme, montre cette lettre à Louvois, & fait mille

(1) Mém. de Montpenſier.

de ces folies éclatantes, auxquelles Paris applaudit, parce que Paris eſt malin, & dont Verſailles ſe rit, parce qu'elles ne ſont pas de nos mœurs.

Le Roi lui défendit la Cour, enſuite l'exila dans ſes terres, & ſe vit enfin obligé de rendre preſque public un amour qu'il vouloit cacher encore. Mr. de Monteſpan (1) trouva dans les montagnes des Pyrénées beaucoup de créanciers & peu d'approbateurs. Son imagination ſe calma; il reçut les bienfaits ou les dédommagements de la Cour : cent mille écus furent le prix de ſa femme, de ſon ſilence, de ſa lâcheté.

Cependant le Roi ſe reprochoit ſa paſſion pour une femme mariée. Henri IV, ſe diſoit-il ſouvent, attaquoit du moins une Princeſſe que ſon époux pouvoit défendre l'épée à la main; & moi, je m'attache à une conquête facile, à une femme dont je puis anéantir le mari d'un coup d'œil. Il voulut s'étourdir ſur ce crime, en le conſacrant par les baſſeſſes &

(1) Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Monteſpan, fils de Roger-Hector de Pardaillan de Gondrin, Marquis d'Antin, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, fut marié en 1663, & mourut en 1702.

quinze jours à la Cour : *Il eſt auſſi importun que Me. Scaron.*

M. Colbert, à qui elle s'adreſſa, ne crut point que le titre de veuve d'un homme qui n'avoit fait que rire & ſouffrir pendant toute ſa vie, fût ſuffiſant pour être ſur l'état des penſions. M. le Grand-Aumônier jugea qu'il y avoit des miſeres & des vertus plus preſſées d'être ſécourues. Me. de Chalais promit ſa protection, mais ſeulement du bout des levres. Me. de Lyonne dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le monde lui offrit ſes ſervices : perſonne ne lui en rendit. Ses plus anciens amis ne voulurent plus recevoir une femme, toujours armée d'un placet.

Madame de Richelieu fut la ſeule qui lui offrit une retraite. Elle regardoit Me. Scaron comme propre à ſoutenir la réputation du Marais, qui avoit été ſi longtemps le quartier de la bonne compagnie, & qui commençoit à devenir ce qu'il eſt aujourd'hui. Me. Scaron refuſa. Elle ne vouloit pas plus devoir à la grandeur qu'à l'amour. Elle étoit ſi indifférente au monde, que le monde lui devenoit indifférent. Son unique reſſource étoit l'eſpoir que les dévots & les malheureux ont en la Providence divine. Mais dans le dé-

pit que lui cauſoit l'idée d'être protégée inutilement par Me. de Richelieu, & honteuſement par Mlle. de l'Enclos, elle s'écrioit : » Ah! ſi j'étois dans la faveur, » que je traiterois différemment les ma» heureux!

Dans cet état d'humiliation, l'amour-propre vivoit encore. La réputation s'achevoit. On s'élevoit au-deſſus des ſoupçons de foibleſſe attachés à la vertu indigente, & ſi propre à la décourager. L'admiration conſoloit de la pitié.

A force de ſe nourrir de ſes malheurs, Madame Scaron attendriſſoit encore ce cœur, déja ſi diſpoſé à la compaſſion. Elle apprenoit à ſouffrir : ſcience utile dans tous les états. Ses murmures contre la dureté des diſpenſateurs des graces, étoient une eſpece d'engagement, pris avec elle-même, de ne leur jamais reſſembler. Et le bien qu'on ne lui faiſoit pas, préparoit celui qu'elle devoit faire un jour. Ses beſoins lui enſeignoient l'art de connoître ceux des autres, de les deviner, de les prévenir, de les ſoulager à propos. Les détails auxquels ſa ſituation l'aſſujettiſſoit, lui donnoient l'habitude de cette économie ingénieuſe à pourvoir à tout : en un mot, elle acquéroit, en gémiſſant, ces qualités qui devoient produire des vertus ſi éclatantes.

La fortune ſembla s'adoucir. La Princeſſe de Nemours devint Reine de Portugal. Elle aimoit Me. Scaron, & voulut la mener avec elle. Me. Scaron étoit aſſez malheureuſe & aſſez ſage pour que tous les pays lui fuſſent indifférents. Les conditions furent faites, le jour du départ fixé. Un heureux incident dérangea ce projet.

Madame Scaron voulut, avant que de partir, être préſentée à Madame de Monteſpan. Elle en étoit connue. Mais Me. de Monteſpan, déja en faveur, tranſplantée dans un monde nouveau, avoit eu tout le temps d'oublier l'hôtel d'Albret. La Marquiſe de Thiange, qui n'avoit pas ceſſé d'être liée avec elle, préſenta volontiers à ſa ſœur une jeune veuve, qui, *prête à quitter la France, vouloit au moins en voir encore une fois la merveille.* Me. de Monteſpan que l'encens des Courtiſans n'avoit pas encore gâtée, fut flattée de ce compliment, & trouva fort mauvais, que la Reine de Portugal voulût enlever à Paris Me. Scaron. On lui répondit que la mort de la Reine-Mere l'obligeoit de chercher hors du Royaume un état honnête. Me. de Monteſpan écouta, fut touchée d'une miſere, qui, avec tant de beauté, prouvoit tant de vertu, demanda un placet, & promit de s'en charger.

Les placets de Madame Scaron reparoiſſent. » Quoi ? s'écria le Roi, encore la » veuve Scaron !" Sire, lui dit Madame » de Monteſpan, il y a long-temps que » vous ne devriez plus en entendre par- » ler, & il eſt étonnant que Votre Ma- » jeſté n'ait pas encore écouté une fem- » me, dont les ancêtres ſe ſont ruinés au » ſervice des vôtres !"

La main qui préſentoit ce placet le rendit agréable. Le Marquis d'Alincour, qui connoiſſoit fort confuſément Madame Scaron, mais qui devenoit le protecteur de tous les malheureux, parla d'une maniere preſſante, sûr de plaire autant à ſon maître, en demandant un bienfait pour un autre, qu'il auroit déplu en demandant une grace pour lui-même. La penſion fut accordée, & le voyage du Portugal rompu. Mademoiſelle de Nemours alla ſeule faire des crimes & des révolutions à Lisbonne, accuſer d'impuiſſance un Roi qui avoit des enfants, & qui n'avoit pu en avoir d'elle, jetter dans une priſon celui qui l'avoit placée ſur le Trône, & épouſer ſon beau-frere avec la permiſſion du Pape. Aux premieres ouvertures de ſon mariage avec l'imbécile Dom Alphonſe, qu'on aſſuroit être le plus ſot Roi du monde, le Duc de Nevers mêlant à ce pro-

pos une queſtion qu'on agitoit ſur le Prince de Balzac, & le Miniſtre de Bourzeis, avoit dit, en fixant Mademoiſelle de Nemours : » Le Prince ne vaut rien, & le » Miniſtre ne vaut pas mieux. Fort bien!" avoit-elle répondu : » j'aurai de l'eſprit » pour lui, & celle la, en montrant » Madame Scaron, en aura pour ſon Mi- » niſtre."

Madame Scaron alla remercier M. d'Alincour, qui ne ſe doutoit pas alors qu'elle deviendroit l'appui des Villeroi, & Madame de Monteſpan, qui n'imaginoit pas que ſa deſtinée fût enchaînée à cette penſion, & qu'une femme pénétrée de reconnoiſſance pour deux cents piſtoles de rente, dédaigneroit un jour d'être Reine de France.

Elle fut ſi charmée d'avoir fait du bien à propos, qu'elle voulut préſenter Madame Scaron au Roi. Le Roi lui dit : » Madame, je vous ai fait attendre long- » temps ; j'ai été jaloux de vos amis : j'ai » voulu avoir ſeul ce mérite auprès de » vous." (1)

(1) Siecle de Louis XIV. M. de Voltaire dit qu'il tient ce trait du Card. de Fleury, qui diſoit

Madame Scaron ſe rapprocha du grand monde qu'elle avoit fui. Elle accepta un appartement à l'hôtel de Richelieu, dès qu'elle put l'accepter avec bienſéance. Le Comte de Guiche, l'homme à la mode, lui rendit des ſoins, déplut, en fut étonné, fit des propoſitions, indigna, & fut réduit à des excuſes. » Vous êtes, lui dit-il, » la premiere femme qui défende de l'ai» mer. " D'amant maltraité, M. de Guiche devint ami ſolide. (1) Je rapporte ceci à regret: je ſais que ces vérités ſont contraires à mon reſpect pour un ſiecle, qui voyant tous les jours des chûtes ſi indécentes, ne croira point qu'on ait réſiſté autrefois à un homme que toutes les femmes ſe diſputeroient aujourd'hui. Eh! ſi Madame Scaron avoit été foible, comment tous ſes contemporains auroient-ils cru qu'elle ne l'étoit pas? Que le vice s'enveloppe des plus épaiſſes ténebres, la vérité les diſſipe bientôt. Qu'une femme jeune, aimable, pauvre, ſoit répandue

---

que Louis XIV, lui avoit fait le même compliment en lui donnant l'Evêché de Fréjus. Il eſt ſingulier que les mêmes paroles ayent été dites par le même Prince, à deux perſonnes qui ont fait la même fortune.

(1) Mſt. de Me. de Glapion.

dans le monde : ſa vertu ſurvit quelquefois à ſa réputation, jamais ſa réputation à ſa vertu. Un témoin oculaire nous apprend quelle étoit celle de Madame Scaron. » Outre, qu'elle eſt fort belle, dit» il, & d'une beauté qui plaît toujours, » elle eſt douce, reconnoiſſante, fidelle, » ſecrete, modeſte, intelligente ; & pour » comble d'agréments, elle n'uſe de ſon » eſprit que pour divertir, ou pour ſe » faire aimer. Et ce que j'admire d'une » ſi jeune perſonne, c'eſt que les galants ne » ſont reçus auprès d'elle, qu'autant qu'ils » ſont honnêtes gens; & ſuivant cette regle, » il me ſemble qu'elle n'eſt pas en grand » danger." Qui peut héſiter entre le Chevalier de Méré qui la connoiſſoit ſi bien, & Sandras de Courtils, (1) qui ne l'avoit jamais vue ?

CHAPITRE VI.

Madame Scaron dévote.

MAdame Scaron, craignant qu'on ne lui attribuât les penchants ou les foibleſſes d'un grand monde, parce qu'elle y vivoit, chercha dans une retraite reſ-

(1) Capitaine François, retiré en Hollande, Auteur de trente libelles contre la Cour de Louis XIV.

pectée, un aſyle contre les témérités de ces hommes qui, dégoûtés de la coquetterie, s'attachent à la ſageſſe, & par cet attachement, nuiſent du moins à la réputation. Elle fit tout-à-coup connoître par ſes diſcours & par ſa maniere de s'habiller, qu'elle s'étoit miſe dans la dévotion.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, la dévotion étoit plus ſouvent un état qu'un ſentiment. Quand on ne tenoit plus à rien, ou par les injures de l'âge, ou par les revers de la fortune, ou par l'irrégularité de la conduite, on entroit dans cet état. On étoit d'un corps; on redevenoit jeune; la réputation ſe réparoit, la fortune s'adouciſſoit. Quand on y entroit avec de la jeuneſſe, des agréments, de la gloire, on étoit cité comme un prodige de la grace; les dévots faiſoient valoir le ſacrifice; le monde tenoit compte des prétentions mêmes qu'on n'avoit pas. Mais on s'apperçut que la dévotion ne changeoit pas le cœur; que les dévots prenoient pour Directeur, un intrigant, & pour Confeſſeur, un imbécile; qu'ils contoient à l'un leurs perfections, & qu'ils taiſoient à l'autre leurs péchés; que le dehors étoit réformé, & que l'intérieur n'en étoit que plus vicieux. De l'admiration, on paſſa à la défiance, & l'on ne traita qu'en trem-

blant avec ceux qui communient tous les huit jours. Le mépris public acheva de les démaſquer. On les vit revenir de leur premiere ferveur, au monde, & du monde à leur premiere ferveur, ou ſe ſervir de l'extérieur de la piété pour leurs intérêts particuliers. On les appella *faux dévots*: nom énergique; car quand on eſt une fois dévot, on l'eſt en tout & toujours.

Les amis de Madame Scaron furent fâchés de ſon changement. Le monde fut ſurpris qu'une jeune femme, dont la vie paſſée n'avoit pas beſoin de réforme, ſe ſéparât ſi bruſquement de lui, comme ſi pour avoir de la piété, il falloit attendre que l'épuiſement de l'âge la rendît néceſſaire & inutile, & que l'habitude au plaiſir en eût ôté le goût.

L'Abbé Têtu, qui, à cauſe de ces vapeurs, dont l'Abbé Ruccelai, Florentin, avoit porté la mode en France, n'avoit que des quintes de dévotion, lui dit qu'elle avoit confié ſon ame à un homme trop rigide. Elle avoit pris pour directeur M. l'Abbé Gobelin. De Capitaine de Cavalerie, Gobelin étoit devenu Docteur de Sorbonne. Il n'avoit quitté le monde que pour faire ſon ſalut, & il ſentit combien le ſavoir eſt dangereux pour un homme qui veut ſe ſauver. Auſſi, loin de s'occu-

per à ſoutenir ſon titre de Docteur par les lumieres que donne l'étude, il ne ſongea qu'à ſuivre celles de la grace. Il régla ſes mœurs, les aſſortit à ſon état, & en embraſſa toute la perfection. Il unit le zele d'un Prêtre à la franchiſe d'un ſoldat, & ſe fit un nom par ſa ſévérité. Il pouſſoit ſi loin ce qu'on appelle la ſimplicité Chrétienne, qui ſert ſi ſouvent de maſque à l'artifice le plus mondain, qu'on l'auroit ſouvent prit pour un ſot. Il s'aviliſſoit par humilité, & déraiſonnoit par ſcrupule; dans le fond, très-éclairé & plein de l'eſprit de Dieu. Il avoit des défauts dont la piété ne put le guérir, une extrême vénération pour la grandeur, un goût décidé pour les procès, & toutes les défiances d'un eſprit inquiet & tracaſſier. Il plaida, prêcha, & rampa toute ſa vie. Madame Scaron, qui ne concevoit pas qu'un Eccléſiaſtique ſe crût permis l'intérêt le plus léger, lui reprocha ſouvent cet eſprit de chicane, & ne lui pardonna qu'à cauſe de cet eſprit inflexible de juſtice, qui le forçoit à plaider ſans ceſſe ſes parents, ſes amis, & peut-être ſes pénitents. Quelques ombres au tableau de ce Directeur n'empêchent pas que ce ne ſoit celui d'un ſaint. (1) Il marchoit tou-

(1) Extrait d'un Mémoire de Mad. de L....

jours vers la perfection, & exigeoit des foibles humains des pas de géant. Ceux qui n'aiment que le relâchement, l'accuſoient d'outrer tout. Il eſt bien étonnant qu'on ne ſache pas encore ce qui eſt parfait, ou ce qui eſt ridicule, dans les choſes qu'il importe le plus de ſavoir!

L'Abbé Gobelin proſcrivoit les plaiſirs les plus innocents, vouloit une vie toujours mortifiée, & croyoit qu'il eſt plus ſûr de détruire les paſſions que de les régler. Ces commencements furent pénibles. L'Abbé faiſoit ſans ceſſe le procès à Madame Scaron ſur ſes reſtes de goût pour le monde. On la deſiroit par-tout; elle étoit de tous les plaiſirs, & M. Gobelin vouloit qu'elle ne fût qu'à Dieu. Elle s'habilloit fort ſimplement: cette ſimplicité étoit élégante; & M. Gobelin voyoit du luxe dans cette élégance. » Mais, Mon-
» ſieur, lui diſoit-on, ce ne ſont que des
» étoffes communes, linge uni, étamine du
» Lude, point de dentelles, des rubans
» noirs. Cela eſt vrai, répondit-il; mais
» je ne ſais; quand vous vous mettez à
» génoux, je vois tomber avec vous, ma
» très-honorée Dame, une grande quan-
» tité d'étoffe à mes pieds, qui a ſi bonne
» grace, que je trouve à cela quelque

» choſe de trop bien." (1) Elle avoit de la répugnance aux menues pratiques, peut-être parce qu'elle ne croyoit encore qu'imparfaitement aux menus dogmes; & M. Gobelin exigea qu'elle entendît deux Meſſes par jour, & ſe conformât aux idées reçues ſur les chapelets & les images. » Je » devrois, diſoit-il, vous donner pour » pénitence, d'aller baiſer toutes les dé» votions & images qui ſont dans l'Egli» ſe. Il ne le fit pas: Mais, diſoit-elle de» puis, s'il me l'eût ordonné, j'aurois » obéi, quoique sûre que tout le monde » ſe ſeroit moqué de moi, & lui le pre» mier."

Pour vaincre l'extrême paſſion qu'elle avoit pour l'eſprit, il voulut qu'elle ſe rendît ennuyeuſe en compagnie. Mais on ne quitte point ſon eſprit comme ſon épée. Madame Scaron ne pouvoit obtenir d'elle-même une abſurdité. Cependant elle vouloit obéir: elle prit le parti de ne plus parler; ſes amis l'en raillerent; l'Abbé Têtu lui dit que l'Abbé Gobelin n'entendoit rien à diriger, & qu'elle partageroit bientôt ſes ridicules. Elle s'obſtina; mais voyant qu'elle faiſoit bâiller les autres, & qu'elle

(1) Mſt. de Mlle. d'Aumale.

bâilloit elle-même, ſon eſprit prit ſon eſſor, & peu s'en fallut qu'elle ne laiſſât-là le dévot & la dévotion.

Son ame s'attiédit tellement dans ces exercices, qu'après avoir obéi à tout, elle parvint à douter de tout. Rien ne nuit plus à la Religion que le fanatiſme; & la ſuperſtition fait peut-être autant d'indifférents que le libertinage. Madame Scaron plutôt perſécutée que redreſſée dans ſes goûts, ne voyoit point arriver ces délices que l'Abbé Gobelin lui avoit prédites, & qui naiſſent du ſacrifice volontaire qu'on fait de ſoi-même, & non du ſacrifice forcé. Sa répugnance augmentoit avec ſa ſoumiſſion. Enfin, elle prit pour des chimeres ces vérités myſtiques qui la fatiguoient ſans la dédommager. La Meſſe, cet acte de Religion qu'un Chrétien encore tout dégoûtant des ordures du vice, fait avec le plus ſcrupuleux empreſſement, la Meſſe lui parut inutile. » Je lui ai oui » dire, rapporte Mademoiſelle d'Aumale, » que ſans le monde qui l'auroit blâmée, » elle auroit volontiers paſſé les diman» ches ſans y aller. »

L'Abbé Gobelin ne comprit pas que la vraie Religion, grande & majeſtueuſe par-tout où les hommes ne lui ont pas communiqué la petiteſſe de leur ame,

tend à perfectionner en nous l'uſage des dons de la nature, & non à en détruire l'exiſtence ; & que la foi a ſans doute aſſez d'exercice dans ces dogmes utiles, ſupérieurs à la raiſon, ſans la charger encore de pratiques frivoles qui y ſont contraires. Cependant il modéra ſa ſévérité, & permit enfin à Madame Scaron d'avoir de l'eſprit.

Ce goût la mit mal avec Madame de la Faïette, qui voyoit avec chagrin ſa Cour déſerte, tandis que celle de Madame Scaron groſſiſſoit tous les jours. Madame de la Faïette vouloit tenir la place de la Marquiſe de Sablé, la même, dont on a des penſées morales qu'on ne lit plus, & qu'on devroit ſavoir par cœur. Elle ne put s'y ſoutenir. Madame de Sablé avoit cet eſprit de tous les états, néceſſaire à toute femme qui reçoit une compagnie qu'elle ne choiſit pas. La jeune Nobleſſe ſe rendoit à ſon hôtel, y prenoit le ton des honnêtes gens, & acquéroit un titre pour entrer dans le monde avec agrément. Madame de la Faïette, avec plus de talents, n'avoit point ce liant qui rend le commerce aimable & ſolide. Mille agréments dans ſes écrits, peu de graces dans le propos. Elle étoit trop impatiente, tantôt careſſante, tantôt impérieuſe ; avec cela

elle exigeoit des reſpects infinis, & y répondoit ſouvent par des hauteurs. Sa maiſon fut bientôt abandonnée malgré le Duc de la Rochefoucault, qui s'y conſoloit d'une goutte qui ne le quittoit jamais, & d'une phyſionomie qui déplaiſoit au Roi, & malgré tout ſon eſprit, qui conſiſtoit principalement dans des penſées juſtes, revêtues d'expreſſions familieres, & même proverbiales, de temps en temps relevées par une élegance ſingulierè. Me. de la Faïette s'en prit à Madame Scaron, à qui elle fit bien payer depuis (1) la gloire d'avoir été plus aimable & plus eſtimée qu'elle.

L'Abbé Gobelin ſe ſervit du dégoût que ſa pénitente prit alors pour ces Sociétés, où il eſt ſi doux de régner, & ſi difficile de régner en paix, pour reprendre ſa converſion. Elle s'y prêta, & ſe diſtingua ſi fort par ſa régularité, qu'elle acheva la réputation de M. Gobelin.

Par ſes conſeils, elle ſe retira à la rue des Tournelles, d'où elle alloit ſouvent aux Filles bleues, où elle fut fort eſtimée

(1) Voyez ſes Mémoires de la Cour de France : elle y rabaiſſe l'utilité de l'établiſſement de St. Cyr.

de la Maréchale de Rantzau, qui y avoit pris l'habit, & de Madame de St. Bazile, femme d'une grande piété, qui y faiſoit des retraites fréquentes.

Dans cette ſolitude, d'où l'ennui tenta cent fois de la chaſſer, elle s'appliqua fort à la lecture. Coulanges lui choiſiſſoit les meilleurs Livres, & lui envoyoit les nouveautés dignes d'attention. Son eſprit ſe nourriſſoit de tout ce que le ſiecle avoit de plus ingénieux & de plus ſage. Les Romans ne lui plurent jamais, quoique Mademoiſelle de Scuderi lui plût beaucoup. Les livres de Morale & d'Hiſtoire étoient préférés à tout; & parmi ceux-là, l'Hiſtoire d'Eliſabeth, la vie de Saint Louis, & ce Plutarque, qui eſt de tous les âges & de tous les goûts.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce Tome Ier.

A.

ALBRET, (Jeanne d') Reine de Navarre, mere d'Henri IV, *Pag.* 11. 12. 13
Albret, (le Maréchal). 158. 189. 197
Albret, (Mad. d'). 197. 203. 206. 207. 208
Alincour, (le Marquis d'). 226. 274. 275
Alphonſe, (Dom) Roi de Portugal, 274
Angleterre, (Henriette d') 223. 224. 228. 233. 235. 236. 239. 243. 245. 248. 252.
Anjou, (le Duc d'). 216
Annat, (le P.). 246
Antin, (le Marquis d') 267
Antoine, Roi de Navarre, 12
Ardené, 6
Argencour, (Mlle. d') 212. 213
Armagnac, (Mlle. d') 17. 226
Artigny, (Mlle. d') 236
Aubigné, (Maiſon d') 1 *& ſuiv.* Signification de ce nom, 2; leurs Armoiries, 6
Aubigné. (Françoiſe d') Sa naiſſance & ſon origine, 1. 5. 99-105. Son éducation, 105 *& ſuiv.* 119-123. Son mariage, 132 *& ſuiv.*
Aubigné, (Geoffroy d') 2. (Jean Sire d') 3. (Olivier d') (Aimery d') (Guillaume d') *ibid.*
Aubigné, (Savary II. d') 3. 6.

Aubigné, (Pierre II. d') (Guyon I. d') (Morelet d') (Thibaut d') 3. (François d') (Antoine d') 4.
Aubigné, (Jean d') 4
Aubigné, (Pierre d') 5
Aubigné, (Jean III d') 5. 6
Aubigné, (Théod. Agrippa d') 4, 5, 8 *& ſuiv.* eſt diſgracié, 21 *& ſuiv.* Son rappel; ſon mariage, 25 *& ſuiv.* Ses conſeils, 30 *& ſuiv.* Sa retraite, 44 *& ſuiv.* Ses projets, 55 *& ſuiv.* Sa déſobéiſſance, 61 *& ſuiv.* Il vend Maillezais, 69, 70. Son Hiſtoire univerſelle, 70 *& ſuiv.* Il ſe réfugie à Geneve, 80 *& ſuiv.* Sa mort, 92 *& ſuiv.* 113.
Aubigné, (Conſtans d') 5, 76 *& ſuiv.* Sa perfidie, 85 *& ſuiv.* Son mariage, 88 *& ſuiv.* Son empriſonnement, 89, 94 *& ſuiv.* 100, 102. Sa mort, 105
Aubigné, (Me. d') 93. 95. 96. 101. 102. Sa mort, 113 *& ſuiv.*
Aubigné, (Conſtans & Charles d') fils de la précedente, 97
Aubigné, (le Comte d') 11
Aumale, (Mlle. d') 77. 89. 199. 205. 283.
Aumont, (le Maréchal Duc d') 139
Aumont, (l'Abbé d') 203
Autriche, (Anne d'), 127. 129. 145. 185. 211. 224. 230. 234. 236. 240. 245. 246. 250. 273

B.

Balbien, (Mlle.) 210
Barbany, (Me. de) 84
Barbé, Maçon. 204
Barillon. 204
Baronius, (Gaſpar) 66
Baſſompierre, (le Maréchal de) 148
Beaudean, (Suſanne de) 99

Beauvais, (Me. de) 211
Bellarmin, 37
Bellefonds, (le Maréchal de) 204
Bellievre, (Me. Du Pleſſis-) 187
Benſerade, 127. 232. 234
Beringhen, 226. 228. 232. 236
Berne, (la Républ. de) 82
Beroalde, (Matt.) 9
Béthune, (le Duc de) 189
Beuvron, (le Marquis de) 204
Beze, (Théod. de) 9
Birague, Chancelier. 21
Blois, (Mlle. de) 254
Boileau, (Gilles) 160. 162. 176
Boiſrobert, 161
Boiſſieres, 62
Bonneau, (Me.) 171
Bouillon, (le Duc de) 47. 52. 63. 82
Bourbon, (le Cardinal de) 44. 46
Brancas, 190
Bregy, (la Comteſſe de) 171
Brie, (Charlotte de) 4
Brinon, (Me. de) Urſuline, 204
Briſſac, (le Comte de) 46
Buckingham, (le Duc de) 86
Burlamaqui, Conſeiller d'Etat à Geneve, 84
Buſſy, 203

C.

CAMPION, 37
Candale, (Fr. de) 26, 27
Cardillac, (Jeanne de) 5. 88. 90. Voyez *Aubigné* (Me. de)
Cardillac, (Pierre de) 88. 95. 97
Cardillac, (Céſar de) 91
Caſimir, (le Prince) fils de l'Elect. Palatin, 24
Caſtres, (la Marquiſe de) 258
Catherine de Médicis, 7. 10. 16. 19. 28. 30

Caumont Dade, (Pierre de) 94. 103
Caumont Dade, (Artemiſe de) 103
Chalais, (Me. de) 201. 271
Chamarante, premier Valet de chambre, 212. 213
Chanvalon, 28
Chapelaines, (le Baron de) 71
Chapelle, 125
Charles IX. 16. 27
Charles II, Roi d'Angleterre, 223
Charleval, 140
Chatelaillon, (la Baronne de) 76
Chavigny, 44
Chevreuſe, (le Marquis de) 114. 123
Chourſes, (Catherine de) 5
Chriſtine, Reine de Suede, 170, 235
Circe, (M. de) 154
Clérambaud, (Me. de) 120
Clervaut, 27
Coëme, (Eléonor de) 3
Colbert, 186, 271
Coligny, 140
Colonne, (le Connétable) 215
Condé, (le Prince de) 29. 30. 36. 64. 65. 130. 170. 266.
Conſtant, 26. 27
Corneille, 131. 155. 175
Coſtar, 154
Coulanges, (Me. de) 123. 286

D.

DADE, gendre de T. A. d'Aubigné, 79
Dampierre, (M. de) 29
Davy, (Jacques) 57
Deshoulieres, (Me.) 140
Deſpréaux. 141
Duchat, 75

E.

Edit de Nantes, 46
Elbene, (M. d') 137. 177
Enclos, (Ninon de l') 121. 125. 134. 182. 189. 193. 194. 208. 272.
Engibaud d'Aubigné, 94
Epernon, (le Duc d') 32. 65. 66. 69. 75. 83. 85
Epine, (Jeanne de l') 3
Eſtang, (Catherine de l') 5. 6
Eugene, (le Prince) 214

F.

Fare, (le Marquis de la) 159
Favas, 26
Fayette, (Me. de la) 123. 284
Fervacques, 19
Feuillade, (la) 203
Fœneſte, (le Baron de) 75
Fontaine, (la) 155. 218
Fontenelle, (M. de) 123
Force, (la) 43
Fouilloux, (du) 213
Fouquet, 132. 155. 173. 184. 186. 188. 241
Fouquet, (Me.) 155. 171
Freſne Canaye, (de) 47

G.

Gabrielle, Ducheſſe de Beaufort, 48. 50
Garde, (le Baron de la) 195
Glapion, (Me. de) 196
Gobelin, (l'Abbé) 281. 282. 284

Gombaut, 127
Goyon, 13
Grammont, (le Chev. de) 141. 202
Grammont, (la Comteſſe de) 140
Guiche, (le Comte de) 202. 215. 226. 231. 244. 249. 277.
Guiche, (la Comteſſe de) 28. 33. 38. 43
Guiſe, (M. de) 16

H.

HAMILTON, (le Comte de) 140
Hautefort, (Me. de) 128
Hayes Gaſſelin, (Marguerite des) 3
Hénault, 141
Henri III, Roi de France, 17. 26. 30. 31. 34. 57. 61.
Henri IV, Roi de Navarre, 15. 17. 31. 44 & *ſuiv.* 46. 49. 50. 60. 71. 270. Sa fuite, 17 & *ſuiv.* Roi de France, 44 & *ſuiv.* Son abjuration, 46. 50. bleſſé à la levre, 49. Sa mort, 60
Henriette d'Angleterre, 224. 235. 236
Huguenots, (les) 7.

I.

JEANNIN, (le Préſident) 70
Jéſuites, (les) 55. 59. 74. 77. 247

L.

LAMBERT, (la Marquiſe de) 142
Lauzun. 259. 261. 262. 264. 268
Leſdiguieres, (M. de) 67
Leſdiguieres, (la Ducheſſe de) 120, 141
Lezey, (Suſanne de) 5. 24. 28. 29
Limours, (Anne de) 8

Longueville, (le Duc de) 10
Lorme, (Marion de) 124
Lorraine, (Marguerite de) Princeſſe de Conti. 148. Voyez *Conti*.
Lorraine, (le Chevalier de) 215, 267
Louis XIII, 75, 128
Louis XIV. Ses premieres amours, 211 & *ſuiv*. pour la Mancini, 215 & *ſuiv*. pour la Valliere, 223 & *ſuiv*. pour Me. de Monteſpan, 256 & *ſuiv*.
Louvois, (M. de) 270
Lyonne, (Me. de) 271

M.

Madame, mere du Duc d'Orléans. 224. 227. 230. 234. 238. 243. 245. 248. 252. 264. 268
Mademoiſelle.
Maintenon, (Me. de) 11
Mancini, (Meſdlles.) 172. 214
Mancini, (Marie) 172. 215. 216 & *ſuiv*. 262
Mansfeldt, (le Comte de) 81
Marguerite de Navarre, 7. 12. 26. 28. 30
Marie de Médicis, Régente. 61. 62
Marie-Thereſe d'Autriche, Reine de France. 222. 224. 243. 247. 248. 249. 262. 264. 268.
Marigny. 141
Marion de Lorme. 124
Martel, (Me. de) 125
Martel, (Mlle.) 198
Mata. 140
Matignon. 16
Mazarin, Cardinal, 130. 132. 184. 214. 217 & *ſuiv*.
Ménage. 138. 141. 160. 170
Méré, (le Chevalier de) 119. 120. 123. 181. 277
Mignard, Peintre. 141

Miron, Ambaſſadeur de France. 83
Molina, (la) 248. 250
Monaco, (Me. de) 258. 260. 261
Monſieur. 17. 214. 224. 249. 966
Montalembert, (Louiſe de) 88. 106
Montauzier, (Me. de) 198. 250
Montchevreuil, (le Marquis de) 192
Montchevreuil, (la Marquiſe de) 171. 181
Monteſpan, (le Marquis de) 267. 269
Monteſpan, (Me. de) 194. 198. 199. 275. & ſuiv. 273.
Montigny, (Me. de) 187
Montmorenci, (le Connétable de) 7
Montpenſier, (Mlle. de) 221. 249. 268.
Montreuil, 141
Mornay. 27. 36. 45. Voyez *Pleſſis*.
Mortemar, (Athenaïs de) 172. 256. Voyez *Monteſpan*.
Mortemar, Abbeſſe de Fontevrault. 257
Motte, (la) 213
Motte-Houdancourt, (Mlle. de la) 240
Mouſſat, (Jean) Imprimeur. 71. 74
Muet de d'Aubigné. 68

N.

Navailles, (la Ducheſſe de) 239. 242. 243.
Némond de Senſac, (M. de) 103
Nemours, Reine de Portugal. 273. 275
Nevers, (le Duc de) 274
Neuillant, (le Baron de) 79. 99
Neuillant, (Me. de) 108. 110. 113. 116. 119. 121. 133. 134. 137.
Niſſac, (M. de) 29

P.

Palaiseau, (Céleſte de) 149. 170
Panigarole. 37
Parabere, (M. de) 118
Parme, (le Duc de) 48
Parniere, (Jeanne de la) 4
Pelliſſon, 27. 141. 155.
Péréfixe, Hiſtorien. 12. 13
Perron, (le Cardinal du) 51. 56. 57
Perſonne, (la) 30
Pignatelli. 221
Pleſſis-Bellievre, (Me. du) 187
Pleſſis-Mornay, (du) 47. 36. 45. 51
Pons, (Antoinette de) 138. 196. 238. 256
Priolo, (Me.) Supérieure de la Viſitation de Chaillot. 240

R.

Racine. 253
Rantzau, (la Maréchale de) 286
Ravaillac. 60
Religionnaires, (les) 22. 46
Retz, (le Maréchal de) 29. 45
Retz, (la Ducheſſe de) 45
Retz, (le Cardinal de) 140. 170
Richelieu, Cardinal. 95. 128. 220
Richelieu, (le Marquis de) 81. 211. 213
Richelieu, (Me. de) 180. 198. 203. 207. 271
Rivaux, (Marie des) 3
Rochefoucault, (François, Comte de la) 29. 99
Rohan, (le Duc de) 63. 64. 70. 79. 86. 96
Rohan, (Catherine de) 256
Rouville. 203
Ruccelai, Florentin. 279

S.

Sablé, (Me. de) 120. 284
Sabliere, (le Marquis de la) 141
Sabliere, (la Marquiſe de la) *ibid.*
Saint-Aldegonde. 27
Saint-Bazile, (Me. de) 286
Saint-Blancart. 85
Saint-Cyr, (M. de) 7
Saint-Evremont. 125
Saint-Hermant, (Mlle. de) 132
Saint-Hermine, (Me. de) 100
Saint-Hermine, (Meſdlles. de) 77
Saint-Luc. 203
Salviati, Chevalier. 15
Sancy. 56. 75
Sandras de Courtils. 277
Sarrazin. 125
Savoye, (Marguerite de) 221
Saxe-Weymar, (le Duc de) 96
Scarron, pere du ſuivant. 128. 129
Scarron, (l'Abbé) 116. 118. 121. 123 *& ſuiv.* 132 *& ſuiv.* 139. 142. 148. 151. 152. 154. 159. 162. 168. 172. Son mariage. 132 *& ſuiv.* Sa mort, 270 *& ſuiv.*
Scarron, (Louis) 139
Scarron, (Me.) 140. 144. 148. 150. 152. 154. 156. 158. 160. 162. 168. 172. 177. 184. 188. 196 *& ſuiv.* 270 *& ſuiv.* 277 *& ſuiv.* Sa ſociété, 139 *& ſuiv.* Ses premieres vues, 144 *& ſuiv.* Sa pauvreté, 152 *& ſuiv.* Ses Amants, 156 *& ſuiv.* Ce que ſes contemporains ont penſé de ſa vertu, 160 *& ſuiv.* Sa conduite dans ſon indigence, 178 *& ſuiv.* Elle obtient une penſion de la Reine-mere, 195 *& ſuiv.*; du Roi, 270 *& ſuiv.* qu'elle perd en refuſant un mari, 205 *& ſuiv.* Dévote, 277 *& ſuiv.*

Scarron de Vavres. (*Catherine*) 139
Scarron, (Françoiſe) 148
Schomberg, (M. de) 87
Scuderi, (Mlle. de) 141. 157. 160. 165 286
Segur, Chef du Conſeil du Roi de Navarre, 32
Senſac, (M. de) 118
Serre, (la) 154
Sévigné, (la Marquiſe de) 141, 253
Soiſſons, (le Comte de) 49. 214
Soiſſons, (la Comteſſe de) 215. 240. 247. 264
Sorbiere, 164
Sourdis, (Cardinal de) 83
Souvré. 150
Squaramel, Ambaſſadeur de Veniſe. 82
Sully, (le Duc de) 52. 53. 64
Suze, (le Comte de la) 82
Suze, (la Comteſſe de) 124. 141

T.

Talcy, (Diane de) 14
Teſtu, (l'Abbé) 141. 198. 270. 279. 282
Thianges, (la Marquiſe de) 257. 273
Thou, (de) 52. 91
Tignonville, (Mlle. de) 20
Tonne-Charente, (Mlle. de) 227
Trêmes, (le Duc de) 148
Trêmes, (le Chevalier de) 149
Trimouille, (le Duc de la) 52, 53
Trimouille, (Mlle. de la) 30
Turenne, (le Vicomte de) 26. 38

V.

Valentinois, (la Ducheſſe de) 243
Valliere, (Me. de la) 187. 198. 199. 223 & *ſuiv.* 255. 259. 261. 263. 264.

Vardes, (le Marquis de) 150. 203. 248
Varenne, (la) 54. 62
Vendôme, (César, Duc de) 50
Venellé, (Me. de) 217
Ventadour, (Me. de) 248
Vermandois, (le Comte de) 255
Vernon, Chevalier, 86
Veimar, (les Ducs de) 81
Viguier, (Françoise de) 4
Villarceaux, (le Marquis de) 122. 181. 189 & *suiv.* 204, Chevalier de l'Ordre. 220
Villarceaux, (Me. de) 190
Villars, Amiral. 23
Villeroi, (M. de) 62. 69. 70. 275
Villette, (le Marquis de) 103
Villette, (Me. de) 99. 100. 103. 104. 107. 108. 110.
Vivonne, (le Duc de) 146. 257
Voiture, 120. 125
Voltaire, (M. de) 209. 275
Ursins, (la Princesse des) 202

YVETEAUX, (des) 141

Fin de la Table des Matieres du Tome I.
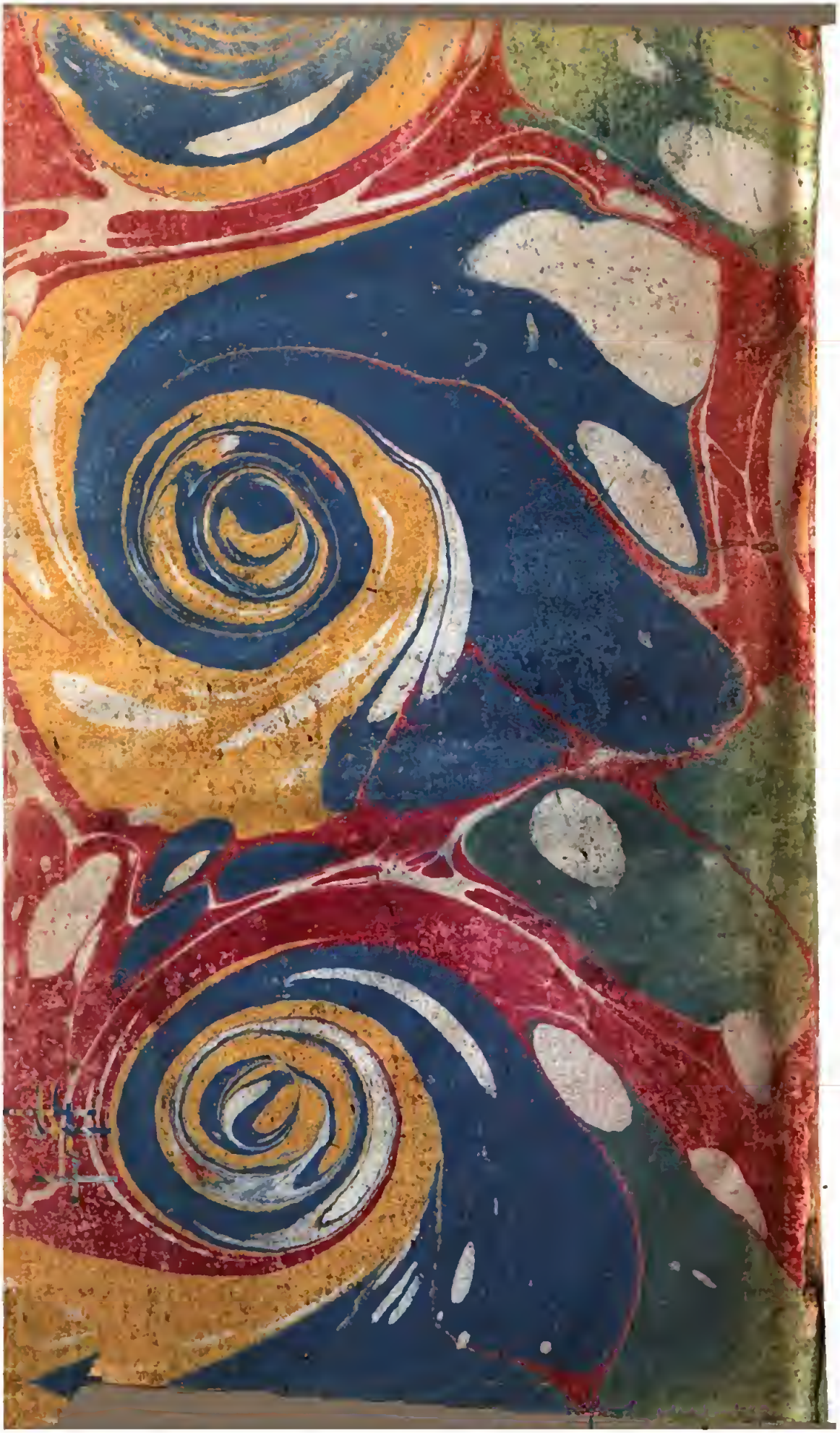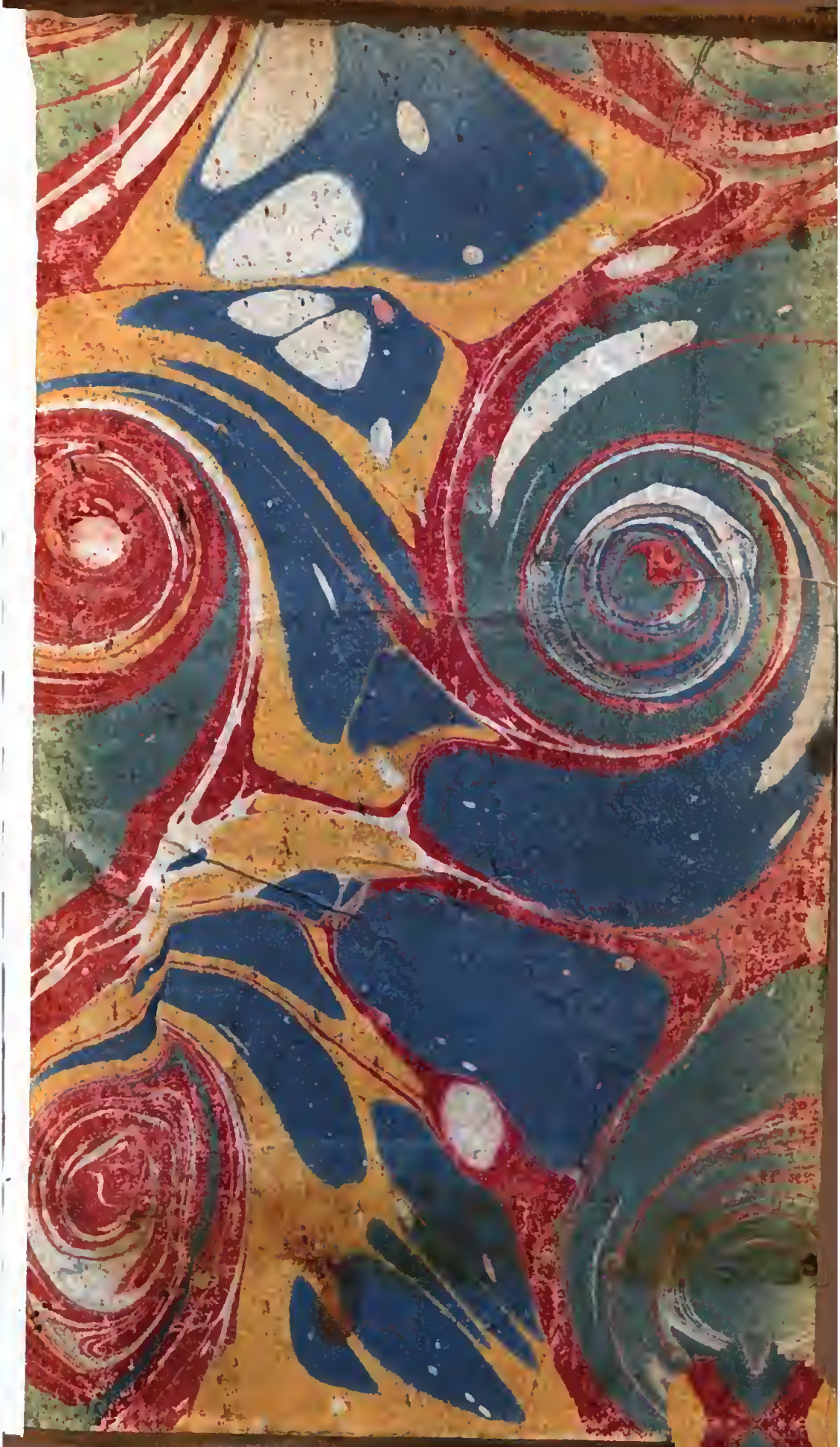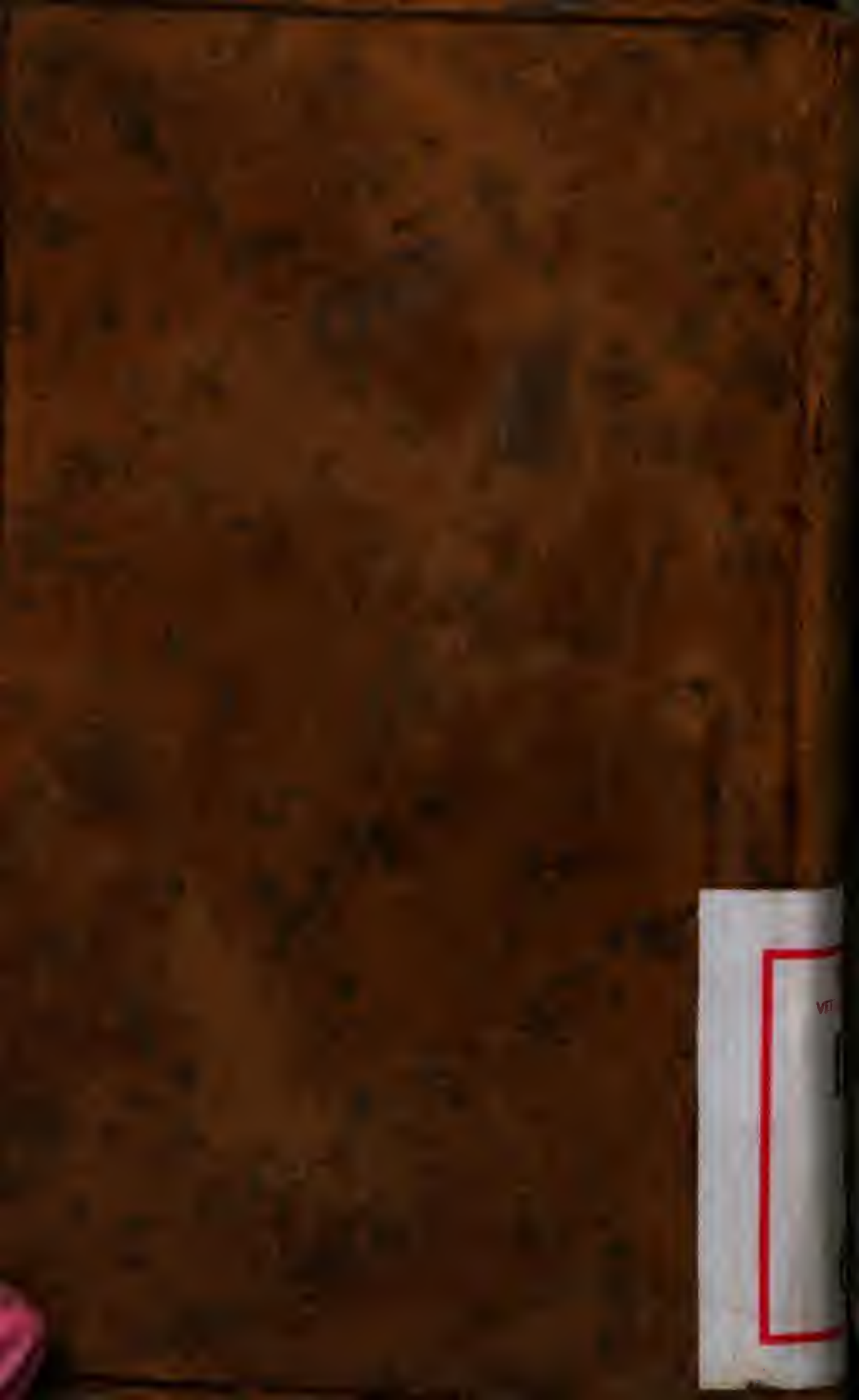
A01 1473088